

Crédit lyonnais : M. Haberer dit avoir falsifié les comptes « sur instructions »

UNE CONFRONTATION au sommet a réuni, le 23 juillet, trois anciens directeurs du Trésor - Jean-Yves Haberer, Jean-Claude Trichet et Jacques de Larosière - dans le bureau des juges Jean-Pierre Zano et Philippe Courroye, chargés de l'enquête sur le Crédit lyonnais. Ancien président de la banque publique, M. Haberer a, pour la première fois, accusé l'ancien gouverneur de la Banque de France, M. de Larosière, d'avoir donné des « instructions » visant à dissimuler l'ampleur véritable des pertes du Crédit lyonnais en 1992. La mise en cause des plus hautes autorités de l'Etat par M. Haberer pourrait aller au-delà : son avocat réclame l'audition de deux anciens ministres des finances, Michel Sapin (PS) et Edmond Alphandéry (UDF).

Lire page 12

Pétrole : le retour des économies d'énergies

- Lionel Jospin annonce un « plan d'économies d'énergies » avant la fin de l'année pour faire face à la hausse du pétrole ● L'OPEP décide d'augmenter sa production ● Le prix du baril est en légère baisse ● Les manifestations contre le coût des carburants se multiplient en Europe

LA CRISE pétrolière a remis au goût du jour les politiques d'économies d'énergies. Au moment où l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) décide une hausse de sa production, Lionel Jospin devait annoncer, lundi 11 septembre, un « plan d'économies d'énergies ». Le premier ministre, attendu à Lyon pour inaugurer la conférence de l'ONU sur les changements climatiques, entend que ce plan, « suggestion » de Dominique Voynet, ministre de l'environnement, « soit mis sur pied avant la fin de l'année ». Il en justifie la nécessité à la fois par la hausse des coûts des carburants et le devoir de lutter contre l'effet de serre. Après une décennie de facilité et d'énergie peu coûteuse, un tel changement d'orientation, estime-t-on au ministère de l'environnement, exigera une vaste campagne de sensibilisation de l'opinion.

Réuni à Vienne, l'OPEP a décidé, dimanche 10 septembre,



d'augmenter de 800 000 barils par jour, soit 3 %, sa production de pétrole. Ce geste était très attendu par les pays consommateurs après l'envolée des cours du baril autour des 35 dollars, la semaine passée. L'annonce de l'OPEP ne semblait toutefois pas de nature à faire sensiblement baisser les cours. Lundi, le baril cotait autour de 32 dollars sur les marchés asiatiques, en baisse de 50 cents.

La décision de l'OPEP a été difficile à prendre. Les pays les plus « durs » n'ont accepté qu'avec réticence une hausse de la production. Le cartel a retrouvé depuis un an son unité et sa force, et il entend maintenir les prix au-dessus des 25 dollars. Si les pays occidentaux estiment que l'essence est trop chère, ils devront réduire les taxes qu'ils prélèvent dessus, a expliqué l'OPEP à Vienne. En Europe, la mobilisation restait forte contre la hausse des carburants.

Lire pages 2, 3 et 10



MARCHÉS FINANCIERS

La guerre des Bourses

La bataille des Bourses européennes entre dans une phase décisive. Stockholm a déposé, lundi 11 septembre, son offre officielle pour acheter la Bourse de Londres. Ainsi, le projet d'IX, la fusion entre Londres et Francfort, semble mal parti. Ce qui ne déplaît pas à la Bourse de Paris, artisan du rapprochement avec Amsterdam et Bruxelles.

p. 24

L'école et les enfants venus d'ailleurs

SI la rentrée scolaire semble s'être effectuée, jusqu'à présent, sans incident majeur, toutes les difficultés ne sont pas pour autant aplanies. Nous publions aujourd'hui le premier volet d'une série de cinq consacrées aux académies sensibles, confrontées à des problèmes particuliers. Celle de Montpellier doit ainsi faire face à l'arrivée en nombre croissant de jeunes, âgés en moyenne de douze à seize ans, en provenance, notamment, du Maroc. Ces « primo-arrivants », comme les désigne l'éducation nationale, ne parlant souvent pas un mot de français et dont les deux tiers sont en situation irrégulière, ont bien du mal à s'intégrer dans un système éducatif lui-même démuné face à cette situation.

Lire page 16 et nos informations page 15

A Sydney, le grand requin blanc goûtera-t-il au triathlète ?

SYDNEY correspondance

La première épreuve des Jeux de Sydney, le triathlon féminin, samedi 16 septembre, s'annonce grandiose. Les Australiens en ont tracé le parcours autour de l'Opéra, dans les eaux de la baie pour le tronçon de natation, puis dans les rues du centre-ville et les allées du Jardin botanique pour ceux de vélo et de course à pied. Sublime. Mais pas forcément sans danger. En se mettant à l'eau, à 10 heures tapantes, les participantes ne devront pas seulement se méfier l'une de l'autre. Il leur faudra également garder un œil sur les côtés et surveiller leurs arrières. La raison ? Les requins. Une dizaine d'espèces différentes fréquentent, plus ou moins régulièrement, la baie de Sydney. Des « spectateurs » dont les organisateurs des Jeux se seraient volontiers passés.

Toutefois, à en croire les experts, le risque de voir un ou une triathlète disparaître par le fond dans la gueule d'un squalo serait extrêmement faible, voire inexistant. Le comité d'organisation des Jeux a demandé à deux spécialistes australiens, John West et John Paxton, un rapport sur la question. Ils ont

foillé le passé, pour en ressortir une rassurante conclusion. « La dernière attaque fatale dans la baie de Sydney remonte à 1963, explique le docteur Paxton, de l'Australian Museum de Sydney. Et il ne s'en est produit aucune au mois de septembre au cours de ces deux cent dix dernières années : le requin n'aime pas l'eau froide. En hiver et au printemps, il remonte généralement vers le Queensland, où les températures sont plus élevées. En Australie, le nombre de décès provoqués par la foudre ou les piqûres d'abeille est deux fois plus nombreux que celui des attaques fatales de requins. »

Même son de cloche chez John West, chercheur au zoo de Sydney. Pour avoir étudié les mœurs et les goûts alimentaires de la plupart des squalos de la planète, il peut avancer que « le requin se nourrit seulement de poissons ». Il n'aime pas la chair de l'homme, a fortiori du triathlète. « Les seules espèces qui pourraient se trouver dans la baie à cette époque de l'année, dit-il, vivent au fond de l'eau. Ils ne remontent presque jamais à la surface. Et sont parfaitement inoffensifs. »

Les deux chercheurs avouent mal comprendre l'intérêt des médias, surtout

étrangers, pour le sujet. « Les journalistes américains et japonais semblent croire que tous les requins du pays attendent le premier jour des Jeux pour commencer leur déjeuner », plaisante M. West. Il reste que plusieurs incidents ont été rapportés au cours des dix derniers mois. Fin mars, un grand requin blanc a brisé net, d'un seul coup de mâchoire, l'embarcation de quatre jeunes rameurs d'un club local d'aviron s'entraînant sur la rivière Paramatta. « Ce n'était pas une attaque, répond sèchement M. Paxton. Seulement une collision entre l'animal et le bateau ! »

Les organisateurs des Jeux ont multiplié les précautions pour le triathlon. Un bataillon de canots à moteur escortera le peloton des concurrents. Plusieurs plongeurs, équipés d'un appareil électronique dont les ondes sont supposées éloigner les intrus, ceintureront la zone de course. « Le risque est infime, mais on voulait rassurer les triathlètes étrangers », explique un officiel australien. Qui ajoute : « Les requins, s'il y en a, porteront tous une accréditation officielle. »

Alain Mercier
Lire nos informations page 30



AUTOMOBILE

La loi du design

C'est de leur talent créatif que dépend l'identité des marques. Les designers forment une classe à part dans l'industrie automobile. Courtisés, soumis à la concurrence, ils sont d'abord tributaires de cahiers des charges extrêmement précis. Si la ligne d'une voiture est un critère majeur, le souci du détail a été porté à l'obsession, mettant toujours plus à contribution les stylistes.

p. 18

Les pouvoirs de la Corse



JOSÉ ROSSI

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée de Corse, José Rossi, tire le bilan d'un été marqué par la montée des critiques envers la démarche de Lionel Jospin sur l'avenir de l'île. Très sévère sur le comportement de Jean-Pierre Chevènement, il justifie le transfert à la Corse de certains pouvoirs législatifs.

Lire page 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



www.editions-legislatives.fr

Nos praticiens experts vous donnent les réponses que vous attendez sur la réglementation des 35 heures.

Vous pouvez en particulier consulter toutes les conventions collectives à jour sur notre CD Permanent et sur notre site Internet.

Avec les Editions Législatives, vous avez le droit.

EDITIONS LEGISLATIVES

POINT DE VUE

Après le quinquennat

par Edouard Ballardur

Le problème que pose le fonctionnement défectueux de nos institutions ne sera qu'en partie réglé par l'adoption du quinquennat. Mais, le mieux étant l'ennemi du bien, il était sage de franchir une première étape, pour laquelle existe un large accord politique.

Je me réjouis que ce soit bientôt chose faite. Non parce que cela serait plus « moderne » : quel sens cela a-t-il ? Mais cette réforme, beaucoup plus importante qu'on ne le dit, est la conséquence nécessaire de l'évolution de nos institutions depuis 1962. Le septennat convenait à un arbitre, qui n'était jamais qu'arbitre ; le quinquennat est plus adapté à un président appelé à gouverner, et dont il est souhaitable que son mandat ne soit pas plus long que celui de l'Assemblée. Ainsi, le peuple pourra-t-il rendre un jugement plus fréquent sur son action, aura-t-il un lien plus direct avec lui qui n'aura plus à rechercher, au cours d'un mandat trop long, le renouvellement de la confiance populaire soit par la dissolution de l'Assemblée, soit par le référendum, procédures dont l'expérience a montré que les résultats

pouvaient être décevants. Quoi qu'on dise, le quinquennat aura sur nos institutions des conséquences que nul ne peut encore prévoir. Affaiblira-t-il le président, qui ne serait plus un arbitre ? Je ne le crois pas. Lorsqu'il dispose d'une majorité au Parlement, il est le chef véritable du gouvernement, et fort peu un arbitre.

Diminuera-t-il l'importance de l'élection présidentielle, qui, jusqu'à présent, aurait fixé seule les orientations de l'avenir ? Qu'il me soit permis de rappeler mon opinion, elle n'a surpris que ceux qui refusent de regarder en face la réalité : quinquennat ou pas, dès lors que le gouvernement est responsable devant l'Assemblée, ce sont les élections législatives qui, prioritairement, fixent le cap, comme on l'a vu, dernier exemple, en 1997, et ce pour cinq ans.

Edouard Ballardur, ancien premier ministre, est député (RPR) de Paris (12^e circonscription).

Lire la suite page 21, nos informations page 6, notre éditorial page 22 et la chronique page 38



EXPOSITION À PARIS

Les choix des critiques

La revue *Beaux Arts Magazine* est à l'initiative de l'exposition « L'Art dans le monde », qui réunit à Paris, jusqu'au 8 novembre, cent artistes de cinquante pays. Le commissaire de l'exposition, Fabrice Bousteau, explique, dans un entretien au *Monde*, pourquoi il a voulu, par cette manifestation, « rendre la parole aux critiques ».

p. 35

| | | | |
|--------------------|----|-------------------------|----|
| International..... | 2 | Tableau de bord..... | 27 |
| France..... | 6 | Aujourd'hui..... | 30 |
| Société..... | 12 | Météorologie, jeux..... | 33 |
| Régions..... | 16 | Culture..... | 35 |
| Carnet..... | 17 | Guide culturel..... | 37 |
| Horizons..... | 18 | Kiosque..... | 38 |
| Entreprises..... | 24 | Abonnements..... | 38 |
| Communication..... | 26 | Radio-Télévision..... | 39 |

OPEP L'Organisation des pays producteurs de pétrole a décidé, dimanche 10 septembre, d'augmenter de 800 000 barils/jour (soit 3 %) sa production de pétrole. Très attendue

par les pays consommateurs, cette décision est destinée à faire baisser le cours du brut sous les 30 dollars le baril. ● **LES PAYS PRODUCTEURS**, dont les plus « durs » n'ont accepté

qu'avec réticence la hausse de production, renvoient la balle aux pays industriels en leur demandant de réduire les taxes qu'ils prélèvent sur l'essence. Le prix du baril va rester

cher, selon les experts. ● **LES PROGRAMMES** d'économies d'énergie vont redevenir d'actualité, comme vient de l'annoncer pour la France Lionel Jospin, à Lyon, pour la confé-

rence sur le climat. ● **LES ROUTIERS** ont levé leurs barrages ce week-end en France mais leurs homologues européens ont pris le relais en Belgique, en Grande-Bretagne et en Suède.

Pétrole cher : les plans d'économie d'énergie sont de retour

Comme Lionel Jospin l'annonce pour la France, les pays industrialisés doivent relancer les programmes de réduction des consommations. L'OPEP a accepté d'augmenter de 3 % sa production mais le cours du brut va rester élevé. La décennie de l'énergie bon marché est terminée

LA CRISE pétrolière aura une vertu certaine : celle de remettre au goût du jour les politiques de l'énergie. Depuis la guerre du Golfe en 1991, qui avait propulsé le prix du baril de pétrole à 29 dollars (en monnaie constante), le monde a vécu dans la situation d'un pétrole à moins de 20 dollars le baril pendant les années 90, un prix jugé peu cher par de nombreux experts. Dopée par ce niveau médiocre, la consommation de pétrole par les pays occidentaux a recommencé à croître (11 % entre 1990 et 1999 pour les Etats-Unis et l'Union européenne), tandis que les voitures 4x4 et la climatisation, gros consommateurs d'essence, devenaient à la mode.

La tension sur les prix et la mauvaise humeur qui s'est exprimée en France et dans d'autres pays européens font sentir aux responsables la nécessité de reprendre sérieusement le dossier énergétique. La contrainte en est d'autant plus pressante qu'elle est aussi prescrite par le processus international de lutte contre le changement climatique. Le protocole de Kyoto, signé en 1997, impose en effet aux pays industrialisés de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2010. Or ceux-ci proviennent dans une très large partie de combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz).

Mais le dossier énergétique qu'il faut ouvrir aujourd'hui a complètement changé d'allure depuis les chocs pétroliers des années 70. A l'époque, le pétrole était largement utilisé comme combustible dans les centrales thermiques pour produire de l'électricité. Depuis, tous les pays occidentaux ont diversifié leurs sources d'énergie. Ils ont notamment opéré une substitution de

combustible dans la production d'électricité, le gaz (et, dans quelques cas comme celui de la France, le nucléaire) se substituant au pétrole. Aujourd'hui, le pétrole n'est donc plus en situation de quasi-monopole que dans le secteur des transports : « C'est en fait d'un choc des transports qu'il faudrait parler, plus que d'un choc pétrolier », résume Pierre Radanne, président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Alors, en effet, que la consommation d'énergie par l'industrie dans les pays de l'OCDE est restée assez stable (de 1000 millions de tonnes équivalent pétrole en 1973 d'après les statistiques de l'Agence internationale de l'énergie à moins de 1200 en 1999), ainsi que la consumma-

tion résidentielle et commerciale (d'environ 850 à 1050), celle des transports a crû de manière impressionnante, de 700 en 1973 à 1100 en 1999. Facteur aggravant, la source d'énergie dans le transport est à plus de 90 % du pétrole. La politique énergétique passe donc maintenant prioritairement par une politique des transports.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Comme il n'y a pas ici de substitution de combustible possible à court terme (voiture électrique et pile à combustible ne sont pas encore mûres, le GPL reste marginal), la substitution devra s'opérer entre les modes de transport : la voiture et le camion devront partiellement laisser place au train, au car, à la bi-

cyclette, etc. Mais, plus globalement, les pays industrialisés devront remettre au goût du jour une politique d'économies d'énergie. M. Jospin l'annonce pour la France dans son discours prononcé à Lyon lundi 11 septembre.

Cet effort, qui contient la demande d'énergie, est en effet le meilleur moyen d'empêcher l'envolée des prix et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Elle a aussi un avantage économique notable, selon le rapport rendu fin juillet au premier ministre sur « la perspective de la filière électrique nucléaire ». « La principale conclusion économique de cette étude, résume un de ses auteurs, Benjamin Dessus, c'est que le scénario de basse demande électrique est globalement

le moins coûteux pour la collectivité. » Si une nouvelle politique des transports est un facteur majeur d'économie d'énergie – la consommation par individu est bien plus importante dans une automobile que dans un véhicule collectif –, l'effort portera aussi sur les logements résidentiels et le secteur commercial. « Du côté de la consommation électrique, dit Bernard Laponche, du cabinet International consulting on energy (ICE), il y a des possibilités colossales d'économie : c'est un domaine où on n'a jamais rien fait. »

Le troisième volet sera enfin le développement des énergies renouvelables (ENR : bois, vent, soleil, biogaz), afin d'assurer l'avenir. L'Union européenne en a tracé le chemin et le conseil des ministres

de l'énergie devrait adopter en décembre le projet de directive fixant aux pays membres l'objectif d'assurer 22 % de leur production électrique par ces ENR en 2010.

Le nucléaire retrouvera-t-il une place dans les politiques énergétiques ? C'est ce que préconise la commissaire européenne à l'énergie, Loyola de Palacio. Mais cette place sera limitée par le fait que la substitution du pétrole dans le principal usage pour lequel le nucléaire, est adapté, la production d'électricité, est déjà effectuée en Europe et aux Etats-Unis. C'est donc l'évolution des consommations électriques qui déterminera la place de l'énergie atomique.

Hervé Kempf

La hausse de la production de l'OPEP n'a qu'un effet limité sur les cours du brut

VIENNE

de notre correspondante

Quarante ans jour pour jour après sa réunion fondatrice, le 10 septembre 1960 à Bagdad, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a voulu donner un signal positif au marché – et surtout aux consommateurs excédés par l'envoie des prix des carburants – en décidant, dimanche 10 septembre à Vienne, d'augmenter sa production de 800 000 barils/jour, à dater du 1^{er} octobre.

Nombre d'experts jugeaient ce chiffre insuffisant à faire redescendre durablement les prix au-dessous du seuil psychologique de 30 dollars le baril, comme semblaient le confirmer les premières transactions enregistrées lundi sur les marchés asiatiques, qui tournaient autour de 32-33 dollars le baril. « Ça ne change pas la dynamique du marché, c'est une bonne position d'attente » estimait Roger Diwan, de Petroleum Finance Company, à l'annonce de la décision.

Cette hausse de 3 % de la production du cartel était pourtant considérée comme un effort « maximum » par plusieurs membres influents du cartel – notamment l'Algérie et la Libye –, soucieux avant tout de prévenir une chute incontrôlable au premier trimestre de l'année prochaine, si l'hiver s'avérait trop peu rigoureux.

A leurs yeux, la stabilité des prix est une sorte d'équation à trois où l'on doit ménager équitablement les intérêts des producteurs, des opérateurs pétroliers et des consommateurs. « Même si un baril au-dessus de 30 dollars fait rentrer de l'argent à court terme dans nos caisses, nous courons réellement qu'une fourchette de 22 à 24 dollars est préférable pour tout le monde », répète-t-on du côté

algérien, où l'on a adopté depuis longtemps une attitude pragmatique – bien loin des affrontements auxquels on assistait dans les décennies 70-80.

« RÉDUIRE LES TAXES »

Porte-parole du président vénézuélien Hugo Chavez, bouillant président en exercice du cartel, qui tente depuis plusieurs mois de ressusciter une ligne plus offensive et « tiers-mondiste », le ministre de l'énergie Ali Rodríguez n'a pas oublié de pointer les responsabilités propres aux pays consommateurs : « Une fois encore, a-t-il insisté dimanche dans sa déclaration d'ouverture de la conférence, l'OPEP exprime l'espoir que, dans l'intérêt de la stabilité du marché, les gouvernements de ces pays vont réduire les taxes élevées qu'ils prélèvent

sur chaque baril de pétrole, bien supérieures à ce que perçoivent les producteurs eux-mêmes. » Cette recommandation prend davantage de relief avec les vigoureuses protestations des transporteurs routiers en Europe.

Le cartel s'est donné deux mois pour observer avec précision la réaction du marché. Les ministres se retrouveront le 12 novembre, et l'organisation se dit prête à ouvrir alors plus largement les vannes, comme elle l'a déjà fait à trois reprises cette année depuis le mois de mars. « L'OPEP est disposée à procéder à une nouvelle augmentation de sa production si celle qui a été décidée aujourd'hui ne parvient pas à calmer la hausse des cours », a assuré le ministre saoudien du pétrole, Ali al-Naimi, à l'adresse des consommateurs.

Les Etats-Unis tout comme l'Union européenne ont exercé ces dernières semaines une forte pression en faveur d'un signal plus « fort » du cartel, de l'ordre d'un million de barils/jour. Plusieurs membres du cartel, notamment la Libye (qui pourtant, à la différence de l'Iran ou du Venezuela, n'est pas au maximum de ses capacités de production), souhaitaient s'en tenir à la stricte application du mécanisme de contrôle adopté en mars. Il prévoit d'augmenter la production de 500 000 barils/jour si les prix du « panier » de bruts de référence excédaient 28 dollars pendant 20 jours.

Le Koweït défendait une augmentation très mesurée, de l'ordre de 640 000 barils/jour, tandis que l'Arabie saoudite, plus sensible aux arguments de ses grands protecteurs

américains, voulait pousser jusqu'à 1 million de barils/jour, et en a obtenu finalement 100 000 de plus que le compromis d'abord jugé acceptable par le reste du cartel.

L'OPEP a consenti ce coup de pouce supplémentaire, les Saoudiens leur ayant promis que leurs amis Américains lâcheraient eux aussi un peu de leurs précieuses réserves stratégiques – afin de parvenir quand même au fameux million de barils/jour. La nouvelle répartition des quotas de production par pays ne devait cependant être publiée qu'à l'issue de la conférence, qui se poursuivait lundi avec notamment une discussion épineuse sur la succession du secrétaire général de l'organisation, le Nigérien Rilwanu Lukman.

Joëlle Stolz

Prudence parmi les Quinze et aux Etats-Unis

LES DIRIGEANTS occidentaux réagissent avec prudence à la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) d'augmenter sa production. Le ministre français de l'économie Laurent Fabius s'est réjoui de la décision de l'OPEP d'augmenter sa production mais s'est dit sceptique quant à d'éventuelles conséquences sur les prix de l'essence à la pompe. « L'augmentation de la production décidée par l'OPEP est un pas dans la bonne direction mais je reste prudent », a-t-il déclaré, dimanche 10 septembre, à l'émission Grand Jury (RTL-Le Monde-LCI). Prié de dire s'il attendait une baisse des prix, il a ajouté : « C'est un marché complexe, j'espère que cela se produira. » Il a mis en cause les compagnies pétrolières qui « n'ont pas un fonctionnement transparent ». « Quand les prix du pétrole montent, ça monte très vite à la pompe. Quand les prix du pétrole redescendent, ça se fait attendre », a-t-il estimé.

La veille à Versailles, en présence de ses qua-

torze homologues européens, le même Laurent Fabius avait rappelé à plusieurs reprises que pour les Quinze le seuil d'équilibre optimal se situait nettement au-dessous des 28 dollars retenus par l'OPEP. Pour donner un maximum d'effets aux décisions qui devaient être prises le lendemain par l'OPEP, les Quinze ont chargé la Commission de Bruxelles de veiller à « améliorer le degré de concurrence dans le secteur de l'énergie, et en particulier dans le secteur pétrolier ».

DIVERSIFICATION

Chaque ministre des Quinze a réaffirmé la position de son gouvernement respectif, à savoir qu'il ne s'agissait pas de changer les politiques nationales de taxation du pétrole. Aux yeux des Quinze, la baisse des prix doit être obtenue essentiellement grâce à une augmentation de la production. Procéder à des allègements fiscaux reviendrait en substance à

donner les plus mauvais signaux aux pays producteurs, selon les Quinze.

Enfin les ministres européens des finances, pour qui de telles préoccupations ne semblaient plus depuis longtemps prioritaires, ont évoqué dans leur déclaration la nécessité de relancer les économies d'énergie, ainsi qu'une politique de diversification « afin de réduire la dépendance pétrolière de nos économies ».

Aux Etats-Unis, les réactions officielles sont similaires. « Savoir ou non si cette augmentation va contribuer à stabiliser les marchés reste à voir. Mais elle va contribuer à mettre davantage de pétrole sur les marchés et nous voulons saluer le rôle constructif joué par l'Arabie saoudite sur le marché du pétrole », a affirmé Bill Richardson, secrétaire américain à l'énergie, dans un communiqué publié dimanche.

Lucas Delattre et Philippe Lemaître (à Versailles)

La crise des routiers s'étend dans plusieurs pays européens

Des raffineries sont bloquées en Grande-Bretagne et en Belgique

à la française » détestées et condamnées par la presse tabloïd et la plupart des grands quotidiens depuis une semaine semblent, chaque jour un peu plus, gagner de nouveaux adeptes britanniques. Le blocus de raffineries et de dépôts par des petits groupes de routiers et d'agriculteurs s'est intensifié dimanche et de nouvelles actions ont été menées dans la nuit et lundi matin. A Liverpool et ailleurs dans le nord du pays, les chauffeurs de taxi se sont joints aux protestataires pour réclamer une baisse d'au moins 20 % de l'impôt sur le carburant. Pour l'heure, le gouvernement de Tony Blair, qui prélève un peu plus de 76 % du prix de l'essence en taxes diverses, joue les malentendants. « Dans ce pays, soulignait le ministre du commerce, Stephen Byers lundi matin, les taxes sur l'essence, comme sur le reste sont débattues au Parlement dans le cadre du budget, et pas dans la rue par des manifestants... »

Reste que des files d'attente de plus en plus longues se sont formées

devant la plupart des stations service dans le nord-ouest du royaume. Le groupe Shell a annoncé lundi matin qu'un tiers environ de son réseau national de distribution – 90 % dans le nord de l'Angleterre et au pays de Galle – n'était plus approvisionné. Six raffineries sur les neuf du royaume sont virtuellement assiégées par les protestataires. Plusieurs directeurs de dépôts ont pris sur eux d'interdire toute sortie en force à leurs chauffeurs-livreurs par crainte de débordements. A Edimbourg, capitale de l'Ecosse autonome, près d'une centaine de gros cubes effectuaient lundi matin une opération escargot à l'entrée de la ville. La veille, dans la même région, des dizaines de tracteurs avaient entrepris d'empêcher toute circulation sur plusieurs routes.

BLOCAGE A BRUXELLES

« La situation n'est pas critique, loin de là, commentait dimanche soir Roy Holloway, le directeur de l'association des détaillants, mais elle s'aggrave et si le mouvement

continue longtemps en ce début de semaine, il y aura de sévères difficultés. » Damone Page, porte-parole d'une association d'activistes intitulée « moins de taxes sur l'essence », expliquait dimanche soir que « la moitié au moins des patrons routiers » qui participent au blocus étaient « tout à fait prêts à poursuivre leur action toute la semaine si nécessaire ».

En Belgique, les transporteurs de l'Union professionnelle du transport par route (UPTR), qui représente le secteur francophone de Wallonie et de Bruxelles, bloquaient toujours lundi matin le centre de Bruxelles et la plus grande raffinerie de Belgique, située à Feluy, près de Charleroi. Le ministère de l'intérieur indiquait que d'autres blocages, destinés à empêcher l'approvisionnement des stations-service, étaient attendus dans les raffineries, plus petites, de Namur et d'Anvers. L'UPTR avait organisé, dimanche 10 septembre, à Bruxelles, une importante manifestation à laquelle se sont jointes la Fédération belge des

transporteurs, flamande, la Fédération des exploitants d'autobus et d'autocars ainsi que le Groupement national des entreprises de taxi. Les syndicats de chauffeurs n'avaient pas appelé leurs adhérents à manifester, mais nombre d'employés avaient rejoint leur patron et se disaient prêts à « faire les mêmes actions que les Français » pour obtenir une baisse du carburant.

Au moment où le cortège devait se disloquer, plusieurs transporteurs de l'UPTR ont pris la décision de bloquer Bruxelles pour réagir aux propos tenus lors d'un débat sur RTL-TVI par le ministre (libéral) des finances, Didier Reynders, qui a exclu la mise en place d'un carburant professionnel détaxé. Le cabinet de la ministre des transports, Isabelle Durant, membre du parti Ecolo, avait reçu les représentants de l'UPTR dans la soirée, mais la rencontre s'est achevée à 2 heures du matin sous les invectives des représentants professionnels.

Séquence internationale

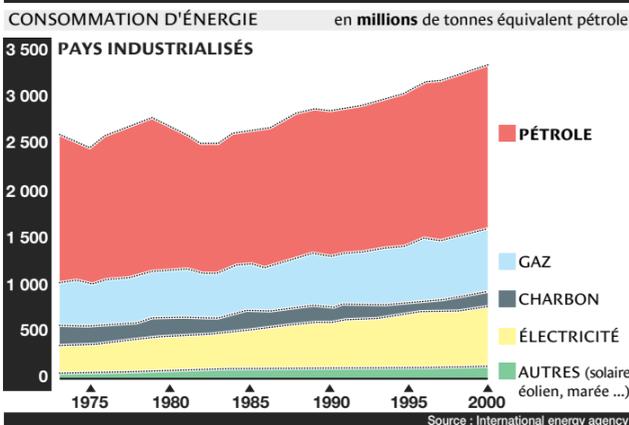
(Publicité)
Recherche suisse en pharmacie

Cheveux clairsemés? Il arrive Crescina

BÂLE. Depuis 1986 les chercheurs de la Société Labo Cosprophar (Bâle, Suisse) se sont consacrés à l'étude du fonctionnement des bulbes pileux et des causes de l'éclaircissement de la chevelure; leur but a été de trouver une réponse au problème des cheveux clairsemés, en aidant à leur croissance. Cet objectif a abouti à la mise au point d'un produit dénommé Crescina.

Il s'agit d'une préparation sous forme d'ampoules, associant deux acides aminés et une glycoprotéine qui agissent sur les cellules des bulbes pileux qui ne sont pas complètement atrophiés. Crescina est un produit cosmétique à usage externe sans effets secondaires qui aide à la croissance des cheveux dans les zones du cuir chevelu frappées par l'éclaircissement. L'importance des cheveux clairsemés peut être définie d'après une classification scientifique qui, pour les hommes, est fournie par l'échelle de Hamilton et pour les femmes par l'échelle de Ludwig. Le pharmacien, en fonction de l'importance de l'éclaircissement, pourra conseiller le dosage adéquat de Crescina: 100 pour cheveux légèrement clairsemés, 200 pour cheveux clairsemés, 300 pour cheveux très clairsemés. La formulation de Crescina est spécifique selon que l'usage est destiné à l'homme ou à la femme.

La consommation de pétrole domine les autres énergies



Le pétrole est de loin l'énergie la plus importante, car il est concentré, stockable à bas coûts et facile à importer. Il est prédominant dans le secteur des transports.

M. Jospin rassure M^{me} Voynet à la Conférence sur le climat

LYON

de notre envoyé spécial

L'effet de serre n'a pas que des inconvénients politiques. En venant à Lyon inaugurer la Conférence mondiale préparatoire sur le changement climatique, Lionel Jospin, a pu expliquer aux routiers et aux automobilistes qu'un prix élevé du pétrole était une contrainte nécessaire qui éclairait « le coût pour la collectivité de la consommation des énergies fossiles ». Mais les hausses ont été trop brutales ces dernières semaines et c'est pourquoi il a voulu les compenser par des détaxations, parce qu'une « évolution programmée des prix est préférable pour l'activité économique est la meilleure façon d'inciter durablement aux économies d'énergie ».

Le premier ministre a annoncé, « sur suggestion » de M^{me} Voynet, la mise en place avant la fin de cette année, d'un plan d'économie d'énergie qui touche l'ensemble des secteurs d'activités. Après la « crise » politique du 6 septembre, entre les Verts et Lionel Jospin, en raison des mesures d'urgence prises en faveur des transporteurs routiers, c'est une mesure que les écologistes attendaient. L'annonce satisfait pleinement l'entourage de M^{me} Voynet, qui se félicite également des conditions dans lesquelles la conférence de Lyon a été préparée, après les couacs observés lors de la présentation du plan français contre l'effet de serre (Le Monde du 21 janvier).

Mais le déplacement de M. Jospin n'avait pas seulement un but politique interne, il avait surtout pour objectif de manifester auprès de la communauté internationale l'engagement de la France à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. La conférence de Lyon est la dernière étape avant la conférence sur le climat qui aura lieu à La Haye, en novembre. Celle-ci doit définir les conditions de mise en œuvre du

protocole de Kyoto signé en 1997. Ce protocole engage les pays développés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5 % en 2010 par rapport au niveau de 1990. Mais aucun pays développé ne l'a encore ratifié et son application concrète n'est pas encore assurée. Tout le travail diplomatique consiste donc à assouplir les contraintes du texte pour le rendre acceptable par les Etats-Unis, sans pour autant le vider de son contenu.

MARCHÉ DES DROITS D'ÉMISSION

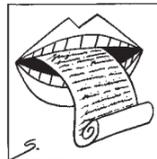
Trois points sont essentiellement en discussion. D'abord, la façon de créer un marché des droits d'émission. Ce dossier a bien avancé depuis un an, avec l'acceptation au premier semestre par l'Union européenne de mettre en œuvre un tel marché. M. Jospin, comme peu auparavant les ministres de l'environnement anglais, Michael Meacher, et allemand, Jürgen Trittin, ont cependant rappelé que le marché ne devait pas assurer plus de la moitié des efforts de chaque Etat. Une deuxième discussion porte sur le dispositif à instaurer pour vérifier que les contractants respectent leurs engagements. L'idée de pénalité ou de sanction est au cœur de la négociation. Enfin, la prise en compte des forêts dans les calculs d'émission de gaz est très débattue. Poussée par les Etats-Unis, qui estiment que leurs arbres pourraient absorber 300 millions de tonnes de CO₂, l'idée intéresse les pays d'Amérique latine et d'Afrique. Mais les scientifiques ignorent les effets réels des forêts et les diplomates ne sont même pas d'accord sur leur définition. Au total, s'il ne faut pas attendre de décision de la conférence de Lyon, elle permettra, en tout cas, d'avancer sérieusement les négociations avant le rendez-vous décisif de La Haye.

H. K.

Les mesures prises pour les routiers

« ne remettent pas en cause notre programme »

VOICI les principaux extraits de la déclaration du premier ministre, lundi 11 septembre, en ouverture de la conférence préparatoire sur les changements climatiques :



VERBATIM

« La réalité du réchauffement de la Terre n'est plus contestée. A la veille de la conférence de Rio, un vif débat s'est élevé à ce sujet entre les experts. La communauté scientifique s'est alors divisée. Ces temps sont révolus (...). A long terme, le rejet massif dans l'atmosphère des gaz à effet de serre induit sans doute possible une élévation de la température. Si nous savons qu'il ne sera pas possible de renverser cette évolution, il est en tout cas impérieux de la freiner en réduisant nos émissions (...). C'est pourquoi les négociations en cours revêtent une importance cruciale (...). Dans cet effort collectif, les pays industriels doivent continuer d'assumer pleinement leurs responsabilités [ce qui] demandera à chacun volontarisme et persévérance (...).

« Nous devons conjuguer les exigences sociales, les impératifs économiques et les aspirations écologiques qui fondent le développement durable. Les pays industrialisés doivent ainsi se préparer à un profond changement des mentalités. On voit bien quelles difficultés ces pays rencontrent dans l'application du protocole de Kyoto. Pour être accep-

tables, pour être acceptés par l'ensemble des populations, ces changements ne devront pas entraver le développement économique.

« La hausse des prix du pétrole frappe aujourd'hui les pays importateurs. Elle touche parfois durement certains secteurs. Mais ses conséquences sur l'activité économique des pays industrialisés sont heureusement plus faibles aujourd'hui que lors des précédents chocs pétroliers (...). Cette situation doit donc nous inciter à accentuer – au niveau mondial – nos programmes en faveur des économies d'énergie et de la promotion des énergies alternatives. Pour la France, et à la suggestion de M^{me} Dominique Voynet, je souhaite que soit mis sur pied avant la fin de cette année un plan d'économies d'énergie qui touche l'ensemble des secteurs d'activité.

« Les mesures conjoncturelles que mon gouvernement vient de prendre pour 2000 et 2001 afin d'atténuer les effets de la hausse des prix du pétrole sur les entreprises et les ménages ne remettent pas en cause notre programme de lutte contre l'effet de serre. L'objectif de la taxation des produits pétroliers est aussi de faire en sorte que le prix acquitté par les utilisateurs prenne en compte le coût pour la collectivité de la consommation des énergies fossiles. Une évolution maîtrisée et programmée des prix est en même temps préférable pour l'activité économique, et la meilleure façon d'inciter durablement aux économies d'énergie. »

Le raidissement des nationalistes radicaux met le gouvernement basque dans l'impasse

Les séparatistes proches de l'ETA rompent leur collaboration

Alors que l'ETA multiplie les attentats, les partis proches de l'organisation séparatiste s'apprêtent à rompre toute collaboration au Parle-

ment régional basque avec les nationalistes modérés qui dirigent un gouvernement autonome

enterrerait définitivement les accords de Lizarra, conclus en 1998, qui avaient amené l'ETA à créer une trêve, rompue en décembre 1999.

MADRID

de notre correspondante

Au Pays basque, un nouvel attentat de l'organisation séparatiste ETA a détruit, dimanche 10 septembre, une discothèque à Itziar, en Guipuzcoa, ne faisant pas de victime. La discothèque appartient au frère de José Maria Korta, un industriel basque assassiné en août après avoir refusé de payer l'impôt révolutionnaire.

L'organisation basque poursuit ainsi sa logique de déstabilisation et de rupture sur le plan politique. Une nouvelle page va sans doute se tourner dans les prochains jours au Pays basque, où la direction de Herri Batasuna (HB), la coalition indépendantiste radicale qui fait office de bras politique de l'ETA, a annoncé qu'elle s'apprêtait à quitter le Parlement basque. Cette décision, qui devra être ratifiée par la base, signifie que l'actuel gouvernement autonome, formé par les nationalistes modérés du Parti nationaliste basque (PNV) et de Eusko Alkartasuna avec l'appui de HB et de sa version électorale, Euskal Herritar-

rok (EH), va se trouver officiellement en minorité.

Pourquoi officiellement ? Parce que jusque-là, le flou le plus complet a régné au sein de ce gouvernement dont le chef, le lehendakari Juan José Ibarretxe, disait avoir rompu ses accords de gouvernement avec ses alliés radicaux, en février, après l'assassinat d'un dirigeant socialiste, pour protester contre le fait que HB-EH refusait de condamner la violence de l'ETA. Mais cette rupture n'avait pas convaincu outre mesure les autres partis, à commencer surtout par les non-nationalistes, qu'il s'agisse du Parti populaire de centre droit, la formation qui gouverne à Madrid, ou des socialistes. Face à l'ambiguïté du PNV, le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, avait eu des paroles très dures, l'accusant de servir de « bouillon de culture » à l'ETA.

Cette fois, il va de soi que si les 14 députés de HB-EH désertent le Parlement, le gouvernement ne pourra plus compter que sur 27 députés sur un total de 75. L'autre conclusion qui semble s'imposer

devant ce départ annoncé de HB-EH, c'est que la stratégie nationaliste née des accords de Lizarra qui, en septembre 1998, avaient servi de « piste d'atterrissage politique » à la trêve observée par l'ETA jusqu'en décembre, a fait long feu. De la même manière que l'ETA avait rompu cette trêve en accusant le Parti nationaliste basque de ne pas avoir assumé ses promesses de faire avancer le projet indépendantiste, c'est aujourd'hui Herri Batasuna qui accuse ce même PNV de ne pas s'être suffisamment engagé à ses côtés.

ÉLECTIONS ANTICIPÉES

Le raidissement des nationalistes radicaux n'a pas manqué de susciter des commentaires intéressés à Madrid, où le gouvernement vient justement de proposer de nouvelles mesures pour lutter contre le terrorisme, en pénalisant les mineurs qui participent à coups de cocktails Molotov à la « lutte des rues » et en créant le délit « d'apologie du terrorisme » pour ceux qui appuient ouvertement l'ETA. Pour le ministre de l'intérieur, Jaime

Mayor Oreja, qui n'a jamais cru à la bonne volonté de HB-EH, « il s'agit là de la confirmation la plus évidente de ce que la trêve n'était qu'un piège, destiné à promouvoir une grande offensive nationaliste qui n'a pas réussi, mais leur a permis de réorganiser et restructurer leur organisation ».

Au sein du Parti populaire qui, depuis des mois déjà, ne cache pas qu'il veut tenter sa chance d'emporter la mise aux prochaines élections basques, de nombreuses voix ont réclamé à nouveau des élections anticipées, et certains ont même envisagé une motion de censure. Pour cela, 38 voix sont nécessaires. En additionnant les 16 du PP aux 14 des socialistes et aux 2 de Union Alavesa, on arrive à 32 seulement ; et rien ne dit que les socialistes soient disposés à jouer l'affrontement, si on peut l'éviter. En attendant, M. Ibarretxe va devoir affronter une échéance périlleuse pour un gouvernement minoritaire : le débat de politique générale prévu pour le 22 septembre.

Marie-Claude Decamps

Le dollar devient la monnaie officielle de l'Equateur

QUITO. Les 12,5 millions d'Equatoriens ont adopté, dimanche 10 septembre, le dollar américain en lieu et place de la monnaie nationale, le sucre. Cette opération, initiée depuis six mois, vise à remettre à flot l'économie du pays après l'effondrement de la monnaie nationale en 1999. Mais une bonne partie de la population estime que cette révolution monétaire s'apparente à une « colonisation » du pays par les Etats-Unis. Héros de l'indépendance, le maréchal Antonio José De Sucre avait donné son nom en 1884 à la monnaie de l'Equateur, à la suite du real, de l'escudo et du condor en or.

L'écroulement du sucre en 1999, face à une appréciation du dollar de 197 % en un an, avait contraint le pouvoir à tenter d'endiguer la crise par le recours à une monnaie solide, en l'occurrence celle des Etats-Unis. Pour répondre aux récriminations contre cette perte de souveraineté, le gouvernement de Gustavo Noboa a fait frapper des pièces de cents en espagnol, à l'effigie de héros du pays, avec le sceau « République d'Equateur » - (AFP)

Les Quatorze se dirigent vers une levée des sanctions contre Vienne

PARIS. Après la remise du rapport des « trois sages » sur l'Autriche, vendredi à Paris (Le Monde daté dimanche 10-lundi 11 septembre), les dirigeants européens cherchent à adopter une nouvelle position commune à l'égard de Vienne. Le premier ministre britannique Tony Blair s'est dit d'accord avec la levée des sanctions tout en soulignant que son pays ne prendrait aucune action unilatérale en attendant que la France, présidente en exercice de l'Union européenne, mette au point une approche conjointe des quatorze partenaires.

Le Danemark a annoncé qu'il demanderait à ses partenaires européens de mettre fin sans délai aux sanctions. Le Luxembourg s'est prononcé également en ce sens. Le ministre français des affaires européennes Pierre Moscovici a estimé qu'une éventuelle levée des sanctions devrait s'accompagner de certaines garanties dans le sens de la « vigilance ». A Vienne, où le gouvernement demande une levée immédiate des sanctions, le leader du FPÖ Jörg Haider a estimé dans une interview au magazine *Format* que le rapport des « sages » constituait une « débâcle » et un « Waterloo » pour le président français Jacques Chirac, qui avait été l'un des plus vigoureux avocats des sanctions. - (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **AUSTRALIE** : quelques milliers de manifestants opposés à la mondialisation ont provoqué le chaos lundi 11 septembre à Melbourne à l'ouverture de la réunion Asie/Pacifique du World Economic Forum de Davos. Les deux à trois mille manifestants, qui dénonçaient la mondialisation et la domination de l'économie par les multinationales, ont bloqué totalement l'accès au centre de conférences en dépit d'une forte présence policière. Cinq personnes, dont deux policiers, ont été blessées. - (AFP)

■ **CHINE** : la plus grave explosion survenue ces dernières années en Chine a dévasté un quartier entier, vendredi 8 septembre, dans la banlieue d'Urumqi (capitale de la province du Xinjiang). Le dernier bilan faisait état de 60 morts et plus de 170 blessés. Le véhicule, un camion militaire, était bourré d'explosifs destinés à être entreposés à l'extérieur d'Urumqi quand il a été déchargé suite à un accident de la circulation, selon des sources officielles locales. Le Xinjiang, situé à l'extrême-ouest de l'empire, est le théâtre d'une agitation séparatiste musulmane. Il est pour l'heure prématuré d'établir un lien entre l'explosion et ce contexte politique. - (Corresp.)

■ **ITALIE** : de graves inondations ont eu lieu dimanche 10 septembre dans le sud du pays. Un camping a été emporté par une coulée de boue près de la ville côtière de Soverato, en Calabre. Le désastre a fait au moins dix morts, dont un certain nombre de touristes handicapés. Des écologistes ont fustigé les autorités locales en dénonçant les politiques de déforestation, de construction dans des zones déboisées et le manque de contrôle en matière de drainage. - (AFP)

■ **TCHAD** : des négociations de paix ont eu lieu à Syrte, en Libye, samedi 9 septembre, entre la présidence tchadienne et le Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT), la seule rébellion encore active sur le terrain. Ce sont les premières négociations depuis le lancement de la rébellion en octobre 1998. Elles ont regroupé, autour du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, le président Idriss Deby et le chef du MDJT Youssouf Togoïmi. - (AFP)

■ **SUISSE** : le secrétaire général de l'Alliance réformée mondiale, dont le siège est à Genève, a exprimé sa « déception et [sa] consternation » après la déclaration du cardinal Ratzinger niant aux protestants leur qualité d'Eglise et réaffirmant la primauté de Rome (Le Monde du mercredi 6 septembre). - (AFP)

■ **ALLEMAGNE** : le char allemand Leopard-2 n'équipera pas l'armée turque, le gouvernement de Gerhard Schröder n'autorisant pas le groupe Krauss-Maffei à le vendre à Ankara en raison du non-respect des droits de l'homme par la Turquie. Le marché turc est estimé à mille chars, soit 7 milliards de dollars (l'équivalent de 8 milliards d'euros). Le Leopard est en concurrence avec des blindés américain, britannique et avec le char Leclerc, conçu par le groupe français GIAT industries. - (AFP)

L'opposition socialiste remporte les élections municipales en Macédoine

SKOPJE. Selon des résultats préliminaires, l'opposition socialiste de Macédoine aurait remporté la victoire aux élections municipales, dimanche 10 septembre, aux dépens de la coalition réformatrice au pouvoir. Les élections ont été entachées d'incidents entre partisans des deux partis albanophones du pays. Le principal parti albanophone d'opposition, le PDP, a déclaré qu'il ne reconnaîtrait pas les résultats, se plaignant d'intimidations de la part de ses adversaires. Le vote en Macédoine sera suivi des trois consultations (présidentielle, municipales et législatives) du 24 septembre en Yougoslavie, puis des municipales du 28 octobre au Kosovo, la province du sud de la Serbie placée sous administration provisoire de l'ONU. - (Reuters.)

Yasser Arafat a décidé de repousser la déclaration d'indépendance de la Palestine

Ehoud Barak salue un « signe positif ». Le Conseil central de l'OLP devrait se réunir le 15 novembre

Comme prévu, le Conseil central de l'OLP a décidé, dimanche 10 septembre à Gaza, de repousser sine die la proclamation de l'indépendance de la

Palestine fixée en juillet au 13 septembre. Cette décision, qui permet de ménager les chances des négociations de paix, a été saluée par Israël et

par les Etats-Unis. Cette date marque la fin de la période intérimaire ouverte par les accords de Charm El Cheikh signés il y a un an.

JÉRUSALEM
correspondance

Après deux jours de réunion à huis clos à Gaza, le Conseil central de l'OLP (CCOLP) a préféré, dimanche soir 10 septembre, réaffirmer son attachement « à la paix » plutôt que confirmer la date de proclamation de l'Etat palestinien qu'il avait fixée au 13 septembre. Le CCOLP, qui est un organisme de liaison entre le Comité exécutif de la centrale palestinienne et son Parlement, s'est contenté d'annoncer une nouvelle réunion pour le 15 novembre. D'ici là, dit la déclaration finale, le Comité exécutif de l'OLP, la présidence du Conseil national palestinien (le Parlement en exil) et celle du Conseil législatif (le Parlement des territoires autonomes) devront « prendre les mesures nécessaires à la matérialisation d'un Etat palestinien avec Jérusalem pour capitale, et, pour que [cet Etat] devienne une réalité sur la terre palestinienne occupée dans la période à venir ». Il s'agit, précise le texte, de rédiger une Constitution, de mettre au point une législation électorale et de faire une demande officielle pour que l'Etat de Palestine devienne membre de l'ONU.

Tout en réaffirmant les exigences palestiniennes, en particulier en ce qui concerne Jérusalem et les réfugiés, les 129 membres du CCOLP réclament une plus grande implication des « parrains » du processus de paix, en particulier les Etats-Unis, qui doivent « s'impliquer avec des parties arabes » pour que les négociations puissent aboutir à un règlement définitif.

En faisant ce choix, les responsables palestiniens ont implicitement reconnu que l'indépendance



qu'ils avaient menacé de proclamer de façon unilatérale n'était sans doute pas la meilleure solution pour défendre les intérêts de leur peuple. D'autant qu'Israël avait menacé de réagir vigoureusement à une proclamation qui se ferait sans un accord bilatéral et que plusieurs gouvernements avaient « mis en garde » contre une telle proclamation ou « conseillé » de ne pas y recourir.

DEUX POSSIBLES DATES-BUTOIRS

En outre, une telle initiative aurait très probablement aussitôt entraîné la suppression de l'aide américaine à l'Autorité palestinienne. Dès la fin juillet, deux parlementaires du Congrès, l'un démocrate, l'autre républicain, avaient rédigé une proposition de loi à cet effet.

M. Arafat avait indiqué qu'il tiendrait compte des « conseils » et non des « pressions ». Mais plusieurs responsables palestiniens avaient laissé entendre au cours des dernières semaines qu'on s'acheminait vers un report, si les négociations avec Israël avaient quelque chance de continuer. Du reste, dès l'ouverture des travaux du Conseil central, samedi, le ministre palestinien de la coopération, Nabil Chaath, annonçait la reprise des négociations avec Israël pour le lendemain. Cette information, au demeurant non confirmée par les Israéliens, laissait présager l'ajournement de la proclamation de l'Etat.

Les rédacteurs du texte ont pris garde de ne pas utiliser le terme « reporter », afin de ne pas paraître

capituler devant les exigences de la communauté internationale et surtout celles de l'Etat hébreu. La question est d'autant plus sensible que, d'après un récent sondage, 55 % des Palestiniens sont favorables à la déclaration d'indépendance et qu'il s'agit du second report puisqu'une première proclamation avait été fixée au 4 mai 1999, date marquant la fin de la période intérimaire prévue par les accords d'Oslo.

« UNE CHANCE A LA PAIX »

Depuis quelques jours, deux dates avaient été évoquées comme possibles nouvelles dates-butoirs : le 15 novembre et le 1^{er} janvier 2001, deux dates anniversaires symboliques, l'une de la déclaration d'indépendance, faite à Alger en 1988, la seconde de la création de l'OLP en 1964.

En attendant, le négociateur palestinien Saeb Erekat a annoncé une reprise des négociations dès mardi, ce qui n'a pas été confirmé par les Israéliens. « Nous avons décidé de donner une chance à la paix pendant cinq semaines », a précisé, dimanche, Sakher Habash, membre du Conseil central palestinien, une période au-delà de laquelle le Congrès américain ne sera plus en mesure de voter le budget qui accompagnerait l'accord entre les deux parties. Ehoud Barak a salué la décision palestinienne du report comme un « signe positif », tout en précisant que la signature d'un accord était très incertaine, et qualifiant les relations actuelles existant entre les deux parties de « contacts » plutôt que de « négociations ».

Catherine Dupeyron

La recherche d'une reconnaissance pleine et entière

Leur objectif n'étant pas de tenter le diable, mais d'exercer réellement leur droit à la souveraineté avec tous les attributs qui en découlent, les membres du Conseil central de l'OLP (CCOLP) ont décidé, dimanche 10 septembre à

ANALYSE

Les Palestiniens souhaitent que l'on cesse de les bousculer pour conclure un accord quel qu'en soit le prix

Gaza, de différer la proclamation de l'Etat palestinien, qu'ils avaient initialement programmé pour le 13 septembre. Ils ont écouté les « conseils » prodigués au président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, par les gouvernements amis et ont décidé, sans doute à contre-cœur, de prendre leur mal en patience ; s'ils ne se sont pas fixés de nouvelle échéance, c'est sans doute dans le souci d'éviter une nouvelle contrariété, au risque de ne plus être pris au sérieux par leurs propres ouailles, qui portent déjà un regard très sévère sur leur prestation et sont échaudées par les lenteurs du processus de paix.

Critiqués par les formations de l'opposition, le CCOLP et le président Arafat ont d'ores et déjà été couverts d'éloges par les gouvernements qui leur ont dit d'attendre, pour proclamer leur Etat, que soit conclu un accord avec Israël. Mais à ce stade de leurs pourparlers avec l'Etat hébreu, les Palestiniens n'ont en réalité presque plus rien à faire des louanges, si elles ne sont pas assorties tant d'une volonté de comprendre leur point de vue que d'efforts assidus et continus pour parvenir à une solution qui en tienne compte.

« M. Arafat est passé à un stade où l'image ne l'intéresse presque plus, parce qu'il estime être entré dans une phase historique, dit-on de source palestinienne. Il ne se gêne plus pour dire que trop, c'est trop, que les Etats qui ont voté les réso-

lutions de l'ONU reconnaissant les droits palestiniens ne peuvent faire pression » aujourd'hui pour que les intéressés cèdent sur ces mêmes droits. L'avant-veille de la session du CCOLP, le président palestinien ne s'est ainsi pas privé d'interrompre purement et simplement un entretien accordé à CNN, exaspéré par des questions autour de l'intransigeance dont auraient fait preuve les Palestiniens lors du sommet de Camp David, en juillet, et des entretiens de New York, en marge du sommet du millénaire.

Pour le président et les responsables palestiniens, ce qui est actuellement en jeu, c'est le « statut définitif » aussi bien des populations que des territoires. « Notre fermeté ne tient pas à un manque de flexibilité face à une paix qui serait proche, mais elle traduit notre sens des responsabilités sur des questions qui, si elles ne sont pas réglées au fond, restent comme autant de bombes à retardement, explique Leïla Shahid, déléguée générale de Palestine en France. Notre fermeté émane de la conviction que nous devons jeter les bases d'une paix historique. »

DES BASES SOLIDES ET DÉFINITIVES

Aussi, si M. Arafat a fait accepter par les siens le report de la proclamation de l'Etat, c'est d'une part parce que, autant sinon plus que cette proclamation, ce qui compte, c'est la reconnaissance par le plus grand nombre de pays, dont près de cent vingt ont déjà accordé la leur à l'Etat symboliquement proclamé en novembre 1988 à Alger par le Parlement palestinien en exil. Mais ce chiffre n'inclut pas les plus influents des influents : les Etats-Unis, le Canada, le Japon, les Etats européens. Si donc une marge de quelques semaines peut permettre aux négociations d'aboutir et à l'Etat palestinien de naître sur des bases solides et définitives, les Palestiniens auraient tort de s'en priver. Du reste, un Etat proclamé aujourd'hui n'existerait que sur une portion congrue de territoire, de surcroît privée de continuité géographique et de capitale, projetée à Jérusalem-Est.

Tout en donnant une « nouvelle chance à la paix », comme disent les diplomates, les Palestiniens souhaitent, d'autre part, que l'on cesse de les bousculer pour conclure un accord quel qu'en soit le prix. Ils estiment que ce n'est pas parce que le premier ministre israélien, Ehoud Barak, est allé dans la négociation plus loin que tous ses prédécesseurs qu'ils doivent céder à des demandes spoliant leurs droits. Ils rappellent à cet égard que M. Barak, qui n'a toujours pas fait procéder au troisième redéploiement militaire prévu en Cisjordanie par l'accord de Charm el-Cheikh de septembre 1999, a mis le volet palestinien du processus de paix sous le boisseau pendant six mois, se consacrant au volet syrien puis au retrait du Liban ; c'est seulement ensuite qu'il a voulu conclure en deux temps trois mouvements les négociations avec les Palestiniens.

Ces derniers, disent encore leurs responsables, n'ont pas vocation à « sauver » un premier ministre israélien mis en difficulté chez lui par le jeu des alliances internes, surtout si ce « sauvetage » doit se faire à leurs dépens. Aussi, si désireux soient-ils de conclure, et le plus rapidement possible, ils ne sont pas pour autant disposés à bâcler des dossiers aussi sensibles que la question de Jérusalem et le problème des réfugiés. Ils s'étonnent, à cet égard, que les efforts actuels visant à débloquent la négociation portent exclusivement sur la Ville sainte, alors que la question des réfugiés est d'une importance égale et qu'elle a été l'une des pierres d'achoppement du sommet de Camp David.

Le choix de l'échéance du 13 septembre n'aura pas pour autant été un coup d'épée dans l'eau. Il a dramatisé les choses et poussé le président Bill Clinton à convoquer, à la demande de M. Barak, le sommet de Camp David. Les Palestiniens, qui n'étaient pas preneurs, parce qu'à leurs yeux le sommet n'avait pas été suffisamment préparé, admettent aujourd'hui qu'il a fait faire d'indéniables progrès à la négociation.

Mouna Naïm



France 2
Partageons plus que des images.

“La bicyclette bleue”

Bientôt à 20 h 50 sur vos écrans.

Laetitia Casta donne son cœur et prend les armes.



La libération des deux journalistes français est reportée aux Philippines

Affrontements au sein du groupe Abu Sayyaf

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La libération de deux journalistes de France 2, Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura, a été reportée de quelques jours en raison de l'insécurité qui règne sur l'île de Jolo. Andang Ghalib, alias commandant Robot, le geôlier des deux Français, a indiqué, dimanche 10 septembre, au négociateur philippin de ne plus lui envoyer d'intermédiaires à la suite d'une embuscade dans laquelle étaient tombés d'eux d'entre eux la veille et qui aurait fait une dizaine de victimes. Les différents clans regroupés sous le label d'Abu Sayyaf semble, en effet, se disputer des rançons déjà payées par la Libye et la Malaisie dont le montant global est estimé à plus de 110 millions de francs.

Selon un accord passé voilà quinze jours avec Robot, les deux Français auraient dû être libérés en même temps que les quatre touristes européens, dont le Français Stéphane Loisy. Les deux émissaires des négociateurs et l'escorte que leur avait fournie Robot sont tombés dans une embuscade tendue par une faction rivale, à cinq kilomètres du camp de Robot. Ils étaient apparemment porteurs d'une rançon de 4 millions de dollars – un million par otage libéré –, soit l'équivalent de 30 millions de francs.

FAIRE LE « CLOWN »

La fusillade a duré quelques heures. Les deux émissaires ont pu néanmoins se rendre à bon port et récupérer les quatre touristes, transportés à Cebu, dans le centre des Philippines, d'où ils ont décollé lundi, à bord d'un avion libyen, pour Tripoli. La libération des deux journalistes, annoncée pour dimanche, en aurait été reportée.

L'un des deux Finlandais libérés, samedi, en compagnie du Français et d'un Allemand, l'ingénieur Risto Vahanan, a déclaré à la presse que ses géoliers, Robot et son partenaire Mujib Susukan, « ne sont rien d'autre que des bandits ». « Je regrette vivement que l'islam soit utilisé à des fins telles que nous les

avons constatées », a-t-il ajouté. Il a également critiqué la « négligence » du gouvernement philippin, « second grand crime », à ses yeux, qui explique la situation actuelle sur l'île de Jolo, déshéritée et aux prises avec un banditisme de grand chemin. Enfin, il a exprimé de sérieuses réserves à l'idée d'aller faire le « clown » à Tripoli. « La Libye obtiendra tout ce qu'elle veut de tout cela. Aussi je ne sais si nous leur devons des remerciements particuliers », a-t-il expliqué.

Raid sur l'île de Pandanan, en Malaisie

Le raid d'Abu Sayyaf sur Sipadan, au large de la côte est de la Malaisie, semble avoir fait école. Dimanche 10 septembre, après la tombée de la nuit, au moins quatre hommes, armés de fusils d'assaut et à bord d'une vedette rapide, ont dévalisé un centre de plongée sur l'île de Pandanan, à une demi-heure de bateau de Sipadan. Le centre était vide de clients, mais le directeur de l'hôtel et deux employés malaisiens étaient encore portés manquants, lundi en fin de matinée. Selon la police malaisienne, la vedette aurait pris la direction de l'archipel philippin voisin de Tawi-Tawi, le plus proche de l'île de Jolo. – (Corresp.)

De son côté, Stéphane Loisy a indiqué que Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura était en bonne condition quand il les a quittés. Un autre otage étranger, un Américain détenu par un clan différent d'Abu Sayyaf, a réclamé, dans un enregistrement diffusé lundi par une radio philippine, l'aide de la Libye pour obtenir sa libération. Abu Sayyaf détient également au moins seize Philippines, dont treize évangélistes et un instructeur de plongée, lequel a été enlevé le 23 avril sur l'île de Sipadan, à proximité de la côte de l'Etat malaisien de Sabah.

Jean-Claude Pomonti

Des commandos parachutistes ont libéré les otages britanniques en Sierra Leone

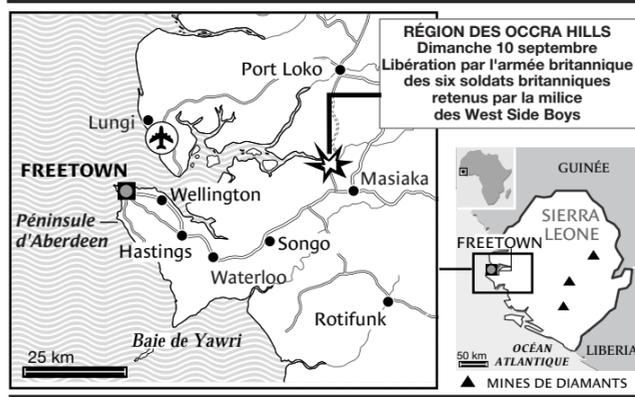
Vingt-cinq ravisseurs sont morts, et leur chef a été capturé, lors de l'opération

Des commandos parachutistes britanniques ont attaqué, dimanche 10 septembre, le camp des combattants renégats du groupe West Side

Boys, dans la région des Occra Hills, non loin de Freetown, et ont libéré les six otages britanniques retenus depuis le 25 août. Un soldat an-

glais a été tué, douze autres blessés, tandis que les ravisseurs ont perdu vingt-cinq combattants et que leur chef, Foday Kallay, a été capturé.

Opération « Barras » à l'est de Freetown



Après plus de deux semaines de négociations infructueuses, les Britanniques ont lancé, dimanche à l'aube, l'assaut contre le camp des combattants rebelles, appartenant à la mouvance des West Side Boys, dans la région des Occra Hills, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Freetown. Trois hélicoptères de transport Chinook et un hélicoptère d'assaut Lynx ont acheminé sur les lieux des troupes d'élite du premier bataillon du régiment de parachutistes, a indiqué le général Gordon Hughes, commandant du contingent britannique en Sierra Leone. En moins d'une heure, les otages – six militaires d'une patrouille britannique et leur officier de liaison sierra-léonais – ont été libérés sains et saufs.

COOPÉRATION DE L'ONU

Les combats, très violents, se sont, en revanche, poursuivis jusqu'à la fin de l'après-midi. « Un soldat britannique a été tué au combat pendant l'opération. Un autre soldat a été grièvement blessé, mais sa vie n'est pas en danger. Onze autres soldats ont été légèrement blessés », a annoncé un porte-parole du ministère de la défense à Londres. Il a souligné que « ces victimes sont regrettables, mais qu'il s'agit de pertes minimales au regard d'une opération aussi difficile et complexe ». Vingt-cinq des West Side Boys ont été tués, et leur chef, le « général » Foday Kallay, a été arrêté ainsi qu'une vingtaine d'autres, selon le général Hughes.

Les Britanniques ont pris la décision d'attaquer après que les négociations se furent enlisées, et alors qu'un « danger imminent » pesait sur les otages, que les ravisseurs ont à plusieurs reprises menacé de tuer et qui auraient été soumis à des simulacres d'exécution. Le ministre britannique de la défense, Geoff Hoon, a souligné que le « général » Kallay « faisait

pression pour obtenir des concessions politiques franchement irraisonnables ». L'opération a bénéficié de la coopération de la Mission des Nations unies en Sierra Leone (Minusil), qui compte 12 000 casques bleus dans le pays, a indiqué le capitaine de corvette Tony Cramp, le porte-parole militaire britannique à Freetown, sans toutefois préciser si des soldats de l'ONU ou de l'armée gouvernementale sierra-léonaise avaient participé directement à l'attaque.

REVENDEICATION

Les West Side Boys, à l'origine des soldats putschistes du Conseil révolutionnaire des forces armées (AFRC), la junte au pouvoir à Freetown de mai 1997 à

février 1998, et ex-alliés des rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF), sont aujourd'hui une bande de combattants va-nu-pieds qui terrorisent les civils. Leur nombre est estimé entre quatre cents et six cents, selon des sources militaires sierra-léonaises et onusiennes. Leur fief est la région des Occra Hills, une zone de brousse et de collines à l'est de Freetown. De là, ils tiennent sous leur menace la principale route menant de la capitale, située sur la côte Atlantique, vers l'intérieur du pays, rançonnant les voyageurs et attaquant les convois de marchandises.

L'ancien chef de l'AFRC, Johnny-Paul Koroma, qui a rejoint le camp gouvernemental, refuse de reconnaître le groupe, affirmant qu'il s'agit de « soldats et de civils » incontrôlés. Vêtus de bric et de broc, les West Side Boys usent et abusent, comme la plupart des combattants sierra-léonais, d'alcools frelatés et de drogues. Une de leurs principales revendications semble être aujourd'hui une intégration dans l'armée sierra-léonaise en cours de formation... par des instructeurs militaires britanniques. – (AFP)

« Koursk » : des experts occidentaux rejettent la version prêtée aux services russes

LES EXPERTS occidentaux rejettent la version attribuée par le journal allemand *Berliner Zeitung* aux services secrets russes pour qui le sous-marin *Koursk* a été coulé, en mer de Barents, par un missile Granit tiré par le croiseur *Pierre-le-Grand* (Le Monde du 9 septembre). Le Granit P 500, appelé Shipwreck (navire naufragé) ou SS-N-19 par l'OTAN, est, en effet, un missile aérodynamique (un simili missile de croisière) destiné à la lutte antisurface, et ses capacités anti-sous-marines sont nulles.

Propulsé par un turboréacteur, le Granit peut être lancé depuis un porte-aéronefs russe (douze tubes lance-missiles sur le pont d'envol) ou par un croiseur de la classe du *Pierre-le-Grand* (vingt tubes inclinés dans la coque) contre d'autres navires de surface. Il a une puissante charge militaire, de l'ordre de la tonne d'explosifs. En vol rasant au-dessus de l'eau, il peut atteindre des vitesses supersoniques et sa tête explosive, programmée, est munie de systèmes d'autodestruction. Son mode de propulsion est tel, précisément, que, retombant dans l'eau après sa trajectoire sans avoir pu toucher un navire de surface, il s'éteint et le Granit perd son pouvoir de destruction contre un sous-marin puisqu'il n'emporte pas de torpille. C'est ce qui fait dire à de nombreux experts que la version, attribuée aux services russes, est « surréaliste » sauf à y voir – mais dans quel intérêt ? – une « manipulation » de leur part.

Cependant, des officiers de renseignement occidentaux admettent que la Russie se livre actuellement à des expériences sur le Granit, dans ses capacités de lutte surface-surface. Un projet comparable, l'anti-navire supersonique (ANS), a été suspendu en France pour des raisons de coût. Selon les mêmes experts occidentaux, si le *Koursk* a été atteint par un système d'armes de conception russe, ce ne peut être que par les armes anti-sous-marines du *Pierre-le-Grand*, c'est-à-dire les missiles SS-N-16 porte-torpilles (dénommés Stallion par l'OTAN) embarqués par le croiseur.

PROBLÈMES INFORMATIQUES

Les SS-N-16 sont dérivés de la version antérieure, baptisée SS-N-15 (Starfish pour l'OTAN). Ce missile anti-sous-marin emporte une torpille de 400 millimètres et il est apparu récemment une nouvelle version, la Squall, dont la portée est de 200 nautiques (environ 370 kilomètres). Il s'agit, cette fois-ci, à la différence du Granit, d'une arme à changement de milieu, c'est-à-dire d'un missile qui libère une torpille munie d'un parachute et larguée à proximité du but qui a été préalablement détecté.

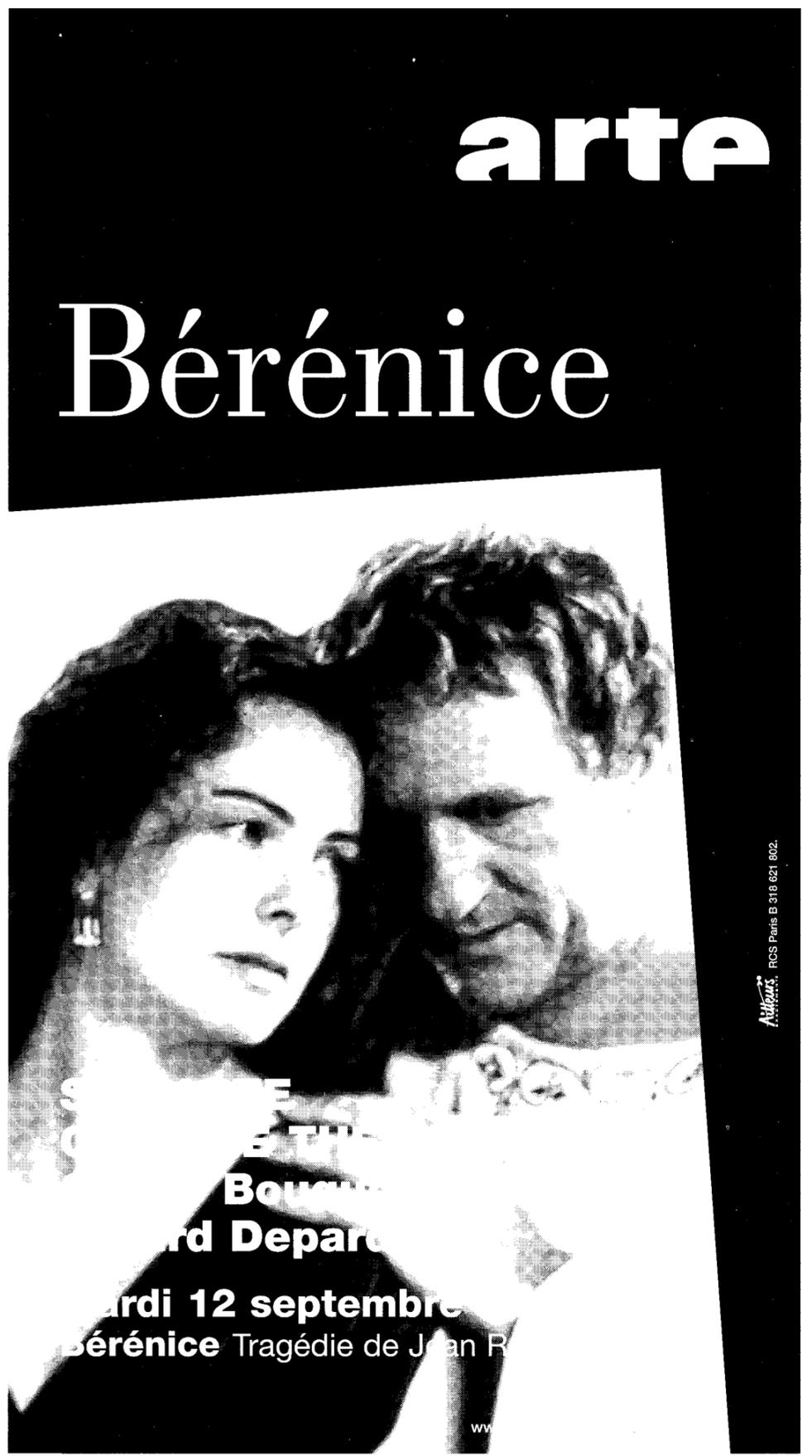
Si cette version des faits devait être retenue, font observer ces spécialistes, la catastrophe du *Koursk*, sous l'effet d'un tir malheureux du *Pierre-le-Grand*, a peut-être un début d'explication. On sait que le sous-marin a connu, durant l'exercice auquel participait la flotte du Nord, des

problèmes de gestion informatique durant sa navigation et, en particulier, qu'il a eu des difficultés pour se positionner dans l'espace alloué à cet exercice de lutte anti-sous-marine. Le *Pierre-le-Grand* a vraisemblablement tiré un SS-N-16 dès réception d'un écho sonore, sans doute une épave immergée qui lui servait de cible. La torpille, portée par le missile, se serait dirigée vers le *Koursk* évoluant à proximité.

Les experts occidentaux admettent même l'éventualité que l'attelage, formé par le missile porteur et sa torpille, ne se soit pas séparé et que la torpille soit demeurée bloquée à l'intérieur du missile. Dès lors, le tandem missile-porteur/torpille devient une menace redoutable. Mais rien ne dit aujourd'hui que ce scénario du SS-N-16 soit le plus plausible.

A l'heure actuelle, l'hypothèse privilégiée à l'Ouest reste celle de l'explosion, suite à un choc ou à une fausse manœuvre, d'une torpille du *Koursk*, laquelle aurait engendré une seconde explosion du stock d'armes à l'avant. Les Etats-Unis avaient déployé dans la zone deux sous-marins nucléaires, le *Memphis* et le *Todolo*, et un navire-espion, le *Loyal*, qui ont effectivement enregistré, le 12 août, deux détonations distinctes à deux minutes d'intervalle. Cette analyse, qui donne à croire que les marins du *Koursk* sont morts rapidement, a été communiquée aux Russes.

Jacques Isnard



DROITE Alors que la campagne officielle pour le référendum instaurant le quinquennat présidentiel est ouverte depuis lundi 11 septembre, Jacques Chirac paraît très embarrassé par ce

scrutin dont il a pris l'initiative. Selon tous les sondages, en effet, les Français semblent se désintéresser massivement de cette réforme et 60 % d'entre eux paraissent décidés à s'abstenir le

24 septembre. ● LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE déplore, d'autre part, l'atonie de l'opposition, incapable de réagir avec vigueur à la politique du gouvernement, en dépit des difficultés

de rentrée du premier ministre. ● ALAIN JUPPÉ (RPR) s'est alarmé, dimanche, des faiblesses de l'opposition. Selon l'ancien premier ministre, celle-ci « ressemble aujourd'hui davantage à

un champ clos dans lequel s'échauffent les écuries présidentielles qu'à une grande force capable de concevoir un projet d'alternance ». (Lire aussi notre éditorial page 22.)

Jacques Chirac cherche à contrer le désintérêt pour le référendum

Rentré de New York, le président de la République se prépare à s'engager dans la campagne pour le « oui » au quinquennat. Il s'interroge sur le moyen d'éviter d'être tenu pour responsable de la faible participation qu'annoncent les sondages pour le 24 septembre

ÉVIDEMMENT, la rentrée de Jacques Chirac aurait pu être meilleure. Après avoir vu son été passablement troublé par un reportage de *Paris-Match* sur ses vacances dans un hôtel de luxe à l'île Maurice (*Le Monde* des 4 et 5 août), le président a dû affronter, dès son retour, une série de difficultés. Certes, malgré un léger tassement, les sondages lui restent favorables, et sa cote de popularité demeure positive ; mais M. Chirac se trouve pris entre des rumeurs sur son état de santé (lire ci-dessous), les demandes pressantes d'une partie de son camp afin qu'il se prononce sur le dossier ultrasensible de la Corse, une opposition passablement déroutée et des échéances qui s'annoncent difficiles.

A New York, où il assistait au sommet des Nations-unies, on l'a donc vu se lancer avec plaisir dans de fines analyses sur la situation au Proche-Orient, mais écarter avec fermeté toutes les questions sur la politique française. Le chef de l'Etat ne sait plus en effet comment désamorcer le résultat prévisible d'une très large abstention au référendum sur le quinquennat, le 24 septembre. Depuis quelques jours, le président a bien entrepris de recevoir quelques journalistes pour tenter de « dédramatiser » à l'avance un résultat qui s'annonce mitigé. Lundi 11 septembre, lors

d'une réunion à l'Élysée sur la « e-démocratie », où l'on devait aborder le nouveau champ de débat et de consultation électorale qu'ouvre désormais l'Internet, puis le 13 septembre, à Issy-les-Moulineaux, M. Chirac entendait bien lancer lui-même la campagne électorale en faveur du « oui » au quinquennat. Il y reviendra encore les 21 et 22 septembre lors d'un déplacement en Charente.

TIÉDEUR

Il a bien dû constater, toutefois, la tiédeur des électeurs et le scepticisme des militants. Le sujet n'intéresse pas les Français. Son souci de « banaliser » les consultations populaires pour « revivifier » la démocratie n'a pas pris. Pire, ses conseillers savent déjà que le risque est grand de ne récupérer aucun des bénéfices d'une réforme institutionnelle engagée à l'initiative de Lionel Jospin, mais dont la médiocre adoption pourrait être attribuée à la tiédeur d'un président qui, ce n'est un secret pour personne, n'en voulait pas il y a encore quelques mois.

M. Chirac a constaté avec désolation la parfaite atonie de la droite lors de la présentation des mesures fiscales du gouvernement. Certes, il a tenté de pousser tous les leaders du RPR qu'il a pu rencontrer à dénoncer le programme budgétaire de Laurent Fabius. L'Élysée, qui ne

parvient pas à mettre en musique une contestation de la politique jospiniste, n'a pu que noter la quasi-désertion des leaders du RPR aux universités d'été du mouvement gaulliste, les 2 et 3 septembre dernier. Il n'a pu aussi que constater l'émotion suscitée, au sein du RPR, de Démocratie libérale et, dans une moindre mesure de l'UDF, par le processus engagé par Maignon sur la Corse et les incessantes demandes d'une réaction chiraquienne... alors même que M. Chirac ne veut surtout pas s'engager sur ce dossier sensible avant la rédaction concrète du projet de loi. Le président doit chaque jour reconnaître sa difficulté à s'accorder avec une droite qui peine à se mettre à l'unisson de son chef légitime.

L'équipe présidentielle s'est pourtant peu à peu restructurée. L'ancien président de la Lyonnaise des eaux, Jérôme Monod, arrivé auprès de son « ami » chef d'Etat, le 1^{er} juin, a pris un évident ascendant sur la troupe des conseillers et a entrepris de « densifier la matière grise » autour du président. Il reçoit donc les élus d'opposition, renoue avec les militants RPR et réfléchit à une nouvelle structure capable de réunir les tendances multiples de la droite et dont Alain Juppé comme Nicolas Sarkozy ont déjà tracé une ébauche (lire ci-dessous). M. Monod s'est aussi et sur-



tout mis en quête, depuis quelques mois, d'« intellectuels » susceptibles de fournir un nouveau corpus d'idées en prévision de la campagne présidentielle. Car les conseillers du président ont bien dû noter que l'argumentaire que développe M. Chirac, depuis son discours de Rennes en décembre 1998, sur la décentralisation et la démocratie locale, n'a pas encore trouvé de point d'ancrage dans l'opinion. C'est donc d'abord à cela, que

veut se consacrer le président. Convaincu qu'il faut d'ores et déjà passer le quinquennat par pertes et profits, puisque décidément les Français s'en désintéressent, M. Chirac est décidé à enchaîner directement sur les seules échéances qui l'intéressent vraiment : les municipales, puis les législatives et enfin la présidentielle.

Dès cette semaine, il reprend donc ces visites de « terrain » dans lesquelles il excelle et qui, l'espère, lui permettront de renouer

avec tous ceux qui fourniront le gros de ses supporters dans deux ans. Il a également recommencé à recevoir, pour de petits-déjeuners informels, des élus de l'opposition. La semaine précédente, il a repris ses déjeuners hebdomadaires avec la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a renoué avec Nicolas Sarkozy, retrouvé ses fidèles Jean-Louis Debré et Alain Juppé. Philippe Douste-Blazy, meilleur ennemi de François Bayrou, dont M. Chirac craint la candidature en 2002, continue d'être cultivé. Les difficultés de Charles Pasqua aux prises avec un divorce difficile d'avec Philippe de Villiers font l'objet d'un compte-rendu quotidien. En somme tout se met peu à peu en place pour reprendre la main sur l'opposition. Et se montrer renforcé au sein de la cohabitation.

L'exercice est cependant délicat. Car l'exercice de la présidence française de l'Europe interdit, aux dires mêmes de l'équipe présidentielle, toute expression affichée d'une guerre entre les deux têtes de l'exécutif, au moins jusqu'en décembre, date à laquelle la France cédera sa place à l'Espagne. Mais la campagne démarrera alors franchement et le président entend bien être alors tout à fait prêt à combattre ses adversaires.

Rle. B.

« Monsieur le président, une rumeur court sur votre santé... »

DES CONSEILLERS, des politiques sans vœux discrètement dire les choses à Jacques Chirac : « Monsieur le président, une rumeur court sur votre santé. On vous trouve grossi, on vous croit sous traitement. » A la fin du mois d'août, quelques amis du chef de l'Etat s'étaient étonnés de l'empatement du visage présidentiel, visible dans tous les journaux télévisés lorsque le chef de l'Etat était venu dire son « soulagement » au soir de la libération des premiers otages de Jolo, le 27 août ; ces proches du président n'avaient obtenu pour toute réponse que quelques mots de sa fille, Claude Chirac, les yeux au ciel : « Que voulez-vous ? On ne peut pas l'empêcher de manger ! »

Très vite, pourtant, la présidence a su que la curiosité dépassait le petit cercle des intimes et que la rumeur prenait un tour politique. Des journalistes ont rapporté à l'Élysée qu'à l'université d'été du Parti socialiste, à La Rochelle, au tout début de septembre, la santé de M. Chirac avait fait l'objet de spéculations dans les couloirs. L'embonpoint présidentiel avait suscité des interrogations sur un éven-

tuel traitement à la cortisone. Des témoignages sur des extinctions de voix fréquentes avaient débouché sur l'hypothèse d'un cancer de la gorge. Et la spéculation se nourrissait du récit des derniers mois de Georges Pompidou à l'Élysée, en 1974.

A Paris, des chiraquiens de longue date ont rapporté à leur tour les questions qui leur étaient adressées. « Ils n'arrêtaient pas d'être interrogés sur la prétendue maladie du président. Les gens voulaient savoir quand Chirac avait arrêté de fumer, combien de kilos il avait pris... », dit un conseiller de l'Élysée. Plusieurs membres de la petite équipe présidentielle se sont donc franchement inquiétés. Qui pourrait ignorer l'effet dévastateur de telles interrogations, à moins de deux ans de l'élection présidentielle ?

M. Chirac n'a pas balayé l'avertissement. La nécessité d'entamer un régime alimentaire a été évoquée, et chacun a préparé un petit argumentaire à l'attention des curieux. A New York, où le président s'était rendu pour le sommet des Nations unies, les 6 et 7 sep-

tembre, les conseillers du président n'ont pas manqué de souligner « la grande forme physique » du chef de l'Etat, « malgré le décalage horaire ». Aux curieux, ils ont raconté en souriant l'appétit légendaire du président. Aux plus jeunes, ils ont assuré qu'en 1988, déjà, M. Chirac, alors candidat à la présidentielle, ne se séparait jamais de ses pastilles pour lutter contre une tendance à l'aphonie. Aux sceptiques, ils ont rappelé une évidence : « Le président a tout de même soixante-sept ans... »

Après son élection, en mai 1995, M. Chirac n'avait pas repris à son compte l'engagement de son prédécesseur de publier régulièrement son bulletin de santé. François Mitterrand, qui avait fait de ce souci affiché de transparence un argument de campagne, en 1981 et en 1988, n'avait-il pas demandé à son médecin de falsifier le résultat de ses analyses médicales ? En outre, M. Chirac a toujours considéré que cette question relève de la vie privée.

Raphaëlle Bacqué

Un désintérêt grandissant pour la consultation du 24 septembre

ON COMPREND, à la lecture des derniers sondages, l'embarras du président de la République. Lorsqu'il avait annoncé, en juin, qu'il engageait la réforme visant à instaurer le quinquennat présidentiel, Jacques Chirac n'avait pas appelé à la mobilisation générale en faveur de cette réforme, laissant aux électeurs la liberté de voter oui ou non. En dépit du correctif apporté lors de son intervention du 14 juillet, les Français semblent n'avoir retenu que le premier message, tant les derniers sondages témoignent de leur indifférence à l'égard du référendum du 24 septembre.

Selon une enquête de l'IFOP, réalisée les 7 et 8 septembre auprès d'un échantillon national de 961 personnes et publiée par *Le Journal du dimanche* du 10 septembre, à peine plus du tiers (36 %) des personnes interrogées déclarent leur intention d'aller voter le 24 septembre, soit un taux d'abstention exceptionnel, en hausse par rapport aux enquêtes similaires réalisées par l'IFOP au mois de juin, où le taux de participation était de 42 % à 43 %. Dans ce climat de désintérêt massif, la victoire du « oui » semble largement acquise, puisque 81 % des électeurs ayant l'intention de se déplacer ap-

prouvent la réduction de la durée du mandat présidentiel. En outre, parmi ceux qui ne sont pas certains d'aller voter, 39 % souhaitent plutôt la victoire du « oui », contre 6 % celle du « non », tandis que 52 % se disent indifférents au résultat.

LE « OUI » S'EFFRITE

Une autre enquête, réalisée par CSA, les 6 et 7 septembre, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes et publiée par *Le Parisien* du 11 septembre, confirme l'indifférence de l'opinion. Trois sondés sur cinq (60 %) ont l'intention de s'abstenir ou de voter blanc (3 points de plus que lors d'une enquête du 29 août). En outre, 65 % des personnes interrogées se disent peu ou pas intéressées par ce référendum. En outre, les intentions de vote en faveur du « oui » semblent s'effriter : 77 % des personnes interrogées approuvent la réforme (5 points de moins que 29 août). Parmi les personnes qui s'approprient à s'abstenir, 75 % justifient leur attitude en expliquant qu'« il y a d'autres sujets plus importants », et 50 % disent vouloir « manifester [leur] mécontentement à propos du niveau des impôts ».

Gérard Courtois

Alain Juppé s'alarme des faiblesses de l'opposition

ABSENT, comme bien d'autres responsables du mouvement gaulliste, des universités d'été des jeunes RPR, réunies à Nice du 1^{er} au 3 septembre, Alain Juppé a regretté, dimanche 10 septembre à Biarritz, lors de la clôture de l'université du Parti radical, que l'opposition ne sache pas « dire des choses fortes ». La campagne du référendum sur la réduction du mandat présidentiel en est l'illustration : alors que Michèle Alliot-Marie, présente à Biarritz, appelle le RPR à être le parti qui se mobilise le plus en faveur du « oui », l'UDF traîne des pieds et Démocratie libérale fait preuve d'à peine plus d'enthousiasme.

« L'opposition ressemble aujourd'hui davantage à un champ clos dans lequel s'échauffent les écuries présidentielles qu'à une grande force capable de concevoir un projet d'alternance », a notamment affirmé l'ancien premier ministre, avant de critiquer l'action du gouvernement sur le dossier corse et sur la gestion du conflit des routiers. « La France n'a jamais connue une conjoncture économique aussi favorable, mais les réformes restent en panne et les crises s'accroissent », a estimé le maire de Bordeaux. L'opposition doit, selon M. Juppé, proposer un « discours clair et mobilisateur » et se « regrouper autour d'un champion », lequel ne saurait être que Jacques Chirac. « Le moment est venu de regrouper nos forces, et je crois que nous pouvons nous retrouver sur trois axes : notre vision de la France dans l'Europe, la réforme de l'Etat et le lien social », a encore dit M. Juppé.

Ce n'est pas un hasard si cette analyse rejoint celle de Nicolas Sarkozy, qui, dans sa réserve actuelle, demeure en contact étroit avec le président de la République. Le 2 septembre à Nice, le maire de Neuilly avait livré un argumentaire complet en faveur du « oui » au référendum. Il avait conclu son discours par un appel à « moderniser l'opposition en la dotant d'une structure qui rassemblera les Français », tout en reconnaissant que « le moment n'est pas encore venu d'en parler ».

Assurant lui-même le « service après-vente » de ses propos, l'ancien secrétaire général du RPR

avait précisé, peu après, devant des journalistes, qu'en matière d'union de l'opposition « tout ce qui est prétexte à ne rien changer a été tenté, tout ce qui n'a pas été ambitieux a été tenté ». Dans son esprit, c'est sans doute vers la fin de 2001 qu'une initiative pourrait être prise pour regrouper l'opposition.

M. Sarkozy, qui estime, un peu condescendant, que la présidente du RPR « fait son travail de responsable politique », affirme aussi qu'« il faut aller plus vite sur le projet ». L'un de ses proches, Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine et porte-parole du RPR, indique que l'opposition doit s'entendre autour de deux ou trois grands projets alternatifs, tels que la retenue à la source des prélèvements fiscaux, le salaire universel ou encore une année de congé de maternité. Mais encore faudrait-il des lieux où les formations de la droite puissent se mettre au travail.

TOUR DE FRANCE

Dans un entretien publié par *Le Parisien-Dimanche* du 10 septembre, un autre chiraquien, Jean-Pierre Raffarin, reconnaît que « l'opposition est dispersée » et que « ses messages sont, du coup, affaiblis ». Le vice-président de Démocratie libérale, qui doit effectuer cette semaine un tour de France en compagnie de Michel Barnier, Jacques Barrot et Dominique Perben, affirme, sans autre précision, que « se rapproche le moment où nous allons rassembler ces messages épars et construire notre projet pour l'alternance ».

Devant les militants du Parti radical, François Bayrou a cependant pris ses distances avec la volonté de ceux qui, parmi les proches de M. Chirac, prétendent conduire la préparation du projet d'alternance. Affirmant que le prochain référendum « n'est pas la grande consultation civique et démocratique que mérite le peuple français », le président de l'UDF a déclaré : « Les Français attendent un autre choix. La question devant nous est celle du renouvellement. Ce ne doit pas être changer l'équipe en place par l'équipe précédente ».

Jean-Louis Saux
avec Michel Garicoix à Biarritz

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

ISM

Programmes accrédités* USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle. Admissions : janvier, avril, octobre

◆

ieMBA International Executive
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ «part-time» sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, 520 heures plus thèse

◆

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent, «part-time» sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs, 320 heures plus thèse

◆

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
In International Management

■ «full-time» : 4 mois à Paris et 6 mois à New York, 520 heures plus thèse

et :

e-PROGRAMMS

MBA - ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
http://www.ism-mba.edu

ISM

Philippe Séguin presse la direction du RPR de clarifier la situation à Paris

Le candidat du gauliste réunissait lundi ses comités de soutien

Philippe Séguin, candidat du RPR à la mairie de Paris, devait entamer une nouvelle phase de sa campagne en réunissant les membres de ses

comités de soutien dans la capitale, lundi 11 septembre. Le chef de file gauliste presse la direction du RPR de prendre ses responsabilités à l'en-

contre de Jean Tiberi. Michèle Alliot-Marie veut éviter que la situation parisienne ne parasite la campagne pour le référendum du 24 septembre.

PHILIPPE SÉGUIN attaque le deuxième mouvement de sa campagne parisienne. Après un mois de promenade en solitaire dans la capitale, le candidat du RPR à la mairie de Paris marque une pause et rassemble ses troupes.

Les militants RPR de ses quatre-vingts comités de soutien constitués dans la foulée de son investiture, au mois de mai, sont conviés, lundi 11 septembre, à une première réunion publique dans le quartier du Marais. L'objectif est double. Le député des Vosges entend montrer qu'il est bien là et rassurer ceux qui commençaient à s'inquiéter de le voir jouer la partition en solo. Il devrait aussi rappeler que, seul investi par le parti gauliste, seul il entend concourir dans la catégorie RPR. « *Je dirai à mes compagnons ce que j'attends d'eux, a-t-il confié au Figaro du 11 septembre : un engagement sans réserve et un esprit d'union sans faille.* »

C'est le secrétaire général du RPR, Adrien Gouteyron, qui, invité à s'exprimer en lever de rideau, devrait porter le message à l'adresse du maire de Paris. Il pourrait, souligne-t-on dans l'entourage de M. Séguin, lancer « *un ultime avertissement* » à Jean Tiberi, autrement dit le menacer d'une exclusion du mouvement gauliste s'il maintient contre vents et marées sa candidature à sa propre succession. Soucieux de ne pas se laisser enfermer dans un tête-à-tête calamiteux avec le candidat dissident de droite, M. Séguin demande que la situation soit « *clarifiée* », mais il refuse de monter lui-même au créneau. « *Je ne suis pas le président du RPR, se défaussait-il récemment, alors qu'on l'interrogeait sur le problème Tiberi. Je fais campagne, j'avance, c'est le seul moyen de régler les problèmes.* »

Lundi soir, en présence de plu-

sieurs parlementaires RPR parisiens présents à la tribune – parmi lesquels ses concurrents d'hier, Françoise de Panafieu et Edouard Balladur – et sans dévoiler son dispositif de campagne, M. Séguin devrait longuement expliquer sa méthode, livrer ses vues sur la situation parisienne, appeler au rassemblement et tracer quelques lignes de son projet pour Paris.

Esquissée avant l'été, la politique de la main tendue à l'égard de l'actuel maire n'est plus du tout de mise chez les séguinistes

Le rappel des principes d'« *éthique collective* », que l'ancien président du RPR a rassemblés dans un code et solennellement présentés à la presse en juin, devrait aussi largement alimenter son discours. Le tout sera dit sans une parole pour son concurrent RPR à la mairie de Paris.

Esquissée avant l'été, la politique de la main tendue à l'égard de l'actuel maire n'est plus du tout de mise chez les séguinistes. Les propositions de rencontre lancées par M. Tiberi restent désormais sans réponse. Lors de l'université d'été du RPR à Nice, le 3 septembre, François Fillon, conseiller politique du RPR et proche de M. Séguin, a appelé à « *trancher sans faiblesse* » une situation « *dépassant l'entendement* » et devenue, selon lui, « *irrespirable* ». Quelques jours plus tard, sur France-Inter, la présidente du

RPR, Michèle Alliot-Marie, sans prononcer le nom de M. Tiberi, s'est résolue à annoncer qu'elle « *appliquerait les statuts* » de son mouvement, qui « *prévoient, avait-elle souligné, des sanctions dans un certain nombre de cas* ».

Poussée au passage à l'acte par les amis de M. Séguin, la présidente du RPR paraît d'abord soucieuse de ne pas « *polluer* » la campagne-éclair du référendum sur le quinquennat par un nouvel épisode de la saga de l'Hôtel de ville de Paris. Les hasards du calendrier risquent de lui compliquer encore la tâche.

En effet, le maire de Paris a annoncé sa venue aux journées parlementaires du RPR, qui auront lieu au Croisic, les 28 et 29 septembre, et M. Séguin a immédiatement fait savoir que, dans ce cas, il ne s'y rendrait pas. Or, quatre jours – délai qui sépare le référendum du 24 septembre et les journées parlementaires –, cela paraît bien court pour régler définitivement une affaire qui dure depuis dix-sept mois...

L'inusable détermination de

M. Tiberi, ses incessants changements de ton, la difficulté, aussi, de mesurer, à sept mois de l'échéance, la réalité et la solidité de son potentiel électoral et de ses réseaux, tout cela incite aussi certains dirigeants du RPR à la prudence. M. Séguin les met en garde, avançant, dans *Le Figaro*, que la situation parisienne est « *évidemment préjudiciable* » à la cause du RPR « *au-delà même des limites de Paris* ».

Pour donner du crédit au deuxième mouvement de sa campagne, M. Séguin a besoin qu'on fasse rapidement place nette. Un livre sur son projet pour Paris est annoncé pour la fin septembre. Suivra, à la mi-octobre, avancent ses partisans, la présentation de ses vingt têtes de liste, puis, dans la foulée, un « *discours fondateur* » destiné à l'installer définitivement dans le paysage politique parisien. Ce programme suppose, à tout le moins, que l'actuel maire de Paris cesse de jouer les trouble-fête.

Christine Garin

Les socialistes lancent leur campagne pour le référendum

M. Hollande a brièvement abordé le sujet dans le Nord

FRANÇOIS HOLLANDE a donné le coup d'envoi de la campagne des socialistes en faveur du « *oui* » au référendum du 24 septembre sur le quinquennat. Samedi 9 septembre, à Lomme (Nord), indique notre correspondante, Nadia Lemaire, le premier secrétaire du Parti socialiste a profité de l'université de rentrée de la fédération du Nord pour consacrer à peine une dizaine de minutes, dans un discours de trois quarts d'heure, à ce sujet. « *J'en conviens, ça n'est pas la première préoccupation des Français* », a-t-il souligné, devant un petit millier de militants.

« *Cette décision de recourir au référendum, c'est le président de la République qui l'a prise* », a commenté M. Hollande. Mais, a-t-il ajouté ironiquement, « *il était tiède sur le quinquennat, il est devenu chaud sur le référendum* ». « *Nous n'avons pas d'autres réponses que le "oui", pour donner plus de démocratie ou éviter la répétition des cohabitations à l'avenir* », a affirmé le premier secrétaire du PS, en expliquant : « *Nous prenons le quinquennat pour ce*

qu'il est : un progrès, mais nous avons d'autres ambitions. Nous formulerons, dans le cadre de notre projet, un certain nombre de ruptures ».

CONTRE L'ABSTENTION

Sur France 3, dimanche 10 septembre, Elisabeth Guigou, ministre de la justice, et Charles Pasqua, président du Rassemblement pour la France, tout en défendant des positions antagonistes – la première étant favorable au « *oui* » et le second au « *non* » –, ont lancé un appel en commun contre l'abstention, M^{me} Guigou jugeant que « *la seule raison de voter, c'est celle du civisme* ».

Au Grand Jury RTL-Le Monde-LCI, dimanche, Laurent Fabius a parlé aussi de « *devoir* » : « *Il y a tellement de gens, à travers le monde, qui se sont fait trouer la peau pour ça et, en France, il y a tellement eu de combats pour demander ce droit de vote que lorsque (...) on vous demande votre avis sur une question importante, je pense que la réponse ce n'est pas d'aller à la pêche.* »

Jean Tiberi apparaît isolé et de plus en plus affaibli

IL Y A LES CYNIQUES, ceux qui s'obstinent et refusent d'entendre et de voir, ceux qui, sentant le vent tourner, tentent un ultime virage sur l'aile. Il y a ceux, aussi, qui sont déjà partis ou qui sont sur le départ. Il règne une étrange atmosphère de fin de règne à l'Hôtel de ville de Paris. L'étau se resserre autour du maire, de plus en plus isolé et réduit, pour exister, à « *coller* » à chaque personnalité qu'il croise. La semaine dernière, il se faisait photographier en compagnie du ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, dans une école parisienne, à l'occasion de la rentrée. Vendredi, c'est avec Valéry Giscard d'Estaing qu'il a inauguré l'allée du Révérend-père-Riquet, dans le 6^e arrondissement. L'ancien président de la République entendait saluer la mémoire de ce religieux, déporté pendant la guerre et ami du père de M^{me} Giscard d'Estaing.

Le maire de Paris attrape chaque branche qui passe et poursuit son rythme d'enfer. Son programme de samedi : une visite Quai Montebello, un match de football du PSG au Parc des Princes, une remise de médaille et l'inauguration d'une maison de couture. Dimanche, il était à la synagogue de la rue de la Victoire à 11 h, à un concours de pêche à 12 h 30, au championnat de France de polo à 15 h 30. « *Le maire s'étourdit pour pouvoir continuer à y croire*, analyse un élu passé dans le camp de Philippe Séguin. *Il est surtout entièrement sous l'influence de sa femme, Xavière, et de Jean-François Probst qui continue, tous les matins, à lui faire croire qu'il va gagner.* »

M. Probst, qui servait, depuis un an, comme conseiller politique du maire a été nommé, le 25 juillet, à la tête de la Direction générale de l'information et de la communication (DGIC) de la ville. Un exemple parmi d'autres du

mélange des genres pratiqué depuis des mois à l'Hôtel de ville. L'ancien journaliste Michel Bassi, nommé à la tête de la DGIC le 19 mai après l'éviction de Jérôme Peyrat désormais en charge de la communication du RPR, a été invité à faire ses bagages tout comme Jean-Pierre Labro, conseiller spécial pour la communication du maire depuis 1995.

UNE POIGNÉE D'OBLIGÉS

En fait, il ne reste plus grand-monde autour de Jean Tiberi, hormis son épouse, quelques élus – essentiellement Vincent Reina, chargé des affaires scolaires, et Jean-François Legaret, adjoint aux finances –, ainsi qu'une poignée d'obligés comme Claude Comiti, chargé des grands travaux ou Laurence Bensimon, remerciée de son soutien par un poste d'adjointe à la DGIC. A la tête de ce petit monde, deux personnages se livrent une lutte sans merci : Jean-François Probst et Bernard Bled, secrétaire général de la Ville. Le premier règne désormais en maître sur l'Hôtel de ville et sur les 90 millions de francs annuels de son budget de communication. Fonction oblige, il est, sans doute, le seul à oser affirmer aujourd'hui que la candidature de Jean Tiberi « *a le vent en poupe* ». Quant à M. Bled, après avoir été l'artisan redouté des épisodes les plus violents du feuilleton de l'Hôtel de ville, il se dit, aujourd'hui, l'« *ennemi de toute politique du pire* ». « *Sans l'union au second tour, on va dans le mur* », clame M. Bled, assurant qu'il a « *toujours conseillé* » au maire « *d'accepter l'ouverture et le dialogue* » avec Philippe Séguin. Ce soudain changement de pied pourrait être le prélude à un changement de camp du secrétaire général. Il est, en tous cas, le signe qu'il y a bien péril à l'Hôtel de ville.

Ch. G.

Toujours à la recherche d'un nouvel adversaire... avec l'Internet Mobile, il peut se mesurer au monde.



Mais où trouver des concurrents à la hauteur ? N'importe où, avec l'Internet Mobile. Leader mondial de cette technologie, Lucent construit, pour vous, les réseaux sans fil de nouvelle génération qui permettent de disposer du plein potentiel de l'internet sur tous les terminaux mobiles. Effleurez une touche. Vous accédez à toutes les applications, des jeux interactifs 3D à la banque en ligne et à l'e-mail avec clip vidéo. Changez la façon de communiquer et vous changez la vie. Lucent Technologies. Nous rendons l'internet mobile.

José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse

« L'égalité devant la loi ne doit pas empêcher l'adaptation aux réalités locales »

Pour M. Rossi, la Corse est un « dossier d'intérêt national » dépassant les clivages partisans

Très discret depuis l'approbation par les élus de l'Assemblée de Corse, en juillet, du compromis de Matignon sur l'avenir de l'île, José Rossi tire le bilan d'un été marqué par la démission de Jean-Pierre Che-

vènement du gouvernement et la montée des critiques à l'encontre de la démarche engagée par le premier ministre. S'il regrette d'avoir laissé s'installer le « scepticisme » sur le processus de Matignon,

M. Rossi se montre très sévère pour l'ancien ministre de l'intérieur, dont « l'attitude sommaire peut bloquer le processus de sortie de crise ». Il justifie le transfert à la Corse de pouvoirs supplémentaires et de

nature législative, estimant que « l'égalité devant la loi ne doit pas empêcher, dans un souci de bonne gestion, l'adaptation de certaines normes aux réalités locales ». Le président de l'Assemblée de Corse, égale-

ment président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale, estime que le dossier corse doit être traité « comme un dossier d'intérêt national », au-delà des alternances et des clivages partisans.

« Depuis l'approbation de l'accord de Matignon, le 28 juillet, par l'Assemblée de Corse, le débat sur l'avenir de l'île a été occupé par les détracteurs de ce processus. Pourquoi êtes-vous resté silencieux pendant toute cette période ?

– Pendant six mois, nous avons eu un débat public transparent et ouvert, à l'occasion duquel je me suis abondamment exprimé. Quand les propositions du groupe de travail de Matignon ont été acceptées en juillet à une très large majorité par les élus de l'île, aucun des participants n'a jugé utile d'en rajouter. Cela a sans doute été une erreur. Il est dommage que nous ayons laissé s'installer un climat de scepticisme, engendré souvent par une profonde méconnaissance du problème corse, et même, parfois, par l'ignorance du texte des propositions de réforme.

« Mais, durant l'été, le gouvernement a vu sa position et sa crédibilité affaiblies de l'intérieur par le maintien aux responsabilités de Jean-Pierre Chevènement. L'ancien ministre a torpillé la ligne politique arrêtée par le premier ministre. En réalité, il n'était plus en situation de conduire le dossier corse depuis le départ tragi-comique du préfet Bernard Bonnet. C'est à ce moment-là qu'il aurait dû démissionner.

– Vous parlez d'un débat transparent. M. Chevènement estime qu'il a été mis « devant le fait accompli »...

– M. Chevènement ne dit pas toute la vérité. Il a accepté, quoi qu'on en dise, l'idée de parler avec les élus du suffrage universel. Il a participé directement au dialogue avec les nationalistes à deux re-

prises, en décembre 1999 et en avril 2000, à Matignon. Il ne peut donc pas reprocher aux autres ce qu'il a fait personnellement.

« Par ailleurs, son directeur du cabinet, le préfet Jean-Paul Proust, a été, avec beaucoup de finesse d'ailleurs, partie prenante à toutes ces discussions, nanti – j'imagine – de la confiance totale de M. Chevènement. Je n'ai jamais eu le sentiment qu'il était en désaccord avec son ministre.

– Depuis son départ, M. Chevènement a multiplié ses critiques, qualifiant notamment les nationalistes d'« anti-Français » et estimant qu'ils méritent, « à ce titre, d'être combattus ». Craignez-vous de tels propos ?

– Ces propos font écho à d'autres propos excessifs tenus par certains nationalistes corses, qui ont choqué les Français...

– ... A quoi pensez-vous ?

– Par exemple à la déclaration symbolique et forte de Jean-Guy Talamoni affirmant qu'il ne chanterait jamais *La Marseillaise*. La réponse de M. Chevènement est celle du berger à la bergère. Mais, au-delà de convictions légitimes, il y a aussi, chez M. Chevènement, une volonté de provocation, pour affirmer une posture, dite républicaine, quoiqu'elle ne garantisse en rien le succès des valeurs républicaines. Cette attitude peut bloquer le processus de sortie de crise. Elle est extrêmement dangereuse. La démarche de M. Chevènement est proche du populisme : on essaie de prendre les gens aux tripes, mais on ne leur donne que l'illusion de la défense des valeurs républicaines. M. Chevènement, pas plus que d'autres ministres de l'intérieur, n'a su réussir en Corse la pre-

mière mission de l'Etat républicain : la sécurité.

– Les élus nationalistes de Corsica Nazione et, derrière eux, les militants de la Cuncolta, vitrine légale du FLNC et principale composante d'Unita, n'ont, pourtant, renoncé ni à l'indépendance ni à la violence et à la clandestinité.

– La demande indépendantiste ne représente que 5 à 10 % des suffrages corses. Aux élections territoriales qui ont suivi la période Bonnet, les indépendantistes – en

« Je n'ai pas le sentiment d'avoir servi la soupe à Jospin, pas plus qu'il ne me l'a servie. C'est une démarche collective qui a été engagée, et, si succès il y a, il devra être partagé par ceux qui y auront contribué, y compris l'opposition »

affirmant tout haut leurs positions – ont doublé leur score. Mais c'était un vote de réaction : il n'y a pas 17 % d'indépendantistes en Corse, pas plus que de risque indépendantiste réel. Je préfère retenir l'essentiel : les nationalistes affirment que la violence s'installe progressivement et que la clandestinité n'aura plus de raison d'être au terme du processus de réforme, en 2004. Il ne faut pas tuer l'espoir, mais le faire vivre.

– Les trois assassinats de l'île-Rousse – en août, puis, à nouveau, le 7 septembre – ne donnent-ils pas raison à M. Chevènement ?

– Non. Ils démontrent simplement que la Corse subit encore les effets désastreux de trente années de désordre et d'anarchie. Le problème est d'en sortir.

– La dévolution à l'Assemblée territoriale de pouvoirs de nature législative inquiète des responsables de gauche comme de droite, et plus largement l'opinion. Que leur répondez-vous ?

– Tout d'abord, il faut situer cette proposition dans une réflexion plus globale sur le rôle du Parlement. Trop de textes législatifs inter-

viennent dans des domaines qui devraient relever du pouvoir réglementaire, conformément à l'esprit et à la lettre de la Constitution. La loi serait mieux comprise et appliquée si elle s'en tenait, sur bien des sujets, à la définition des principes généraux. Plus largement, l'égalité devant la loi ne doit pas empêcher, dans un souci de bonne gestion, l'adaptation de certaines normes aux réalités locales, *a fortiori* lorsqu'il s'agit d'un particularisme insulaire aussi marqué que celui de la Corse.

– Ce transfert de pouvoirs vous paraît-il indispensable dans l'immédiat, ou cette étape peut-elle attendre 2004 ?

– C'est le gouvernement qui a proposé le dispositif expérimental pendant une première étape, comme une sorte de mise à l'épreuve, pour voir si les élus insulaires sont capables de faire œuvre utile et efficace – une sorte de banc d'essai sous contrôle du Parlement. Pour ma part, j'étais plutôt contre, et les élus nationalistes ne l'ont pas réclamé. Par ailleurs, un grand débat est aujourd'hui lancé par Alain Madelin, afin d'offrir à toutes les régions françaises des pouvoirs de gestion importants, passant par l'attribution de grands blocs de compétence, des ressources autonomes et un pouvoir d'édicter des

normes, comme dans la plupart des pays de l'Union européenne. Si cette réforme ambitieuse était réalisée dans la foulée des élections législatives et présidentielle de 2002, l'originalité d'un statut insulaire corse pourrait parfaitement y trouver sa place.

– Lionel Jospin a paru donner, le 3 septembre à La Rochelle, devant le PS, une interprétation plus restrictive des accords de juillet. Cela vous inquiète-t-il ?

– Je n'ai pas noté dans les propos récents du premier ministre de changement de cap par rapport à ce qui a été voté par l'Assemblée de Corse. Le gouvernement s'est engagé à déposer, d'ici la fin de l'année, un projet de loi mettant en œuvre nos propositions. Ce texte législatif a vocation, selon le calendrier prévu, à être discuté au printemps 2002. Elus corses et gouvernement s'accordent pour dire que la loi votée dans cette première phase devra être parfaitement conforme à la Constitution.

– N'avez-vous pas d'états d'âme à voter avec la majorité ?

– D'abord, qui vous dit que seule la majorité votera ? Tous les groupes parlementaires de l'opposition, à commencer par le groupe DL, que je préside, débattront des orientations de la réforme pour la Corse. Cela dit, je n'ai pas le sentiment d'avoir servi la soupe à Jospin, pas plus qu'il ne me l'a servie. C'est une démarche collective qui a été engagée, et, si succès il y a, il devra être partagé par ceux qui y auront contribué, y compris l'opposition, qui a le devoir d'exprimer ses convictions. Mais elle doit le faire en la circonstance en s'élevant au niveau national.

– Le chef de l'Etat est intervenu très prudemment jusqu'à présent. Pensez-vous qu'il devrait préciser rapidement sa position ?

– Jacques Chirac n'a pas eu un mot de trop sur la Corse, et il a eu raison. L'Etat doit désormais, au-delà des alternances, avoir une politique pour la Corse dans la continuité. Le président est dans son rôle de gardien des institutions lorsqu'il trace la ligne jaune à ne pas franchir : le respect de l'unité et des valeurs de la République. Il laisse le gouvernement gouverner. C'est très exactement la ligne que Jacques Chirac avait définie, le 9 février 1998, à Ajaccio, au lendemain du drame national qu'a constitué

l'assassinat du préfet Claude Eri-gnac. Ce jour-là, l'immense majorité des Corses a été rassurée. M. Chirac avait assuré que désormais, au sommet de l'Etat, le dossier corse serait traité comme un dossier d'intérêt national, affirmant une volonté commune du président de la République et du premier ministre en évoquant « la France unanime, la France debout, par-delà les différences, par-delà les clivages politiques ». Pour l'instant, cette volonté commune demeure. La division au sommet de l'Etat favorise l'indépendantisme.

– Michèle Alliot-Marie a lancé une « pétition nationale pour la Corse dans la République ». François Bayrou a réclamé un moratoire. Ne manquez-vous pas de soutiens à droite ?

– Les chefs de l'opposition animent le débat, c'est naturel. La présidente du RPR exprime de son côté la sensibilité plus étatiste de son parti ; mais je lui indique que les Corses n'ont pas besoin de pétitionner pour affirmer leur présence dans la République, il le font chaque fois que le suffrage universel s'exprime. Quant au moratoire de six mois, il existe de fait : c'est le temps qui va s'écouler entre septembre, où le premier projet de loi va être élaboré par le gouvernement, et le printemps 2001, où le Parlement va débattre. Permettez-moi d'enregistrer par ailleurs les analyses très ouvertes et innovantes d'Edouard Balladur, de Raymond Barre ou de François Léotard, qui ne sont pas les moindres figures de l'opposition...

– Vous êtes candidat à la mairie d'Ajaccio, le 17 septembre. Voter José Rossi, c'est voter pour les accords de Matignon ?

– Tous les Ajacciens que je rencontre veulent d'abord une gestion municipale plus performante. Mais il est clair que mon combat en première ligne pour sortir de la crise corse sera, je l'espère, apprécié à sa juste mesure. C'est sûr que, si je faisais un score minable, cela poserait problème. Au moment où la paix et la prospérité sont à portée de main, les Ajacciens saisiront plutôt, je pense, la chance de participer, les premiers, par leurs suffrages, au nouveau départ de la Corse. »

Propos recueillis par Ariane Chemin et Gérard Courtois

M. Madelin confirme son soutien au processus

VIVEMENT CRITIQUÉ par une partie des députés de Démocratie libérale (DL) depuis la signature des accords de Matignon sur la Corse, José Rossi a de nouveau reçu, samedi 9 septembre, le soutien d'Alain Madelin. Au terme du comité directeur de son parti, réuni au Coudray-Montceaux (Essonne), le président de DL a « salué la démarche conduite en Corse » par le chef de file des députés libéraux.

« Cette démarche n'est pas celle qu'a voulue M. Jospin », a précisé M. Madelin. « C'est parce que l'Etat avait perdu la confiance en Corse qu'il a fallu se retourner, comme le demandait José Rossi, vers les élus locaux corses qui, eux, avaient encore la confiance de la population », a-t-il estimé. Réaffirmant que « la démarche suivie en Corse va à l'évidence dans le bon sens (...) puisqu'elle va nous permettre de déverrouiller le jacobinisme », M. Madelin a indiqué qu'« il ne saurait y avoir de réformes constitu-

tionnelles pour la seule Corse » et que « tout projet de statut pour la Corse devra être accompagné de sérieux garde-fous ». Le texte approuvé par le comité directeur de DL se prononce en faveur d'« une réforme constitutionnelle pour la reconnaissance d'un pouvoir local régional » et exclut « une réforme seulement pour la Corse ».

FAUTE DE COMBATTANTS

En acceptant de bonne grâce cette perspective, samedi, M. Rossi a remis à plus tard les questions posées par ses amis politiques : « Le vrai problème se posera en 2003-2004. Ne nous projetons pas dans une démarche d'extraterrestre à trois ou quatre ans ! », s'est-il exclamé, en invitant l'opposition à « participer à la reconstruction plutôt qu'au combat de rue » et à suivre en cela l'« image d'union nationale » donnée, selon lui, par Jacques Chirac et Lionel Jospin, qui sont « presque main dans la

main ». Il n'y eut point de combat de rue, samedi, au sein de DL... faute de combattants.

Seul représentant des réfractaires au processus de Matignon, François d'Aubert a jugé que l'accord de Matignon est « filandreuse et fragile » et « ne tient pas la route ». Parmi les absents, figuraient notamment les députés Dominique Bussereau (Charente-Maritime) et Roland Blum (Bouches-du-Rhône), qui ont invité M. Rossi à démissionner de la présidence de leur groupe ; Philippe Houillon (Val-d'Oise), qui a appelé la droite à ne pas suivre le « faux modernisme » du premier ministre ; Yves Nicolin (Loire), qui a promis « une explication de gravure » avec M. Rossi ; et le sénateur Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille, qui a qualifié d'« extrêmement dangereuses » les propositions de M. Jospin sur la Corse.

Jean-Baptiste de Montvalon



Perles d'Exception
RANA COLLECTION

Chodhari
Joaillier paris

8 rue de Tournon - 75006 Paris - Tél. 01 43 26 48 48 - www.chodhari.com

05 00 © KRACOF KERNINON

100 Seat neuves disponibles en permanence

SEAT

AUTOGIR, le nouveau concessionnaire SEAT de l'Ouest Parisien

41, bd Gouvion St Cyr, Paris 17^e, Tél : 01 56 68 83 00

Tout sur les élus. Tout sur les résultats électoraux, les cartes, les graphiques...

Tout sur le CD Rom « La France électorale »

www.aritique.com

Tél. : (33) 02 47 49 90 49

Laurent Fabius évalue le coût du conflit des routiers à 3 milliards de francs pour 2000-2001

Le ministre des finances s'applique à se montrer solidaire de Lionel Jospin

Invité du « Grand jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 10 septembre, Laurent Fabius a cherché à gommer les divergences entre le premier mi-

nistre et lui-même, notamment dans le cas de l'impôt sur le revenu. Défendant les arbitrages rendus par Lionel Jospin, il a, par ailleurs, chiffré

à 3 milliards de francs sur les deux années 2000 et 2001 le coût du conflit des routiers et des agriculteurs.

PARFOIS, quand il n'aime pas les questions qu'on lui pose, Laurent Fabius a recours à l'ironie. Le ministre de l'économie et des finances a fréquemment usé de la méthode, dimanche 10 septembre, à l'occasion du « Grand jury RTL-Le Monde-LCI » (lire les extraits en page 20), pour donner, à l'évidence, l'image la plus lisse de lui-même. Ou pour ne pas alimenter l'idée qu'il a pu y avoir quelques divergences entre Lionel Jospin et lui-même.

Le premier ministre aurait-il ainsi été agacé par son point de vue publié dans *Le Monde* (daté 25 août), juste avant l'annonce du plan de baisse des impôts ? « Ah, ça, c'est une découverte », rétorque-t-il à ceux qui ont pu voir dans cette démarche du patron de Bercy une façon de tirer la couverture à lui, en même temps qu'une mauvaise manière faite au chef du gouvernement.

De la même manière, M. Fabius a pris soin de ne pas mettre le premier ministre dans l'embarras, après que ce dernier eut annoncé que la croissance de 2001 serait de

3,5 % - un chiffre qui apparaît, à de nombreux experts, un peu optimiste. « 3,5 % fait partie effective-ment de la fourchette de prévision » de Bercy, s'est-il contenté de dire, avant de rappeler qu'il était, de toute façon, « indispensable d'avoir une politique de sérieux budgétaire ». Dans la foulée, il a également fait comprendre que la révision à la baisse par les experts de l'Insee de leur prévision de croissance pour 2000 ne l'inquiétait pas outre mesure. « Un spécialiste..., c'est quelqu'un qui se trompe », a-t-il lâché. « Que nous nous situions à 3 % et quelque de croissance ou à 3,5 %, c'est une croissance forte, qui va permettre, d'ici à la fin de l'année, une poursuite des créations d'emplois », a-t-il indiqué. Mais le budget 2000, qui engage une baisse des impôts de 80 milliards de francs, est construit sur une hypothèse de croissance de 3,6 %. Quelles seraient les conséquences d'une activité économique moins soutenue sur les finances de l'Etat cette année ? Le ministre n'en a pas dit mot.

De la même façon, évoquant le conflit des routiers et des agri-

culteurs, le ministre des finances s'est montré totalement solidaire de la gestion gouvernementale, s'appliquant seulement à souligner que le coût des mesures serait supportable pour les finances publiques. Selon lui, il devrait avoisiner en tout « 3 milliards de francs » en 2000 et 2001.

RÉFORME DU MINISTÈRE ?

A propos du plan de baisse des impôts de 120 milliards de francs sur la période 2001-2003, M. Fabius s'est, par ailleurs, défendu de ne pas réformer la structure même de la fiscalité en France : « La première réforme des impôts, c'est leur baisse », a-t-il expliqué, avant de souligner que celle-ci s'accompagnait d'une réforme du ministère de l'économie et des finances, celle-là même qui avait coûté son poste à Christian Sautter et qui avait alors été suspendue. M. Fabius s'est montré prudent, se bornant à évoquer la création d'une direction des grandes entreprises et la mise en place, très progressive, d'un interlocuteur fiscal unique pour les autres contribuables. « Mais la ré-

forme ne s'arrêtera pas là (...). En liaison avec la majorité parlementaire, nous avons l'intention de modifier le texte organique de 1959, qui fixait la façon dont le Parlement contrôlait, ou plutôt ne contrôlait pas, les dépenses publiques et dont se déroulait la discussion budgétaire », a poursuivi le ministre.

Autre prudence : M. Fabius s'est gardé de faire apparaître que son point sur l'impôt sur le revenu n'a pas été retenu. « La baisse du barème est plus forte pour les petits revenus que pour les plus hauts, ce qui est juste », s'est-il réjoui, refusant d'admettre qu'il défendait à la veille de l'été un allègement uniforme des taux pour tous les contribuables.

M. Fabius a également défendu la suppression de la vignette : « Il y a une trentaine de millions de vignettes et, là-dessus, il y en a moins de 1 % qui sont au-dessus de 2 000 francs. Alors est-ce qu'il faut, parce que moins de 1 % des gens payent 2 000 francs, continuer à embarrasser 99 % des gens. La réponse est non. »

Virginie Malingre

Les Français jugent sévèrement la gestion de la crise par M. Jospin

Le premier ministre leur est apparu « dépassé »

PIERRE MOSCOVICI, ministre délégué chargé des affaires européennes, l'a avoué, dimanche 11 septembre, sur Radio J : le conflit suscité par la flambée des prix des carburants, commencé lundi 4 septembre et qui s'est presque achevé, dimanche 11 septembre, avec la levée des derniers barrages routiers, a été « un moment pas facile pour le gouvernement [...] Une épreuve ». M. Moscovici a toutefois immédiatement ajouté : « Je ne crois pas que ce soit le début de la fin de la phase entre ce gouvernement et les Français. » Le ministre délégué a insisté : « Le gouvernement n'a pas été dépassé, il a dû faire face à des conflits extrêmement complexes et il a utilisé ses méthodes habituelles : écoute, dialogue, fermeté ».

Lundi matin, l'ancien ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement (MDC) a estimé, lui aussi, sur Europe 1, que Lionel Jospin, dont « la tâche est ingrate et difficile », avait « fait preuve à la fois de souplesse et de fermeté » dans le conflit des routiers, ajoutant que « le choc pétrolier qui vient de se produire telescopait d'une certaine manière la réforme fiscale annoncée par Laurent Fabius », fin août.

« PATHOLOGIE FRANÇAISE »

La veille, c'est la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, qui, sur Europe 1, s'est indignée de cette « pathologie française selon laquelle il faut d'abord se mettre en colère ». Puis elle a adressé ses encouragements à M. Jospin, qui « a fait comme n'importe quel autre premier ministre confronté à cette situation incroyable : [...] permettre le retour au fonctionnement normal de l'économie et du pays », au ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, et au ministre de l'agriculture, Jean Glavany, qui « se sont bien débrouillés dans le contexte de la crise telle qu'elle était engagée ».

Trois sondages, publiés les 10 et

11 septembre, témoignent d'une bien moins grande mansuétude des Français, solidaires des revendications des routiers. Le gouvernement, pour eux, s'est mal débrouillé.

« PRÊTS À MANIFESTER »

Selon un sondage BVA réalisé par téléphone les 8 et 9 septembre, auprès de 959 personnes âgées de 18 ans et plus, paru dans *France Soir*, lundi, près de trois Français sur quatre (72 %) jugent que le gouvernement a été « dépassé » par le conflit, contre 23 % des personnes qui considèrent au contraire que le gouvernement « a eu la maîtrise » de la situation. De même, 67 % des Français se déclarent « peu ou pas du tout satisfaits de la manière dont Lionel Jospin et le gouvernement ont géré la crise des routiers », contre 30 % qui se disent « très ou assez satisfaits », selon un sondage Sofres publié lundi dans *Le Figaro*, et réalisé les 8 et 9 septembre par téléphone auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus.

D'après la Sofres, 75 % des personnes interrogées se disent prêtes à « manifester pour déclarer leur mécontentement » si « le prix de l'essence continuait d'augmenter dans les jours qui viennent ». 24 % n'y seraient pas prêtes. 75 % également des Français déclarent avoir « beaucoup ou assez de sympathie » pour le mouvement des routiers. 24 % n'ont « pas ou peu de sympathie » à l'égard de ce conflit. Dans un sondage IFOP paru dans *Le Journal du dimanche*, le 10 septembre, réalisé le 9 septembre par téléphone, auprès de 805 personnes âgées de 18 ans et plus, 79 % des Français se disent plutôt d'accord avec les actions et les prises de position des routiers dans le conflit des carburants, contre 26 % qui approuvent celles de M. Jospin.

Une élection cantonale

CORSE-DU-SUD

Canton de Bastelica (premier tour).

I., 2 187 ; V., 1 445 ; A., 33,93 % ; E., 1 394.

Ball. : Paul Pellegrinetti, div. g., m. d'Eccica-Suarella, 521 (37,37 %) ; Frédéric Grossi, div. d., 492 (35,29 %) ; Philippe Muraccioli, PCF, m. d'Ocana, 381 (27,33 %).

[Il s'agit de pourvoir le siège devenu vacant par suite du décès de François Teodori (divers droite), maire de Cauro. Paul Pellegrinetti, ancien conseiller général, arrive en tête, devant Frédéric Grossi, alors que le communiste Philippe Muraccioli, soutenu par le PS, n'arrive qu'en troisième position. La triangulaire prévisible au second tour devrait être favorable à M. Pellegrinetti, qui bénéficie, cette fois, de notables soutiens à Cauro, commune de son adversaire victorieux de 1998.

15 mars 1998 : I., 2 173 ; V., 1 766 ; A., 18,73 % ; E., 1 694 ; François Teodori, div. d., m., 514 (30,34 %) ; Philippe Muraccioli, PCF, m., 373 (22,02 %) ; Paul Pellegrinetti, div. g., m., 358 (21,13 %) ; Jean-Baptiste Giffon, div. d., adj. m., 328 (19,36 %) ; Jean-Michel Richaud, div. d., 121 (7,14 %).]

DÉPÊCHES

■ UNEDIC : Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a confirmé, dimanche 10 septembre, sur Europe 1, l'abandon des sanctions dans la nouvelle convention d'assurance-chômage (*Le Monde* du 6 septembre). « L'Etat souhaite qu'on affirme très clairement que le suivi, le contrôle et le pouvoir de sanctionner appartiennent aux services de l'Etat, nous l'écrivons », a-t-elle déclaré. Pour M^{me} Notat, « il s'agit vraiment d'une réécriture très partielle, d'ajustements [...] qui ne vont pas nous obliger à réécrire toute la convention », soulignant qu'« il y aura des petites modifications, des petits ajouts nécessaires pour réunir les conditions de l'agrément de l'Etat ». Les signataires (patronat, CFDT, CFTC) vont ainsi inscrire « plus fermement » le financement du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE).

■ ESSENCE : Robert Hue a affirmé, dimanche 10 septembre, que les revendications des transporteurs routiers étaient « tout à fait légitimes ». Interrogé sur RMC, le secrétaire national du PCF a demandé une baisse du prix de l'essence, jugeant la « situation gravissime du point de vue des usagers ». Constatant l'« amputation lourde du pouvoir d'achat que représente le prix de l'essence à la pompe », M. Hue a souhaité que cette baisse soit financée par les profits des compagnies pétrolières.

■ Arlette Laguiller a souhaité, dimanche 10 septembre, sur TF 1, que « l'essence baisse pour tout le monde » et que cette baisse soit financée par les bénéfices des compagnies pétrolières. La porte-parole de Lutte ouvrière trouverait « normal » que les compagnies, « qui profitent de l'augmentation du prix du baril, voient leurs bénéfices bloqués ou en versent une partie » afin « que l'essence baisse pour tout le monde ».

■ CORSE : Corsica Nazione et A Cuncolta Indipendentista, la principale organisation nationaliste de la coalition Unita, ont « condamné avec la plus grande fermeté », samedi 9 septembre, le meurtre de Dominique Giuntini, cogérant du bar La Piscine à L'Île-Rousse (Haute-Corse), perpétré le 7 septembre. « De nouveau, l'assassinat d'un sympathisant nationaliste à L'Isula Rossa [L'Île-Rousse] vient endeuiller notre communauté, soulignent-ils dans un communiqué commun. A Cuncolta et Corsica Nazione restent plus que jamais attachées au processus de paix » engagé par le premier ministre en décembre 1999.



Ils pensent à nos impôts.
Pas nous.

le club le plus ouvert de la planète.

www.club-internet.fr

CLUB
internet

LES MEILLEURS EXPERTS de SVP Multi-Info répondent gratuitement à toutes vos questions de LOGEMENT, EMPLOI, VOITURE, CONSOMMATION, IMPÔTS, FAMILLE, FORMALITÉS ADMINISTRATIVES, LOISIRS... le tout par mail et sous 48 heures* en exclusivité sur www.club-internet.fr.

*Conditions d'utilisation sur www.club-internet.fr



JUSTICE Ancien président du Crédit lyonnais de 1988 à 1993, Jean-Yves Haberer a pour la première fois accusé, devant les juges Jean-Pierre Zanoto et Philippe Courroye, l'ancien

gouverneur de la Banque de France, Jacques de Larosière, d'avoir donné des ordres pour falsifier les comptes 1992 de la banque. ● UNE CONFRONTATION a opposé, le 23 juillet, M. Ha-

berer à M. de Larosière ainsi qu'à Jean-Claude Trichet. Tous trois sont mis en examen pour « *présentation de comptes inexacts* ». ● UN APPEL TÉLÉPHONIQUE aurait été passé par

M. de Larosière, en mars 1993, assure M. Haberer, au cours duquel auraient été évoquées des « *instructions* » données à la commission bancaire. ● L'AVOCAT de M. Haberer sollicite

l'audition de deux anciens ministres des finances, Michel Sapin (PS) et Edmond Alphandéry (UDF) ainsi que du directeur du cabinet de Pierre Bérégovoy à Bercy, Hervé Hannoun.

Crédit lyonnais : M. Haberer accuse le Trésor et la Banque de France

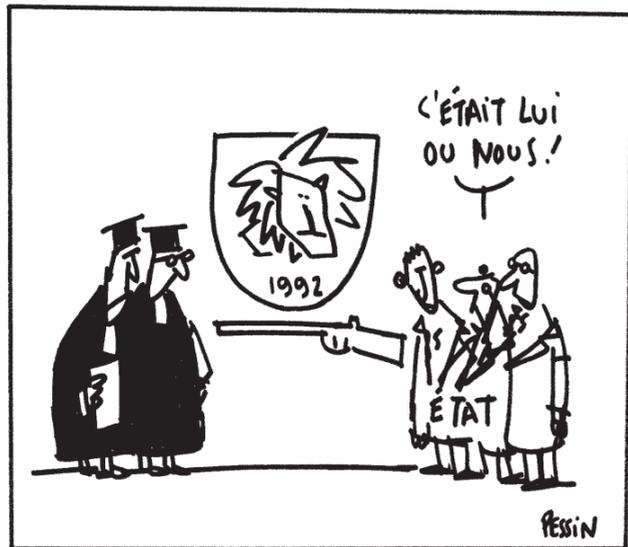
Confronté par les juges d'instruction, le 26 juillet, avec Jean-Claude Trichet et Jacques de Larosière, l'ancien président de la banque publique a invoqué des « instructions » visant à la falsification des comptes 1992

TROIS anciens directeurs du Trésor se sont retrouvés, au creux de l'été, dans le bureau des juges d'instruction Jean-Pierre Zanoto et Philippe Courroye, chargés de l'enquête sur les comptes du Crédit lyonnais. Le 26 juillet, une confrontation aux allures d'aréopage a réuni Jean-Yves Haberer, Jacques de Larosière et Jean-Claude Trichet, tous trois mis en examen pour « *présentations de comptes inexacts et diffusion de fausses informations aux marchés* ». Ancien président du Crédit lyonnais (de 1988 à 1993), M. Haberer a affirmé avoir falsifié les comptes 1992 de la banque publique sur instructions de MM. de Larosière et Trichet, qui occupaient alors respectivement les fonctions de gouverneur de la Banque de France et directeur du Trésor. Les deux hauts fonctionnaires ont fermement contesté lui avoir demandé de maquiller les comptes dans le but de minimiser les pertes du Crédit lyonnais.

L'accusation portée par M. Haberer fait néanmoins passer le scandale du Crédit lyonnais dans un registre différent, en ce qu'elle ouvre clairement l'hypothèse d'une responsabilité directe des plus hautes autorités de l'Etat dans la dissimulation de la débâcle financière de la banque. Quel qu'en soit l'initiateur, la manœuvre décrite par M. Haberer devait permettre de camoufler de graves erreurs de gestion, de préserver les gouvernements qui avaient utilisé la banque publique tel un bras armé pour soutenir des pans entiers de l'économie et, enfin, de protéger la place bancaire parisienne d'un « *risque systémique* » que les pertes du Crédit lyonnais – estimées alors à près de 3 milliards de francs – laissaient présager. Au terme de l'exercice 1992, la banque avait finalement annoncé une perte de 1,8 milliard de francs.

Les investigations des juges portent justement sur les circonstances dans lesquelles ce chiffre – qui, d'évidence, ne reflétait pas la réalité – avait été arrêté. Donnant à cette confrontation le tour d'un règlement de comptes, M. Haberer a, pour la première fois, déclaré qu'il avait reçu, au mois de mars 1993, un appel téléphonique du gouverneur de la Banque de France, M. de Larosière, qui lui aurait signifié l'existence « *d'instructions* » relatives à l'arrêté des comptes 1992 du Crédit lyonnais. M. Haberer a ajouté que MM. Trichet et de Larosière s'étaient entendus pour aligner le « *ratio cooke* » de la banque – rapport entre les investissements et le niveau des fonds propres – sur les normes européennes mises en place au 1^{er} janvier 1993. Cette déclaration alourdit les soupçons sur l'existence d'un éventuel accord délictueux qui aurait été conclu au plus haut niveau de l'Etat sur l'arrêté des comptes 1992.

« *J'ai été appelé par Jacques de Larosière, a expliqué M. Haberer. Il*



m'a indiqué que les fiches [sur l'état des comptes 1992 de la banque] que j'avais remises avaient été examinées et qu'il y avait encore des ajustements possibles. Il m'a dit, en répondant à une question, qu'il n'était pas nécessaire que je prenne contact avec le directeur du Trésor car, par un contact entre eux, celui-ci était au courant. Il m'a demandé d'envoyer François Gille [directeur général du Crédit lyonnais] chez Jean-Louis Butsch [secrétaire général de la Commission bancaire], qui avait des

instructions. » Les juges disposent de courriers échangés entre M. Butsch (décédé depuis lors) et les dirigeants du Crédit lyonnais, dans lesquels il faisait état de propositions destinées à limiter les pertes de la banque. Arguant d'un cadre juridique international, il soufflait ainsi l'idée de sous-évaluer de près de 50 % les « *risques-pays* » au sein du bilan. Chaque année, la banque prévoit en effet un certain nombre de pertes sur des investissements réalisés dans des pays

étrangers en difficulté et les enregistre dans son bilan. Afin de limiter davantage encore ses engagements en matière de risques-pays pour l'année 1992, le Crédit lyonnais avait prélevé, dans le même temps, 3,6 milliards de francs sur les provisions de l'année précédente.

PROVISIONS « REPORTÉES »

Par ailleurs, d'autres documents attesteraient que plusieurs centaines de millions de francs de provisions auraient été « *reportées* » illégalement, notamment dans l'activité de production cinématographique – le Crédit lyonnais ayant alors englouti plusieurs milliards de francs dans la reprise de la société américaine Metro Goldwyn Mayer (MGM). Enfin, des engagements immobiliers – dont ceux du groupe Pelège – menaçaient également de grever les résultats.

A ces opérations comptables, qui paraissent avoir été imaginées pour masquer l'état réel de la banque, s'ajoutent des notes internes au Trésor, datées des 10 et 23 mars 1993, et adressées par M. Trichet au ministre des finances de l'époque, M. Sapin, laissant entendre que l'état des comptes du Crédit lyonnais « *pouvait susciter des interrogations sur la solidité du premier établissement européen* ». M. Trichet y précisait que l'annonce d'une perte plus importante aurait placé la banque en porte-à-faux vis-à-vis des normes européennes. La

conversation avec M. de Larosière qu'a rapportée M. Haberer, de même qu'un autre entretien téléphonique entre ce dernier et M. Trichet ont été démentis par les inté-

sure-t-il, aucun élément attestant la volonté d'arrêter arbitrairement les comptes « *à un certain niveau* ». M. de Larosière évoque de simples échanges d'informations avec

Soixante enquêtes, plus de dix juges

Une dizaine de juges d'instruction instruisent sur tout le territoire plus de soixante informations judiciaires sur l'ancienne banque publique ou ses filiales. Plus de la moitié sont conduites à Paris par cinq magistrats instructeurs, les autres ont été ouvertes à Toulouse, Grasse, Versailles, Evry, Toulon, Tours et Besançon, au risque de multiplier des procédures concurrentes.

Les affaires se concentrent dans trois dossiers principaux, du nom d'anciennes filiales (BSA, Altus, SDBO), et, depuis le 2 décembre 1996, une enquête est menée à partir des comptes mêmes de la maison-mère, après une plainte déposée par le ministre des finances de l'époque, Jean Arthuis, pour « *présentation de faux bilans* ». Le juge Jean-Pierre Zanoto, chargé de ce dernier dossier, peut espérer notamment exploiter les milliers de pages du dossier Sasea, détaillant le rachat de la Metro-Goldwyn Mayer par la filiale néerlandaise du Lyonnais, un dossier déjà à l'instruction chez un juge suisse.

ressés devant les juges. « *Je vous assure, a déclaré M. de Larosière, que ceux-ci n'ont pas eu lieu. Je n'ai pas interrogé Jean-Claude Trichet sur les comptes du Lyonnais et celui-ci ne s'est pas rapproché de moi à ce sujet. Je n'ai pas davantage rappelé M. Haberer. [...]* Tout ceci est une *affabulation*. » M. de Larosière a aussi contesté l'existence d'« *instructions* » que lui-même ou M. Trichet aurait données à la commission bancaire. Les notes découvertes par les enquêteurs ne fourniraient, as-

sure-t-il, aucun élément attestant la volonté d'arrêter arbitrairement les comptes « *à un certain niveau* ». M. de Larosière évoque de simples échanges d'informations avec

Pour sa part, M. Trichet se défend d'avoir eu le moindre contact avec M. de Larosière sur l'arrêté des comptes 1992. Il a déclaré, lors de la confrontation, qu'il ne lui paraissait pas « *imaginable que la direction du Trésor se mette à fixer les résultats des entreprises publiques et cela en raison du principe de l'autonomie de gestion*. » « *Avec M. de Larosière et les ministres des finances, a-t-il poursuivi, nous avons dû gérer, en 1992 et 1993, la crise du franc qui portait sur les plus grandes spéculations monétaires historiques mondiales*. »

L'ex-président de la banque demande l'audition de deux anciens ministres

SOUVENT évoqué en filigrane de l'affaire du Crédit lyonnais, la responsabilité des ministres des finances qui se sont succédé au temps de la déconfiture de la banque publique pourrait être abordée si les juges d'instruction accèdent à la demande de Jean-Yves Haberer, ancien président de l'établissement entre 1988 et 1993. L'avocat de ce dernier, M^e Pierre Cornut Gentille, a en effet adressé, à la mi-juillet, une requête sollicitant l'audition des anciens ministres Michel Sapin (PS) et Edmond Alphandéry (UDF), ainsi que de leurs directeurs de cabinet respectifs, Thierry Aulagnon et Patrice Vial. La demande vise également l'ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, Hervé Hannoun.

Le défenseur de M. Haberer estime que l'audition de ces personnes pourrait permettre de démontrer le caractère infondé de l'un des chefs de mise en examen notifiés, le 9 mai 1998, contre l'ancien président du Crédit lyonnais, qui se rapportait à une « *distribution de dividendes fictifs* ». L'avocat a fourni, à l'appui de sa demande, la copie de deux lettres, datées des 8 et 23 mars 1993, qui figurent parmi les pièces saisies par les juges d'instruction lors de perquisitions effectuées au ministère des finances. Rédigées par Jean-Claude Trichet, alors directeur du Trésor, et destinées au ministre des finances du gouvernement dirigé par M. Bérégovoy, Michel Sapin, elles évoquent globalement les difficultés dans lesquelles se trouvait à ce moment-là le Crédit lyonnais. M. Trichet y aborde notam-

ment les positions que devrait adopter l'Etat sur la question des dividendes. Dans le courrier du 8 mars, il indique ainsi qu'à défaut d'une situation financière satisfaisante, « *les résultats 92 du Crédit lyonnais devront sans doute conduire l'Etat à renoncer aux dividendes* ». Le 23 mars, il ajoute : « *La logique économique ne va pas dans le sens d'une distribution de dividendes*. » Dans ce dernier texte, il précise que M. Haberer, président du Crédit lyonnais, propose, quant à lui, un versement à l'Etat de 10 francs par action sous forme de titres, ce qui correspondrait à une forme de recapitalisation.

LA QUESTION DES DIVIDENDES

Pourtant, quelques jours avant le conseil d'administration de la banque, qui devait entériner les comptes 1992, le ministère des finances avait imposé le reversement de dividendes sous forme de numéraire. La décision, signée par le directeur de cabinet de M. Sapin, Thierry Aulagnon, n'a donc pas tenu compte des avis émis par MM. Trichet et Haberer. Aussi M^e Cornut Gentille considère-t-il injustifiée la mise en examen de l'ancien banquier pour « *distribution de dividendes fictifs* ». La défaite électorale du Parti socialiste aux élections législatives de mars 1993 ne paraît pas avoir modifié la position de l'Etat sur la question des dividendes. Le suivi des affaires du Crédit lyonnais fut alors assuré par le ministre des finances, Edmond Alphandéry. Ce dernier, conseillé notamment par son directeur de cabinet, Patrice Vial, a voté à son

tour, le 11 mai 1993, lors de l'assemblée générale de la banque publique, la résolution portant sur le reversement de ces dividendes.

Interrogé par *Le Monde*, Michel Sapin, actuel ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, a déclaré, jeudi 7 septembre, que sa lecture des mêmes documents le conduisait à une interprétation totalement opposée. « *M. Haberer, a-t-il expliqué, s'est bien prononcé pour un versement de dividendes et n'a jamais manifesté de volonté particulière pour que l'Etat s'abstienne de tout prélèvement*. » « *Par ailleurs, a-t-il ajouté, je tiens à préciser que la décision de reverser des dividendes a été décidée entre les deux tours des élections législatives par mon directeur de cabinet, Thierry Aulagnon, qui assurait la continuité de l'Etat. Dans ces moments d'incertitude politique, les ministres se mettent en retrait, même si théoriquement ils conservent toute leur autorité*. »

M. Alphandéry n'a pas souhaité répondre à nos questions, mais il a laissé entendre qu'il était arrivé en fonction alors que les comptes étaient déjà arrêtés. L'ancien ministre a ajouté qu'à partir du moment où la situation financière de la banque avait été clairement décrite comme inquiétante par le gouverneur de la Banque de France, il avait engagé, au mois d'août 1993, les contrôles nécessaires et préparé le départ de M. Haberer de la présidence du Crédit lyonnais.

J. Fo.

Jacques Follorou

Une affaire qui met en accusation l'appareil d'Etat

PRÉSIDENT du Crédit lyonnais de 1988 à 1993, devenu malgré lui le personnage central du naufrage de la banque publique, Jean-Yves Haberer ne veut plus jouer le rôle de

ANALYSE

La dénonciation par la justice d'un système fait d'irresponsabilité arrive bien tard

bouc émissaire. Considéré comme le principal responsable d'un désastre de plus de 100 milliards de francs, M. Haberer, resté longtemps muet, a changé de stratégie. Face au juge Zanoto, il met en cause ceux qui, avec lui, ont tenté de nier puis de dissimuler le coût des errements de la banque publique. Dans un livre-plaidoyer, *Cinq ans de Crédit lyonnais*, publié en 1988, Jean-Yves Haberer s'en prenait aux cadres de la banque, leur reprochant erreurs et lâchetés. Cette fois, c'est l'appareil

d'Etat qu'il met en accusation à travers ses représentants les plus prestigieux : le Trésor et la Banque de France.

L'affaire du Crédit lyonnais ne se résume pas à la culpabilité d'un seul homme, même si M. Haberer est loin d'être, comme il se décrit, une simple victime. L'enquête du juge Zanoto le démontre peu à peu : le naufrage de la banque publique est le fruit d'un système fait de collusion et de confusion d'intérêts entre le pouvoir politique, l'Etat actionnaire, la haute administration, les dirigeants d'entreprise issus de ses rangs et les autorités de contrôle étroitement liées à cette même administration. Les personnalités qui siégeaient au conseil d'administration, la Commission bancaire, la direction du Trésor, la Banque de France n'ont pas pu, ou pas voulu, stopper la machine qui s'est emballée. Ils ont commencé à voir tardivement – en 1992 – que le Crédit lyonnais prenait trop de risques. Ils n'en ont pas mesuré toutes les consé-

quences et n'ont pas arrêté l'hémorragie quand il en était encore temps. Le juge Zanoto les soupçonne même d'avoir cherché à gagner du temps, ou pire, à dissimuler la vérité.

PART DE RESPONSABILITÉ

Ainsi, Jean-Yves Haberer, Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor de 1987 à 1993, Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France et président à ce titre de la Commission bancaire de 1987 à 1993, Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie de 1988 à avril 1992, puis premier ministre, Hervé Hannoun, son directeur de cabinet à Bercy et à Matignon, Michel Sapin, ministre de l'économie d'avril 1992 à avril 1993, et Edmond Alphandéry, ministre de l'économie d'avril 1993 à avril 1995, portent, à des degrés divers, une part de la responsabilité d'un désastre financier et moral.

L'autre fait nouveau de l'enquête judiciaire est la mise en cause directe de la Commission bancaire et de la Banque de France, dont elle dépend.

Ces deux institutions avaient été jusqu'à présent plutôt épargnées par les critiques. La Commission chargée du contrôle des risques pris par les établissements bancaires s'est penchée sur les comptes du Lyonnais et de ses filiales à partir de l'été 1991, au moment où les médias ont commencé à évoquer les mésaventures de la banque dans le cinéma américain. La Commission bancaire s'est hâtée lentement et n'a conclu qu'en avril 1993. Les tractations du printemps 1993 entre la Commission et le Lyonnais (qui affiche pour l'année 1992 des pertes de 1,8 milliard après une forte augmentation des provisions) sont à l'origine des accusations sur la sincérité des comptes de la banque. Selon plusieurs témoins de l'époque, les négociations houleuses avec M. Haberer se sont conclues dans le bureau de Jacques de Larosière.

Mais la Commission bancaire n'a cessé, volontairement ou pas, de sous-évaluer l'ampleur des problèmes. Elle chiffrait à la fin du pre-

mier semestre 1993 le retard de provision de la banque publique à 7 milliards de francs. A la fin de cette même année, le déficit de provisions atteignait 18 milliards et ne cessera ensuite de prendre de l'importance...

NEUF ANS

Il se sera finalement écoulé neuf ans entre la découverte des errements de la banque et le développement des procédures judiciaires. Entre-temps, le monde a changé. Il n'existe plus en France une seule grande banque publique. La Banque de France est devenue indépendante et son pouvoir monétaire a été transféré à la Banque centrale européenne.

Quant au Trésor, l'Europe et la mondialisation lui ont rogné ses pouvoirs. La dénonciation par la justice d'un système fait d'irresponsabilité arrive bien tard. Elle n'a plus aujourd'hui qu'une valeur historique.

Eric Leser

CAVES A VINS AVEC CLIMATISATION

Le parfait moyen pour le vieillissement et la conservation de vos vins

DEMANDEZ DOSSIER

Tel: 0034 - 93.5625111
fax: 0034 - 93.5625094
mobile: 0034 - 656 317319
www.caveduke.com

Sans intermédiaire
Directement du fabricant
au consommateur

Caveduke
ESPAGNE

La France a freiné la directive européenne contre le dégazage en mer

STRASBOURG

de notre bureau européen

Tous les Etats de l'Union européenne se proclament en faveur de la réduction de la pollution maritime. Mais rien ne va plus lorsque les députés européens leur demandent de taxer les navires qui dégazent en pleine mer, chaque pays se montrant soucieux de protéger les intérêts de ses ports. C'est donc fort laborieusement que le Parlement a obtenu du conseil des ministres des transports qu'il adopte une directive destinée à prévenir ces déjections de carburants au large. Le Parlement réuni à Strasbourg, mercredi 6 septembre, a ratifié le texte résultant de cette négociation.

Le rapporteur, Theodoros Bouwman, Hollandais (Verts), affirme que « la France, représentée en l'occurrence par Jean-Claude Gayssot, a été hostile au texte du Parlement jusqu'au mois de juin ». Le député constate que, « à la veille de prendre la présidence de l'Union européenne », la France a opéré un virage : « Elle ne pouvait pas se permettre d'afficher un désaccord, alors qu'elle avait fait de la sécurité maritime l'une de ses priorités, au lendemain de la catastrophe de l'Erika. » Les députés français confirment le constat de leur collègue, avec plus ou moins d'embarras.

La directive impose des installations de réception de déchets dans tous les ports de l'Union. Elle prévoit qu'une partie du coût de ces infrastructures sera financée par une redevance prélevée sur tous les navires, sauf les petits bateaux de pêche. Ce mécanisme doit inciter les navires à décharger dans les installations ad hoc plutôt qu'en pleine mer.

Le Parlement demandait que la redevance représente 90 % du montant de la construction et de l'exploitation des installations. Après avoir longuement résisté, le Conseil a cédé sur un montant de 30 %. Les pays du Nord, qui ont déjà institué un mécanisme de redevance, réclamaient 100 %. Ceux du Sud invoquaient le principe de subsidiarité pour ne rien changer.

Au cabinet de M. Gayssot, on précise que le ministre était d'accord avec les objectifs de la directive, mais qu'il avait souhaité défendre la compétitivité des ports français, craignant que les pays du Nord ne subventionnent discrètement leurs ports afin qu'ils ne repercutent pas le montant de la redevance sur les navires.

Rafaële Rivais

Soupçonnée à tort d'avoir empoisonné sa fille, une mère est indemnisée

La croyant atteinte d'un « syndrome de Münchhausen par procuration », un juge l'avait fait incarcérer. Six ans après les faits, la Commission nationale d'indemnisation des détentions provisoires lui a alloué une réparation de 200 000 francs

La Commission nationale d'indemnisation des détentions provisoires a alloué, le 17 août, une réparation à la mère d'une adolescente diabétique qui avait été incarcérée, soupçonnée à tort d'avoir empoisonné sa

filles en lui injectant des surdoses d'insuline. Cette affaire illustre dramatiquement la difficulté de diagnostiquer le « syndrome de Münchhausen par procuration ». Ce terrible trouble psychiatrique se manifeste par une

forme particulière de maltraitance par laquelle des parents – le plus souvent une mère proche des milieux médicaux – produisent ou allèguent de symptômes chez un enfant, tout en donnant les apparences

d'une conduite irréprochable. En l'occurrence, un médecin diabétologue avait cru déceler de tels troubles chez la mère alors que c'était sa fille qui, en réalité, s'infligeait les surdoses en cachette.

C'EST une affaire douloureuse, où se mêlent les dérives de la justice et de l'expertise médicale. Son épilogue s'est joué le 17 août, jour où la Commission nationale d'indemnisation des détentions provisoires a accordé une réparation à une femme pour les seize jours d'incarcération injustifiée qu'elle avait subie en 1994. Suzanne – le prénom a été changé –, mère d'une adolescente diabétique, avait été soupçonnée, à tort, d'avoir empoisonné sa fille en lui injectant des surdoses d'insuline. A l'époque, aucune enquête policière n'était venue étayer ce grave soupçon, mais un juge d'instruction et un expert, se fiant à leur seule intuition, le tenaient pour acquis : pour eux, Suzanne, mère aimante et un peu envahissante, était atteinte du « syndrome de Münchhausen par procuration », un trouble psychiatrique consistant, pour un parent, à créer ou aggraver une maladie chez son enfant.

L'affaire débute par un imbroglio médical. En 1993, Suzanne et son mari découvrent que leur fille, Myriam, douze ans, souffre de diabète. Le premier spécialiste qu'ils vont consulter, le professeur Paul Czernichow, diagnostique un diabète atypique, qui ne nécessite qu'un traitement très faible en insuline. Les parents, adeptes de médecine douce, décident d'adopter au traitement d'insuline des doses d'homéopathie. Au cours de l'année, la fillette fait cependant de fréquents

malaises qui nécessitent une hospitalisation. Le professeur Czernichow revient alors sur son diagnostic pour conclure que Myriam souffre d'un diabète insulino-dépendant classique, qui nécessite des injections plus importantes d'insuline, à raison de 40 unités par jour.

Mais les parents de Myriam ne peuvent se résoudre à ce changement de traitement. Rompant avec le Professeur Czernichow, ils consultent plusieurs diabétologues, cherchant à se convaincre que leur fille n'a pas besoin de beaucoup d'insuline. Paradoxalement, Myriam, qui continue son traitement faiblement dosé, multiplie alors, notamment au collège, les malaises hypoglycémiques symptomatiques d'une prise élevée d'insuline. Une conversation peu convaincante avec les parents conduisit l'assistance sociale et l'infirmière de l'établissement à saisir la justice, le 7 juin 1994.

Pour Myriam et sa famille, c'est le début d'un long calvaire. Un juge des enfants décide d'hospitaliser l'enfant et l'enlève à la garde de ses parents. Parallèlement, le parquet, soupçonnant un cas de maltraitance, ouvre une information judiciaire, confiée à Frédéric N'Guyen. Juge d'instruction au tribunal de Paris, M. N'Guyen avait déjà instruit, quatre ans auparavant, une affaire mettant en cause une mère réellement atteinte du syndrome de Münchhausen. Il s'entoure alors du

même expert, le professeur Jean-Paul Raymond, diabétologue. A la hâte, celui-ci rédige un premier rapport d'expertise, le 21 juillet 1994, dans lequel il affirme que l'état de santé de Myriam a subi une « indiscutable aggravation » à l'issue des trois visites de ses parents à l'hôpital.

Une incarcération injustifiée, une mère humiliée, une adolescente séparée un temps de ses parents... Le bilan est lourd pour l'institution judiciaire

Quelques jours plus tard, ces constatations seront catégoriquement contredites par le médecin qui a hospitalisé l'enfant, le professeur Jean-Jacques Robert, mais la conviction du juge est déjà faite. Il fait perquisitionner le domicile des parents, y saisit une centaine de doses d'insuline. Après 48 heures de garde à vue, il met en examen, le 28 juillet 1994, Suzanne et son mari, respectivement pour « attentat à la

vie d'autrui par l'administration de substances de nature à entraîner la mort », et « complicité » – des crimes passibles de la cour d'assises.

Le père de Myriam est placé sous contrôle judiciaire, mais Suzanne n'échappe pas à la détention provisoire. Dans son ordonnance, Frédéric N'Guyen explique que des « indices graves et concordants ont été réunis à l'encontre de M^{me} X. d'avoir provoqué les crises grâce à l'achat massif d'insuline » et « qu'il importe pour assurer la sécurité et la santé physique et psychique de l'enfant, que la sa mère soit incarcérée afin de prévenir de nouveaux passages à l'acte ».

Incarcérée à la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis, Suzanne est extraite de la prison le 3 août pour une confrontation. Pendant plusieurs heures, elle est questionnée par le professeur Raymond, qui souhaite à toute force lui faire avouer qu'elle empoisonne sa fille, en lui parlant du syndrome de Münchhausen. Son avocat, M^{re} Jean-Alex Buchinger, tente de riposter mais est menacé d'expulsion par le juge N'Guyen. La séance se termine au milieu de la nuit, dans une tension maximale. Le magistrat décide de maintenir Suzanne en détention.

Le 12 août, la chambre d'accusation le désavoue et la remet en liberté. Quelques jours après, Myriam se confie à sa tante et avoue qu'elle s'injectait elle-même des

surdoses d'insuline, à l'insu de ses parents. L'adolescente explique qu'elle souhaitait ainsi pouvoir consommer des sucreries, qui lui étaient interdites, et échapper à certains contrôles en classe. Le professeur Raymond signe cependant un rapport final, le 2 septembre 1994, dans lequel il affirme que « tout ce qui est connu actuellement sur le syndrome de Münchhausen par procuration est en faveur de la culpabilité de M^{me} X. ».

Quelques semaines plus tard, le médecin diabétologue reviendra sur son diagnostic. Contredite par les experts psychiatres – le professeur Serge Lebovici affirme qu'il « ne pense pas qu'on puisse maintenir le diagnostic de syndrome de Münchhausen par procuration, à moins de preuves policières qui justifieraient l'accusation contre la mère » –, la thèse de l'accusation s'effondre. Abandonnant la mise en examen d'« attentat à la vie d'autrui », le juge N'Guyen renvoie cependant Suzanne et son mari devant le tribunal correctionnel, le 12 décembre 1995, pour « privation de soins ».

Myriam, quant à elle, a été placée chez une tante, loin de ses parents. Le 25 mars 1996, le tribunal de Paris relaxe « sans aucune restriction » les deux époux. Les attendus du jugement sont particulièrement sévères pour le juge N'Guyen. Le tribunal relève ainsi que « c'est sur le fondement d'un syllogisme simpliste, approximatif et dangereux pour les libertés individuelles car non-étayé par une quelconque preuve ou présomption sérieuse que sera poursuivie l'accusation, alors qu'il apparaît, à l'issue des débats, que la réalité est toute autre et qu'une analyse au plus près aurait permis d'éviter ce qui aurait pu déboucher sur un drame humain difficilement réparable ». La cour d'appel confirmera la relaxe, le 11 février 1999.

Seize jours d'incarcération injustifiés, une mère humiliée, une adolescente séparée de ses parents pendant plus d'un an et demi... Le bilan est lourd pour l'institution judiciaire. Six ans après les faits, la justice a tenté de trouver les « mots justes » pour réparer son erreur. Par la voix de Dominique Commaret, avocate générale à la Commission nationale d'indemnisation, elle a qualifié de « séisme » cette détention « totalement inutile et infondée ». Le 17 août, Suzanne a reçu 200 000 francs pour solde de plusieurs années de cauchemar.

Elisabeth Bursaux

Cécile Prieur

Un syndrome psychiatrique difficile à diagnostiquer

LA RÉPÉTITION de signes pathologiques a été décrite en 1951 et appelée syndrome de Münchhausen, en rappel des histoires extraordinaires et mythomaniaques dudit Baron. C'est plus récemment qu'on a isolé le syndrome de Münchhausen par procuration, une forme particulière mais non exceptionnelle de maltraitance physique, associant parents et médecins aux sévices : les parents produisent ou allèguent des symptômes chez l'enfant. Ils poussent à multiplier les examens et les hospitalisations, voire les interventions chirurgicales. Le diagnostic est souvent erroné pendant de longs mois, voire des années, tant les signes peuvent être déroutants.

Les manifestations les plus fréquentes sont des hémorragies, des convulsions, des intoxications, des arrêts respiratoires par étouffement – certains déguisés en morts subites du nourrisson – ou des signes digestifs tels que diarrhées ou vomissements. L'auteur de la maltraitance est habituellement la mère ; celle-ci est souvent issue du milieu médical ou paramédical et se caractérise par sa remarquable coopération avec l'équipe soignante. Le diagnostic est donc difficile à établir. Le milieu médical est souvent ré-

tent à reconnaître ses errances diagnostiques et à suspecter une mère qui paraît irréprochable. Pourtant, il faut agir rapidement, surtout si l'enfant est très jeune et si les symptômes engagent le pronostic vital.

LE TEST DE LA SÉPARATION

Le fait qu'un frère ou une sœur soit déjà mort subitement permet d'envisager le diagnostic. Le confirmer présente d'autres difficultés. Il faut interroger tous les intervenants, dont les médecins qui ont suivi la mère ou les frères et sœurs. Il importe surtout de surveiller très attentivement l'enfant et sa mère, au besoin à l'aide d'une caméra vidéo, pour surprendre la falsification ou, au moins, établir une association entre la présence de la mère et les symptômes de l'enfant. Dernier test diagnostic : la séparation de la mère et de l'enfant, qui conduit à la disparition des symptômes.

Une fois la conviction acquise de la culpabilité maternelle, comment agir ? Assurer la protection de l'enfant nécessite d'effectuer un signalement judiciaire. Une décision grave, qui suppose un entretien avec les parents, une évaluation des

risques encourus par l'enfant et de la qualité des structures mises en place pour le protéger et surveiller la mère.

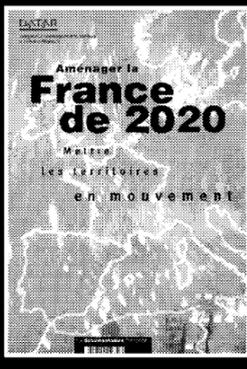
Car, outre les séquelles physiques, le retentissement psychique est souvent sévère chez l'enfant qui a appréhendé la vie sur des bases pathologiques. Objet fétiche de sa mère, cet enfant déshumanisé ne peut construire normalement sa personnalité. Les séquelles sont surtout psycho-affectives au début, entraînant des troubles du comportement variés. Plus tard, une pathologie psychiatrique chronique peut se développer, et l'on peut voir apparaître un syndrome de Münchhausen direct, l'enfant s'infligeant lui-même des mutilations. Quant à la mère, elle-même a souvent souffert de carence affective et de maltraitance psychique ou physique dans son enfance. Dans 30 % des cas, elle a souffert d'un syndrome de Münchhausen. Les psychiatres la reconnaissent comme responsable, bien qu'elle ne prenne pas toujours conscience de la signification profonde, et surtout de la gravité, de ses actes.

Le réflexe pour s'informer



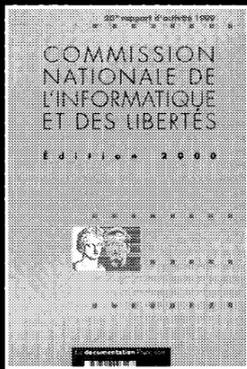
Rapport sur les perspectives de la France

Rapport au Premier ministre
Commissariat général du Plan
Collection des Rapports officiels
328 pages, 13,72 € – 90 F



Aménager la France de l'an 2020

Mettre les territoires en mouvement
Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR)
88 pages, 11 € – 72,16 F



Commission nationale de l'informatique et des libertés

20^e rapport d'activité 1999
Edition 2000
364 pages, 20 € – 131,19 F



L'Australie

Entre Occident et Orient
Xavier Pons
Collection Les études de La Documentation française
136 pages, 12,50 € – 81,99 F

Commande et paiement en ligne www.ladocfrancaise.gouv.fr

29-31, quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07
Tél. 01 40 15 70 00
Télécopie 01 40 15 72 30
3615 ou 3616 la doc (1,29 F/mn)

La documentation Française

Naissances

Claire ALBY
et **Gil BEN AYCH**,
Marie Etoile BEN AYCH
ont la joie d'annoncer que

Jean, Joseph, Salomon
BEN AYCH,

est né le 8 septembre 2000, à Paris-14^e.

Ben Aych-Alby,
10, rue de l'Arrivée,
75015 Paris.

Véronique DEVILLIERES

et
Thierry LE GUENIC
ont la joie d'annoncer la naissance de

Manon,

le 9 août 2000.

61, avenue de Saxe,
75007 Paris.

Anniversaires de naissance

– 11 septembre 1971,

Béatrice.

C'est toujours le bel âge.

Jamin,

vingt ans.

Nous sommes comblés.

Papa, Maman, Anne, Quentin
et Joaquin.

– Nous ne serons pas tous réunis à Paris
comme on aime tant le faire, mais
de Paris, Poitiers, Boulogne, Zurich,
Pontarion et Dax, nous lèverons nos
verres au Père Noël.

Tout le clan souhaite à

Papa, Bernard, Oncle Bernard
et **Bo Papa**,

un très bon anniversaire.

RDV chez toi dès ton retour.

Décès

– Ses enfants et petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Jacqueline BALLAND,
née **CAHEN**,
professeur agrégé de l'université,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 3 septembre 2000, dans sa
quatre-vingt-dixième année, en son
domicile à Enghien.

L'inhumation a eu lieu le 8 septembre,
dans la plus stricte intimité familiale.

11F, rue Jules-Ferry,
95880 Enghien-les-Bains.

– Alain Gheerbrant et Simone Lamblin,
cofondateurs de K Editeur,
ont le regret d'annoncer la mort de

Pierre DEDET,

qui fut associé en 1947 à la création de
leur entreprise.

Ils partagent la peine de ses descendants.

– Evelyne Moncada,
Louise Gilot,
Marc, Jean-Michel, Jean-François,
ses enfants,

Les familles Gilot et Roget,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Bruno GILOT,
ancien assistant
de la faculté de médecine de Grenoble,
docteur ès sciences,
ancien chargé de recherches Inserm.

Les obsèques ont eu lieu dans
l'intimité.

23, allée des Aubépines,
30400 Villeneuve-lès-Avignon.

**Vous pouvez
nous transmettre
vos annonces la veille
pour le lendemain
jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi
jusqu'à 16 heures**

– Claudie et Jacques Blamont,
Martine Lyon,
ses filles et son gendre,
Stéphane Farhi, Moïna et Marc Macé,
Juliette Blamont, Julie Baranes,
ses petits-enfants,
Octave Macé,
son arrière-petit-fils,
Georges et Tamar Tanzy,
son frère et sa belle-sœur.
Toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Odette LYON,
née **TANZY**,

à l'âge de quatre-vingt-douze ans, le
8 septembre 2000.

On se réunira le mardi 12 septembre, à
15 heures, à l'ancien cimetière de Neuilly-
sur-Seine, rue Victor-Noir.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

160, rue de Longchamp,
75116 Paris.
6, rue Maître-Albert,
75005 Paris.

– La famille et les proches de

Marie-Françoise MERVOYER,
née **Marie-Françoise STAUB**,
le 13 juin 1943,

ont la tristesse d'annoncer son décès, dû à
un cancer, le 4 septembre 2000.

Les obsèques se sont déroulées à
Beauvais dans l'intimité, selon ses
souhais.

– Non,

Marie-Françoise MERVOYER,
née **STAUB**,

décédée dans sa cinquante-huitième
année, le 4 septembre 2000, à Beauvais,
ne nous a pas quittés.

Tous, parents, enfants, petits-enfants,
frère, belles-sœurs, neveux, nièces,
cousins et amis auront à cœur de faire
vivre son souvenir au présent.

Selon ses vœux, les obsèques ont eu
lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

60650 La Chapelle-aux-Pots.
Edith et Marcel Maillard,
112, avenue de Paris,
94 Vincennes.

– Annette et Conway Lloyd Morgan,
Dominique Rambaud,
Jean-Marie Rambaud,
ses enfants,
Cyrille, Thomas, Marc, Camille et
Armelle,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Jacqueline
RAMBAUD-BUHOT,
archiviste-paléographe,
conservateur des Bibliothèques,

survenu le jeudi 7 septembre 2000, à l'âge
de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le mercredi 13 septembre, à 14 h 30, en
l'église Saint-Jean-Baptiste, à Sceaux,
1, rue du Docteur-Berger, suivie de
l'inhumation au cimetière de Montrouge.

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, Cloudesdale Road,
London SW178EU,
5, place Jules-Ferry,
92120 Montrouge,
21, rue Victor-Basch,
92120 Montrouge.

Anniversaires de décès

Sofica BERCOVY,

Tu nous a quittés, il y a cinq ans. Mais
tu es toujours avec nous. Aussi
merveilleuse et vivante... Seulement tu
es devenue invisible.

Dors en paix, ma sublime.

Didi.

– Il y a cinq ans, le 12 septembre 1995,
disparaissait

Jacqueline MAUS,
née **EGER**,
présidente de l'ORT Suisse.

Sa famille,
Et ses amis
gardent en mémoire son rayonnement et
son énergie.

– Il y a six ans,

LUDMILLA

disparaissait.

Nous demeurons inconsolés.

« *Oui, des printemps comptaient sur toi.
Oui, des étoiles attendaient
que ton cœur les atteigne.* »
R.M. Rilke.

Laurence Hauser-Corrado,
Valéry Corrado,
15, boulevard du Temple,
75003 Paris.

Remerciements

– Très touchés par le nombre et la
grande qualité des témoignages de
sympathie, d'amitié et d'affection
manifestés lors du décès de

Serge LÉBOVICI,

mais dans l'incapacité de répondre
individuellement,

Ruth Lebovici,
Marianne et Jean-François Rabain,
Elisabeth Lebovici,
Béatrice Lévy et leurs familles,
vous assurent de leur reconnaissance
émue et vous présentent leurs
remerciements les plus sincères.

Conférences

Si vous avez entendu parler de la
KABBALE
sans savoir de quoi il s'agit ni comment
cela peut vous aider dans votre vie, si
vous connaissez la Kabbale depuis tou-
jours, mais ne savez pas ni où ni comment
l'étudier. Ou bien si vous cherchez un vé-
ritable enseignement spirituel, pertinent,
concret et utilisable au quotidien, venez
assister à une **conférence sur la Kabbale**
les mardis 5 et 12 septembre, à 20 h 30.
Entrée libre.
La session de 10 cours débutera
le mardi 19 septembre, à 20 h 30,
au centre d'étude de la Kabbale,
66, rue Nicolo, 75116 Paris
01-45-03-50-30, www.kabbalah.com

Conférences à Sciences Po
de 18 h 30 à 20 h 30
Trois nouveaux cycles « Amphis 21 »
ouverts à un large public

LA MÉMOIRE VIVE
DE L'OCCIDENT
les œuvres fondatrices

Lundi 16 octobre : **Conférence**
inaugurale : La mémoire des sources,
par **Alain Finkelkraut**, philosophe,
écrivain, professeur à l'École
polytechnique.

Lundi 23 octobre : **La Bible : Le**
Livre, les livres,
par **Pierre Gilbert**, rédacteur en chef de la
revue *Recherches de science religieuse*.

Lundi 13 novembre : **L'Odyssée, ou la**
naissance de l'Homme,
par **Jacques Lacarrière**, écrivain.

Lundi 20 novembre : **La Divine**
Comédie, ou le voyage vers la vision,
par **Jacqueline Risset**, écrivain,
professeur à l'université de Rome.

Jeudi 23 novembre : **Les Misérables**,
ou Job insurgé,
par **Guy Rosa**, professeur à l'université
Paris-VII - Denis-Diderot.

Lundi 4 décembre : **Shakespeare : la**
comédie de l'émerveillement,
par **Michael Edwards**, chaire européenne
au Collège de France.

Lundi 11 décembre : **Proust et la**
cathédrale du temps,
par **Jean-Yves Tadié**, professeur à
l'université Paris-Sorbonne - Paris-IV.

Lundi 18 décembre : **Kafka, ou le**
carrefour multiple,
par **Jean-Pierre Morel**, professeur
de littérature comparée à l'université
Paris-III - Sorbonne nouvelle.

MASCULIN - FÉMININ

Mardi 17 octobre : **Conférence**
inaugurale : Pour une philosophie
de la mixité,
par **Sylviane Agacinski**, philosophe,
professeur à l'École des hautes études
en sciences sociales.

Mardi 24 octobre : **Père, mère,**
parents,
par **Françoise Singly**, professeur à la
faculté des sciences sociales de la
Sorbonne, directeur du Centre de
recherches sur les liens sociaux (CNRS).

Mardi 14 novembre : **Différence des**
sexes, savoir et création,
par **Michelle Perrot**, historienne,
professeur émérite à l'université
Paris-VII - Denis-Diderot.

Mardi 21 novembre : **Vivre au**
quotidien,
par **Jean-Claude Kaufmann**, sociologue,
chargé de recherche au CNRS.

Mardi 28 novembre : **Hommes et**
femmes en politique,
par **Janine Mossuz-Lavau**, directrice de
recherche au Cevipof.

Mardi 5 décembre : **Y a-t-il une crise**
de l'« identité » masculine ?
par **Alain-Gérard Slama**, professeur à
l'Institut d'études politiques de Paris.

Mardi 12 décembre : **La pensée de la**
différence
par **Françoise Héritier**, professeur au
Collège de France, directrice du
laboratoire d'anthropologie sociale.

Mardi 19 décembre : **Y a-t-il un génie**
féminin ?
par **Julia Kristeva**, psychanalyste,
professeur à l'université Paris-VII -
Denis-Diderot.

LE RETOUR DU RELIGIEUX ?

Jeudi 19 octobre : **Conférence**
inaugurale : Que reste-t-il du
Paradis ?
par **Jean Delumeau**, professeur au
Collège de France (chaire d'histoire
des mentalités religieuses dans
l'Occident moderne), membre de
l'Institut.

Jeudi 26 octobre : **La place et le rôle**
des Eglises dans une Europe
sécularisée,
par **Henri Madelin**, rédacteur en chef de
la revue *Etudes*.

Jeudi 16 novembre : **Une religiosité**
nouvelle ?
par **Danièle Hervieu-Léger**, directrice
d'études à l'EHESS, Centre international
d'études des faits religieux.

Lundi 27 novembre : **Réincarnation et**
résurrection : au-delà des idées reçues,
par **Dennis Gira**, professeur à l'Institut de
science et de théologie des religions à
l'Institut catholique de Paris, rédacteur en
chef de la revue *Questions actuelles*.

Jeudi 30 novembre : **La montée des**
intégrismes. Les nouvelles guerres de
religion,
par **Odon Vallet**, ancien élève de l'ENA,
docteur en science des religions, chargé
de cours à l'université Paris-I et à
l'université Paris-VII.

Jeudi 7 décembre : **Les sectes à l'âge**
démocratique,
par **Jean-Louis Schlegel**, sociologue des
religions, éditeur.

Jeudi 14 décembre : **Du berceau à la**
tombe : rites et rituels contemporains,
par **Martine Sigalen**, professeur à
l'université Paris-X - Nanterre.

Jeudi 21 décembre : **Politique et**
religion en Europe,
par **René Rémond**, de l'Académie
française, président de la Fondation
nationale des sciences politiques.

Conception et animation des trois cycles :
Bernadette BRICOUT,
professeur
à l'université Paris-VII - Denis-Diderot
Inscription préalable :
Sciences Po Formation,
215, boulevard Saint-Germain, Paris-7^e.
Tél. : 01-44-39-07-55/56
Fax : 01-44-39-07-61.
Coût d'inscription à titre individuel :
600 francs pour un cycle complet

« Prospective et stratégie
des organisations »

Les cours de troisième cycle, confé-
rences et séminaires de doctorat de la
chaire de prospective du CNAM re-
prennent le 9 octobre 2000. Programme
de l'année : la prospective et ses mé-
thodes, la planification par scénarios,
le management stratégique, les grandes
tendances du futur, l'évaluation et la
prospective technologique.

Renseignements : 01-40-27-25-30,
mail : lips@cnam.fr
web : http://www.cnam.fr/lips/

– **Le docteur Ahmad Zewail**,
Prix Nobel 1999 de chimie, sera
exceptionnellement présent à Paris les
11, 12 et 13 septembre 2000.

Invité par l'Institut du monde arabe,
il donnera une conférence sur « **L'avenir**
de la recherche scientifique dans le
monde arabe » et parlera également de
ses découvertes, **le mercredi**
13 septembre, à 18 h 30, entrée libre.

Salle du haut conseil,
Institut du monde arabe,
1, rue des Fossés-Saint-Bernard,
75005 Paris.
Tél. : 01-40-51-38-38.
Fax : 01-40-51-39-92.

Formation continue

L'INALCO Langues'O propose
une formation diplômante pour adultes,
en cours du soir.

Certificat pratique de langue et culture
orientales en arabe, chinois, hébreu,
japonais, kabyle, russe et vietnamien.
Préparation en deux ans.

Cours du **25 septembre 2000 au 30 juin**
2001.
Places limitées à 20 personnes.
Inscriptions, renseignements et tarifs
jusqu'au 13/09 inclus au Service commun
de la formation continue
Organisme de formation
N° 11 75 PO 16275
2, rue de Lille 75343 Paris Cedex 07
Tél. 01-49-26-42-33. Fax : 01-49-26-00-18
E-mail formation-continue@inalco.fr

Cours

DÉCOUVREZ
L'INFORMATIQUE
À DOMICILE

ALDISA, premier organisme
de formation à domicile

- Configure votre ordinateur,
- Vous aide dans sa prise en main,
- Vous forme sur les principaux logiciels,
- Vous initie à l'Internet.

Aldisa
Bureautique & Internet

300 formateurs en Ile-de-France

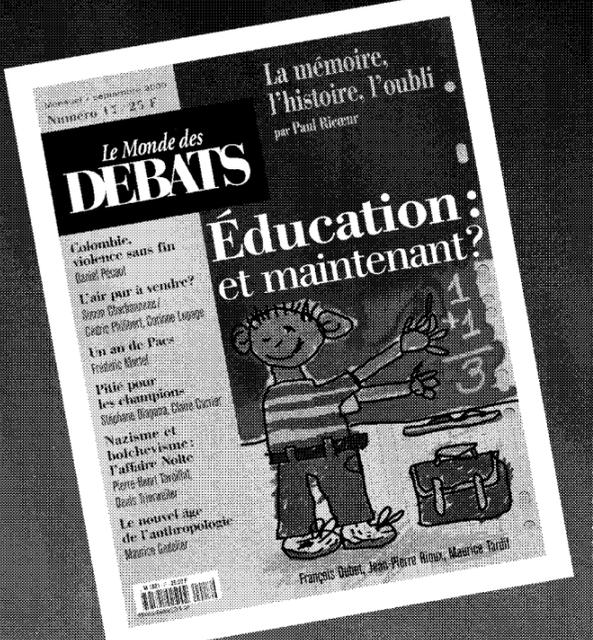
Pour recevoir notre brochure
Contactez vite le

01-46-10-50-32

Le Monde des
DEBATS
Au sommaire du numéro de septembre

**Éducation :
et maintenant ?**

**François Dubet
Jean-Pierre Rioux,
Maurice Tardif**



Colombie, violence sans fin
Daniel Pécaut

L'air pur à vendre ?
Simon Charbonneau / Cédric Philibert,
Corinne Lepage

Un an de Pacs
Frédéric Martel

Pitié pour les champions
Stéphane Diagana, Claire Carrier

**Nazisme et bolchevisme :
l'affaire Nolte**
Pierre-Henri Tavoillot,
Denis Trierweiler

Faut-il restaurer les œuvres d'art ?
Jean-Sébastien Still, Jean-Pierre Mohen

**La mémoire,
l'histoire, l'oubli**
par **Paul Ricœur**

Mensuel.
En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Je m'abonne au *Monde des Débats* :

M. M^{me} M^{lle}
Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tél. : _____ Fax : _____
 1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire
ou postal à l'ordre de : **Le Monde des Débats**
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Date d'expiration : _____
 Je règle par carte bancaire n° : _____
 Je souhaite recevoir une facture acquittée. _____

Date et signature : _____

Conformément à la Loi sur l'Informatique et les Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur aux informations vous concernant.

Le Monde
ECONOMIE

**Professeurs d'économie,
documentalistes...**

...Faites travailler vos élèves
sur le supplément *ECONOMIE* du *Monde* :
un support de cours concret
en prise directe sur l'actualité.

Conditions exceptionnelles pour vos classes !

Pour tout renseignement :
grondard@lemonde.fr
Tél. : 01.42.17.37.64 - Fax. : 01.42.17.21.70

La dure loi du design

UNE œuvre automobile exige des choix, forcément douloureux. En cet après-midi de décembre 1999, l'atmosphère est un peu particulière dans les élégants bureaux du design, installés dans une aile du gigantesque « Technocentre » de Guyancourt (Yvelines), où Renault a installé l'essentiel de sa matière grise. Le matin même, le comité de direction de la marque – où siègent ses dix principaux dirigeants autour de Louis Schweitzer – a tranché dans le plus grand secret entre les deux projets concurrents, qui lui étaient soumis dans la perspective du remplacement, vers 2003, de la berline Mégane. On félicite le gagnant, dont l'inspiration a été récompensée. Quelques jours auparavant, les designers de la marque (soixante personnes, quinze nationalités) s'étaient eux-mêmes prononcés en faveur de son projet, à l'issue d'un vote « purement indicatif ». Son concurrent, qui, au terme de plus d'une année de travail, doit s'habituer à l'idée que son projet ne deviendra pas réalité, n'est pas oublié. Bientôt, il ira passer quelques mois en stage de « resourcing » dans le bureau de style que Renault a implanté à Barcelone. Comme le font la plupart des constructeurs, la marque utilise ce genre de poste avancé (un autre sera installé l'an prochain en plein Paris) pour capter les nouvelles influences en matière de mode vestimentaire ou d'architecture, loin des contingences industrielles. Et, accessoirement, penser les bleus à l'âme de ses « créatifs ».

Dans l'industrie automobile, les designers sont une catégorie bien particulière. Seuls à être ouvertement placés en situation de concurrence – y compris avec des consultants extérieurs –, ils sont aussi les plus en vue et les plus exposés. Les plus volages, aussi. Eux qui façonnent les voitures et expriment ce qui caractérise sans doute le plus étroitement l'identité d'une marque n'éprouvent généralement aucune difficulté à passer d'une culture d'entreprise à l'autre. Patrick Le Quément, directeur du design industriel de Renault, a débuté chez Simca avant de passer chez Ford, en Allemagne et aux Etats-Unis, puis chez Volkswagen, avant de rejoindre la marque au losange en 1987. Son ancien collaborateur, Jean-Pierre Ploué – l'un des artisans de la Twingo, la plus grande réussite esthétique de Renault de ces dix dernières années –, vient de prendre la direction du design de Citroën, après avoir œuvré lui aussi pour Volkswagen et Ford. Les spécialistes des moteurs, des suspensions, des châssis ou du marketing sont plus casaniers. Ils intéressent beaucoup moins les chasseurs de tête. Depuis un an, l'un des cabinets de recrutement a sollicité pratiquement tous les designers de Renault...

Néanmoins, la figure emblématique de l'artiste-designer s'opposant à la rationalité de l'ingénieur – l'automobile objet d'art contre l'automobile objet de consommation courante – n'est plus de mise. Canalisée, la créativité du stylistes est tributaire du cahier des charges extrêmement précis qui, désormais, guide l'élaboration d'un nouveau modèle. Ce n'est plus seulement la grâce d'un coup de crayon inspiré qui donne naissance à une voiture à succès mais un style en



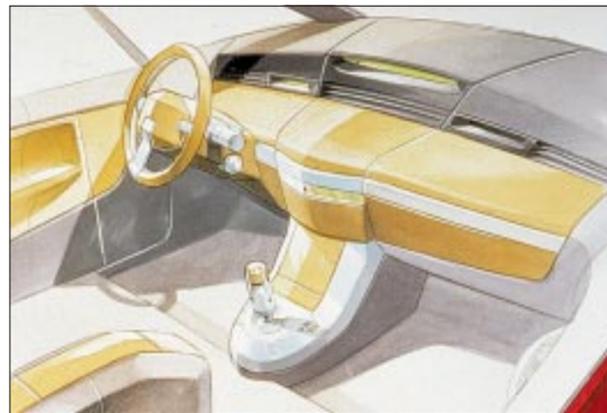
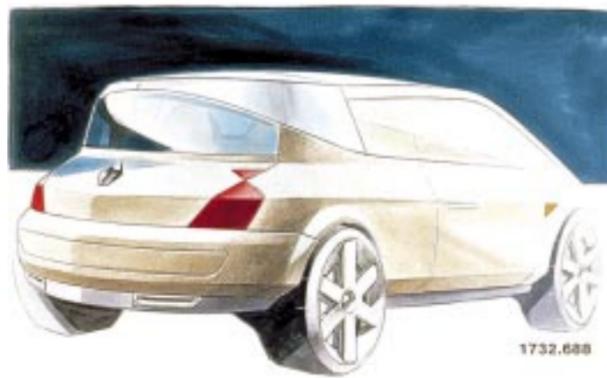
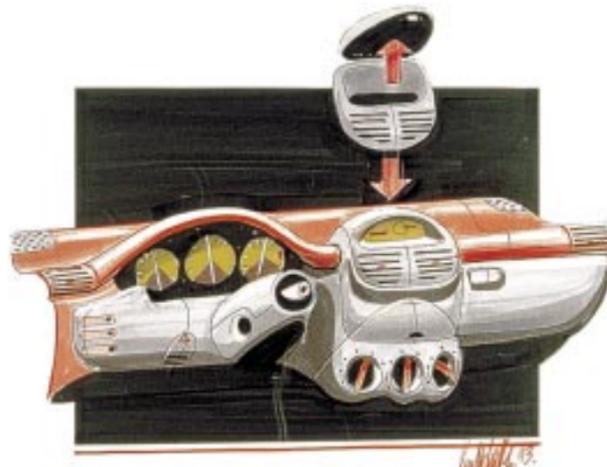
Soumis à une concurrence intense, exposés, courtisés par les chasseurs de tête, les designers forment une classe à part dans l'industrie automobile. Qualités requises ? Intuition, créativité mais aussi esprit d'analyse

récupérer la clientèle de la Clio première génération, diffusée à quatre millions d'exemplaires, alors que sa rivale n'a pas à tenir compte d'un « fonds de commerce » préexistant. A contrario, le coupé Avantime et le futur haut de gamme Vel Satis de Renault sont beaucoup plus originaux que les Peugeot 406 coupé et 607. Sur le segment du haut de gamme, Renault entend en effet jouer la

document écrit fixe les principes qui permettent d'écarter ou d'adopter les propositions des uns et des autres. « Le département design n'est pas un exécutant. Il participe, en amont, à la définition du cahier des charges. Il n'intervient pas seulement sur le style mais aussi sur l'architecture, le concept général. C'est une des forces de Renault », insiste Patrick Le Quément, membre depuis 1995 du comité de direction de la marque et, à ce titre, le seul stylistes à appartenir à l'état-major d'un grand constructeur. Ce cahier des charges doit permettre d'éviter de tomber dans le « design gratuit », celui qui n'apporte rien en termes fonctionnels, qu'il s'agisse d'espace habitable, de visibilité ou en termes de symbolique (une prise d'air bien en vue sur le capot d'une voiture de sport, par exemple).

CHEZ Renault, le département design ne produit pas seulement esquisses et croquis. Il est aussi à l'origine d'une littérature interne assez abondante. Ces élocubrations, parfois brillantes, accompagnées de nombreuses références à des domaines autres que l'automobile proposent une introspection sur ce que devraient être les grandes valeurs d'un véhicule haut de gamme « à la française », une espèce automobile disparue depuis trente ans. Ou encore ce que doit refléter « l'identité visuelle de la face avant » des futures voitures de la gamme, qui s'efforceront d'imposer un air de famille plus prononcé qu'autrefois. Lubie ? Pas vraiment. En Europe, les modèles au losange bénéficient globalement d'une notoriété supérieure à celle de la marque Renault elle-même ; il s'agit donc d'établir avec plus de force une identité visuelle commune à l'ensemble de la gamme.

Heureusement, le style d'une automobile n'est pas seulement une question cérébrale ou de calcul commercial. Une fois le cahier des charges défini et gravé dans le marbre, la création démarre. Et à ce stade, malgré la révolution informatique, les choses commencent toujours avec un papier et un crayon. L'intuition ne se commande pas. Les designers de Renault reconnaissent que si le dessin de la Twingo ou de la nouvelle Clio ont été réalisés presque d'un seul jet, d'autres accouchements – comme celui du Scénic – se sont révélés plus difficiles. Le prototype Vel Satis, dévoilé en 1998 et qui préfigure les prochaines grandes Renault, est d'abord apparu au responsable du design non pas en sonne mais sous la forme d'un petit croquis jeté par un de ses collaborateurs sur le coin d'une feuille. « C'était un gribouillis, mais il m'a inspiré. Nous avons donc commencé à travailler à partir de ce vague des-



L'intuition ne se commande pas... Ci-dessus, de haut en bas : le RX4 Scénic, une étude de tableau de bord pour la Clio 2, l'extérieur et l'intérieur du futur Avantime. Avec ce coupé, Renault joue à fond la carte de l'originalité.

sin », se souvient Patrick Le Quément. Il arrive aussi qu'un nouveau modèle soit conçu presque entièrement par une seule personne, comme le Kangoo, dont le « père » est Patrick Lecharpy.

Tenue, il n'y a pas si longtemps, comme responsable de la désespérante mode du « bio-design », génératrice de tant de « voitures-savonnets » durant les années 80, la conception assistée par ordinateur (CAO) a

été blanchie des accusations dont elle faisait l'objet. Grâce à l'informatique, les designers travaillent plus vite, avec davantage de précision et à moindre coût. Surtout ils peuvent proposer davantage de solutions alternatives. Car les choix de styles restent un champ de bataille où s'affrontent, avec des légitimités égales, les designers qui veulent innover, les industriels qui rappellent que tout n'est pas faisable, et les commer-

ciaux qui hésitent à sauter dans l'inconnu. Tout juste achevée, le prochain renouvellement de la Twingo a donné la migraine à beaucoup de monde chez Renault. « Les conservateurs, ceux qui considèrent que la première génération de la Twingo est sacrée, se sont mobilisés mais l'immobilisme ne l'a pas emporté », sourit Patrick Le Quément. Nous n'allions tout de même pas commettre une deuxième fois l'erreur de la Super-Cinq, trop proche de la R5. »

Adéfaut de pouvoir résoudre les conflits, l'équipement informatique qu'utilisent les constructeurs facilite le dialogue – y compris à distance – entre différents services ainsi qu'avec les fournisseurs et sous-traitants. L'ordinateur permet de visualiser très rapidement l'impact de tel ou tel choix sur l'aérodynamique, la disposition des organes mécaniques mais aussi sur l'organisation de la chaîne de montage. Ainsi, la conception de la dernière Clio a nécessité la réalisation de seulement trois maquettes grandeur nature en bois artificiel (coût unitaire : 1 million de francs) contre vingt-trois au début des années 80, lorsqu'il fallut passer de la R5 à la Super-Cinq.

Dans la salle Harvey-J.-Earl du Technocentre de Guyancourt, ainsi baptisée en hommage au génial designer de General Motors dans les années 50, trône un gigantesque écran de 2 mètres de hauteur sur 6,50 mètres de largeur. On peut y voir défiler les futurs modèles Renault évoluant parmi de vraies voitures, au milieu d'une circulation parfaitement virtuelle. L'exercice, qui emprunte aux effets spéciaux de l'industrie du cinéma, permet d'appréhender une voiture encore inédite comme si elle évoluait dans la rue, de la comparer aux voitures existantes. Cet écran géant offre la possibilité d'apprécier en très gros plan, comme si l'on était un insecte posé sur la voiture, la jonction entre le capot et l'aile d'une voiture.

Alors que toutes les études montrent que la ligne est un critère de choix toujours plus important, une automobile ne doit pas seulement être élégante. Elle doit aussi atteindre un très haut niveau de sophistication visuelle ; la qualité de fabrication doit d'abord se voir. Hier considérée comme un détail, le jeu entre deux pièces de carrosserie s'est imposé comme une véritable obsession sous l'influence des Audi, Mercedes et BMW. Au nom de ce très allemand culte du détail, les pare-brise affleurants se doivent d'être parfaitement intégrés et les accostages de tôles impeccables. La nécessité de faire du design un ambassadeur des nouvelles exigences de la « qualité perçue » impose le respect de normes de fabrication extrêmement strictes. La fameuse salle Harvey-J.-Earl est régulièrement le théâtre d'oppositions entre les responsables du design, qui réclament les meilleurs effets visuels, alors que les représentants de la fabrication ne veulent pas imposer des contraintes irréalistes sur les lignes de montage. D'autres discussions serrées opposent parfois le design aux sous-traitants. Ce fut, par exemple, le cas pour la réalisation de la « bulle » de verre du hayon arrière de la Clio, très incurvée et, donc, particulièrement délicate à mettre en production.

Porté par le mouvement de différenciation à tout prix qui a saisi l'automobile depuis plusieurs années, le design a conquis de nouveaux territoires. Les optiques de phares sont désormais ouvragées dans leurs moindres détails et certains mécanismes d'ouverture des portières ressemblent à des bijoux d'horlogerie. Chez Volvo, les designers ont eu la bonne idée de se pencher sur les cabochons des ceintures de sécurité, joliment redessinés sur la berline S80. Il arrive aussi que, pour trouver l'inspiration et élargir leurs horizons, les stylistes de l'automobile sortent de leur pré-carré. Ainsi, chaque année, le département design de Renault réalise, pour un client extérieur, une création originale. En 1998, ce fut un bateau, en 1999 ; ce fut une collection de montres, qui seront commercialisées en 2001.

Jean-Michel Normand

Ce n'est plus seulement la grâce d'un coup de crayon inspiré qui donne naissance à une voiture à succès mais un style en harmonie avec la stratégie commerciale, en adéquation avec la « cible » à atteindre

harmonie avec la stratégie commerciale, en adéquation avec la « cible » à atteindre.

Cette démarche se traduit à travers des codes esthétiques. Un pare-brise incliné suggère la sportivité, des roues bien posées aux quatre coins de la carrosserie expriment la robustesse. Impossible d'y déroger. Si la nouvelle Renault Clio apparaît plus sage que sa rivale, la Peugeot 206, c'est qu'il lui faut avant tout

carte de l'originalité alors que Peugeot préfère parier sur le classicisme, autant par stratégie que par penchant spontané.

« Dans ce métier, il faut un peu d'intuition et beaucoup d'analyse », résume Patrick Le Quément. Bref, pour le designer, au commencement est le verbe. C'est à partir d'une feuille de route commune à l'ensemble des services que sera ébauché le style d'un véhicule. Ce

2000 UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS

Jacques Stern, directeur du département informatique de l'Ecole normale supérieure

La cryptologie à l'ère de l'informatique

Internet a fait exploser la demande en cryptologie, transformant ce qui naquit au siècle dernier comme une science du secret en une science de la confiance

Dans le cadre de l'Université de tous les savoirs, organisée par la Mission 2000, le professeur Jacques Stern, spécialiste de cryptologie et directeur du département informatique de l'Ecole normale supérieure, a tenu une conférence sur le thème « Cryptologie et sécurité informatique ». Nous publions de larges extraits de sa communication.



Dans son livre *Cryptographie militaire*, paru à la fin du XIX^e siècle, Auguste Kerckhoffs énonce clairement les exigences opérationnelles requises par la cryptographie en termes de sécurité, mais aussi de simplicité et de rapidité. Le premier, Kerckhoffs affirme que le mécanisme de chiffrement, c'est-à-dire ce qui définit le passage du texte clair au texte chiffré ou cryptogramme, doit « pouvoir tomber sans inconvénient aux mains de l'ennemi ». La sécurité ne peut venir que de l'insertion, au moment même du chiffrement, d'une combinaison secrète appelée clé. Cette clé, suite de lettres ou de chiffres, permet aussi le déchiffrement, opération qui restitue le texte clair à partir du chiffré. En revanche, le déchiffrement, qui a pour but d'obtenir le texte clair sans le secours de la clé, doit être, suivant Kerckhoffs, « matériellement sinon mathématiquement » impossible.

Des principes de Kerckhoffs aux machines chiffantes, il n'y a que quelques dizaines d'années, rythmées par les progrès de la technique. Les machines électromécaniques, comme la Hagelin ou l'Enigma, voient le jour entre les deux guerres. Elles réalisent des substitutions qui sont considérablement plus complexes que celles qu'autorisaient les méthodes artisanales. L'ennemi est face à des centaines de millions de combinaisons possibles et les états-majors croient leurs correspondances stratégiques à l'abri. Ils ont tort : en 1939, le gouvernement britannique réunit une équipe de savants qui s'attaque aux chiffres allemands. Dès 1941, les Alliés lisent les messages chiffrés allemands.

La cryptologie bascule ainsi dans l'ère de l'informatique, avant même que celle-ci n'ait commencé : le déchiffrement de l'Enigma a requis la construction de machines dédiées et c'est Turing qui suggère la construction du Colossus, doté d'électronique qui, vers la fin de la guerre, attaque avec succès d'autres machines chiffantes de l'armée allemande. Réfléchissant lui aussi à ce qui sépare le « pratiquement impossible » du « mathématiquement exclu », le mathématicien américain Claude Shannon arrive à une conclusion décevante : pour atteindre la sécurité parfaite,

on doit utiliser une clé au moins aussi longue que le texte à chiffrer. Dans un cadre opérationnel où le nombre de symboles de la clé est forcément limité, on ne peut garantir qu'un certain niveau de sécurité, qui doit si possible excéder les moyens de calcul à la disposition de l'adversaire. Il considère les mécanismes de chiffrement comme des transformations symboliques, des « algorithmes », et énonce en 1949 les principes de diffusion et de confusion des données, qui rendent ces algorithmes résistants aux attaques : idéalement, l'ennemi ne doit pas pouvoir faire mieux que d'essayer successivement toutes les combinaisons de clés possibles. Avec l'apparition des ordinateurs, ces algorithmes donnent naissance à des programmes informatiques qui les exécutent de plus en plus rapidement.

C'est suivant les principes de Shannon qu'a été conçu l'algorithme DES (Data Encryption Standard), norme de chiffrement américaine adoptée en 1976 pour répondre à une demande civile, en provenance notamment des milieux bancaires (...).

Les algorithmes de chiffrement comme le DES ont pour objet principal la confidentialité. Il ne faudrait pas croire cependant qu'ils soient incapables d'assurer les autres fonctions de la cryptologie. Dans l'identification IFF (Identification Friends and Foes), utilisée en guerre aérienne, un message aléatoire chiffré est envoyé avec le signal radar. La capacité à le déchiffrer prouve qu'on a bien affaire à un appareil ami. Cela dit, la cryptologie conventionnelle est impuissante à résoudre deux problèmes. Le premier est inhérent à son caractère symétrique : quelle procédure suivre pour s'accorder initialement sur une clé secrète partagée ? L'autre problème est celui de l'authentification des données : comment reproduire dans le monde numérique l'équivalent d'une signature ?

Pour résoudre les deux problèmes d'un coup, il faut entrer dans une démarche paradoxale et admettre qu'on peut pousser à son terme ultime la logique de Kerckhoffs pour énoncer : « La clé de chiffrement doit pouvoir tomber sans inconvénient aux mains de l'ennemi. » C'est ce que font deux chercheurs américains, Whitfield Diffie et Martin Hellman en 1976. Dans leur article « New Directions in Cryptography », ils comprennent que seule l'opération de déchiffrement doit être contrôlée par une clé gardée secrète : le chiffrement peut parfaitement être exécuté à l'aide d'une clé connue publiquement, à condition qu'il soit virtuellement impossible d'en déduire la valeur de la clé secrète. On parle de cryptographie asymétrique par opposition aux mécanismes conventionnels qualifiés de symétriques. Un tel concept permet de communiquer de manière confidentielle sans avoir à partager préalablement la moindre information secrète. Il résout donc le problème de la distribution des clés (...).



JACQUES STERN

■ Né le 21 août 1949, Jacques Stern est ancien élève de l'Ecole normale supérieure (ENS), docteur ès sciences. Il a enseigné à l'université de Caen puis à Paris-7, avant de devenir professeur à l'Ecole normale supérieure où il dirige le département d'informatique. Spécialiste de cryptologie, il est titulaire d'une dizaine de brevets d'invention. Il est régulièrement consulté par diverses entreprises et organisations et appartient à nombre de comités scientifiques. Chevalier de la Légion d'honneur, il est l'auteur de nombreuses publications dans des revues scientifiques et d'un ouvrage intitulé *La Science du secret*.



DESSIN C. BRUNKAGNÈS

MIT, Ronald Rivest, Adi Shamir et Leonard Adleman, qui mettent en œuvre concrètement les idées de Diffie et Hellman. Le mécanisme qu'ils proposent en 1978 reçoit le nom RSA, formé des initiales de ses inventeurs. Il repose sur une branche des mathématiques, la théorie des nombres, et notamment sur les travaux du célèbre savant allemand du XIX^e siècle, Carl Friedrich Gauss (...).

La communauté scientifique n'a pas délaissé la cryptologie conventionnelle. Deux méthodes de cryptanalyse du DES ont ainsi été proposées : la première, nommée cryptanalyse différentielle, et la seconde, cryptanalyse linéaire. Elles reposent sur une étude statistique fine de la propagation de certaines propriétés du clair au chiffré. Les deux méthodes nécessitent l'obtention de quantités massives de couples clair/chiffré. Elles sont donc plus des outils d'évaluation pour la construction de nouveaux systèmes conventionnels que des méthodes d'attaque. De fait, le DES doit être remplacé : en 1998, une association sans but lucratif, l'EFF (Electronic Frontier Foundation), a fait construire une machine capable d'effectuer un déchiffrement DES en moins d'une semaine ! Il faut donc augmenter la taille des clés utilisées et envisager des algorithmes utilisant des clés de 128 et plus. Les temps ont changé, le successeur du DES, nommé pour le moment AES (Advanced Encryption Standard), fait l'objet d'un appel d'offres inter-

national auquel la communauté a largement répondu.

Il existe donc désormais toute une « culture cryptographique », qui s'appuie sur les recherches académiques, mais se diffuse largement au-delà, notamment dans l'industrie, à travers les travaux de normalisation. L'apparition d'Internet crée une véritable explosion de la demande en cryptologie. L'architecture même de l'Internet le rend particulièrement vulnérable : le protocole IP, totalement décentralisé, fait circuler les datagrammes ou « paquets » sans qu'ils soient protégés. Les adresses IP elles-mêmes, gérées par les DNS (Domain Name Servers), ne sont pas à l'abri d'actions de malveillance. Les systèmes d'exploitation ont des failles de sécurité. D'où une liste impressionnante de menaces : « sniffing » (écoute de paquets), « spoofing » (substitution), piratage de DNS, déni de service, intrusions, dissémination de programmes malveillants : virus et chevaux de Troie. Il ne faudrait pas croire pourtant que la cryptologie a répondu à toutes ces questions. Simplement, elle offre des services de sécurité dont il est devenu impossible de se passer. Elle ne se substitue pas aux méthodes traditionnelles, fondées sur le contrôle d'accès, la gestion des « privilèges » des utilisateurs ou des programmes, l'isolement du réseau local par des firewalls, le filtrage des paquets IP par ces derniers, etc. Elle les complète.

Les différentes normes de sécurité disponibles, pour le courrier électronique, pour les sessions de communication du WEB (SSL, Secure Socket Layer), pour le protocole IP lui-même (IPSec), mettent en œuvre tout l'arsenal des méthodes modernes : authentification et signature, échange d'une clé conventionnelle, chiffrement symétrique. Des centaines de millions de clés RSA ont ainsi été produites. Les problèmes changent alors de nature : comment gérer ces clés ? Il est illusoire d'utiliser un chiffrement RSA en laissant « traîner » ses clés secrètes sur un disque dur mal protégé contre les intrusions. A cet égard, la carte à microprocesseur offre à l'utilisateur, pour un coût acceptable, une excellente solution, à condition que les clés ne sortent jamais de la « puce ». Les exposer dans la mémoire vive de l'ordinateur constitue un risque (...).

Il demeure cependant un problème : comment lier une clé publique RSA à son propriétaire légitime ? La cryptologie donne une réponse benoîte : il suffit de signer l'ensemble des informations, clé comprise, par une clé de plus haut degré. Cette dernière est elle-même signée, et ainsi de suite, jusqu'à atteindre un niveau dans la hiérarchie où la clé est parfaitement connue, par exemple des navigateurs Internet. La suite des signatures constitue le « certificat ». En pratique, les choses ne sont pas si simples. Que faire par

exemple si je perds la carte à puce où se trouve ma clé secrète ? On voit bien que toute une infrastructure doit être mise en place pour gérer le cycle de vie des clés, de la génération à l'expiration en passant par la révocation (...). Une technologie nouvelle est à inventer, celle des PKI (Public Key Infrastructures) et leur mise en place est urgente (...). Est-ce à dire que la recherche en a terminé ? Au contraire, elle est face à de multiples défis. La question d'une alternative au RSA qui ne repose pas sur la théorie des nombres reste posée. Un second enjeu majeur est celui des « preuves de sécurité ». Il s'agit en somme d'approfondir le « matériellement sinon mathématiquement impossible » de Kerckhoffs, en quantifiant plus précisément, par des preuves et par des calculs, le niveau de sécurité. Un autre axe de recherche concerne la mise au point d'algorithmes asymétriques, moins gourmands en termes de ressources de calcul et donc mieux adaptés aux dispositifs de faible puissance comme les cartes à puce « sans contact ». L'Internet fournit lui aussi son lot de nouveaux problèmes : comment sécuriser les enchères en ligne, le vote électronique ? Comment assurer l'anonymat de certaines données personnelles sensibles, médicales notamment ? (...) La cryptologie n'est plus un moyen de donner un avantage stratégique à un Etat ou à une organisation, mais un ensemble de méthodes assurant la protection des échanges de chacun. Elle n'est plus seulement la science du secret, mais la science de la confiance.

Jacques Stern

Le programme des conférences

Le 11 septembre, **Mauricio Lopez**, *La société informatique : vers la société de la communication et vers la société de surveillance*. Le 12, **Jean-François Abramatic**, *Croissance et évolution de l'Internet*. Le 13, **Sophie Cluet**, *Le Web, du texte à la connaissance*. Le 14, **Thomas-Xavier Martin**, *Espionnage, piratage, risque informatique et criminalité*. Le 15, **Cécile Alvergnat**, *Protection de la vie privée et société de surveillance et d'information*. Le 16, **Michel Vivant**, *Propriété intellectuelle et nouvelles technologies*. Le 17, **Jean-Pierre Balpe**, *Production de sens et informatique*. Le 18, **Hughes Bersini**, *La vie artificielle*. Le 19, **Jean-Paul Haton**, *L'intelligence artificielle*. Le 20, **Jean-Yves Helme**, *La technologie militaire*.

Les conférences sont données au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, à 11 heures, les samedi et dimanche.

Laurent Fabius, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, au « Grand Jury RTL - "Le Monde" - LCI »

« Il y a eu une secousse forte, mais je pense que le climat de confiance va être maintenu »

« La décision de l'OPEP d'augmenter la production de pétrole est-elle de nature, sinon à diminuer, du moins à stabiliser les prix des carburants ?

— C'est incontestablement un pas dans la bonne direction. Mais, d'abord, il s'agit d'un marché extrêmement complexe ; donc, entre les décisions qui sont prises par la réunion des ministres de l'OPEP et puis ce qu'on verra sur le marché, j'espère qu'il y aura une traduction, je le souhaite très vivement, mais on doit rester prudent. Ensuite, tout cela met un certain temps ; il ne faut pas que ce temps soit trop long. Enfin, l'hiver approche et, à ce moment-là, il y a, en général, des demandes supplémentaires en matière pétrolière.

— Quel est, selon vous, le bon niveau de prix du baril de pétrole ?

— Je pense que le bon niveau se situe entre 20 et 25 dollars. C'est un niveau qui, à la fois, assure aux pays producteurs des ressources suffisantes et permet un bon développement de nos économies.

— Quel est l'impact de la baisse de l'euro, qui, évidemment, contribue à renchérir encore les prix du pétrole ?

— Cela se surajoute. C'est une des raisons pour lesquelles il est très important que nous fassions tous un effort pour que l'euro remonte ; mais ce sont les marchés financiers qui, en définitive, décident. Dans la réunion que nous avons eue des ministres des finances des Quinze — d'abord des douze qui sont dans l'euro, ensuite des Quinze —, nous avons insisté sur le fait que l'euro n'est pas au cours qu'il devrait avoir. Nous avons averti les marchés qu'il existe des éléments d'intervention possibles et qu'ils sont utilisables à tout moment.

— Cependant, dans le communiqué officiel de votre réunion, cette possibilité d'intervention n'est pas mentionnée...

— Les ministres sont absolument d'accord là-dessus, et la Banque centrale européenne aussi. Notre position est exactement celle que je viens d'exprimer.

— Les marchés n'attendent-ils

pas surtout des signes concrets ?

— Le principal signe que nous devons donner, c'est de continuer à avoir une croissance forte, ce qui est vrai dans la plupart des pays d'Europe et, en particulier, en France. Nous avons des taux de croissance qui sont forts, nous avons une politique économique et budgétaire sérieuse, nous avons une création d'emplois qui continue à être forte. Il faut que nous montrions, au fond, ce qu'on appelle nos fondamentaux, qui sont bons, qui sont solides.

— Mais il est tout à fait exact que, jusqu'à présent, nous avons du mal à en convaincre les marchés, parce que, d'abord, il y a parfois des prises de position un peu divergentes de tel ou tel, des commentaires qui sont parfois difficiles à interpréter ; et, ensuite, parce qu'il y a parfois des incertitudes sur ce que va devenir la construction européenne.

— On nous compare souvent aux Etats-Unis. Or, nous avons un dynamisme qui est tout à fait comparable au leur, nous avons un potentiel de consommation, un potentiel de

développement, de recherche, d'éducation, qui est formidable, et nous avons des créations d'emplois qui sont très impressionnantes. Mais les Etats-Unis, évidemment, c'est un seul pays, et on ne se pose pas de problème sur leur avenir institutionnel. En France et en Europe, on s'en pose davantage. C'est la raison pour laquelle il faut avancer dans le projet européen rapidement.

— Quand les responsables de la BCE augmentent leurs taux d'intérêt, est-ce que cela ne vous inquiète pas pour la croissance en Europe ?

— Le rôle de la Banque centrale européenne, défini dans ses statuts, est de garantir qu'il n'y aura pas d'inflation forte. La BCE agit dans l'indépendance et dans cette direction. Evidemment, si les choses étaient faites avec trop d'insistance, trop d'importance, et si les taux d'intérêt montaient trop haut, cela pourrait avoir l'effet que vous dites, de freiner la croissance. Nous n'en sommes pas là.

— Comment expliquez-vous

que la croissance au deuxième trimestre ait été moins forte, d'après l'Insee, que ce qui était prévu et que, du coup, les spécialistes nous disent que la croissance en 2000 sera peut-être moins élevée qu'on ne l'escomptait ?

— Savez-vous ce qu'est un spécialiste ? C'est quelqu'un qui se trompe selon les règles. C'est vrai que nous attendions, au premier trimestre et au deuxième trimestre, quelque chose de l'ordre de 0,8 %, 0,9 % de croissance. Nous avons eu — d'après les premières estimations, qui sont souvent révisées — un chiffre de 0,7 %, mais l'Insee dit que, peut-être, il y aura des corrections dans le futur. Pour le deuxième trimestre, je suis un petit peu étonné, parce que l'atténuation par rapport à nos prévisions viendrait d'une certaine défaillance de la consommation. Or ce n'est pas ce que l'on constate autour de nous.

— De toutes les manières, que nous nous situions à 3 % et quelque de croissance ou 3,5 %, c'est une croissance forte, qui va nous per-

mettre d'avoir une poursuite de création d'emplois. Pour l'an prochain, c'est un peu dépendant de ce que nous avons dit sur le pétrole, mais 3,5 % fait partie de notre fourchette de prévision.

— A vous entendre, on se demande si vous n'avez pas le sentiment que le climat est en train de changer, que la donne n'est plus tout à fait la même et qu'il faut être prudent pour l'avenir ?

— Je crois qu'il y a eu, psychologiquement, une secousse forte, liée à la grande hausse des prix du pétrole et aux événements routiers des derniers jours. Mais une fois les négociations intervenues, une fois les décisions prises, une fois les barrages levés, je pense que le climat de confiance qui existe va être maintenu. Il n'y a aucune raison de revenir sur nos anticipations. La machine est tenue et bien tenue. »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

Europe, vers l'étreinte finale par Enrique Barón

Le président Chirac a fait il y a quelques temps une proposition : une Constitution pour l'Europe. C'est une évolution ; même plus : un revirement fondamental. Replaçons-le dans le débat actuel sur l'avenir de l'Union européenne et de ses institutions.

Joschka Fischer a eu le mérite de sortir, enfin !, ce débat européen d'une anesthésiante torpeur. Certes, des voix aussi autorisées que celles des présidents allemand et italien Johannes Rau et Carlo Azeglio Ciampi, celles du tandem de vétérans Giscard d'Estaing-Schmidt, ou celle encore d'un Jacques Delors toujours sur la brèche, toutes ou presque, parlent de fédéralisme. Mais le ministre allemand des affaires étrangères a su se hisser à la « une » de l'actualité en se défaisant de la rigidité inhérente à sa fonction. Une provocation bienvenue : comme dit Goethe, « chaque génération doit gagner ce dont elle a hérité ».

Il est quand même paradoxal qu'un demi-siècle après la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 et les aspirations de Jean Monnet à un objectif commun de fédéralisation européenne, et alors que l'ouvrage est quasiment achevé, le fait de parler d'une fédération apparaisse à la limite du subversif. Quel succès pour la presse anglo-saxonne, nourrie de l'hostilité systématique des conservateurs

britanniques, qui ont réussi à faire de cette expression un tabou !

Car, en réalité, il y a deux débats. L'un est politique, l'autre concerne la méthode. « Quo vadis, Europa ? » consiste à magnifier une Union européenne dans des valeurs communes, Union encadrée par la Charte des droits fondamentaux, à l'épreuve des événements en Autriche et du prochain élargissement. L'article A des traités stipule une « union de plus en plus étroite entre les peuples ». Là, le dilemme de la construction européenne, éternel dieu Janus, se répète. Cette « union » aboutira, sans nul doute, à une étreinte finale, face à une dissolution tant redoutée en zone de libre-échange. Deux piliers soutiennent pour l'instant cette Union : les hautes parties contractantes que sont les Etats et les citoyens, et le triangle de base institutionnel Commission-Parlement-Conseil sous le regard vigilant de la Cour de justice.

Notre débat n'a donc pas surgi ex novo ; simplement, l'avenir doit se construire sur la base du présent. Aussi est-il utile de rappeler le poids de l'Histoire, cette histoire européenne, « enfer et paradis », décrite par Braudel. Notre passé n'est pas fait que d'Etats-nations. Nous partageons la conception grecque de l'homme, le droit romain, l'héritage judéo-chrétien mais aussi islamique, la Renaissance et les Lumières. Rois, empereurs et dictateurs avaient en commun une concep-

tion de l'Union européenne qui relevait surtout de l'entreprise familiale. Aujourd'hui la relation franco-allemande, « une histoire, deux mémoires », occupe une place centrale mais pas unique. Car nous sommes quinze Etats avec 380 millions de citoyens qui ont uni leurs destins, et demain nous serons vingt-sept ou vingt-huit pays avec 480 ou 580 millions d'habitants.

Ne jouons pas aux poupées russes avec nos institutions ; tous nos efforts doivent être basés sur l'égalité des droits entre les associés et l'unité du système institutionnel

Est-ce le moment de faire le grand saut ? Il convient de définir ce que nous entendons par fédéralisme ; en nous référant à la littérature politique américaine, les « Federalist papers », il s'agit « classiquement » de l'absence de centralisation, de la négociation permanente, du caractère constitutionnel, de la territorialité, avec une « double nationalité », de l'équilibre entre les pouvoirs et de l'autonomie tant qu'elle ne contrevient pas aux principes de l'Union.

Consensus et coopération active entre des pouvoirs qui tiennent à préserver leur intégrité respective, l'horizon fédéraliste est inséparable

des grands thèmes de la conférence intergouvernementale en cours. Les questions-clés touchent au partage de pouvoir fédératif :

- la composition de la Commission : les thèses actuelles hésitent entre une option plus intergouvernementale (un commissaire européen par pays) et une option plus communautaire (vingt commissaires, par rotation) ;

- la règle de la majorité au Conseil, comme méthode de prise de décisions, avec une nouvelle pondération des voix qui tienne compte de la population.

La règle de la majorité au Conseil (et non plus la « bloquante », « l'impossible » unanimité) implique la codécision législative avec le Parlement européen et le contrôle juridique des décisions par la Cour de justice. Il y a, on le sait, dans divers pays, des résistances à ce passage à la majorité, c'est pour cela que la question des coopérations renforcées, qui sont une avant-garde de l'intégration, est devenue une question cruciale. Avec la Charte des

droits fondamentaux, et également la définition de la défense européenne, on peut se faire une idée de l'ampleur du débat constitutionnel... qui se déroule, malheureusement, à huis clos !

Ce ne sont pas des fédéralistes utopistes qui ont défini ces thèmes, puisqu'il s'agit d'une initiative du Conseil lui-même. Comment y recadrer le coup de tonnerre de Joschka Fischer ? En critiquant le fait que ses mesures, énoncées bien sûr « à titre personnel », ignorent l'équilibre institutionnel actuel. Il propose un président de l'Union élu au suffrage universel alors que la logique actuelle est celle d'un président de la Commission ayant un profil de premier ministre parlementaire. Car ce sont, en effet, ne l'oublions pas, des régimes parlementaires qui prédominent dans notre Europe composée de huit Républiques et sept monarchies... Adieu, rois, reines, ducs ?... Difficile ! Voilà qui rend improbable, actuellement, une solution de type présidentiel, comme aux Etats-Unis.

Joschka Fischer est flou également sur le système parlementaire, et sur les relations entre « son » président élu et la Commission. Un double mandat, comme si les députés du Bundestag devenaient également membres du Landtag, ne serait-ce pas un retour en arrière ? Comment résoudre la crise du Conseil, qui a littéralement explosé sans qu'aucune instance démocrati-

que impose la moindre cohérence dans son action ? Ne jouons pas aux poupées russes avec nos institutions ; tous nos efforts pour constituer cette avant-garde ou noyau dur ou groupe pionnier doivent être basés sur l'égalité des droits entre les associés et l'unité du système institutionnel.

J'ajoute qu'il y a une dimension essentielle de notre système démocratique, l'euro. Ne l'oublions pas. Monnaie fiduciaire, à nous de la faire accepter par nos concitoyens et de la défendre par un pouvoir économique renforcé. C'est une question de solidarité, un autre pan de notre débat : le fédéralisme... fiscal !

Notre économie flirte depuis longtemps avec le fédéralisme : Banque centrale européenne, Cour de justice... nous nous promettons de réussir la monnaie unique et une politique étrangère et de sécurité commune, et de résoudre démocratiquement la question de notre propre financement. Les Européens ne peuvent rester éternellement au stade des fiançailles platoniques ou des brèves rencontres é moustillées. Le système le plus équilibré et le plus démocratique est fédéral : il faut maintenant aboutir. Allons vers l'étreinte finale, c'est là ce que nous aurons de meilleur !

Enrique Barón est président du groupe socialiste au Parlement européen.

Après le quinquennat

Suite de la première page

En tout cas, le quinquennat ne mettra pas fin au risque de cohabitation. Quant à la concomitance des deux élections, supposée réduire ce risque presque à néant, elle se produira en 2002, mais ensuite elle n'aura rien d'inévitable : une Assemblée peut voir son mandat écourté par la dissolution, un président le sien par la démission ou le décès, comme en 1969 ou en 1974.

Qui dirige la France ? C'est selon, selon le résultat des élections législatives. Arbitre ou capitaine, le président ? Regardons les faits : de 1986 à 2002, en seize ans, la France aura connu neuf années de cohabitation, c'est-à-dire de rivalité sourde sur la répartition des pouvoirs entre le président et le premier ministre, de compétition feutrée. La France est le seul des grands pays du monde à connaître pareille situation.

En cas de cohabitation, les choses sont claires en politique intérieure : c'est le premier ministre qui gouverne, le président détenant quelques pouvoirs exceptionnels, en matière de réforme constitutionnelle, par exemple, ou de refus d'avaliser certaines décisions du gouvernement. Pour le reste, le président est, de fait, le chef de l'opposition, aidé par le prestige qu'il tient de sa fonction et de son statut moral devant l'opinion.

En politique extérieure, les choses sont moins simples. On invoque la prééminence du président, elle est théorique ; dans les faits, il ne peut guère décider sans l'accord du premier ministre qui, appuyé sur l'Assemblée, peut souvent imposer ses vues.

Chaque fois, il est vrai, la cohérence de l'action internationale a été vaillamment assurée. Cependant, l'on a pu entendre récemment un ministre affirmer que le discours du président devant le Bundestag sur l'avenir de l'Europe ne reflétait pas le point de vue des « autorités françaises » !

Quinquennat ou pas, il faut rétablir l'unité et la stabilité du pouvoir exécutif, assurer la continuité et la cohérence de l'action gouvernementale, ce qui est désormais la question fondamentale que pose le fonctionnement de nos institutions.

Plusieurs solutions sont concevables. Ecartons le maintien du *statu quo*, fondé sur le pari qu'en 2002 nos institutions retrouveraient, quinquennat aidant, leur mode « normal » de fonctionnement, caractérisé par la prédominance présidentielle appuyée sur une majorité cohérente à l'Assemblée. Je préfère qu'on regarde en face le problème, et qu'on choisisse avec lucidité : attribuer la responsabilité de la politique gouvernementale au président ou au premier ministre, pas à l'un ou à l'autre, selon les circonstances, ce qui est le système actuel.

La première solution, fidèle à l'une des inspirations de la Constitution de la V^e République, consisterait à « parlementariser » nos insti-

culière dans les débats nationaux et lui permet de peser sur l'action gouvernementale. A la vérité, la voie parlementaire est dès lors sans issue.

Deux modifications plus limitées de la Constitution permettraient-elles de revigorer le parlementarisme ? La première, le choix du président au suffrage universel à un tour seulement, ce qui ne lui donnerait pas vocation à incarner les grands choix de la politique nationale dès lors qu'aucun candidat n'obtiendrait vraisemblablement la majorité absolue des suffrages. Il faut réfléchir aux surprises que pourrait réserver ce changement majeur. La seconde concernerait le droit de dissolution subordonné à la proposition du premier ministre, ce qui retirerait au président un moyen de pression sur l'Assemblée.

Les deux se traduiraient par un affaiblissement du pouvoir exécutif dans son ensemble. L'existence de majorités parlementaires homogè-

Pour retrouver l'unité du pouvoir exécutif, je préfère retirer celui-ci au premier ministre pour l'attribuer en totalité au président ; La fonction de premier ministre serait maintenue ; il aurait un rôle de chef d'état-major

tutions. L'essentiel du pouvoir serait confié au premier ministre, auquel seraient clairement attribuées la définition et la conduite de toute la politique gouvernementale, les pouvoirs d'arbitrage du président étant maintenus.

La majorité « pour gouverner » serait choisie lors des élections législatives. Le gouvernement procéderait d'elle seule. Grâce à une répartition claire des attributions, il n'y aurait plus de concurrence possible entre le premier ministre et le président.

Mais, depuis 1962, le président est élu au suffrage universel direct, ce qui lui confère une autorité parti-

nelles, donc stables et cohérentes, n'est pas un fait acquis. Si le pouvoir ne devait plus être nulle part, ni à l'Élysée ni à Matignon, du fait des divisions des majorités parlementaires, qu'y aurait-on gagné ? Le scrutin majoritaire à un tour pour les élections législatives serait un remède au risque de dispersion, mais la très grande majorité des forces politiques y est hostile.

Concluons : le retour à un parlementarisme qui n'affaiblisse pas l'exécutif n'est compatible ni avec l'élection du président au suffrage universel ni avec l'actuel mode de scrutin législatif à deux tours.

Pour retrouver l'unité du pouvoir exécutif, je préfère la deuxième voie : retirer celui-ci au premier ministre pour l'attribuer en totalité au président. Dès lors, plus de concurrence entre deux légitimités, entre deux interprétations de la Constitution.

Ce serait un régime présidentiel, mais pas à l'américaine. Le président perdrait certains des pouvoirs qu'il détient sur l'Assemblée, pour l'essentiel le droit de dissolution discrétionnaire ; l'Assemblée perdrait le droit de mettre en cause l'existence du gouvernement, mais ses pouvoirs d'initiative législative et de contrôle de l'activité gouvernementale seraient accrus ; le gouvernement dépendrait, pour sa nomination et sa durée, du choix présidentiel, et de lui seul, il ne disposerait plus sur l'Assemblée de procédures

de contrainte telles que la question de confiance. L'élection du président et de l'Assemblée aurait lieu en même temps, pour la même durée de cinq ans. Le président pourrait dissoudre l'Assemblée une seule fois durant son mandat ; dans ce cas, celui de la nouvelle Assemblée prendrait fin en même temps que le sien.

La Constitution préciserait que le président « détermine la politique de la Nation ». La fonction de premier ministre serait maintenue ; il aurait un rôle de chef d'état-major, déposant les projets de loi, défendant devant l'Assemblée dont il serait l'interlocuteur la politique qu'il serait chargé de mettre en œuvre.

L'Assemblée serait indépendante du président, le gouvernement indépendant de l'Assemblée, ce qui changerait beaucoup de choses.

Cet équilibre nouveau s'accompagnerait, au sein du Parlement, d'un renforcement des prérogatives de l'opposition, de ses pouvoirs de contrôle, de son droit à obtenir la création de commissions d'enquête. Pour l'établissement de l'ordre du jour, une plus grande part en serait confiée à la majorité ; celle-ci serait à l'abri des pressions gouvernementales, du fait de la suppression de l'article 49-3 qui la force à encourir le risque de la dissolution si un projet de loi ne recueille pas son adhésion.

Principale critique du régime présidentiel : le règlement des crises survenant entre le président et l'Assemblée. Les mécanismes appropriés pourraient être prévus.

Il en existe déjà : la mise en œuvre de la loi de finances par ordonnance, la reconduction des services votés par « douzièmes provisoires ». En cas de désaccord, la principale difficulté concernerait le vote de la loi. Le président, sous certaines conditions et selon une fréquence à déterminer, pourrait faire appel au peuple, par référendum, pour trancher le différend. D'ailleurs, de temps à autre une abstention législative serait-elle forcément une mauvaise chose ?

La cohabitation à répétition a dégradé nos institutions ; il s'agit de les restaurer. Le régime présidentiel est le seul moyen d'éviter la concurrence entre le président et le premier ministre.

Prenons un pari : si en 2002, la cohérence politique entre le président et l'Assemblée est rétablie, on ne parlera plus de réforme constitutionnelle, jusqu'à la prochaine cohabitation. Si, en revanche, 2002 voit naître une nouvelle cohabitation, quelle qu'en soit la configuration, alors la nécessité de la réforme reviendra au premier plan. Il vaudrait mieux s'y préparer.

Le quinquennat est utile au meilleur fonctionnement de nos institutions, mais il n'est pas suffisant. C'est un commencement, pas une fin.

Edouard Balladur

Du bon usage d'un référendum inutile

par Gustave Massiah et Emmanuel Terray

AINSI les Français seront consultés, le 24 septembre, sur l'opportunité de mettre en œuvre le quinquennat. De toute évidence, le quinquennat est une réforme qui intéresse avant tout, sinon exclusivement, les professionnels de la politique, entendons par là non seulement ceux qui vivent de la politique - ministres, parlementaires, membres des cabinets ministériels, élus locaux, permanents des partis - mais aussi ceux qui lui consacrent l'essentiel de leur temps et de leur énergie - journalistes, professeurs de droit constitutionnel, etc.

De fait, le quinquennat modifiera sans doute « l'équilibre de nos institutions », c'est-à-dire les relations qui s'établissent entre les acteurs du champ politique ; il transformera donc, dans un sens qu'il n'est d'ailleurs pas facile de prévoir, les conditions dans lesquelles s'exerce leur activité : on comprend dès lors qu'ils se passionnent pour ce sujet et les débats qu'il suscite.

Mais la grande majorité des Français affronte de tout autres problèmes : chômage, précarité, flexibilité, crise du système éducatif, dégradation du tissu urbain, menaces pesant sur les retraites, etc. Et nos concitoyens ne voient pas en quoi l'adoption du quinquennat influencera en quoi que ce soit l'évolution et la solution de ces problèmes.

Aussi leur premier mouvement les porte-t-il vers l'indifférence et l'absentéisme. Le dernier sondage nous apprend que, si 79 % des Français sont favorables au quinquennat, 38 % d'entre eux seulement sont prêts à exprimer cette préférence en allant voter. Autrement dit, la réforme serait donc approuvée par 30 % des inscrits, soit un peu moins de tiers.

Il faut le dire hautement : cette indifférence est raisonnable et légitime. Depuis quelques années, nous voyons le recul du chômage s'accompagner d'un accroissement symétrique de la précarité ; les conditions de travail se détériorent ; les inégalités grandissent ; les discriminations prospèrent ; la corruption étend ses ravages. N'est-il pas extraordinaire que les dirigeants de ce pays, toutes tendances confondues ou presque, choisissent précisément ce moment pour interroger les Français sur un sujet aussi éloigné de leurs soucis que le quinquennat ?

Les abstentionnistes auront donc raison de s'abstenir, et il serait malvenu de leur objecter les exigences du civisme : personne n'aime être dérangé pour rien. Toutefois on peut imaginer une utilisation plus

constructive de la future consultation. Au lieu de désorienter les isolaires, les électeurs pourraient profiter de l'occasion pour inscrire sur leur bulletin de vote la revendication ou l'exigence à laquelle ils tiennent le plus.

Certains d'entre nous, engagés au côté des sans-papiers depuis bientôt quatre ans, marqueront sur leur bulletin : « Régularisation de tous les sans-papiers avec carte de dix ans ». Mais d'autres pourront écrire : « Augmentation des minima sociaux » ou bien : « Réquisition des logements vides » ou bien : « Droit de vote pour les étrangers », à leur convenance.

Les électeurs pourraient profiter de l'occasion pour inscrire sur leur bulletin de vote la revendication à laquelle ils tiennent le plus

Certes, les bulletins ainsi rédigés seraient nuls. Mais la présence de quelques centaines de milliers de bulletins nuls aurait une signification politique évidente. Par ailleurs, les messages arriveraient à coup sûr à leurs destinataires : lors des dépouillements, les partis politiques sont représentés dans les bureaux de vote par des scrutateurs et des observateurs qui ne manqueraient pas d'informer leurs dirigeants de ce qu'ils auraient vu. Enfin, un sondage « sortie des urnes » dans quelques bureaux bien choisis permettrait de déterminer la distribution et l'importance relative des messages ainsi transmis.

Un référendum d'inspiration politique pourrait alors être transformé en une authentique consultation populaire. Cette transformation contribuerait bien davantage au progrès de la démocratie que l'adoption ou le refus du quinquennat.

Gustave Massiah est économiste et consultant, animateur du Cedetim (Centre d'études et d'initiatives pour la solidarité internationale)

Emmanuel Terray est anthropologue (Ecole des hautes études en sciences sociales).

AU COURRIER DU « MONDE »

CONSTAT NOSTALGIQUE
Aujourd'hui, Claude Allègre constate une baisse du nombre d'heures d'études et du niveau d'instruction des élèves. (...)

Il aurait pu ajouter qu'il y a fort longtemps un bon lycéen, à partir de la quatrième, en plus de ses six heures de cours quotidiennes, consacrait quatre heures à ses comptes rendus de cours, à ses préparations et à ses devoirs. Cela n'empêchait pas ce bon élève de lire au moins deux livres de la bibliothèque par semaine, ainsi que ses journaux de jeunesse.

Ma mère, institutrice laïque, assurait sa classe et aussi l'étude, elle

corrigeait les exercices du jour et préparait la classe du lendemain. Elle ne se couchait jamais avant minuit. Le lendemain matin, elle commençait la journée par le quart d'heure de morale obligatoire.

Il est vrai que dans ces années 30 la poste était ouverte le samedi après-midi, le facteur faisait sa tournée deux fois par jour et une fois le dimanche matin, contribuant ainsi en province à la diffusion des abonnements à la presse quotidienne de Paris. Pourtant le facteur était le moins bien payé des fonctionnaires, et à l'avant-dernier échelon devant le cantonnier, mais derrière l'instituteur...

Claude Sorel Pont-l'Évêque

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Les apprentis sorciers

LA campagne officielle pour le référendum du 24 septembre sur la réduction à cinq ans du mandat présidentiel a commencé, lundi 11 septembre. A quinze jours du scrutin, elle semble relever de la mission impossible : selon un nouveau sondage (CSA-Le Parisien), deux Français sur trois (65 %) se disent « peu ou pas intéressés » par ce débat. Si le résultat semble acquis – une majorité de « oui » –, c'est un autre score qui risque d'être l'événement politique de ce référendum : le niveau de l'abstention qui risque fort de dépasser celui des « oui » et des « non » réunis. Selon le même sondage, seulement 40 % des électeurs inscrits se disent en effet prêts à aller voter.

Le désintérêt des Français n'est en rien fatal. Ils ont évidemment d'autres soucis en tête – le prix de l'essence, la rentrée scolaire, les salaires, etc. Ces discussions institutionnelles sont quelque peu abstraites, lointaines et éloignées de leurs préoccupations immédiates. La cohabitation relativisant le poids du président de la République au sein de l'exécutif, le raccourcissement de son mandat ne leur semble pas la question politique décisive du moment. Pourtant, ils ne demandent pas mieux que de s'intéresser à ce « quinquennat sec » si les politiques veulent bien se donner la peine de leur en expliquer les enjeux. Ils le disent : 35 % des personnes consultées par le CSA « s'intéresseraient davantage » au référendum s'il y avait des débats contradictoires et 26 % si Jacques Chirac « en expliquait les enjeux ».

Or c'est bien là le problème. Ini-

tiateur de la procédure du référendum, de préférence à celle du Congrès qui avait la faveur du PS et de Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac a d'emblée choisi de la relativiser. Présentant à la télévision, le 5 juin, le quinquennat, le président avait déclaré : « Nous posons une question aux Français ; ils y répondent. Ils répondent "oui", c'est très bien. Ils répondent "non", c'est très bien. » En d'autres termes, le président décidait de solliciter les suffrages des Français sur une question que l'on supposerait logiquement d'importance, tout en leur disant que leur réponse importait peu. Pour le dire crûment : je vous consulte, mais votre avis m'importe peu. Comment s'étonner, dès lors, qu'une majorité de Français semblent aujourd'hui tentés par une tierce réponse, l'abstention ?

Qu'importent les motivations tacticiennes du président, qu'importent leur habileté dans la compétition avec le premier ministre. Elles pèsent peu face au risque pris par Jacques Chirac : celui de discréditer la procédure référendaire, après avoir grandement affecté l'arme de la dissolution. Celui de laisser croire que la politique est une affaire de professionnels qui n'a pas besoin d'un large assentiment populaire. « La démocratie en France est suffisamment ancrée pour qu'elle ne soit pas remise en cause par un fort taux d'abstention », a déclaré, lundi, pour le RPR, Jean-Louis Debré, l'un des fidèles de Jacques Chirac. La démocratie ne sera peut-être pas atteinte. Mais les politiques qui laissent ainsi entrevoir leur peu de confiance en elle, sans aucun doute.

HORMIS pour le dossier de la santé au travail, qui pourrait déboucher sur un accord le 12 septembre, assuré des optimistes, la « refondation sociale » voulue par le Medef a du plomb dans l'aile. Plus le temps passe, plus les chances d'aboutir, comme prévu, avant le 31 décembre s'amenuisent. Sur les huit chantiers que comporte cette vaste remise à plat des règles du dialogue social en France, quatre ne sont toujours pas formellement ouverts. Mais c'est surtout le calendrier qui, à mesure, devient défavorable. A supposer que les partenaires sociaux acceptent de dépasser l'échéance, leurs tractations vont devoir cohabiter avec des rendez-vous politiques de plus en plus pesants, les municipales, d'abord, les législatives, ensuite, la présidentielle, enfin. Or on sait d'expérience que les périodes électorales n'ont jamais été propices à la sérénité des débats de fond. Et encore moins aux transformations radicales, principalement quand celles-ci visent le cœur du modèle social à la française.

Le surplus observé jusqu'à présent dans le dossier de l'assurance-chômage est tout à la fois la cause de cet enlèvement et sa plus parfaite illustration. Dans cette affaire, personne n'a vraiment envie de bouger. Même si des tentatives de rapprochement sont en cours, l'issue reste incertaine. Formellement, FO, la CGT et la CGC demandent toujours une renégociation de l'accord que les signataires (Medef, CGPME, UPA, pour le patronat ; CFDT et CFTEC, pour les syndicats) refusent d'envisager. Si Martine Aubry a enfin reçu les différents protagonistes, séparément, le 7 septembre, la conciliation avance à petits pas. D'autant

plus que, dans une lettre signée avec Laurent Fabius, la ministre de l'emploi et de la solidarité a récemment confirmé son refus de ratifier, en l'état, la nouvelle convention Unedic. Dans quelques semaines, elle aura quitté le gouvernement et il y a fort à craindre qu'elle partira avant la conclusion. De leur côté, les signataires s'inscrivent, eux aussi, dans la durée. En renonçant à claquer la porte de l'Unedic, comme ils en avaient manifesté l'intention en juillet, ils renouent avec sine die la suspension provisoire de leur participation aux instances du régime d'assurance-chômage.

Aux yeux de l'opinion, l'opposition du gouvernement Jospin au PARE (plan d'aide au retour à l'emploi), soupçonné d'alimenter un chômage à deux vitesses, a, à coup sûr, jeté le discrédit sur la future convention. Martine Aubry s'étant posée en défenseur déterminé des chômeurs de longue durée et des exclus, il sera difficile, pour son successeur, quel qu'il soit, de la désavouer en acceptant, au final, ce qu'elle a dénoncé avec tant de vigueur. Dans une phase qui s'annonce politiquement tendue, il lui sera, de toute manière, pratiquement impossible d'ouvrir des espaces de manœuvre et, donc, de médiation. Compte tenu de l'empeinte laissée par M^{me} Aubry, il sera plus vraisemblablement condamné à l'immobilisme.

Comme l'assurance-chômage forme un tout indissociable avec les sept autres dossiers de la « refondation sociale », c'est tout l'ensemble projeté qui menace de s'effondrer. Le grand dessein prêté à Denis Kessler serait donc mort-né, à moins que le but de l'opération n'ait été, dès l'origine, de faire la preuve d'une incapaci-

té commune à moderniser les relations sociales et les rapports avec l'Etat, pour en tirer des conséquences ultimes. En cas d'échec, le patronat n'a cessé de proclamer son intention d'en finir avec le paritarisme, pierre angulaire du modèle social français. Les retraites complémentaires et tout le système de protection sociale, à commencer par l'assurance-maladie, pourraient faire les frais de l'actuelle guerre de tranchée. Et ce, au plus mauvais moment, puisque l'époque électorale qui va s'ouvrir autorise toutes les surenchères.

INCOMPRÉHENSION MUTUELLE

On continue ici à payer la facture, sociale et politique, de la bataille des 35 heures, commencée le 10 octobre 1997 par la tumultueuse rencontre de Matignon qui devait conduire à l'éviction de Jean Gandois, président du CNPF, remplacé par Ernest-Antoine Seillière, président du Medef. Rarement le climat aura été aussi mauvais entre le patronat et un gouvernement, et les relations aussi tendues, voire suspicieuses, lourdes d'incompréhension mutuelle, entre le même patronat et un ministère de l'emploi.

Il s'ensuit un quiproquo ou une ambiguïté qui pèse depuis le début sur l'idée même de la « refondation sociale », machine de guerre infernale et, en même temps, ambitieux programme de rénovation tous azimuts. C'est Denis Kessler, numéro deux du Medef, qui commande à la manœuvre, mais les « fils de Gandois » avancent aussi des propositions sophistiquées, notamment dans le domaine de la formation professionnelle, où la délégation patronale sera conduite par Francis Mer, président d'Usinor.

Bousculé, conduit à la résistance musclée et finalement vaincu par la deuxième loi Aubry sur la réduction du temps de travail, le patronat avait besoin de prendre sa revanche. Agiter la menace d'un abandon du paritarisme, souvent évoquée par le passé, correspondait bien à cet objectif pugilistique. Mais il lui fallait également, en parallèle, un projet un peu plus présentable pour retrouver du crédit dans l'opinion.

Sortie du chapeau de manière largement improvisée, la « refondation sociale » avait donc deux buts qui n'étaient pas forcément conciliables. En se retrouvant aujourd'hui dans une impasse, elle en subit aujourd'hui les conséquences qui peuvent être préjudiciables pour l'avenir. Car, ainsi que l'expose Bernard Brunhes, dans un dossier intitulé *Dialogue social : l'heure de vérité*, publié par la revue *Sociétal* (troisième trimestre 2000, n° 29), une occasion de s'adapter, enfin, aux nécessités de l'époque par la négociation entre partenaires et non par l'intervention de l'Etat, est peut-être en train d'être perdue. « Pourquoi, en l'an 2000, était-il temps de poser toutes ces questions difficiles ? », s'interroge cet expert, patron d'un cabinet de consultants qui intervient sur les sujets sociaux d'entreprise. « La raison est simple, écrit-il. L'économie a changé, l'entreprise a changé, le travail a changé depuis les textes fondateurs des législations et des pratiques actuelles. »

De fait, les organisations syndicales sont entrées dans le processus des chantiers de la « refondation sociale », non sans arrière-pensées, certes, mais avec le sentiment, plus ou moins partagé, d'une urgence à réformer. Cela explique le « chiche ! » lancé par Nicole Notat, secrétaire générale d'une CFDT qui souhaite depuis des années « un nouveau contrat social » pour reconstruire des garanties collectives dans un nouveau contexte. Mais il faut aussi y voir la raison pour laquelle la CGT a accepté de venir à la table des négociations avec la volonté de confirmer les nouvelles orientations que défend Bernard Thibault en faveur d'un syndicalisme de propositions. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la CFDT et la CGT ont, l'une et l'autre, admis qu'il serait temps de revoir les règles de représentativité syndicale, au grand dam de Force ouvrière, de la CFTEC et de la CGC. Quand il y a le feu à la maison, pour cause de faiblesse mortelle, le bon sens recommande de tout faire pour survivre.

Là se situe le vrai enjeu de la « refondation sociale », aujourd'hui compromis. C'est ainsi qu'il faut le comprendre quand, dans sa déclaration du 24 août, la CFDT consacre une large place à ce thème. Son texte se transforme en appel au Medef « de ne pas profiter de ce regrettable incident », que constitue le refus d'agrément de la convention Unedic, « pour stopper le processus de négociation ». « Il faut au contraire continuer » car, poursuit-elle, il y a urgence « à dessiner les contours du progrès social d'aujourd'hui et de demain, à instaurer de nouveaux rapports sociaux ».

Alain Lebaube

Le Plus Beau Jour de ma jeunesse

Bernard Faucon, entre 1997 et 2000, a réuni cent jeunes dans vingt pays.

Journées de fête durant lesquelles ils ont photographié leur jeunesse.



Tokyo, Japon. Dans le décor futuriste d'une île artificielle, des images qui trahissent la solitude, derrière le bonheur d'être là et d'être jeune.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les armes de la subversion

« LES GRANDES ARMES de la subversion sont la misère, l'injustice et le mensonge », a dit le président du Conseil dans le discours qu'il a prononcé dimanche à Saint-Brieuc. M. René Pleven songeait aux misères et aux injustices sociales qui poussent à la révolte et qui sont exploitées par les partis révolutionnaires. Mais nous pourrions dire aussi que les armes les plus efficaces de la subversion sont souvent le scepticisme, le défaut de confiance du pays en lui-même. La tâche essentielle des gouvernements devrait être de vaincre ce scepticisme et de restaurer la confiance. C'est une tâche difficile. M. Pleven est arrivé au pouvoir à une heure ingrate. La menace extérieure existait déjà, mais elle s'est précisée. A peine rétablie, il faut que la France fournisse un nouvel effort.

La défense nationale doit être restaurée, tout au moins accentuée,

dans le cadre de la défense occidentale. Un budget plus lourd est préparé ; la durée du service militaire est prolongée. Il faut trouver les moyens de financer le réarmement sans glisser vers l'inflation. La stabilité monétaire, qui était sinon tout à fait acquise, du moins en voie de l'être, est menacée par la hausse des prix. M. Pleven a raison d'indiquer que la stabilité des prix est à l'heure présente le souci numéro un du gouvernement. Mais le maintien des prix est malaisé. Nous savons trop qu'ils sont pareils à l'eau que l'on voudrait tenir dans la main. Ils s'échappent, et les gouvernements sont impuissants devant cette fuite s'ils n'ont l'appui de l'opinion, de tous les bons citoyens, des producteurs, des commerçants, des consommateurs.

Rémy Roure
(12 septembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La réflexion citoyenne sur les choix éthiques ?

COMMENT NOURRIR la réflexion citoyenne sur les choix éthiques ? Telle était l'interrogation qui sous-tendait à Strasbourg les 4 et 5 septembre la réunion des Comités d'éthique nationaux des quarante et un pays membres du Conseil de l'Europe dont le thème de la journée scientifique était « Science, communication et société ».

« Ce qui est techniquement réalisable doit-il être réalisé ? Après les annonces de la fin du "déchiffrement du génome humain" en juin dernier, du feu vert donné par Tony Blair au clonage thérapeutique, de l'utilisation possible des organes animaux pour soigner les hommes avec la xénotransplantation, le besoin d'un débat citoyen sur le caractère éthique des orientations médicales et de recherche devient vraiment urgent », a rappelé René Frydman, représentant du ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg. Mais il ne peut y avoir de débat sans connaissance des bases scientifiques des projets proposés. « Les rendre accessibles est le rôle des médias, point clé de notre organisation démocratique », ajoutait-il en annonçant que le ministère de la recherche prépare pour la fin de l'année un colloque « Sciences et société ».

« Il n'est pas de bonne réflexion éthique sans dire l'état des lieux scientifiques, mais il est déjà très difficile de

mettre au jour ces bases scientifiques », a appuyé Nicole Questiaux, membre du Comité consultatif national d'éthique français, qui présidait cette 5^e conférence européenne des Comités nationaux d'éthique : « L'explosion du progrès des connaissances fait que les questions sont plus vite posées que résolues et que l'on prend conscience des implications éthiques de la recherche scientifique au moment où l'expert lui-même est contesté », a-t-elle dit.

« CONNAISSANCES ET BÉNÉFICES »

Pourquoi est-ce si difficile à chacun, et aussi au journaliste, de se faire une opinion sur l'état d'avancement des sciences et les retombées thérapeutiques qu'on peut en attendre ? C'est que, dans la plupart de nos sociétés, la culture de base scientifique sur le corps humain et sa biologie est beaucoup trop sommaire pour comprendre les buts et les résultats de nombre de recherches. Peut-on compter sur les scientifiques pour assurer cette communication ? Exceptionnellement seulement, car la compétition pour le financement de la recherche étant intense entre chercheurs, les conséquences attendues des recherches et la signification des résultats sont « naturellement » exagérées. La vertu de la transparence est rare chez les cher-

cheurs. Didier Sicard, président du Comité d'éthique français : « Le chercheur n'a pas la connaissance intuitive du bien et du mal, et il doit, en outre, assurer sa promotion personnelle et celle de sa recherche. Chargé de livrer la science, il ne doit pas avoir la totale maîtrise de la communication, et il est plus important de former le chercheur à la réflexion éthique qu'à la communication. »

« La communication scientifique souffre de ce que les mobiles des scientifiques sont très différents de ceux de la société, juge Howard Moore, directeur de l'Unité pour le partenariat international en science, rédacteur en chef du rapport mondial sur la science 1998 et chargé de la rédaction du rapport prévu pour 2001. Les scientifiques recherchent la connaissance, la société en demande les bénéfices. Le journaliste scientifique est trop souvent en position de vendeur de la science et donne de faux espoirs à la société, elle-même avide de certitudes. » L'opacité des résultats scientifiques découle aussi de ce que la recherche est souvent financée par les industriels, dont la communication est orientée.

« Faire évoluer l'opinion publique sur des sujets ayant une implication éthique et favoriser l'émergence d'un débat peut être grandement facilité si le problème présenté est transformé en

problème de la vie pratique », a expliqué Claude Longchamp, codirecteur de l'Institut de recherche GFS de Berne. Il rapportait l'expérience helvétique de transmission de l'information scientifique au public auquel des questions éthiques sont posées en référendum d'initiative populaire. « La durée de la campagne doit être adaptée à la complexité du problème posé. Trois mois ont suffi pour que le public soit informé sur les problèmes posés par la fécondation in vitro, a-t-il raconté. Au cours de ces trois mois, on a vu progressivement augmenter dans les sondages la proportion des personnes favorables au développement de la procréation assistée médicalement dans la plupart des groupes sociaux et politiques. En revanche, il a fallu deux ans et demi pour apporter l'information scientifique permettant de se faire vraiment une opinion sur le caractère licite du génie génétique. » « Plus le débat public dure, et plus il est violent, mieux passe l'information scientifique », a observé Didier Sicard.

Au moment où on espère la révision des lois de bioéthique – un projet devrait être proposé au conseil des ministres au mois de novembre –, la question reste ouverte des moyens mis en œuvre pour susciter et alimenter un débat citoyen.

Elisabeth Bursaux

FINANCE L'opérateur de la Bourse suédoise, OM Gruppen, a annoncé, lundi matin 11 septembre, avoir déposé son offre officielle pour acheter le London Stock Exchange

(LSE), la Bourse de Londres. ● IL PROPOSE 0,65 action nouvelle OM Gruppen, plus 7 livres (11,7 euros) en numéraire pour chaque titre LSE, ce qui représente une prime de 17,6 % par

rapport au cours du LSE le 25 août, avant l'annonce de l'offre. ● L'OFFENSIVE SURPRISE lancée par les Suédois a fragilisé le LSE. D'autres institutions pourraient choisir à leur

tour de le conquérir. ● LA QUESTION est ouverte concernant la réaction de la place allemande, la Deutsche Börse, qui projetait de se marier avec le marché britannique. ● CES

GRANDES MANŒUVRES ne sont pas sans inquiéter les pouvoirs publics européens. Un rapport sur l'intégration des Bourses européennes doit être remis en novembre.

Attaquée par les Suédois, la Bourse de Londres suscite d'autres convoitises

OM Gruppen, l'opérateur de la place de Stockholm, a annoncé, lundi matin 11 septembre, avoir déposé une offre officielle de rachat du London Stock Exchange. Mais d'autres prétendants pourraient partir à l'assaut d'une City en position de faiblesse

LA BATAILLE des Bourses européennes entre dans une phase décisive. L'opérateur de la Bourse suédoise, OM Gruppen, a annoncé, lundi matin 11 septembre, avoir déposé son offre officielle pour acheter le London Stock Exchange (LSE), la Bourse de Londres. OM Gruppen aura mis deux semaines pour peaufiner son dossier. Ces derniers jours ont sans doute été les plus intenses de l'histoire de la compagnie, fondée en 1985 par Olof Stenhammar. Soudain placée sous les projecteurs, elle doit maintenant convaincre de la crédibilité de son projet. La société propriétaire de la Bourse de Stockholm disposera de soixante jours pour rencontrer les différents actionnaires du LSE. Dans quel ordre compte-t-elle les rencontrer, quels arguments mettra-t-elle en avant pour plaider sa cause ? OM Gruppen se fait très discrète.

OPÉRATION SURPRISE

Lundi matin, la société qui gère la Bourse de Stockholm s'est contentée de préciser les modalités de son offre. Elle propose 0,65 action nouvelle OM Gruppen plus 7 livres (11,7 euros) en numéraire pour chaque titre LSE, ce qui représente une prime de 17,6 % par rapport au cours du LSE le 25 août, avant l'annonce de l'offre. Le groupe suédois ajoute qu'il demandera une cotation de ses actions sur le marché secondaire du LSE lorsque l'acquisition aura été bouclée. Il a fixé au LSE jusqu'au 2 octobre à 15 heures (heure de

Londres) pour répondre à son offre.

Une chose est sûre, en tout cas : les Suédois sont d'ores et déjà satisfaits de l'effet provoqué par leur opération surprise et par les premières conséquences qui en ont découlé. L'un des objectifs de la société de Stockholm – gagner du temps pour pouvoir lancer sa Bourse électronique Jiway, attendue en novembre – est déjà atteint, selon des analystes suédois ; et le projet d'iX, la fusion entre la Bourse de Londres et de Francfort, semble, sinon abandonné, mal parti. Tout en rejetant l'offre d'OM Gruppen, les dirigeants du LSE ont ajourné l'assemblée générale qui devait entériner la fusion avec Francfort. Les responsables de la Deutsche Börse s'approprieraient à faire de même (lire ci-dessous). Pis, selon le *Daily Telegraph* daté du 11 septembre, le Nasdaq, le marché américain des valeurs technologiques, s'approprierait à rejoindre l'offre d'OM Gruppen, alors qu'il était jusque-là l'un des acteurs du projet iX. Citant des sources proches du dossier, le quotidien britannique précise que le Nasdaq a déjà eu des discussions préliminaires avec le groupe suédois.

Le LSE est en position de faiblesse après l'attaque surprise d'OM Gruppen. Un rapport, commandé par des responsables de la banque d'investissement Merrill Lynch, jugerait irréalisable la fusion entre Londres et Francfort. Des conclusions du plus mauvais effet alors que la banque amé-

| Les protagonistes de la bataille | | | |
|----------------------------------|---------|--------------------------|-------|
| MONTANT DE LA CAPITALISATION | | MONTANT DES TRANSACTIONS | |
| en milliards d'euros | | en milliards d'euros | |
| EURONEXT | | | |
| AMSTERDAM.. | 629,7 | AMSTERDAM.. | 54,4 |
| BRUXELLES..... | 151,3 | BRUXELLES..... | 20,8 |
| PARIS..... | 1 445,7 | PARIS..... | 417,8 |
| IX | | | |
| FRANCFORT.... | 1 331,5 | FRANCFORT.... | 149,3 |
| LONDRES..... | 2 485,9 | LONDRES..... | 229,4 |
| SWX (Swiss Exchange) | | | |
| ZURICH..... | 665,1 | ZURICH..... | 51,4 |
| OM GRUPPEN | | | |
| STOCKHOLM.. | 477 | STOCKHOLM.. | 39,5 |

Source : FIBV (Fédération internationale des Bourses de valeurs), données juillet 2000

ricaine est considérée comme l'un des principaux soutiens du projet iX. Don Cruickshank, qui est président du LSE seulement depuis mai, doit faire face à une fronde de certains actionnaires de la Bourse de Londres. Les petits courtiers, qui pèsent environ un tiers des droits de vote du LSE, lui chercheraient déjà un remplaçant. Des raiders pourraient profiter du trouble qui règne à Londres pour se lancer à la conquête de la City.

Euronext, qui regroupe les Bourses de Paris, d'Amsterdam et de Bruxelles, pourrait entrer dans la danse. Elle s'est déjà fait

éconduire par le LSE et n'arrive pas à séduire le Liffe, le marché des dérivés de la Bourse de Londres. Euronext pourrait être donc tentée de passer en force après sa création officielle, le 22 septembre. Pour le moment ses responsables restent muets. « Nous rappelons qu'en vertu de la réglementation anglaise, toute entreprise s'exprimant en période d'offre publique est engagée par ses propos », indique-t-on prudemment chez ParisBourse. Le silence est aussi de mise chez Reuters, que certains imaginent comme intéressé par une offre sur le LSE. Le groupe de communica-

tion pourrait profiter d'un accord avec Londres pour développer sa plateforme boursière électronique Instinet.

Chacun aussi s'interroge sur l'attitude de la Deutsche Börse. Elle ne peut rester sans réagir. L'échec d'un rapprochement avec Londres mettrait sans doute fin à ses ambitions européennes. Après avoir tourné le dos à la Bourse de Paris et après que celle de Zurich (son allié dans le marché à terme Eurex) eut décidé de créer sa propre plateforme boursière européenne baptisée virt x, Francfort paraît bien isolée. Si Londres devait lui échapper, son alternative consisterait à se contenter d'une alliance avec les modestes Bourses de Madrid et de Milan, qui ont manifesté leur soutien à iX. La Deutsche Börse est donc obligée de contre-attaquer.

RAPPORT EUROPÉEN

Ces manœuvres ne laissent pas totalement indifférents les pouvoirs publics. Au mois de juillet, les ministres des finances des Quinze avaient demandé à un groupe de sept « sages », présidé par Alexandre Lamfalussy, l'ancien président de l'Institut monétaire européen, de faire un rapport sur les moyens d'améliorer l'intégration des marchés européens. Les Bourses sont en effet beaucoup plus dispersées qu'aux Etats-Unis, où l'on ne compte que quatre Bourses, contre une quinzaine sur le Vieux Continent. Jeudi 7 septembre, M. Lamfalussy a estimé, dans une conférence de presse,

que l'Union européenne devait intégrer ses marchés financiers bien avant l'échéance de 2005 pour devenir compétitive. Il juge beaucoup trop éloignée la date fixée par les dirigeants européens lors de leur sommet de Lisbonne, en mars, pour une intégration totale des marchés.

Pour M. Lamfalussy, la multiplication des marchés boursiers explique la moindre productivité du capital en Europe par rapport aux Etats-Unis. « Il ne fait pas de doute qu'un marché financier intégré, efficace, comme celui qui existe aux Etats-Unis, permet une meilleure allocation des ressources et une meilleure productivité du capital », a-t-il souligné. Les « sages », qui ont publié sur Internet une série de questions à l'adresse des opérateurs économiques, entendent remettre un rapport préliminaire le 9 novembre, pour discussion par les ministres des finances le 27 novembre. Le rapport définitif, qui intégrera les réactions, sera remis en février 2001 au plus tard. D'ici là, le paysage boursier européen devrait être profondément transformé et le LSE pourrait ne plus exister dans sa forme actuelle. Ironie de l'histoire, le Royaume-Uni, qui redoute l'émergence d'un « gendarme » des marchés financiers, n'avait accepté qu'avec beaucoup de réticence d'octroyer un mandat de réflexion à ces « sages ».

Antoine Jacob (à Stockholm) et Joël Morio

Olof Stenhammar, des piscines... aux salles de marché

STOCKHOLM

de notre correspondant

On dit d'Olof Stenhammar, président du conseil d'administration d'OM Gruppen, qu'il n'a connu qu'un seul échec dans sa carrière, lorsque le Comité international

PORTRAIT

L'étonnant parcours du créateur et patron d'OM Gruppen, autodidacte de la cote

olympique préféra la ville d'Athènes à Stockholm pour l'organisation des Jeux olympiques de 2004. Le Suédois, qui dirigeait la campagne de Stockholm, avait pourtant jeté toutes ses forces dans la bataille, jusqu'à y perdre la voix. Beaucoup de ses compatriotes découvrirent alors cet enthousiaste forcené au regard bleu clair, un peu trop sûr de lui au goût de certains, et dont le parcours s'était jusqu'alors déroulé dans l'ombre des salles de marché.

De l'assurance, Olof Stenhammar, cinquante-neuf ans, n'en a jamais manqué. Dans les années 70, alors qu'il vend des piscines à son compte, il part pour les Etats-Unis afin de se frotter pour la première fois au monde de la finance. Il devient négociant en Bourse et retrouve Claes Dahlbäck, un Suédois qu'il avait connu durant sa formation d'officier dans la marine natio-

nale. Un contact personnel s'établit, qui aura son importance le jour où M. Stenhammar, en 1985, dix ans après son retour au pays, recherche un soutien financier pour créer le groupe Optionsmäklarna (OM).

Le projet n'est pas sans risque car la Suède découvre à peine le marché des options. Qu'à cela ne tienne, Claes Dahlbäck, embauché entre-temps par la très puissante famille Wallenberg, la convainc d'épauler son vieil ami. Elle n'a pas eu à s'en plaindre puisqu'elle s'est peu à peu hissée au rang de premier actionnaire d'OM Gruppen (15,3 % du capital).

INNOVER, TOUJOURS

Fort de ce soutien, M. Stenhammar peut développer son entreprise tout en sensibilisant les Suédois (moyennant rétribution) au secret des options... Le marché n'étant pas

infini dans ce pays de près de 9 millions d'habitants, le patron parie aussi sur la vente de systèmes informatiques aux Bourses et aux intermédiaires financiers. Avec succès, puisqu'on retrouve la technologie OM aux quatre coins de la planète, de Hongkong à Athènes, de la Californie à l'Australie. M. Stenhammar en profite pour faire de son groupe la première Bourse d'options entièrement électronique.

Lorsque les grandes places financières européennes envisagent des regroupements, le Suédois critique cette attitude « dépassée », visant selon lui à établir de nouveaux monopoles. Il lui préfère la formule d'une coopération plus souple autour d'un système unique de transactions d'actions, auquel sont en train de se rallier, après la Bourse de Copenhague, celles d'Oslo et des pays Baltes. Toujours à l'affût d'innovations, M. Stenhammar a convaincu OM, dont il est devenu le président du conseil d'administration en 1996, de créer Jiway : une Bourse électronique qui permettra l'accès à plus de 6 000 titres européens et américains. Son lancement est prévu en novembre.

C'est pour lui donner le temps de faire ses preuves, selon des analystes, que M. Stenhammar aurait convaincu OM, dont il détient encore 4,3 % des parts, de faire son offre d'achat sur la prestigieuse Bourse de Londres.

A. J.

Les doutes se multiplient à Francfort

L'offre suédoise avive les réticences au projet de fusion avec le LSE

FRANCFORT

de notre correspondant

La Deutsche Börse a connu des ambiances plus euphoriques. L'offre hostile du groupe suédois OM sur la Bourse de Londres a causé la stupeur à Francfort. Dernier indice du trouble qui a saisi les promoteurs du rapprochement avec Londres : le conseil de surveillance de la Bourse allemande devait se réunir, lundi 11 septembre, pour décider du maintien ou du report de l'Assemblée générale censée entériner, jeudi 14 septembre, la fusion avec les Britanniques. La réunion a toutes les chances d'être annulée. « On voit mal comment les actionnaires allemands pourraient se prononcer, alors que les Anglais ont ajourné leur décision après l'offre suédoise », indique un banquier proche des cercles boursiers. Faute de donner naissance à iX, le conseil de surveillance pourrait en revanche étudier la possibilité d'une contre-offre... destinée à barrer la route au suédois.

Depuis l'annonce de la fusion avec le London Stock Exchange, Werner Seifert, le président du directoire de la Deutsche Börse, n'en est pas à sa première déconvenue. Il a dû passer une partie de l'été à défendre un projet, qui, comme à Londres, est en butte à une vive résistance à Francfort. « Le scepticisme n'a pas diminué, loin de là », observe un banquier. La semaine dernière, un colloque organisé par la Banque centrale régionale de Hesse, qui a toujours mis en garde contre l'éven-

tuelle perte d'influence de la place, a confirmé que M. Seifert n'était pas au bout de ses peines. De nombreux participants ne se sont pas gênés pour faire part de leurs réserves.

Les pourfendeurs de l'accord ont du mal à voir la nouvelle société s'installer à Londres. Ils craignent que la cotation des valeurs vedettes au Royaume-Uni ne vide Francfort de sa substance, ces titres représen-

Des patrons allemands se sont même élevés contre la cotation des actions de leurs entreprises au Royaume-Uni

tant plus de 80 % des volumes d'échange. Autre souci, le partage des tâches au sein du marché des valeurs de croissance. En vertu des accords projetés avec le Nasdaq américain, une partie des activités commerciales de ce segment seront installées sur les bords de la Tamise, et l'on craint de voir une de ses plus belles réussites, le *Neuer Markt*, échapper au contrôle de la Bourse allemande. « Les grandes banques internationalisées soutiennent plutôt la fusion ; ce sont les établissements

publics, ou plus modestes, qui traînent les pieds », remarque-t-on auprès d'un établissement actionnaire de la Deutsche Börse. Pour corser la situation, des patrons allemands se sont même élevés contre la cotation des actions de leurs entreprises au Royaume-Uni.

Certains ne comprennent pas comment Francfort a si peu obtenu dans la répartition des rôles. « On n'a pas atteint le maximum, alors que la Deutsche Börse était en position de force », constate un spécialiste de l'université de Nuremberg. La capitale financière allemande risque, aux yeux des opposants à l'accord de devenir « une succursale » de Londres, alors que la place a fait d'énormes progrès en quelques décennies pour se hisser aux premiers rangs européens. Et de refuser d'abandonner la partie au moment où Francfort commençait à récolter les fruits des efforts passés.

Preuve de la tension ambiante, la Deutsche Börse a démenti ces derniers jours les chiffres farfelus – 50 millions de deutschemarks en actions et stock-options – évoqués comme bonus versé à Werner Seifert en cas de succès de la fusion. Une chose est sûre, le président de la Deutsche Börse, qui doit en principe prendre les rênes d'iX, est sur la sellette. Les prochaines semaines seront sans doute cruciales pour l'architecte du développement de Francfort.

Philippe Ricard



France 2 Partageons plus que des images.

Laurent Ruquier et son équipe

“On a tout essayé”, un mardi sur deux à 22 h 30.

Attention : quand ils testent ils peuvent détester.



Sur fond de polémique, la chute de la monnaie européenne se poursuit

Le comportement du président de la BCE est vivement critiqué

L'euro est tombé, lundi matin 11 septembre, à un nouveau plancher historique de 0,8 620 dollar. Les opérateurs n'ont pas été impressionnés par les

menaces d'intervention sur le marché des changes. Ils ont été plus sensibles aux critiques formulées par plusieurs ministres européens, visant le pré-

sident de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, et son absence des réunions organisées durant le week-end à Versailles.

L'OUVERTURE du marché des changes, lundi 11 septembre, était très attendue. La question était de savoir quelle allait être la réaction des opérateurs au communiqué publié, vendredi soir 8 septembre, par les ministres des finances européens et aux menaces d'intervention formulées par plusieurs dirigeants monétaires. Elle a été négative : l'euro est même tombé, lundi matin, à un nouveau plancher historique de 0,8 620 dollar.

Vendredi, après la fermeture des places financières européennes, l'Eurogroupe, qui avait réuni à Versailles les onze ministres de la zone et le vice-président de la Banque centrale européenne (BCE), Christian Noyer, avait solennellement plaidé en faveur d'un euro plus fort. « L'Eurogroupe et la BCE réaffirment leur préoccupation commune sur le niveau de l'euro, qui ne reflète pas la solidité des fondamentaux de la zone euro, avait souligné le communiqué. Ils sont convenus de suivre étroitement la situation. Un euro fort est dans l'intérêt de la zone euro. » Lors d'une conférence de presse, Laurent Fabius, ministre français de l'économie et des finances et président en exercice du Conseil, avait été plus loin et avait brandi l'arme d'une opération directe sur le marché des changes. « Les interventions

sont un élément disponible à tout moment », avait-il expliqué, une formule reprise, au mot près, par M. Noyer.

Mais ces menaces n'ont guère impressionné les professionnels des marchés. Ces derniers imaginent mal, en particulier, que les Allemands puissent donner leur accord à une action destinée à faire remonter la monnaie unique : le chancelier Gerhard Schröder a répété à plusieurs reprises, au cours des derniers jours, que la faiblesse de l'euro est selon lui « davantage un motif de satisfaction que d'inquiétude ».

La naissance d'une nouvelle po-

lémique, durant le week-end, entre responsables économiques et monétaires européens a accru la défiance des opérateurs vis-à-vis de l'euro. Son objet : l'absence du président de la BCE, Wim Duisenberg, à la réunion de Versailles.

Malgré les grandes difficultés rencontrées par l'euro, M. Duisenberg n'avait pas éprouvé le besoin d'annuler sa participation, à Calgary, à un colloque réunissant hommes d'affaires et personnalités politiques canadiens. C'est de là que, vendredi soir, le patron de la BCE avait déclaré qu'« un séjour prolongé de l'euro nettement en deçà de ce qui représente son équilibre

fondamental aurait un impact sur la future inflation interne en Europe, ce qui serait préoccupant ».

Ces commentaires lointains n'ont pas été du goût du ministre belge des finances, Didier Reynders. « Je regrette l'absence à la réunion du président de la BCE, Wim Duisenberg, que je ne comprends pas », a-t-il déclaré. Je n'ai pas rencontré un seul ministre qui trouvait cela normal », a-t-il ajouté. « Je trouve un peu étonnant de discuter de la situation de l'euro et de discuter de la situation des prix pétroliers et de son impact sur la croissance, voire sur l'inflation, sans que le président de l'institution qui doit notamment être garante de l'évolution des taux d'intérêt ne soit présent », a souligné M. Reynders, tout en disant regretter de devoir « lire dans la presse » l'avis du président de la BCE sur la chute de l'euro. Le ministre des finances espagnol, Rodrigo Rato, a émis les mêmes critiques.

Pour certains observateurs, toutefois, il s'agit là d'un mauvais procès : une annulation du voyage de M. Duisenberg au Canada aurait eu pour conséquence de dramatiser la situation et d'accélérer le plongeon de la monnaie européenne.

Pierre-Antoine Delhommais

Charbonnages de France cherche un partenaire pour la SNET

Suez Lyonnaise et Endesa sont sur les rangs

ENTREPRISE publique, Charbonnages de France a lancé durant l'été un appel d'offres pour céder 30 % du capital de la Société nationale d'électricité et de thermique (SNET), sa filiale de production d'électricité. Il s'agit d'une amorce de privatisation pour l'un des plus petits producteurs nationaux, derrière EDF et la Compagnie nationale du Rhône. A partir de ses centrales au charbon situées dans les bassins miniers, la SNET produit 8 térawattheures d'électricité, soit moins de 2 % de la production nationale. Parmi les candidats au rachat de la participation mise en vente figurent le groupe français Suez Lyonnaise et l'espagnol Endesa. Le choix devrait intervenir en novembre.

Pour ouvrir au privé cette société contrôlée à 81 % par Charbonnages – les 19 % restants étant détenus par EDF –, les pouvoirs publics ont choisi de nommer à sa tête, au printemps, l'ancien leader CGT de la métallurgie André Sainjon. La décision a été prise par Lionel Jospin. Le premier ministre cherchait un point de chute à cet ancien membre du comité central du Parti communiste, âgé de cinquante-sept ans, élu député européen socialiste en 1989 et réélu en 1994 pour cinq ans sur la liste de Bernard Tapie. « Les commentaires ont été nombreux, lorsque les gens ont appris ma nomination », reconnaît le nouveau patron de la SNET.

Pendant plus de douze ans, de novembre 1976 à septembre 1988, M. Sainjon a dirigé la principale composante de la CGT en tant que secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie (FTM-CGT). A ce poste, il mène de nombreuses luttes dans la sidérurgie et l'automobile, secteurs en pleine restructuration. Très critiqué au sein de son syndicat – sa fédération perd 83 % de ses adhérents en treize ans –, M. Sainjon souligne que cette hémorragie est liée aux suppressions d'emplois et, dans une certaine mesure, au « décalage important entre l'appareil fédéral et la réalité vécue des militants dans les syndicats d'entreprises ». Il propose alors un débat interne, que refusent les instances de la CGT. Mis en minorité, il démissionne et l'année suivante, en 1989, quitte le comité central du Parti communiste.

M. Sainjon ne renie pas ces origines : « Même si j'ai vécu des instants difficiles en 1986 et 1988, je n'ai pas oublié que l'organisation qui m'a porté m'a fait. Rien que pour cela, je la respecte. »

Aujourd'hui, l'ancien syndicaliste et militant communiste, devenu patron, ouvre au privé le capital d'une entreprise publique. « A priori, ce n'est pas logique », reconnaît M. Sainjon, sans s'appesantir. Il préfère évoquer la difficulté d'évaluer dans la hiérarchie pour les non-diplômés : « Il n'y a aucune raison pour qu'un individu qui n'a pas eu la chance de faire des hautes études ne puisse pas progresser. »

SOUS LA TUTELLE D'UN LIBÉRAL

Autre paradoxe, l'ancien leader de la CGT doit travailler sous la tutelle d'un libéral proche d'Alain Madelin, Philippe de Ladouette, PDG des Charbonnages de France. « Quand nous nous rencontrons, nous parlons de l'entreprise et nous partageons à 99 % les grandes lignes stratégiques. » Affirmant disposer d'une grande liberté, M. Sainjon rappelle que « c'est un gouvernement de gauche, celui de Lionel Jospin, qui a reconduit M. de Ladouette à la tête des Charbonnages en 1999 ». D'ailleurs, rappelle-t-il, « dans le passé, je me suis bien entendu avec des patrons de droite ». Le syndicaliste est devenu industriel, mais, précise-t-il, « un patron doit défendre l'entreprise tout en étant attentif aux salariés ».

Dans le nouvel environnement de concurrence sur le marché de l'électricité, la SNET vient d'emporter un deuxième contrat face à EDF. Il s'agit d'alimenter une unité de production de laine de verre de Poliglas en cours de construction à proximité de sa centrale de Carling (Moselle). Autre projet, la construction d'une centrale de 400 mégawatts qui fonctionnera au gaz, et non au charbon. Pour la première installation en France d'une telle importance – son coût est évalué à 1,2 milliard de francs –, des gaziers européens ont été contactés. Le choix interviendra en même temps que l'ouverture de son capital. M. Sainjon réfléchit aussi à une participation des salariés dans l'entreprise. Tout une révolution.

Dominique Gallois

« Payés à ne rien faire depuis six mois »

ANGERS

de notre correspondant

Payés à ne rien faire. C'est la situation « humainement inacceptable » que vivent, depuis février, onze salariés de l'entrepôt Cléopâtre, dans

REPORTAGE

Les salariés respectent scrupuleusement leurs horaires de travail : 8 h 30-12 h 30, 13 h 30-17 h 30

la zone industrielle de Saint-Barthelemy-d'Anjou, près d'Angers. Anciennement filiale de la société Accessoires Mode Diffusion (AMD), située sur la même zone, Cléopâtre, basée à Paris, gère 42 magasins de bijoux et accessoires de mode fantaisie, fabriqués en Asie du Sud-Est, et emploie 230 salariés. Jusqu'en février, l'entrepôt préparait environ 500 000 colis par mois à l'intention de ces magasins. En novembre 1999, AMD leur avait annoncé que leur entreprise serait cédée à l'américain Clair's, mais « que l'activité se poursuivrait de la même manière », se souvient Patrick Rommé, chef d'équipe et seul cadre de Cléopâtre.

La cession s'est réalisée le 25 février. Une date inscrite définitivement dans la mémoire de Nathalie Ollivier, une des préparatrices : « Depuis ce jour, nous n'avons plus rien à faire ». Pas tout à fait, précise Patrick Rommé : « Nous préparons toujours les colis de produits d'entretien et de four-

nitures de bureau pour les magasins, mais ça représente à peine vingt colis par mois. » Les salariés se retrouvent vite désœuvrés. « On lit, on fait des mots croisés, mais on tourne vite en rond. Rien n'est plus pénible que de se lever le matin et de se dire que nous allons au travail pour ne rien faire », témoigne Marlène Larue, une autre employée. « Du jour au lendemain, on vit une situation intenable sans humainement avoir le choix », renchérit Patricia Cissé, une de ses collègues. M. Rommé, qui n'était pas homme à compter son temps en fait une dépression.

Les salaires – 9 000 francs nets pour le cadre, le Smic plus l'ancienneté pour les préparatrices – continuent d'être versés en temps et en heure, de même que le loyer, réglé à AMD, toujours propriétaire du site. Devenus méfiants, les salariés respectent scrupuleusement leurs horaires de travail : 8 h 30-12 h 30, 13 h 30-17 h 30. Une méfiance exacerbée par le silence des nouveaux dirigeants. « Nous avons téléphoné, nous avons alerté l'inspection du travail, nous avons envoyé des lettres recommandées pour demander du travail. Nous n'avons eu aucun retour », précise M^{me} Cissé.

Fin août, les salariés placent une banderole devant leur entreprise : « Payés à ne rien faire depuis six mois ». La presse se fait largement l'écho de cette situation insolite. Un comité d'entreprise extraordinaire est tout d'un coup convoqué vendredi 8 septembre à Paris, dont l'objet sera justement l'avenir du site angevin. « C'est le hasard le plus complet », affirme l'agence conseil à laquelle Cléopâtre a confié sa communication. Les sala-

riés concernés apprendront cette nouvelle par une télécopie envoyée par TF 1 : « C'est aberrant ! », s'insurge M. Rommé, qui aura droit d'assister aux débats exceptionnellement à titre d'observateur.

Il n'y a évidemment pas eu de bonne surprise. Clair's a annoncé, dans un communiqué – qui rappelle la stagnation du chiffre d'affaires de Cléopâtre et les résultats négatifs des exercices antérieurs –, « la fermeture du site logistique d'Angers, qui ne correspond plus aux besoins et aux capacités de l'entreprise » et la suppression des onze postes. L'activité d'Angers a en fait été reprise par un site de Clair's à Birmingham, en Angleterre. Cléopâtre assure que les représentants du comité d'entreprise avaient été avertis, mais n'avaient pas répercuté l'information vers l'entrepôt angevin. Un plan social doit suivre. « On nous propose des reclassements dans des magasins ou sur la nouvelle plate-forme logistique en Angleterre, rapporte M. Rommé. Pour tous ces postes, il faut savoir parler anglais. Personne ne le parle chez nous... »

Voilà qui ne lèvera pas le sentiment d'« humiliation » des salariés. « Quand les directeurs de Clair's sont venus visiter le site, ils nous ont précisé que ce serait difficile, que le local était petit, mais qu'ils ne comptaient pas fermer, se souvient M^{me} Ollivier, c'était un tissu de mensonges ». Lundi 11 septembre, les salariés, non syndiqués, n'excluaient pas « de donner une suite à leur histoire ».

Vincent Boucault

La Cour de cassation précise le droit du licenciement

LA CHAMBRE SOCIALE de la Cour de cassation ne publiant pas d'arrêt en août et septembre (les juges ne travaillent ni par relais ni par roulement), les juristes en profitent pour commenter les arrêts parus avant l'été. C'est ainsi que la revue *Droit social* (juillet-août 2000) publie et analyse plusieurs arrêts parus en mai, qui précisent certaines règles sur un sujet qui a déjà donné lieu à une abondante jurisprudence : la rupture du contrat de travail.

Dans un arrêt rendu le 30 mai (Carvalaud contre société SDAB Obi), la Cour précise qu'on ne peut imputer au salarié la rupture du contrat de travail tant que celui-ci n'a pas démissionné en bonne et due forme. L'affaire concerne une salariée qui, durant le premier semestre 1995, s'était trouvée en arrêt de travail pour maladie à la suite de relations conflictuelles avec un autre salarié. A l'issue de ce congé de six mois, les prud'hommes prononcent la rupture du contrat de travail. En octobre, la cour d'appel invalide ce jugement en estimant que les prud'hommes n'étaient pas

compétents pour juger cette affaire. Malgré tout, M^{me} Carvalaud ne reprend pas le travail. La Cour estime donc qu'elle a démissionné et la déboute de sa demande d'indemnités de licenciement. A tort, ont estimé les magistrats de la Cour de cassation : « A défaut d'une démission de la salariée, il était impossible de lui imputer la responsabilité de la rupture du contrat de travail. »

Un autre arrêt (Daluz contre Rosi, 9 mai 2000) revient sur les notions de faute et d'insuffisance professionnelle. La société Rosi licencia en 1994 M. Daluz pour faute grave, en raison de son insuffisance professionnelle. La cour d'appel rejette la demande du salarié de recevoir des indemnités : une insuffisance professionnelle ne constitue pas une faute grave, rappelle-t-elle, mais elle représente néanmoins une cause réelle et sérieuse. Une décision erronée, estime la Cour de cassation : « L'insuffisance professionnelle ne présente pas un caractère fautif. »

Comme le commente le professeur Françoise Favennec-Héry, « les magistrats-juges rappellent régulièrement que ne constituent pas une faute grave des erreurs commises par un salarié qui ne relèvent pas d'une volonté délibérée mais d'une insuffisance professionnelle. (...) La chambre sociale tente ainsi de distin-

guer nettement licenciement disciplinaire et licenciement non disciplinaire et de mettre un frein à la pratique consistant à qualifier n'importe quel agissement en faute grave, en espérant qu'il soit pour le moins commué en cause réelle et sérieuse de licenciement ».

MISE EN RETRAITE

Deux autres arrêts concernent les licenciements économiques prononcés dans le cadre d'un plan social. Le premier cas (Soderbanque contre Georges Erger, CNAVTS, 18 avril 2000) précise le régime à appliquer aux salariés qui, dans le cadre d'un plan social, partent en retraite. La banque refusait de payer des indemnités conventionnelles de licenciement à un salarié qui, à l'occasion de la suppression d'un plan social, a opté pour la prise de sa retraite, bien que son poste ne soit nullement menacé.

A tort, a estimé la Cour de cassation. « La mise à la retraite résultant de la mise en œuvre d'un plan social qui supprimait 25 emplois doit être assimilée à un licenciement économique pour suppression d'emploi. » Ce salarié a donc droit à l'indemnité conventionnelle de licenciement. Pourtant, commente le professeur Jean Savetier, on ne saurait sur d'autres points (priorité de réem-

bauchage, convention de conversion) assimiler la retraite à un licenciement.

Un mois plus tard, la Cour a rendu un arrêt comparable concernant les congés de conversion (Quin contre Sucrerie de Berneuil, rendu le 23 mai 2000). Licencié en 1992 dans le cadre d'un plan social, M. Quin adhère à une convention de conversion. Il demande néanmoins l'attribution d'une prime de reclassement prévue dans le plan social. La cour d'appel le déboute, estimant qu'un salarié qui demande à bénéficier d'une convention de conversion ne peut pas simultanément se prévaloir des dispositions tendant directement au reclassement des salariés.

Faux, a rétorqué la Cour de cassation : « Les salariés qui ont accepté une convention de conversion n'en bénéficient pas moins des dispositions du plan social, à l'exception des mesures ayant le même objet. » Pourtant, rappelle, dans *Droit social*, le professeur Gérard Couturier, les conventions de conversion ont été conçues par les partenaires sociaux « comme une garantie minimale destinée à ceux qui ne bénéficiaient d'aucun plan ou d'un plan social peu consistant ».

Frédéric Lemaître

Choisissez avec qui vous voulez travailler.

Emploi.com

www.emploi.com

Le mode d'emploi a changé.

Les portails sportifs sont contraints de se professionnaliser

Face à une demande de plus en plus pressante, les sites Internet de sport doivent investir dans des moyens techniques onéreux, alors que les recettes restent aléatoires. La diffusion d'images, en direct ou en différé, est encore marginale compte tenu des handicaps techniques qui subsistent

JEUDI 8 JUIN, sur le court central de Roland-Garros, Mary Pierce joue sa place en finale des Internationaux de France. La France des amateurs de tennis est suspendue aux résultats. Sur les sites Internet consacrés au sport, le nombre de pages vues explose, à tel point que la plupart des serveurs informatiques saturent et déclarent forfait. L'anecdote résume tout le potentiel et les difficultés des portails sportifs. Avec une population d'internautes en expansion constante, l'ère des pionniers est terminée. Ces passionnés qui montaient leur site pour faire partager leur amour du sport et qui, le succès aidant, ont professionnalisé leur offre, doivent maintenant affronter les grands médias sportifs qui, seuls, doivent maintenant affronter les moyens de répondre à la demande.

« Il n'y a pas d'avenir pour les sites qui ne sauront pas s'internationaliser », proclame Hervé Payan, directeur de sports.com. Ce site, filiale de l'américain Sportsline - qui compte parmi ses actionnaires des groupes comme Reuters et Intel -, peut se reposer sur trois centres serveurs situés aux

Etats-Unis, qui lui permettent de « résister » à l'afflux soudain d'internautes demandeurs de résultats spécifiques. Même si les coûts d'Internet sont encore bien inférieurs à ceux de la télévision, la capacité d'investissement dans les moyens techniques est aujourd'hui un élément essentiel de la réussite d'un site. Car si le rapprochement était naturel entre le sport, gros producteur de résultats et d'émotions en direct, et Internet, média réactualisable à la de-

mande, les supports traditionnels ont laissé les passionnés se lancer les premiers dans l'aventure. C'est Canal+ qui, parmi les médias classiques, fut, en 1995, le premier à offrir un véritable contenu éditorial sur le sport. « Mais ce n'est qu'en 1998 que l'on a véritablement commencé à prendre Internet au sérieux », rappelle Dominique Bessière, directeur des sites sportifs de la chaîne cryptée.

Progressivement, l'offre s'est structurée jusqu'à l'arrivée, en juin,

du dernier grand absent de ce marché, lequipe.fr. Le paysage des portails sportifs se divise aujourd'hui en trois grandes catégories : les acteurs qui ne s'appuient sur aucun média traditionnel, à l'image de Sporever.fr, Sport24.com ou sports.com, les extensions des médias écrits ou audiovisuels, L'Equipe ou Canal+, et les sites événementiels, liés à une manifestation, comme Roland-Garros ou les JO.

Les règles de la concurrence qui prévalent dans les médias traditionnels ne fonctionnent pas exactement de la même façon dans ce marché en mouvement perpétuel qu'est Internet. Ainsi, lequipe.fr et canalplus.fr, deux des sites les plus ambitieux, viennent-ils d'opérer un rapprochement pour le traitement des matches de première division du championnat de France de football. Au premier, les analyses d'avant et d'après-match ; au second, le traitement live des compétitions. Un partage du travail qui pourrait aller plus loin « si affinité », selon Jean Hornain, le directeur de lequipe.fr. Pour le site du quotidien sportif, cette coopération est un moyen de gagner du

temps sur la fourniture de résultats en direct, l'un des services les plus demandés sur les sites sportifs. Car le sport sur Internet ne se consomme pas comme sur les autres médias. Harry Ouaknine, président de SportOfm.com, le portail dérivé de la radio O'FM, explique que « les événements en direct en semaine sont ceux qui attirent le plus d'audience ». Mieux encore, ce sont les épreuves qui ont lieu dans la journée, pendant les heures de travail, qui obtiennent les meilleurs scores d'audience.

Complément de la télévision, de la radio ou de la presse écrite, le Web permet une approche différente de l'événement. « Nous devons apporter un service supplémentaire à notre audience, comme des renseignements pratiques, des statistiques ou des historiques », affirme Pierre Salviac, responsable du sport sur Internet pour le groupe France Télévision. Face aux portails généralistes, Yahoo, Voila ou Wanadoo, qui fournissent des dépêches d'actualité en permanence, les sites de sports doivent surtout offrir un contenu éditorial original. En revanche, la diffusion d'images, en direct ou en différé, est encore marginale compte tenu des handicaps techniques qui subsistent. « Il nous faut faire très attention aux images car, en prétendant de diffuser un match de rugby sur une vignette avec des images floues, on risque surtout de dégoûter les amateurs », estime Pierre Salviac. Cette barrière technique per-

met de repousser à plus tard la question des droits de diffusion. Un problème épineux car la notion de territorialité qui prévaut dans les contrats de diffusion des télévisions n'a plus de sens avec Internet, qui ne connaît pas de frontières. Une question qu'il faudra régler lorsque la technologie permettra de diffuser rapidement des images vidéo de qualité.

FOURNITURE DE CONTENU

Autant d'éléments qui plaident en faveur des acteurs les plus riches de cette compétition. Car, en sport comme ailleurs, le Web est aujourd'hui très gourmand en investissement et très chiche en recettes. Faute d'une mesure d'audience reconnue par tous, les rentrées publicitaires sont encore très marginales. La culture de l'information payante étant pour le moment très largement étrangère aux internautes, il reste aux sites le recours au commerce électronique et surtout la fourniture de contenu. Ainsi sports.com vend des pages à Wanadoo, Voila ou Lycos, de même que canalplus.fr fournit les sites cousins du groupe Vivendi, Vizzavi ou AOL. Face à une concurrence de plus en plus rude et des investissements toujours plus lourds, les sites du sport vont devoir se battre pour leur survie. Mais, comme le souligne Jean Hornain, « ce n'est pas un sprint, c'est un marathon ». Seuls les plus endurants survivront.

Frédéric Roy

Adrien Hardy. Skiffer. Pas encore couvert d'or mais déjà une Amex.



0 825 819 000

www.americanexpress.fr

Bayard Presse et Suez-Lyonnaise s'allient sur Internet

JUSQU'ALORS peu présent sur la Toile, avec une dizaine de titres en ligne sur une centaine de publications, le groupe Bayard Presse a choisi une solution, plutôt originale en France, pour assurer son développement dans le numérique. Il s'est allié avec un conglomérat industriel, le groupe Suez-Lyonnaise des eaux qui, via son pôle de communication, est présent dans la télévision (M 6, Paris-Première), le câble et le satellite (Noos, TPS), etc.

Annoncé vendredi 8 septembre, cet accord se traduit par la création d'une filiale commune, à 50-50, BayardWeb qui devrait proposer un nouveau portail centré sur la famille, de l'enfance au troisième âge, la culture et la religion. Ce site reprendra en fait la quasi-totalité des titres du groupe « fournisseur de contenus » avec ses publications spécialisées dans le secteur de la jeunesse (*Pomme d'Api*, *Astrapi*, *Okapi*, *Phosphore...*), de la famille (*Enfant Magazine*) et des seniors (*Notre Temps*, *Côté Femme*, *Bel Âge...*). Le quotidien *La Croix* est bien évidemment inclus ainsi que les principales revues du groupe catholique qui s'appuie à étendre sa diffusion à l'étranger, notamment aux Etats-Unis.

ACCÈS PAYANT

Dirigée par Olivier Jay, actuel directeur de la rédaction du mensuel *Enjeux Les Echos*, la nouvelle entité, d'une centaine de personnes, bénéficiera d'un apport, en cash ou en participation, de 29 millions d'euros (environ 190 millions de francs).

Seconde originalité de cette al-

liance, les deux sociétés ont délibérément opté pour l'accès payant par abonnement, à l'image de certaines chaînes thématiques. Alors que Bayard Presse gère un ensemble de 3,8 millions d'abonnés, BayardWeb s'est fixé pour objectif 300 000 « clients » d'ici à cinq ans, auxquels seront proposés par ailleurs des prestations diverses, incluant du commerce électronique.

Pour sa diversification dans le numérique, le groupe Bayard a, selon Alain Cordier, président du directoire, opté pour la mise en valeur du « travail éditorial » et « l'invention d'une nouvelle écriture » qui ne soit pas la simple reproduction des magazines en ligne. Avec les perspectives offertes par l'Internet à haut débit et la large bande dans la téléphonie, le projet intègre les « convergences » possibles entre le papier, l'image et le son ainsi que la télévision sur la Toile.

C'est dans cet esprit qu'a été conçue l'alliance avec le pôle communication de Suez-Lyonnaise des eaux, candidat en France, aux côtés de la société espagnole Telefonica, à l'attribution des nouvelles licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS). A la recherche de « contenus sécurisés » pour compléter son offre, Suez-Lyonnaise a, dans cet accord avec Bayard, privilégié « l'exigence de qualité et l'exigence d'éthique », comme l'a indiqué son vice-président François Jaclot. Le nouveau portail devrait être lancé au printemps 2001.

Michel Delberghe

L'analyse des retombées presse

l'Argus de la Presse

www.argus-presse.fr

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 12 SEPTEMBRE

- **FRANCE** : prix à la consommation (provisoire, août 2000).
- **GRANDE-BRETAGNE** : inflation (août).
- **ALLEMAGNE** : commerce extérieur (juillet); examen du budget 2001 au Bundestag (jusqu'au 15 septembre).
- **ÉTATS-UNIS** : production agricole américaine.
- **BCE** : réserves monétaires hebdomadaires de l'euro système.

MERCREDI 13 SEPTEMBRE

- **FRANCE** : balance des paiements (juin); perspectives de taux et de change pour 2001 avec l'Association française des trésoriers d'entreprises.
- **AUTRICHE** : clôture des enchères pour les fréquences UMTS.
- **GRANDE-BRETAGNE** : demandeurs d'emploi (août).
- **ÉTATS-UNIS** : balance des paiements courants (2^e trimestre).

JEUDI 14 SEPTEMBRE

- **JAPON** : production industrielle (juillet); faillites (août); réunion de politique monétaire de la Banque du Japon.
- **ESPAGNE** : sommet hispano-allemand à La Granja.
- **GRANDE-BRETAGNE** : ventes de détail (août).
- **ÉTATS-UNIS** : prix à la production (août); ventes de détail (août); demandes hebdomadaires d'allocations chômage.
- **BCE** : réunion du conseil des gouverneurs avec annonce sur les taux d'intérêt.

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

- **JAPON** : marchés fermés (jour férié).
- **FRANCE** : commerce extérieur (juillet).
- **ITALIE** : commandes à l'industrie (juin).
- **NORVÈGE** : balance commerciale (août).
- **ÉTATS-UNIS** : prix à la consommation (août); stocks et ventes des entreprises (juillet); production industrielle (juillet).

AFFAIRES

INDUSTRIE

- **BRIDGESTONE** : le patron du fabricant japonais de pneumatiques, dont la filiale américaine, Firestone, a dû rappeler plusieurs millions de pneus défectueux, a annoncé, lundi 11 septembre, qu'il ne démissionnerait pas. Yoichiro Kaizaki a déclaré ne pas savoir

« pourquoi de nombreux accidents ont eu lieu lorsque les pneus équipaient des voitures Ford 4 X 4 Explorer », ajoutant : « je ne dis pas que [ces accidents] sont dus aux voitures ».

● **CHEVRON/PHILLIPS** : deux des principales sociétés pétrolières mondiales, Chevron et Phillips, sont proches d'une fusion, a rapporté dimanche 10 septembre le *Sunday Times*. Le journal britannique précise qu'une décision sera prise avant la fin de l'année. Les deux groupes ont déjà uni avec succès cette année leurs activités chimiques.

● **BMW** : le constructeur automobile allemand va investir 500 millions d'euros dans une nouvelle usine, a déclaré son PDG Joachim Milberg au quotidien *Die Welt* de lundi. Cette nouvelle usine, pour laquelle le groupe a reçu des offres de plus de 50 villes et régions européennes, doit être mise en service en 2004.

SERVICES

● **PPR** : l'homme d'affaires François Pinault a déclaré, dans un entretien publié lundi par le *Financial Times*, être prêt à accepter la dilution de la participation de plus de 40 % que sa holding personnelle Artémis détient dans le capital du groupe de distribution Pinault-Printemps-Redoute.

● **HEWLETT-PACKARD** : le deuxième fabricant mondial d'ordinateurs serait en pourparlers pour acheter la branche de conseil du cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers. Selon le *Financial Times*, le montant de transaction se situe entre 15 et 20 milliards de dollars (entre 17 et 23 milliards d'euros).

● **BRITISH AIRWAYS** : la compagnie britannique étudie une prise de capital dans Royal Jordanian, prochainement privatisée, selon des sources jordaniennes.

● **LA POSTE** : l'opérateur postal français serait parvenu à boucler une alliance avec Federal Express (FedEx), indique le quotidien *Les Echos* de lundi. Après des mois de négociation, un accord pourrait être annoncé dans les prochains jours.

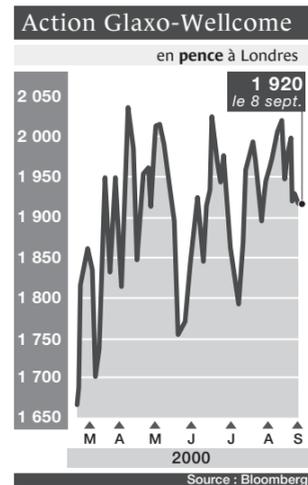
FINANCE

● **UBS** : la banque helvétique a annoncé la création de sa propre compagnie d'assurance-vie, UBS-Life, un an et demi après avoir vendu sa participation de 25 % dans Swiss Life.

VALEUR DU JOUR

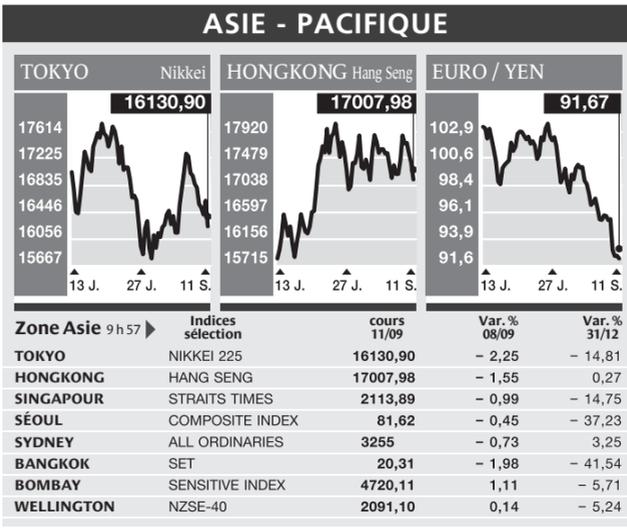
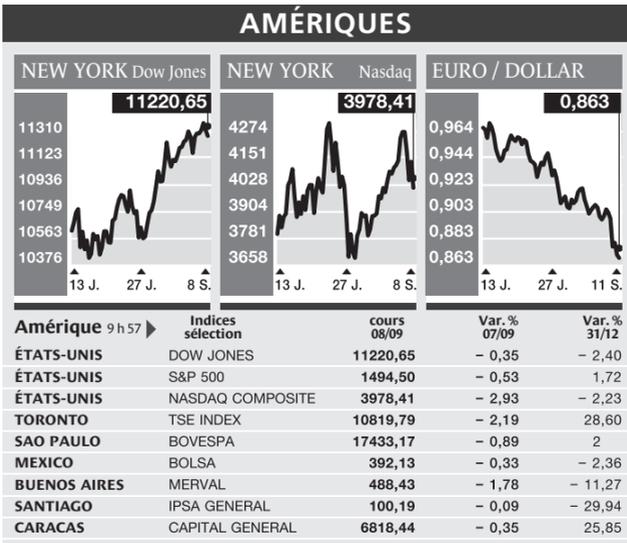
Glaxo-Wellcome et SmithKline Beecham reportent leur fusion

Le mariage des deux laboratoires pharmaceutiques britanniques Glaxo-Wellcome et SmithKline Beecham pour donner naissance au deuxième poids lourd mondial de la pharmacie est reporté, ont annoncé, lundi 11 septembre, les deux groupes. A la suite de cette annonce, le titre Glaxo cédaït 21 pence, lundi matin, à 1 899 pence. Initialement prévue le 21 août puis repoussée au 25 septembre, la fusion est maintenant attendue avant la fin de l'année, les autorités de la concurrence américaine exigeant des informations supplémentaires concernant les produits de sevrage du tabac (tels Nicorette et Nicoderm). Afin d'obtenir l'accord des Américains, SmithKline Beecham a déjà cédé, le 31 août, ses droits mondiaux sur plusieurs médicaments. Le groupe pharmaceutique suisse Roche acquiert l'antinauséux Kyrtil (qui réalise des ventes de 356 millions d'euros) dans une transaction évaluée à 1,23 milliard de dollars (1,41 milliard d'euros). L'autre grand laboratoire suisse, Novartis, reprend pour sa part les médicaments antiviraux contre l'herpès, le Famvir et le Vectavir/Denavir (269,7 millions d'euros de ventes) pour 1,63 milliard de dollars (1,87 milliard d'euros). L'Union européenne avait donné son feu vert à cette fusion « entre égaux » en mai. Le 31 juillet, les actionnaires des deux groupes l'ont



approuvée à plus de 99 % des voix. Baptisé GlaxoSmithKline, le nouveau laboratoire aura un chiffre d'affaires *pro forma* de 25 milliards d'euros et se placera juste derrière l'américain Pfizer. Les deux laboratoires ont présenté des résultats semestriels satisfaisants. Glaxo-Wellcome a annoncé une hausse de 20,4 % de son bénéfice imposable au premier semestre, à 1,594 milliard de livres (2,61 milliards d'euros), alors que son chiffre d'affaires progresse de 12 % à 4,59 milliards de livres (7,52 milliards d'euros). SmithKline Beecham a affiché une augmentation de son bénéfice avant impôt de 14 %, pour atteindre 1,057 milliard de livres (1,73 milliard d'euros).

Florence Bal
(avec Reuters et Bloomberg)



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 reculait légèrement, de 0,04 %, à 6 700,92 points, dans les premiers échanges, lundi 11 septembre. Le CAC 40, affecté par la faiblesse de Wall Street, avait terminé, vendredi, en repli de 1,92 %, à 6 703,36 points. La multiplication des mises en garde des sociétés et la crainte des conséquences du niveau élevé des prix du pétrole, à l'approche de la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), avait incité les investisseurs à prendre leurs bénéfices.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX cédaït 0,22 %, à 7 251,44 points, lundi matin. La Bourse de Francfort avait terminé en baisse de 1,43 % vendredi, le DAX s'affichant à 7 267,77 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIÉ de la Bourse de Londres abandonnait 0,17 %, à 6 589,30 points, lundi matin. La Bourse de Londres avait terminé vendredi en baisse de 1,32 %, à 6 600,7 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a fini en baisse, lundi, en raison du repli des valeurs technologiques dans le sillage du Nasdaq vendredi soir, et malgré des statistiques encourageantes sur la croissance nipponne. L'indice Nikkei a cédé 2,25 %, à 16 130,90 points.

NEW YORK

WALL STREET a clôturé en baisse, vendredi 8 septembre, affecté par de nouvelles craintes sur les perspectives de résultats d'entreprises aux États-Unis. L'indice composite du Nasdaq a chuté de 2,93 %, à 3 978,45 points, tandis que l'indice vedette de la Bourse de New York, le Dow Jones, a perdu 0,35 %, à 11 220,65 points. L'indice Standard and Poor's a reculé de 0,53 %, à 1 494,50 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens s'inscrivaient en légère hausse, lundi 11 septembre lors des premières transactions. Évoluant à l'inverse du prix des titres, le taux de rendement de l'emprunt d'État à 10 ans en France reculait à 5,44 %. Sur le marché américain, vendredi, les taux s'étaient également inscrits en baisse, à 5,72 % - contre 5,74 % - pour les rendements à 10 ans.

MONNAIES

L'EURO a atteint un nouveau plancher historique face à la devise américaine, lundi matin, malgré les déclarations de soutien à la devise européenne faites ce week-end par les ministres de l'économie et des finances réunis au sein de l'Eurogroupe (*lire p. 25*). L'euro est tombé jusqu'à 0,8620 dollar. En dépit de l'annonce d'une hausse de 1 % de la croissance japonaise au second trimestre, le yen reculait légèrement face au billet vert. Il s'échangeait à 106,24 yens pour 1 dollar.

ÉCONOMIE

Le retour de la croissance se confirme au Japon

LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT du Japon a progressé de 1 % au deuxième trimestre 2000 (avril-juin) par rapport au premier trimestre, et de 4,2 % en rythme annuel, a annoncé lundi 11 septembre l'Agence de planification économique (EPA). Cette augmentation est plus forte que celle prévue par les analystes, qui attendaient une progression trimestrielle de 0,9 % en moyenne et de 3,8 % sur douze mois. Au premier trimestre, le PIB avait crû de 2,5 % par rapport au trimestre précédent et de 10,3 % en rythme annuel. Ce deuxième trimestre consécutif de croissance renforce les espoirs d'une sortie de récession définitive après la pire crise de l'histoire du pays. Le gouvernement japonais avait annoncé, en août, qu'il allait étudier les chiffres de la croissance au deuxième trimestre pour déterminer l'ampleur du nouveau plan de relance qu'il entend lancer d'ici à la fin de l'année.

■ **La masse monétaire a progressé de 1,7 % en août** au Japon par rapport au même mois de l'année précédente, après une progression de 2 % en juillet, a annoncé lundi la Banque du Japon (Boj). La définition japonaise de la masse monétaire recouvre M2 (liquidités, comptes à vue et à terme) et les certificats de dépôts bancaires (CD). Le taux de progression de la masse monétaire en août est le plus faible depuis 1994, a indiqué la Boj.

■ **EURO** : la monnaie européenne a atteint un nouveau plancher historique face au dollar à 0,8620 dollar pour 1 euro, lundi matin, sur un marché des changes déçu par le communiqué adopté vendredi par l'Eurogroupe des ministres des finances de la zone euro, sur la chute de la monnaie unique et la flambée des cours du pétrole (*lire page 25*).

■ **PÉTROLE** : le prix du baril de pétrole a baissé lundi matin sur les marchés asiatiques, après la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) d'augmenter sa production. Le baril de référence s'échangeait à 32,25 dollars lundi matin en Asie, en baisse de 52 cents sur la clôture de vendredi. Les onze pays membres de l'OPEP ont décidé, dimanche à Vienne, d'augmenter leur production de 800 000 barils par jour, soit une hausse de 3 %, pour faire baisser les cours. Ceux-ci avaient atteint leurs niveaux les plus hauts depuis dix ans, dépassant 35 dollars le baril la semaine

dernière (*lire page 2*).

■ **ÉQUATEUR** : le pays a fait, samedi 9 septembre, ses adieux au sucre, sa monnaie nationale depuis 179 ans, en pleine débâcle, pour accueillir officiellement le dollar américain à partir de dimanche. Le pays gardera cependant un semblant de souveraineté avec la frappe de pièces de monnaie en espagnol. La « dollarisation » de l'Équateur intervient alors que le pays fait face à un profond mécontentement social et poursuit la reconstruction de son économie, en procédant notamment à la privatisation des secteurs de l'eau, de l'électricité et du pétrole.

■ **FRANCE** : les mesures consenties par le gouvernement français après le conflit des routiers représentent des dépenses « de l'ordre de 3 milliards de francs » en 2000 et 2001, a indiqué dimanche le ministre des finances, Laurent Fabius (*lire page 10*).

■ **BOURSE** : selon une enquête du cabinet TLB, 920 000 actionnaires ont utilisé Internet au moins une fois au cours des douze derniers mois, pour passer un ordre de gestion pour leur patrimoine financier (Sicav, action...). Quelque 402 000 actionnaires individuels utilisent Internet comme outil principal pour réaliser leurs transactions boursières.

■ **SUÈDE** : le Fonds monétaire international (FMI) est satisfait de la situation économique en Suède, caractérisée par une forte croissance avec une faible inflation, mais met en garde contre tout relâchement de la discipline budgétaire. Le FMI constate « qu'une bonne gestion économique a apporté une contribution significative au rebond de l'économie suédoise après la profonde récession du début des années 90 ».

■ **LETTONIE** : les prix à la consommation ont baissé de 0,5 % en août comparé à juillet, mais ont progressé de 2,5 % par rapport à août 1999, a indiqué vendredi le Bureau national des statistiques.

■ **ASIE-PACIFIQUE** : une nouvelle tempête financière régionale comme celle de 1997-1998 est peu probable mais l'apparition de déséquilibres pourrait provoquer une crise de dimension nationale dans certains pays de la région Asie-Pacifique, a averti samedi 9 septembre le groupe des financiers de l'APEC (AFG), réuni en marge du rendez-vous annuel des ministres des finances du forum de coopération économique Asie-Pacifique.

| Taux de change fixe zone Euro | | | Hors zone Euro | | |
|-------------------------------|---------|----------------------|----------------|-------------------|----------|
| Euro contre | Taux | contre franc | Taux | Euro contre | 08/09 |
| FRANC | 6,55957 | EURO | 0,15245 | COURONNE DANOISE | 7,4583 |
| DEUTSCHEMARK | 1,95583 | DEUTSCHEMARK | 3,35385 | COUR. NORVÉGIENNE | 8,0385 |
| LIRE ITALIENNE (1000) | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000) | 3,38774 | COUR. SUÉDOISE | 8,3655 |
| PESETA ESPAG. (100) | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100) | 3,94238 | COURONNE TCHÈQUE | 35,3280 |
| ESCUDO PORT. (100) | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100) | 3,27190 | DOLLAR AUSTRALIEN | 1,5612 |
| SCHILLING AUTR. (10) | 1,37603 | SCHILLING AUTR. (10) | 4,76703 | DOLLAR CANADIEN | 1,2884 |
| PUNT IRLANDAISE | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE | 8,32894 | DOLLAR NÉO-ZÉLAND | 2,0751 |
| FLORIN NÉERLANDAIS | 2,20371 | FLORIN NÉERLANDAIS | 2,97660 | DRACHME GRECQUE | 338,2200 |
| FRANC BELGE (10) | 4,03399 | FRANC BELGE (10) | 1,62607 | FLORINT HONGROIS | 261,9200 |
| MARKKA FINLAND | 5,94573 | MARKKA FINLAND | 1,10324 | ZLOTY POLONAIS | 3,8648 |

| Cours de change croisés | | | | | | |
|-------------------------|--------------|----------------|------------|-------------|-------------|--------------|
| 11/09 9h 57 | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours EURO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR. S. |
| DOLLAR | | 0,94166 | 0,86315 | 0,13156 | 1,41855 | 0,56007 |
| YEN | 106,19500 | | 91,67500 | 13,98000 | 150,73000 | 59,50500 |
| EURO | 1,15855 | 1,09081 | | 0,15245 | 1,64320 | 6,49055 |
| FRANC | 7,60130 | 7,15570 | 6,55957 | | 10,78500 | 4,25545 |
| LIVRE | 0,70495 | 0,66350 | 0,60855 | 0,09275 | | 0,39475 |
| FRANC SUISSE | 1,78550 | 1,68130 | 1,54120 | 0,23495 | 2,53410 | |

| Taux d'intérêt (%) | | | | Matif | | | | |
|--------------------|-----------|-------------|-------------|-------------|----------------|--------------|--------------|--------------|
| Taux 08/09 | Taux j.j. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Cours 9h 57 | Volume 11/09 | dernier prix | premier prix |
| FRANCE | 4,64 | 4,70 | 5,46 | 5,57 | Notionnel 5,5 | | | |
| ALLEMAGNE | 4,59 | 4,82 | 5,28 | 5,43 | SEPTEMBRE 2000 | 11852 | 86,58 | 86,46 |
| GDE-BRETAG. | 6,69 | 5,99 | 5,33 | 4,67 | Euribor 3 mois | | NC | NC |
| ITALIE | 4,59 | 4,79 | 5,62 | 5,88 | SEPTEMBRE 2000 | | NC | NC |
| JAPON | 0,30 | 0,32 | 1,85 | 2,56 | | | | |
| ÉTATS-UNIS | 6,47 | 6,15 | 5,73 | 5,70 | | | | |
| SUISSE | 3,12 | 3,40 | 3,88 | 4,26 | | | | |
| PAYS-BAS | 4,56 | 4,79 | 5,44 | 5,56 | | | | |

| Pétrole | | | |
|-------------------|-------------|--------------|--|
| En dollars | Cours 08/09 | Var. % 07/09 | |
| BRENT (LONDRES) | 32,78 | | |
| WTI (NEW YORK) | 0,33 | - 2,17 | |
| LIGHT SWEET CRUDE | 33,62 | - 2,27 | |

VALEURS EUROPÉENNES

Les valeurs du secteur de la chimie et de la pharmacie ont continué à être affectées, vendredi, par l'avertissement, la veille, de Dupont sur ses résultats. L'action Bayer a réalisé l'une des plus fortes baisses du marché des actions allemandes, avec un recul de 3,05 %, à 44,50 euros.

de 2,74 %, à 4,4 euros. Les analystes s'attendaient à des résultats comparables ou légèrement supérieurs à ceux du premier semestre 1999.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for PRODUITS DE BASE and CHIMIE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for PRODUITS DE BASE and CHIMIE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for PRODUITS DE BASE and CHIMIE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.



Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

EIFFAGE Information Actionnaires 1er semestre 2000. Includes text about activity, results, perspectives, and dividends.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

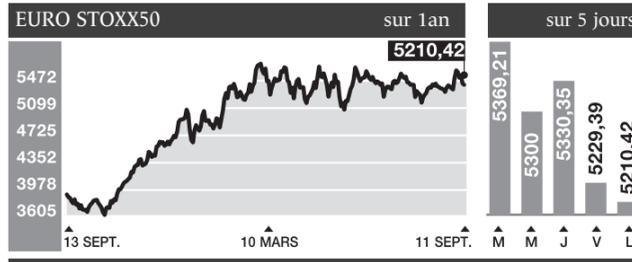


Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 08/09. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

VALEURS FRANÇAISES

Le cours de Bourse de Pinault-Printemps-Redoute (PPR) s'affichait en hausse de 0,32 %, à 217,2 euros, lundi 11 septembre dans les premières transactions.

L'action TotalFinaElf s'inscrivait en recul, lundi matin, de 0,5 %, à 177,3 euros. Le titre suivait le repli du prix du baril de pétrole, après la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dimanche à Vienne, d'augmenter sa production de 800 000 barils par jour, soit une hausse de 3 % (lire page 2).

Le titre France Télécom était en baisse de 2,82 %, à 134,3 euros, en début de séance, lundi. L'opérateur italien de téléphonie mobile Wind, contrôlé par France Télécom et Enel, envisagerait de faire une offre de 10 milliards de dollars sur Infostrada, spécialisé dans la téléphonie fixe, selon les informations du Wall Street Journal.

L'action Air Liquide se reprenait, lundi matin, gagnant 1,44 %, à 140,5 euros. Le titre avait été pénalisé par les investisseurs, vendredi, chutant de 6,42 % malgré une hausse de 13,8 % de son bénéfice net au premier semestre.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 11 SEPTEMBRE Cours relevés à 9 h 57 Liquidation : 22 septembre

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists various companies like BNP PARIBAS, AIR LIQUIDE, etc.

Table of international stock market data with columns for company names and numerical values. Includes companies like IMERYS, IMMEUBLES DE FCE, INFRACOM, etc.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names and numerical values. Includes companies like TOTAL FINA ELF, TRANSICIF, UBI SOFT ENTERTAIN, etc.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names and numerical values. Includes companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

International

Table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBÔLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMM, etc.

Table of new market data (continued) with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, etc.

Advertisement for Volkswagen Sharan TDI 115. Includes image of the car and text: 'Nouveau Sharan TDI® 115 boîte 6 vitesses. Modèle présenté : Sharan Sport TDI® 115. 3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 826 020 000 (0,98 franc la minute).

Table of new market data (continued) with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like GUILLEMOT, GUYANOR ACTI, HF COMPANY, etc.

Table of new market data (continued) with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like JOLIEZ-REGOL, KALISTO ENTE, KEYRUS PROGI, etc.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 11 SEPTEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ALTEA, ARKOPHARMA, CNIM CA#, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 8 septembre

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Valeurs unitaires', 'Date cours'. Lists various investment vehicles like AGIPI, BNP, INDOCAM, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for 'Valeurs unitaires', 'Date cours'. Lists various investment vehicles like ÉCUR. OBLIG. INTERNAT., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for 'Valeurs unitaires', 'Date cours'. Lists various investment vehicles like EPARCIC, EUROCL LEADERS, EUROPE RÉGIONS, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for 'Valeurs unitaires', 'Date cours'. Lists various investment vehicles like LEGAL & GENERAL BANK, LA POSTE, ADDILYS, etc.

LÉGENDE

★ Hors francs. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SPORTS A la veille de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Sydney, la multiplication des forfaits douteux et des cas de dopage avérés inquiète le Comité international olympique (CIO).

● **SUR PLACE**, 215 tests, tous négatifs, ont été effectués depuis le 2 septembre, dont 57 concernant la recherche de l'érythropoïétine (EPO) selon les protocoles australien (sang)

et français (urine). ● **LE DOCTEUR PATRICK SCHAMASCH**, directeur de la commission médicale du CIO, affirme que « les Jeux olympiques de la lutte antidopage ont déjà commencé ».

● **LES AUTORITÉS AUSTRALIENNES** notent toutefois un accroissement du trafic des produits interdits et de drogues, aux frontières, depuis quelques mois. ● **SELON LA SOCIOLOGUE**

AMÉRICAINNE Claire Sterck, « les JO d'Atlanta ont fait la fortune des trafiquants [de drogue]. On imagine mal qu'il n'en soit pas de même de ceux de Sydney ».

Sydney lutte pour ne pas devenir la capitale du trafic des produits illicites

Comme leurs confrères américains l'avaient noté lors des précédents JO à Atlanta, les services de douanes australiens constatent un renforcement de l'arrivée de produits interdits dans leur pays. Les « dealers » avouent que les athlètes constituent une « bonne clientèle »

LA CÉLÉBRITÉ tient parfois à peu de choses. Aux Jeux olympiques, il lui arrive même de se tourner vers le premier venu, pour l'oublier souvent dès le lendemain. Jeudi 7 septembre, un entraîneur venu d'Ouzbékistan, l'obscur Sergey Voymov, a vu son nom jeté en pâture à la presse à peine posé le premier pied sur le sol australien. Les services des douanes de l'aéroport de Sydney ont trouvé, dans ses bagages, plusieurs ampoules d'hormones de croissance. Les produits ont été saisis, l'homme interrogé pendant plusieurs heures au village olympique, en présence d'un interprète et d'une poignée d'officiels de son pays. Puis les autorités australiennes lui ont signifié, sans ménagement, qu'il risquait une amende d'au moins 400 000 francs, voire une peine de cinq ans de prison, si l'enquête de police le révélait coupable d'importation illicite de substances dopantes.

Le lendemain, un dirigeant de l'équipe olympique d'Ouzbékistan s'est couvert le visage d'un masque grave et solennel pour ex-

pliquer, avec lenteur, que l'infortuné Sergey Voymov transportait les ampoules d'hormones pour sa consommation personnelle. Il les utiliserait pour freiner un début de calvitie. A Sydney, la nouvelle a fait beaucoup sourire. La presse l'a traitée comme une bonne plaisanterie. Brian Corrigan, l'un des responsables de l'agence australienne de lutte contre le dopage, a failli s'étrangler en lisant les propos du dirigeant ouzbek. « Absurde, a-t-il assuré en reprenant son souffle. Un tel produit n'a jamais fait de bien à un cuir fragile, au contraire. » Puis l'histoire a disparu des premières pages, chassée par une autre.

L'affaire Sergey Voymov n'a surpris personne. Mais elle a permis de vérifier la détermination des services douaniers australiens à démasquer les tricheurs dès leur arrivée dans le pays. Ces derniers mois, ils ont suivi une formation spécifique censée améliorer leur connaissance des substances dopantes et, surtout, les aider à en découvrir la trace jusque dans les affaires de toilette du plus

anodin passager en provenance de l'étranger.

A Sydney, ils ont pour consigne de fouiller avec soin les bagages de tout individu susceptible de transporter des produits interdits, autant dire de tout le monde, athlètes, entraîneurs, officiels et même simples visiteurs.

con jugé suspect ayant été trouvé au fond de son sac de voyage. Les services douaniers ont rapidement ébruité l'affaire, histoire de faire comprendre aux éventuels tricheurs qu'ils ne pourraient pas tromper leur vigilance en se rendant à Sydney par un chemin détourné.

« Tous les dealers se préparent à une grande année. Et ils ont l'intention de faire venir les produits très tôt avant le début des Jeux, puis les stocker à l'abri, pour essayer de prendre les douaniers de vitesse »

La tâche est sans doute hors de proportion, mais les Australiens veulent croire le contraire. Mieux : ils ne réduisent pas leurs efforts au seul aéroport de Sydney. Fin août, un entraîneur chinois a été appréhendé à son arrivée à Perth, un fla-

Les premiers résultats sont déjà visibles. Au cours des douze derniers mois, les douanes australiennes ont effectué 1 125 saisies de produits dopants, soit une augmentation d'environ 10 % par rapport à l'année précédente. En 1994,

elles n'avaient pu mettre la main que sur une trentaine de doses. En gagnant le droit d'organiser les JO de l'an 2000, Sydney a également hérité du privilège, nettement moins valorisant, de devenir pour un temps une place forte du marché de la drogue. Claire Sterck, une sociologue américaine, avait découvert quatre ans plus tôt que l'événement sportif avait littéralement « dopé » le trafic de substances illicites à Atlanta et dans ses environs.

Elle avait interrogé plusieurs revendeurs de drogue, spécialisés ou non dans les produits dopants, pour parvenir à la conclusion que les Jeux olympiques amenaient en ville une insoupçonnable clientèle de consommateurs. Un « dealer » américain lui avait clairement précisé sa cible : « Les athlètes de haut niveau, bien sûr, mais aussi les autres, tous ces gens que le spectacle des Jeux donne envie de se mettre au sport, pour avoir plus de muscles et un corps parfait. » Commentaire de Claire Sterck : « Les Jeux d'Atlanta ont fait la fortune des trafiquants. On imagine mal qu'il

n'en soit pas de même à ceux de Sydney. »

En Australie, les travaux de la sociologue américaine ont été étudiés très tôt avec sérieux et intérêt. Paul Dillon, le responsable de l'information au National Drug and Alcohol Centre de Sydney, avouait dès 1999 dans l'hebdomadaire *The Bulletin* : « Les parallèles entre Atlanta et Sydney sont évidents. Ces dix-huit derniers mois, nous avons constaté une forte augmentation de la circulation de drogues. Tous les dealers à qui j'ai parlé se préparent à une grande année. Et ils ont l'intention de faire venir les produits très tôt avant le début des Jeux, puis les stocker à l'abri, pour essayer de prendre les douaniers de vitesse. »

Sergey Voymov aurait dû le savoir. L'entraîneur ouzbek aurait ainsi pu alléger ses bagages de quelques ampoules d'hormones de croissance, certain de trouver les mêmes produits dans les rues de Sydney, sans craindre de risquer une forte amende ou une peine de prison.

Alain Mercier

TROIS QUESTIONS À...

PATRICK SCHAMASCH

1 Docteur Patrick Schamasch, vous êtes directeur médical du Comité international olympique (CIO). A quelques jours seulement de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Sydney, combien de tests antidopage ont déjà été réalisés sous votre autorité ?

A Sydney, les Jeux olympiques de la lutte antidopage ont commencé depuis le 2 septembre. A ce jour, 215 tests ont déjà été effectués et aucun d'entre eux n'a été positif. Sur ces 215 tests, 57 d'entre eux ont été soumis à la détection de l'érythropoïétine. De la même façon, aucun des prélèvements analysés n'a laissé apparaître des prises d'EPO de synthèse. Il faut ajouter que la collaboration entre les scientifiques français et australiens se déroule dans un esprit d'équipe exemplaire. Quand les échantillons arrivent au laboratoire, la première étape concerne l'ana-

lyse sanguine, qui est réalisée selon les modalités mises en place par le modèle australien de détection de l'EPO. Selon le protocole accepté par les commissions médicale et scientifique du CIO, si le score de ces analyses dépasse un certain niveau, défini d'après cinq paramètres biologiques, le test urinaire français est alors utilisé.

2 Certains chercheurs remettent ce choix en cause, expliquant que seuls les athlètes les plus stupides risquent de se faire prendre puisque les tests mis en œuvre permettent seulement la détection de produits utilisés sur une période de 72 heures...

Les sept scientifiques du panel constitué par le CIO au moment du choix des méthodes de contrôle ont travaillé et se sont prononcés en toute indépendance. Je trouve navrant que leur choix soit remis en cause. Ceux dont les tests n'ont pas été retenus ont du mal à accepter la contradiction. Généralement, ce type de situation provoque des réactions acides, parfois des

propos amers, souvent des piques chargées de ressentiment. Nous avons essayé de prendre le plus de précautions possible pour éviter justement de nous retrouver devant une cour de justice, assignés par un champion qui contesterait la validité des tests.

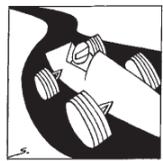
3 Comment analysez-vous l'avalanche des forfaits de dernière minute, notamment ceux de la délégation chinoise. Faut-il les rapprocher de la recherche de l'EPO ?

Je suis un scientifique et il m'est interdit de commenter ces événements. En revanche, je sais que le CIO a mis en place des tests antidopage très poussés avec un effort d'efficacité et une obligation de résultats. Ainsi, contrairement à ce que certains affirment, la fiabilité de ces contrôles antidopage de l'EPO ne peut plus se contester. Peut-être que les événements que vous évoquez confirment mes propos.

Propos recueillis par Paul Miquel

Michael Schumacher sort vainqueur des chicanes de Monza

LE GRAND PRIX de formule 1 d'Italie s'est achevé, dimanche 10 septembre, par la victoire de Michael Schumacher (Ferrari). Mais la joie des spectateurs italiens a



FORMULE 1

été ternie par la mort d'un des pompiers du circuit, mortellement blessé par une roue projetée hors de la piste à la faveur de l'impressionnant carambolage survenu à la deuxième chicane, qui a également provoqué l'abandon de six des vingt-deux voitures engagées. La justice italienne a ouvert une enquête et demandé la saisie de la monoplace de Pedro de La Rosa (Arrows/Supertec), à laquelle la roue pourrait appartenir.

La veille, quelques heures avant la séance d'essais qualificatifs de cette 14^e manche du championnat du monde de formule 1, plusieurs pilotes s'étaient réunis pour évoquer le danger que représentent les premières chicanes de ce circuit, semblables à des goulets. La

crainte se faisait grandissante au départ, lorsque l'ensemble des monoplaces forment un peloton compact. « C'est sûr, il va se passer quelque chose », prédisait même Jacques Villeneuve (BAR/Honda). « C'est très étroit, je n'ai aucune idée de la façon dont nous allons tous passer », s'inquiétait Jarno Trulli (Jordan-Mugen/Honda). « Nous ne passerons pas tous le premier tour », lui répondait Jean Alesi (Prost/Peugeot).

LE 41^e SUCCÈS DE SA CARRIÈRE

Le spectaculaire carambolage qui s'est produit au freinage de la deuxième chicane a prouvé que les inquiétudes étaient justifiées, même si tous les pilotes en sont sortis indemnes. Six voitures, dont celles de David Coulthard (McLaren/Mercedes) et de Rubens Barrichello (Ferrari), n'ont pu dépasser les premiers hectomètres. « Heintz-Harald Frenzen m'a percuté par l'arrière. Il devrait avoir une pénalité de dix courses. Il aurait pu me tuer », s'est indigné le Brésilien Rubens Barrichello, qui a vu la monoplace de Pedro de La Rosa s'écraser, après une série de plu-

sieurs tonneaux, à quelques mètres de la sienne. La course a alors été neutralisée pendant dix tours, le temps de permettre l'intervention des secours et le nettoyage des innombrables débris de carrosserie jonchant le bitume.

Grâce notamment à la fiabilité retrouvée de sa monoplace F1-2000, le pilote de la Scuderia s'est offert sa 6^e victoire de la saison, et

RÉSULTATS

Grand Prix d'Italie

● **14^e épreuve du Championnat du monde**
1. Michael Schumacher (All./Ferrari), les 306,764 km en 1 h 27 min 31 s 638 (moy. : 210,286 km/h) ; 2. Mika Hakkinen (Fin./McLaren-Mercedes) à 3 s 810 ; 3. Ralf Schumacher (All./Williams-BMW) à 52 s 432 ; 4. Jos Verstappen (P-B/Arrows-Supertec) à 59 s 933 ; 5. Alexander Wurz (Aut./Benetton-Supertec) à 1 min 07 s 426 ; 6. Ricardo Zonta (Bré./BAR-Honda) à 1 min 09 s 292, etc.

Championnat du monde des pilotes

1. M. Hakkinen (Fin.), 80 points ; 2. M. Schumacher (All.), 78 ; 3. D. Coulthard (G-B), 61 ; 4. R. Barrichello (Bré.), 49 ; 5. R. Schumacher (All.), 24 ; 6. G. Fisichella (Ita.), 18, etc.

Championnat du monde des constructeurs

1. McLaren-Mercedes, 131 points ; 2. Ferrari, 127 pts ; 3. Williams-BMW, 34 pts ; 4. Benetton-Supertec, 20 pts ; 5. BAR-Honda, 4 pts, etc.

a mis un terme à une longue série estivale de revers et de désillusions. Avec la régularité d'un métronome, il a creusé son écart sur ses adversaires et s'est imposé devant le Finlandais Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes) et son frère cadet Ralf (Williams/BMW).

A trois courses de la fin de la saison, Michael Schumacher renoue ainsi avec l'espoir de décrocher le titre des pilotes – le premier pour la Scuderia Ferrari depuis 1979 – puisqu'il ne possède plus que deux points de retard (80 à 78) sur son rival finlandais. Au classement des constructeurs, McLaren devance Ferrari de seulement quatre longueurs (131 à 127).

Devant son public, le « Baron Rouge » a aussi signé le 41^e succès de sa carrière et ainsi rejoint feu Ayrton Senna au nombre de Grands Prix gagnés. « Je suis heureux et épuisé... Je n'ai pas de mots pour traduire ce que je ressens. Cette 41^e victoire : c'est beaucoup pour moi », a déclaré l'Allemand dans un long sanglot au moment d'évoquer le pilote brésilien.

Pierre Lepidi

Tennis : le Russe Marat Safin décroche l'US Open

MARAT SAFIN A DÉCROCHÉ dimanche 10 septembre, à New York, l'US Open de Flushing Meadow. En battant l'Américain Pete Sampras (6-4, 6-3, 6-3), Marat Safin, vingt ans, est devenu le premier Russe à remporter le tournoi américain. « Personne n'a retourné mon service et ne m'a passé comme il l'a fait. Tout le mérite lui revient », a reconnu Sampras. Rarement le septuple vainqueur de Wimbledon a été autant dominé sur son service. « Je savais qu'il allait faire son match, mais je ne pensais pas qu'il jouerait aussi bien aussi longtemps », a expliqué Sampras. En fin de partie, Safin montrait quelques signes de faiblesse, mais l'Américain, ne sachant pas en profiter, laissait passer sa chance. Chez les femmes, l'Américaine Venus Williams s'est imposée samedi face à sa compatriote Lindsay Davenport (6-4, 7-5). Venus Williams a ainsi conforté son titre de meilleure joueuse du moment. Avec ses 26 victoires consécutives, l'aînée des Williams a décroché son 2^e tournoi du Grand Chelem. Plus entreprenante que la grande Lindsay, la jeune Américaine parut intouchable. Et, au terme d'un échange épique, Lindsay Davenport s'est pliée à la loi de Venus Williams.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME** : l'Espagnol Roberto Heras (Kelme) a endossé le maillot de leader du Tour d'Espagne à l'issue de la 14^e étape, courue dimanche 10 septembre entre Santander et le sommet du col de Lagos de Covadonga. Les juges ont commencé par remettre le maillot de leader à Roberto Heras, 3^e de l'étape gagnée par le Russe Andreï Zintchenko (LA-Pecol), qui comptait 1 min 15 s de retard sur Angel Casero avant la course. Puis ils ont rectifié son temps, estimant que Roberto Heras était arrivé avec 1 min 14 s d'avance sur Angel Casero, qui s'est donc hissé sur le podium afin de recevoir son maillot des mains des organisateurs. Quelques minutes plus tard, les commissaires ont finalement crédité à nouveau Roberto Heras du maillot or en lui donnant une seconde d'avance sur Angel Casero.

■ **FOOTBALL** : le Bayern de Munich a été dominé à Stuttgart (2-1) et a cédé sa place de leader du championnat d'Allemagne pour un point à Schalke 04, auteur d'un match nul face à Munich 1860 (1-1), samedi 9 septembre, lors de la 4^e journée.

■ **Manchester United, qui s'est imposé contre Sunderland (3-0)**, samedi 9 septembre, lors de la 5^e journée du championnat d'Angleterre, a pris la tête du classement. Leicester, victorieux (1-0) de Southampton, dispose du même nombre de points (11) que le leader, mais se classe 2^e à cause d'une différence de buts moins favorable.

■ **LOTTO : résultats des tirages n° 73 effectués samedi 9 septembre**
Premier tirage : 5, 12, 18, 19, 24, 45 ; numéro complémentaire : 36. Rapports pour 6 numéros : 6 532 845 F (995 925 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 25 565 F (3 897 €) ; 5 numéros : 3 150 F (480 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 160 F (24,39 €) ; 4 numéros : 80 F (12,19 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 20 F (3,04 €) ; 3 numéros : 10 F (1,52 €).
Second tirage : 14, 16, 17, 41, 48, 49 ; numéro complémentaire : 40. Rapports pour 6 numéros : 14 099 555 F (2 149 463 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 76 200 F (11 616 €) ; 5 numéros : 11 435 F (1 743 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 434 F (66 €) ; 4 numéros : 217 F (33,08 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 38 F (5,79 €) ; 3 numéros : 19 F (2,89 €).



France 2
Partageons plus que des images.

“Du lundi au vendredi c'est Julie”

Julie Snyder tous les jours à 19 h 15 à partir du 2 octobre.

Frottez-vous à l'humour qui vient du froid.



L'Olympique lyonnais a préparé ses débuts en Ligue des champions en détrônant le RC Lens

L'OL a infligé aux Nordistes une lourde défaite (3-0)

L'Olympique lyonnais a infligé, samedi 9 septembre, au RC Lens sa première défaite (3-0) de la saison. Sonny Anderson (52^e minute) et Steve

Marlet (60^e et 86^e) ont concrétisé la domination de l'OL au terme d'un match cadencé en première mi-temps. Après la pause, les Lyonnais ont

confirmé un retour en forme bienvenu avant le premier match de la Ligue des champions face aux Néerlandais de Heerenveen.

LYON

de notre envoyé spécial

La Ligue des champions enrichit les clubs et flatte l'ego des joueurs, qui en oublient souvent les obligations domestiques. L'Olympique lyonnais découvre, à son tour, les servitudes liées à sa participation à la plus prestigieuse des Coupes d'Europe. Malgré l'éclatante victoire (3-0) obtenue, samedi 9 septembre, face au RC Lens, l'OL lambine en huitième position au classement général, avec à son maigre actif deux succès en sept journées. La faute à la Ligue des champions déjà ! Pour rejoindre ce cénacle des puissants, les Lyonnais ont dû passer par un tour préliminaire au mois d'août face à l'Inter Bratislava. Deux succès poussifs (2-1 à chaque fois) face aux modestes Slovaques ont levé l'ultime obstacle sur la piste aux étoiles.

Dans la même situation, voilà un an, l'OL avait échoué face aux Slo-

vènes de Maribor (0-1 et 0-2). Un souvenir douloureux qui a encombré les esprits avant le voyage de Bratislava. « Notre début de saison difficile s'explique par l'obligation d'éliminer absolument les Slovaques, explique le buteur brésilien Sonny Anderson. Depuis notre qualification, nous sommes plus détendus, ce qui se traduit sur le terrain par une montée en puissance de notre jeu. »

Depuis 1997, l'OL a réuni les moyens financiers nécessaires à son envol. Ne manque que l'essentiel : un premier titre de champion de France qui fuit le club depuis sa création en 1950. Mais pour le président, Jean-Michel Aulas, les conditions de la consécration sont réunies. En deux intersaisons, près de 500 millions de francs ont été consacrés au recrutement. L'époque où les meilleures individualités quittaient le club pour rejoindre le Paris Saint-Germain semble révolue. Dans le même mouvement, les structures ont été modernisées avec un centre d'entraînement fonctionnel et un nouveau siège administratif. Le travail de formation, une spécialité maison, n'a pas été sa-

crifié sur l'autel du vedettariat. Enfin la diversité et la solidité des partenaires financiers devraient mettre le club à l'abri du désengagement même d'un homme providentiel comme c'est le cas actuellement à Marseille.

UNE AMBITION TENACE

La pression du résultat n'en demeure pas moins élevée. Elle explique le départ de Bernard Lacombe, qui a cédé son fauteuil d'entraîneur durant l'été après trois années et demie de service pour un rôle plus commode de conseil spécial du président. Son successeur, Jacques Santini, a vainement tenté de se soustraire à la succession pour conserver ses attributions moins exposées de directeur sportif. Réputé pondéré, il n'a pas tardé à succomber au stress de l'entraîneur. Exclu lors de la venue de Troyes (1-0), le 26 août, il a subi le même sort face à Lens pour avoir passé sa soirée à contester les décisions de l'arbitre.

Pour la première de l'Olympique lyonnais en Ligue des champions, mardi 12 septembre, le banni retrou-

vera son banc de touche et l'angoisse du succès indispensable. L'adversaire, les Néerlandais de Heerenveen, est promis à la dernière place du groupe C, qui regroupe également les Espagnols de Valence et les Grecs de l'Olympiakos. « Il faut absolument gagner, tout autre résultat serait mauvais, a prévenu le président Aulas, qui a permis à Gérard Bourgoin de devenir le nouveau président de la Ligue nationale de football, le 6 juillet. Notre objectif, c'est de terminer au moins à la troisième place de notre poule qui nous vaudrait un lot de consolation avec une participation aux seizièmes de finale de la coupe de l'UEFA. Nous avons beaucoup investi. L'heure est venue de confirmer notre nouveau standing. Notre avenir passe par une vision européenne du football de haut niveau. »

Signe d'une ambition tenace, l'arrivée d'un dernier renfort, Edmilson, qui s'est imposé en deux matches comme le patron de la défense. Le défenseur central de la sélection nationale brésilienne, engagé pour 70 millions de francs, a rééquilibré un secteur défaillant et bonifié toute l'équipe. Les Lensois qui n'avaient encaissé qu'un seul but en trois matches à l'extérieur (à Bordeaux) en ont fait l'amère expérience. Et comme l'OL dispose avec Sonny Anderson et Steve Marlet de deux attaquants de premier plan, l'été indien devrait se prolonger. Le premier a ouvert le score, samedi, d'une frappe magistrale. Le second a complété le festival en réussissant un doublé dont un chef-d'œuvre sur une reprise acrobatique. « Tout me réussit en ce moment, je suis sur un nuage et ça va continuer », a promis l'ancien Auxerrois. Voilà qui devrait aider Jacques Santini à retrouver son sang-froid.

Elie Barth

Le championnat de France de football de D1

| 7 ^e JOURNÉE | CLASSEMENT | | | | | | | | | | |
|--------------------------------|------------|--------|---------------|---|---|---|-------|-------|--------|-------|-------|
| | Points | | ↳ | ○ | ↳ | ↳ | Diff. | Chgt. | Séries | | |
| Sedan-Monaco 1-0 | 1 | Bastia | 15 | 7 | 5 | 0 | 2 | +6 | ▲ | PGPGG | |
| Paris SG-St-Etienne 5-1 | 2 | Lens | 14 | 7 | 4 | 2 | 1 | +2 | ▼ | NGNGP | |
| Lyon-Lens 3-0 | 3 | PSG | 13 | 7 | 4 | 1 | 2 | +6 | ▲ | GPGPG | |
| Auxerre-Nantes 2-2 | 4 | Troyes | 11 | 7 | 3 | 2 | 2 | +1 | ▲ | NGPGG | |
| Bordeaux-Guingamp 0-2 | 5 | Metz | 11 | 7 | 3 | 2 | 2 | +1 | ▲ | NGPGG | |
| Lille-Troyes 1-2 | 6 | Nantes | 11 | 7 | 3 | 2 | 2 | -2 | = | GGNPN | |
| Rennes-Metz 0-1 | 7 | Lille | 10 | 7 | 3 | 1 | 3 | +3 | ▼ | GGPPP | |
| Strasbourg-Bastia 1-4 | 8 | Lyon | 10 | 7 | 2 | 4 | 1 | +2 | ▲ | NPGNG | |
| Toulouse-Marseille 2-0 | 9 | Sedan | 10 | 6 | 3 | 1 | 2 | +1 | ▲ | NPGPG | |
| LES CARTONS | | | | | | | | | | | |
| Rouges | | | | | | | | | | | |
| Jaunes | | | | | | | | | | | |
| 1. Paris SG | 0 | 11 | 13 Monaco | 8 | 7 | 2 | 2 | 3 | -3 | ▼ | GGNPP |
| 2. Auxerre, Bastia, St-Etienne | 0 | 13 | 14 Guingamp | 7 | 7 | 2 | 1 | 4 | -2 | ▲ | PPPGG |
| 16. Strasbourg | 3 | 11 | 15 Rennes | 6 | 6 | 1 | 3 | 2 | +1 | = | NPGNP |
| 17. Troyes | 3 | 26 | 16 Bordeaux | 6 | 7 | 1 | 3 | 3 | 0 | ▼ | NPNPG |
| 18. Toulouse | 4 | 22 | 17 Toulouse | 6 | 7 | 1 | 3 | 3 | -1 | = | NPNPG |
| | | | 18 Strasbourg | 3 | 7 | 1 | 0 | 6 | -14 | = | PPGPP |

LES ATTAQUES 1 Paris SG 17 buts • 2 St-Etienne 13 buts • 3 Nantes et Troyes 12 buts

LES DÉFENSES 1 Bastia et Metz 5 buts • 2 Sedan et Rennes 6 buts • 3 Lens et Lyon 7 buts

LES BUTEURS 1 Née (Bastia) et Robert (PSG) 6 buts, • 2 Anelka (PSG) 5 buts • 3 Marlet (Lyon) et Djukic (Troyes) 4 buts

8^e JOURNÉE : Samedi 16 septembre : Lens-PSG ; Marseille-Bordeaux ; Metz-Sedan ; Guingamp-Auxerre ; Monaco-Toulouse ; Troyes-Strasbourg ; Bastia-Rennes. Dimanche 17 septembre : Nantes-Lyon ; St-Etienne-Lille.

Bastia prend le pouvoir

DU SPECTACLE, beaucoup de buts (vingt-sept) et des surprises. La septième journée du championnat de France de football, disputée samedi 9 et dimanche 10 septembre, confirme la tendance : ce début de saison a de la tenue et sourit à l'inattendu. En s'imposant largement (4-1) à Strasbourg grâce à deux doublés de Pierre-Yves André et Frédéric Née, Bastia s'empare, contre toute attente, de la tête du classement. Depuis le 9 août 1995, l'équipe corse n'avait plus occupé la première place. « Je ne me fais pas d'illusions, les favoris vont finir par se réveiller », déclare l'entraîneur Frédéric Antonetti. Mais, en attendant, nous allons bénéficier d'un coup de publicité bienvenue. »

Le RC Lens, qui dominait la compétition depuis un mois, a dû céder le commandement après sa première défaite (0-3) à Lyon. « Nous sommes tombés sur plus fort », a reconnu l'entraîneur des Nordistes, Rolland Courbis, qui

attend de ses joueurs une réaction pour la venue, samedi 16 septembre, du Paris-Saint-Germain. L'équipe de la capitale a largement dominé Saint-Etienne (5-1) avec un nouveau doublé de Nicolas Anelka. Après le revers cinglant (3-5) subi à Troyes, mercredi 6 septembre, le PSG a démontré l'étendue de son exceptionnel potentiel offensif.

Rien ne va plus à Monaco qui s'est incliné (0-1) pour la troisième fois de la saison à Sedan. « Quand on ne donne pas le maximum, on ne peut pas gagner », a vitupéré le capitaine des champions de France, Martin Djetou. On joue également bonjour tristesse à Bordeaux, dominé devant son public par le promu Guingamp (0-2), et à Rennes, lui aussi, à domicile par Metz (0-1). Les contre-performances répétées des Bretons fragilisent la position de l'entraîneur Paul Le Guen. La rumeur annonce son éviction et l'arrivée de Luis Fernandez.

Le programme des six clubs français en Coupe d'Europe

Les compétitions européennes reprennent à partir de mardi 12 septembre. Six clubs français participent aux deux épreuves. Voici le programme de la semaine.

● **Ligue des champions** : l'AS Monaco, privée de son meneur de jeu Marcelo Gallardo suspendu, se déplace mardi 12 septembre à Istanbul pour y rencontrer le détenteur de la coupe de l'UEFA, Galatsaray, qui est actuellement en tête du championnat de Turquie malgré sa défaite (1-2) à domicile face à Samsunspor, samedi

9 septembre. L'Olympique lyonnais recevra, le même jour, Heerenveen qui occupe la septième place du championnat néerlandais après sa victoire (2-1) face à Breda, samedi. Le Paris-Saint-Germain se rend, mercredi 13 septembre, à Trondheim pour se mesurer à Rosenborg qui est assuré de conserver son titre de champion de Norvège en dépit de son revers (0-2) à Tromsø, samedi.

● **Coupe de l'UEFA** : Bordeaux disputera, mardi, en Belgique son match aller du premier tour face à

Lierse qui a rétrogradé à la septième place au classement de son championnat à la suite de sa contre-performance (0-2) à Charleroi. Le FC Nantes jouera, jeudi 14 septembre sur le terrain de Krivoï-Rog relégué à la dixième place du championnat d'Ukraine après sa défaite (0-3) à Simferopol. Enfin, le FC Gueugnon accueillera, jeudi 14 septembre, Iraklis qui sera à court de compétition puisque le championnat de Grèce n'a pas encore repris.

SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 2000

GALESHKA MORAVIOFF PRÉSENTE UNE PRODUCTION MERCHANT IVORY

UN FILM DE JAMES IVORY

LA COUPE D'OR

(THE GOLDEN BOWL)

D'APRÈS LE ROMAN DE HENRY JAMES

13
SEPTEMBRE

KATE
BECKINSALE

ANJELICA
HUSTON

NICK
NOLTE

JEREMY
NORTHAM

UMA
THURMAN



Roger-Gérard Schwartzberg, ministre de la recherche

« Avec Soleil, l'Ile-de-France rivalisera avec Londres, Munich et Berlin »

L'environnement scientifique et industriel du plateau de Saclay (Essonne) a été déterminant dans l'implantation du synchrotron

Après bien des péripéties, la nouvelle machine à laquelle la France avait songé voici déjà dix ans pour remplacer l'installation vieillissante du Laboratoire pour l'utilisation du rayonnement électromagnétique

(LURE) d'Orsay va être construite sur le plateau de Saclay (Essonne) (Le Monde du 9 septembre). Un moment écarté par Claude Allègre, au profit d'une participation française dans une machine britannique, le

synchrotron Soleil, d'un coût de 2,1 milliards de francs (320 millions d'euros) devrait entrer en service en 2005. La Grande-Bretagne, l'Espagne, le Portugal et la Belgique ainsi que différentes régions

françaises devraient participer à ce programme. A l'heure où plusieurs pays industrialisés se sont équipés d'un ou plusieurs de ces instruments, Roger-Gérard Schwartzberg estime que Soleil « n'est pas un

luxe » et qu'il faut aller vite car les demandes d'expériences de la part des chercheurs et des industriels explosent, notamment en biologie, pharmacologie et microélectronique.

« Il y a quelques jours encore, deux régions, l'Ile-de-France et le Nord-Pas-de-Calais, étaient en lice pour accueillir Soleil, le synchrotron de 3^e génération qui doit remplacer la machine d'Orsay. Votre choix s'est finalement porté sur la première...

Le synchrotron Soleil sera construit en effet sur le plateau de Saclay, à l'Orme-des-Merisiers, à Saint-Aubin (Essonne). Les travaux devraient commencer à l'automne 2001 et le fonctionnement débiter en 2005. Ce dossier était ouvert depuis dix ans. Nommé le 27 mars, je suis parvenu à une décision positive en cinq mois. J'ai proposé ce choix au premier ministre ; celui-ci a retenu ma proposition.

Quelles raisons ont fait pencher la balance en faveur de l'Ile-de-France ?

D'abord l'environnement scientifique et industriel du plateau de Saclay. Vous avez là, dans un petit périmètre, des universités (Orsay, Evry), des grandes écoles (Polytechnique), des organismes de recherche (CNRS, CEA, INRA,

etc.), un important pôle de recherche sur la génomique (Evry), des laboratoires de grandes entreprises (Thomson, IBM, Alcatel, Aventis, etc.) et un réseau très actif de PME-PMI. Tout cela donne la masse critique nécessaire à la machine et garantit une large communauté d'utilisateurs.

Par ailleurs, depuis dix ans l'Ile-de-France a connu plusieurs-délocalisations. Des équipements scientifiques importants ont été transférés, des projets ont été annulés. Il convient d'enrayer ce recul relatif pour consolider notre principal pôle européen de recherche. Soleil devrait aider l'Ile-de-France à rivaliser avec Londres, Munich et Berlin.

Y a-t-il d'autres raisons ?

Oui. Ce projet n'est pas uniquement francilien. Il a aussi une dimension interrégionale. La région Centre se déclare prête à participer à son financement et la Lorraine entend s'y associer. D'autres régions voisines pourraient faire de même. A cela s'ajoute la nouvelle dimension européenne de Soleil.

La Grande-Bretagne envisage favorablement d'y participer. L'Espagne a donné son accord de principe. Le Portugal pourrait les rejoindre d'ici deux ans.

Derniers arguments enfin. Le choix de Saclay permettra de réaliser la machine plus vite - les compétences sont déjà sur place -, et aussi de réduire les coûts car beaucoup de chercheurs et de

techniciens du LURE d'Orsay choisiront certainement de travailler sur ce nouveau synchrotron.

Quel est le coût du projet ?

Les experts l'ont chiffré à 2,1 milliards de francs sur huit ans : 1,089 milliard (investissement), 259 millions (fonctionnement) et 752 millions pour les salaires (chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs). En fait, avec le re-

crutement de personnels déjà employés par l'Etat, le surcoût réel en salaires devrait être beaucoup moins élevé. Compte tenu de la participation financière des collectivités locales, soit 1,2 milliard de francs, et des partenariats étrangers, le coût total incombant à l'Etat se situera entre 250 et 350 millions de francs.

Et le calendrier ?

Il faut un an pour finaliser le projet, puis quatre ans pour construire les dix premières lignes de lumière. Les premiers photons seront donc disponibles en 2005. L'exploitation de la machine pourra alors commencer, en même temps que seront construites des lignes supplémentaires, pour arriver en 2009 à un total de 24.

Soleil ne doublonne-t-il pas avec le synchrotron britannique auquel la France participe ?

Deux machines nouvelles, l'une en France, l'autre en Angleterre, pour remplacer deux synchrotrons vieillissants, ce n'est pas un luxe. Les Etats-Unis vont disposer de cinq sources de 3^e génération, l'Allemagne et la Suède de deux chacune, l'Italie et la Suisse ont chacune la leur. Une seule machine franco-britannique ne saurait donc suffire, tant les besoins augmentent pour cet outil de recherche qui intéresse de multiples disciplines. Avec le décodage du génome humain, le secteur de la biologie a explosé. Dans ce domaine, les Etats-Unis disposent de 22 lignes de lumière contre 17 en Europe. Dans trois ans, ils en auront 39 et l'Europe seulement 24.

Quels sont les termes de l'accord franco-britannique ?

La France est associée au synchrotron que la Grande-Bretagne va construire à Didcot, près d'Ox-

ford. Elle disposera de 7 des 20 lignes de lumière de la machine, moyennant une contribution financière que j'ai ramenée de 505 à 350 millions de francs. De son côté, la Grande-Bretagne envisage maintenant favorablement une participation à Soleil.

Ne risque-t-on pas de reprocher au gouvernement d'avoir, avec l'Ile-de-France, choisi une région dirigée par les socialistes ?

Certainement pas. Je vous rappelle que le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais est aussi dirigé par le PS. Je vous rappelle aussi que sur les 11 régions candidates à l'accueil du synchrotron, 7 étaient à direction socialiste. J'ajouterai enfin que sur les cinq dossiers les plus solides, quatre émanaient de régions (Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Aquitaine/Midi-Pyrénées, PACA) détenues par la majorité et un seulement d'une région gérée par l'opposition (Basse-Normandie). Dernier point, je remarque que la Lorraine, dirigée par M. Longuet (DL), va participer à Soleil, ce qui témoigne du caractère interrégional de cette machine.

Y aura-t-il des compensations pour les perdants ?

Je souhaite bien sûr pouvoir soutenir sur d'autres projets les régions qui ont présenté les meilleurs dossiers et en particulier le Nord-Pas-de-Calais. Il est très positif de voir l'Etat et les régions se mobiliser ensemble pour la recherche. Cela est d'ailleurs très visible dans les nouveaux contrats de plan 2000-2006. Cet effort commun sera naturellement poursuivi. »

Propos recueillis par Jean-François Augereau et Pierre Le Hir



Les associations de contrôle du nucléaire manquent de fonds

« STOP OU ENCORE ? », s'interroge l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (ACRO) dans un communiqué en forme d'appel à l'aide diffusé au milieu de la semaine dernière. Créée dans le Calvados, peu après l'accident de Tchernobyl - « pour permettre au citoyen de s'approprier la surveillance de son environnement », en particulier de l'usine de retraitement du combustible nucléaire de la Cogema à la Hague (Manche) -, l'ACRO dispose d'un laboratoire propre d'analyse de la radioactivité. Après quatorze années de fonctionnement, au cours desquelles l'association est devenue un interlocuteur crédible des pouvoirs publics et des exploitants nucléaires, elle est en passe de « mettre la clé sous la porte ».

RECUL DE LA TRANSPARENCE

Les cotisations de ses 200 adhérents et les contrats glanés auprès de Greenpeace, de quelques municipalités et d'un petit nombre de particuliers ne suffisent plus à assurer le fonctionnement de l'association - six emplois pour un budget de moins d'un million de francs en 1999. « A l'exception d'une subvention du ministère de l'environnement en 1999 et de quelques municipalités, nous n'avons eu aucun soutien public en quatorze ans d'existence », déplore David Boilley, président de l'ACRO et physicien au Grand accélérateur national d'ions lourds (Ganil) de Caen. Le poids financier de l'industrie nucléaire dans la région explique qu'on n'ait eu aucune aide.

« Si l'ACRO disparaissait, ce serait catastrophique », considère Annie Sugier, directrice déléguée à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), qui préside une commission chargée d'évaluer l'incidence sanitaire du nucléaire autour de la Hague. « Dans ma nouvelle mission, j'ai encore besoin du monde associatif », assure la chercheuse, qui estime qu'il faudrait « trouver une manière d'aider financièrement l'association sans qu'elle perde son originalité ». Mme Sugier vient de commanditer

à ce sujet un rapport sur la « concertation autour des sites industriels ».

Au ministère de l'environnement, on assure que l'ACRO devrait prochainement bénéficier d'une subvention d'un montant encore indéterminé et que la future loi sur la transparence nucléaire prévoit des possibilités de financement accrues pour les commissions locales d'information (CLI). Bernard Cazeneuve, député (PS) de la Manche et président de la CLI de la Hague craint que la disparition de l'ACRO se traduise par un « recul de la transparence » et juge que les collectivités locales devraient soutenir l'association afin de maintenir « une pluralité de mesures et d'interprétations, pour que le débat sur le nucléaire, en fine plus philosophique que scientifique, ait lieu ».

Mais un tel débat peut-il être entretenu à coup de subventions ? La Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (Criirad), jumelle de l'ACRO, refuse de dépendre trop fortement des financements publics, même si elle est toujours « en limite de rentabilité ». La Criirad, qui a elle aussi travaillé, pendant deux ans, aux travaux du « comité Sugier » - avant de refuser d'en signer les conclusions rassurantes - s'interroge plus fondamentalement sur la pertinence de l'approche participative. « Certes, nous pouvons accéder à des informations auparavant secrètes, reconnaît Corinne Castagnier, l'une des neuf salariés de l'association. Mais est-ce qu'on ne sert pas ensuite simplement de caution citoyenne à une structure qui n'a rien de démocratique ? » Le refus de dialogue, essuyé récemment par les émissaires du gouvernement chargés de rechercher un lieu d'implantation pour un deuxième laboratoire d'étude d'enfouissement des déchets radioactifs, montre qu'une partie du monde associatif a déjà fait un sort à toute démarche « concertative ».

Hervé Morin

Légère dégradation

MARDI. Une perturbation peu active traverse le pays. Elle engendre un temps plus lourd avec une menace orageuse locale, plus marquée près des Pyrénées. Après son passage, les températures fraîchissent un peu avec l'orientation du flux à l'ouest.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel est partagé, dans l'ensemble plus nuageux en matinée que l'après-midi. Un vent d'ouest modéré rafraîchit les côtes de la Manche. Il y fera 20 degrés contre 23 à 25 ailleurs.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le temps reste sec avec tout au plus un risque d'ondée localisée sur le sud de la région Centre. Ailleurs, les nuages qui parsèment le ciel ne menacent guère. Il fera 20 degrés sur les côtes, 23 à 28 ailleurs du nord au sud.

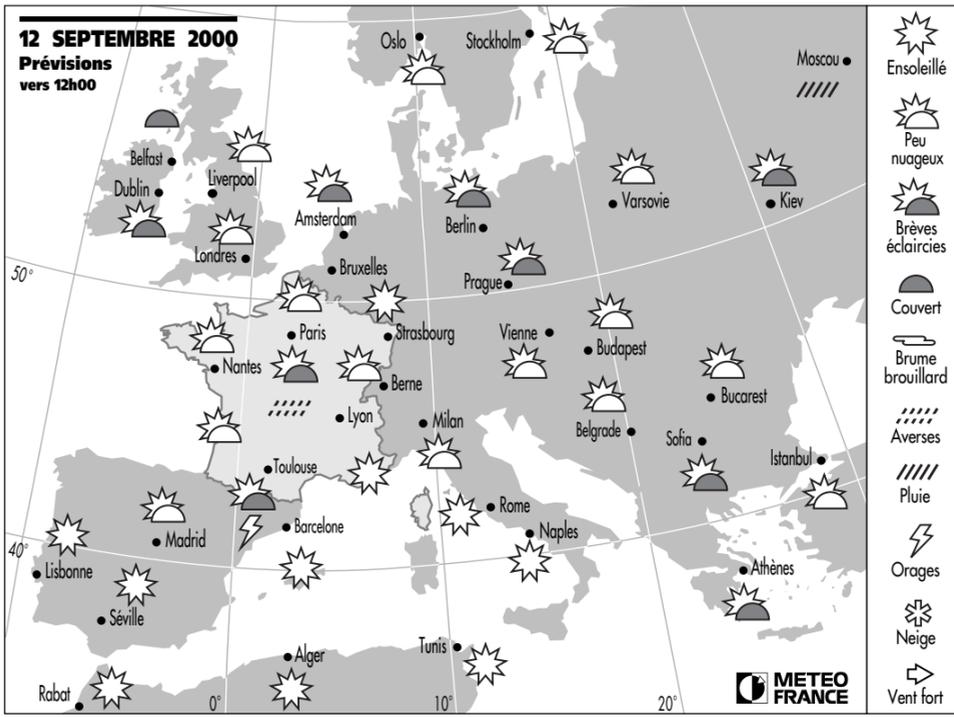
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - L'impression de beau temps persiste après la dissipation rapide des brouillards du matin. L'après-midi, le

temps devient un peu plus lourd, une ondée orageuse isolée peut se produire. Il fera de 25 à 28 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le ciel est très nuageux des Pyrénées-Atlantiques à l'Ariège avec des menaces orageuses. En allant vers le nord, ces menaces s'estompent et les passages nuageux sont moins soudés. Il fera 24 à 28 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le soleil brille généralement de la vallée du Rhône aux Alpes, un orage très ponctuel peut éclater en soirée. Plus à l'ouest, le ciel devient chaotique au fil des heures et les orages sont plus fréquents tout en restant isolés. Il fait de 23 à 26 degrés à l'ouest du Rhône, 27 à 30 à l'est et dans la vallée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Belle journée d'arrière-saison. En soirée, une ondée et quelques coups de tonnerre peuvent toucher le Haut-Languedoc. La menace est plus précise sur les Pyrénées orientales. Il fera de 25 à 30 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.fr

Pas de vacances cet été? Réservez dès maintenant vos vacances de Septembre sur ebookers.fr

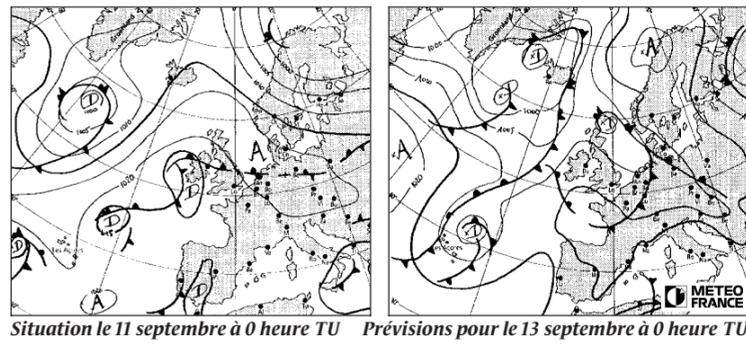
ebookers.fr
Vous êtes déjà là-bas

ADL mot clé ebookers
© 2000 ebookers.com plc. Licence L07500047

PRÉVISIONS POUR LE 12 SEPTEMBRE 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| FRANCE métropole | | | |
|------------------|---------|-------------------------|---------|
| AJACCIO | 13/27 S | NANCY | 11/27 S |
| BIARRITZ | 18/24 N | NANTES | 14/25 N |
| BORDEAUX | 16/27 N | NICE | 18/25 S |
| BOURGES | 14/27 N | PARIS | 15/25 N |
| BREST | 13/19 N | PAU | 15/24 N |
| CAEN | 15/20 N | PERPIGNAN | 17/26 S |
| CHERBOURG | 14/20 N | RENNES | 15/22 N |
| CLERMONT-F. | 13/27 S | ST-ETIENNE | 13/28 S |
| DIJON | 13/28 S | STRASBOURG | 12/27 S |
| GRENOBLE | 13/28 S | TOULOUSE | 16/26 N |
| LILLE | 15/22 N | TOURS | 14/25 N |
| LIMOGES | 15/25 N | FRANCE outre-mer | |
| LYON | 15/28 S | CAYENNE | 22/32 S |
| MARSEILLE | 15/28 S | FORT-DE-FR. | 25/32 S |
| | | NOUMEA | 18/23 S |

| | | | | | | | | |
|---------------|---------|-------------|---------|------------------|----------|---------------------|---------|---------|
| PAPEETE | 22/29 P | KIEV | 12/17 N | VENISE | 18/27 S | LE CAIRE | 24/34 S | |
| POINTE-A-PIT. | 25/32 S | LISBONNE | 17/26 S | VIENNE | 13/24 S | NAIROBI | 14/26 S | |
| ST-DENIS-RE. | 19/26 S | LIVERPOOL | 13/19 S | AMÉRIQUES | | PRETORIA | 11/24 S | |
| EUROPE | | | LONDRES | 15/21 S | BRASILIA | 20/28 S | RABAT | 18/25 S |
| AMSTERDAM | 15/23 N | LUXEMBOURG | 15/23 S | BUENOS AIR. | 8/14 S | TUNIS | 20/30 S | |
| ATHENES | 23/27 N | MADRID | 17/30 S | CARACAS | 26/32 S | ASIE-OCEANIE | | |
| BARCELONE | 20/25 S | MILAN | 19/31 S | CHICAGO | 16/24 S | BANGKOK | 25/31 C | |
| BEFAST | 12/17 C | MOSCOW | 8/13 P | LIMA | 14/19 C | BEYROUTH | 26/29 S | |
| BELGRADE | 11/26 S | MUNICH | 9/25 S | LOS ANGELES | 19/27 S | BOMBAY | 26/30 S | |
| BERLIN | 15/23 N | NAPLES | 19/27 S | MEXICO | 13/25 S | DIJAKARTA | 27/30 C | |
| BERNE | 12/26 S | OSLO | 2/16 S | MONTREAL | 17/25 P | DUBAI | 28/37 S | |
| BRUXELLES | 14/24 N | PALMA DE M. | 17/28 S | NEW YORK | 20/26 C | HANOI | 26/28 C | |
| BUCAREST | 12/25 S | PRAGUE | 13/24 N | SAN FRANCIS. | 13/20 S | HONGKONG | 24/30 S | |
| BUDAPEST | 12/25 S | ROME | 17/27 S | SANTIAGO/CHI | 6/13 P | JERUSALEM | 23/30 S | |
| COPENHAGUE | 10/13 P | SEVILLE | 19/35 S | TORONTO | 15/23 P | NEW DEHLI | 24/33 S | |
| DUBLIN | 10/17 N | SOFIA | 11/23 N | WASHINGTON | 21/29 S | PEKIN | 19/27 S | |
| FRANCFORT | 13/25 S | ST-PETERSB. | 8/14 P | AFRIQUE | | SEOUL | 18/25 C | |
| GENEVE | 15/26 S | STOCKHOLM | 6/15 S | ALGER | 18/29 S | SINGAPOUR | 27/31 C | |
| HELSINKI | 7/15 P | TENERIFE | 16/23 S | DAKAR | 27/31 C | SYDNEY | 10/19 S | |
| ISTANBUL | 19/24 S | VARSOVIE | 12/19 S | KINSHASA | 21/31 S | TOKYO | 26/30 C | |



ASTRONOMIE

L'HÉSITANTE et incertaine leur crépusculaire se meurt. Mais la nuit n'est jamais vraiment noire. « *Alors ces globes d'or, ces îles de lumière/ Que cherche par instinct la rêveuse paupière/ Jaillissent par milliers de l'ombre qui s'enfuit/ Comme une poudre d'or sur les pas de la nuit / Et le souffle du soir qui vole sur sa trace/ Les sème en tourbillons dans le brillant espace.* »

Il est d'autres tourbillons intéressants pour l'astronome amateur que ceux décrits par Lamartine. Toujours tracés par les étoiles, ces ronds célestes-là sont parfaits, comme le prouve l'illustration ci-contre, mais invisibles à l'œil nu. Pour les voir, point n'est besoin cependant de tout un attirail astronomique. Un simple équipement de photographe suffit.

Le propos est d'importance puisqu'il s'agit de fixer sur la pellicule la rotation de la Terre sur son axe. De la même façon que l'on a l'impression fautive que le Soleil et la Lune se lèvent puis se couchent, nous nous trompons en croyant que le ciel tourne. Il faut, pour se départir de ces erreurs, nous imaginer regardant les étoiles, assis dans un manège sans toit : les astres partiraient alors dans une ronde endiablée au-

dessus de nos têtes et des chevaux de bois...

La Terre est un grand manège qui fait un tour par jour. Son axe de rotation passe par les deux pôles et se prolonge virtuellement, vers le nord, jusqu'à proximité de l'étoile Polaire et, vers le sud, jusque dans la constellation de l'Octant où ne se trouve aucune étoile brillante. Pour photographier le centre des cercles dessinés par les astres, il faut donc braquer son appareil vers Polaris. Le reste n'est qu'une question de technique.

PAR UNE NUIT SANS LUNE
Tout d'abord, le matériel. Un appareil reflex 24 x 36 classique convient parfaitement, doté d'une pellicule de 400 ISO et d'un grand angle. Evidemment, étant donné le temps de pose requis pour laisser à la Terre le temps d'une petite valse - soit deux à trois heures -, pas question de tenir soi-même l'appareil. Mieux vaut l'arrimer sur un pied. Pour amortir le plus possible les vibrations dues au vent et obtenir une image bien nette, les vieux briscards de l'astrophotographie, expliquent Jean Lacroux et Denis Berthier dans *Lunettes et télescopes, mode d'emploi* (éditions

Allons photographier la rotation de la Terre



Situé à 4 200 mètres d'altitude, au sommet d'un volcan hawaïen, sans doute le meilleur site d'observation de l'hémisphère Nord, le CFHT abrite principalement un télescope de 3,6 mètres de diamètre.

Bordas), écartent au maximum les « pieds du pied » et suspendent « dans l'axe un sac plastique rempli d'un ou deux kilos de sable ou de cailloux, afin d'abaisser le centre de gravité de l'ensemble ». Rustique mais efficace.

Ensuite, le lieu et l'heure. Même s'il devient de plus en plus difficile de trouver l'endroit où la lumière de l'homme ne vient pas polluer le ciel, un site sombre et une nuit sans Lune sont obligatoires. Maintenant, fermez les yeux pour les habituer à l'obscurité, repérez et visez Polaris, ouvrez le diaphragme au maximum et réglez sur l'infini. A l'aide d'un déclencheur souple, ouvrez l'obturateur. Commencez le plus difficile, l'attente. Il est toutefois possible de combler ce long temps mort en donnant un coup de flash sur le décor, si celui-ci en vaut la peine, afin d'imprimer un premier plan autre que noir sur la pellicule.

La Terre tourne. Malgré l'indéniable beauté des traînées d'étoiles, ce phénomène est la bête noire des astronomes et des astrophotographes, qui veulent généralement obtenir une image nette - et non filiforme. Seule solution pour geler le mouvement du manège terrestre : compenser ce dernier grâce à une

monture dite équatoriale. Les plus perfectionnées sont équipées d'un petit moteur qui contrebalance automatiquement et en permanence la rotation de notre planète.

C'est le même procédé qui est à l'œuvre dans les observatoires. En regardant bien la photographie qui illustre cet article, prise au télescope Canada-France-Hawaï (CFHT) situé au sommet d'un volcan hawaïen, le Mauna Kea, on s'aperçoit que la coupole est un peu floue. Pendant le temps qu'a duré la prise de vue du photographe, le dôme a pivoté pour que le télescope qu'il contient suive en continu les étoiles.

Pierre Barthélémy

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 15 septembre 2000 (à Paris) •

7 h 29 Lever Coucher 20 h 02

20 h 28 Lever Coucher 7 h 44

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 218

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

| | | | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Machine à répétition. - II. Aura tendance à répéter. Lieu d'échanges. - III. Fait monter la tension. Petit, c'est déjà quelque chose. - IV. Multiplie par dizaines de milliers. Aimait les lettres, les mots et les grilles. - V. Exposées aux regards. Fit face à l'objectif. - VI. Mît fin aux cellules. - VII. Le dernier entré dans la bande. Mises en pièces. - VIII. Nouveau à date régulière. Travailla aux assises. Parti au pouvoir. - IX. Toile de mauvaise qualité.

VERTICALEMENT

Remplacée par l'apostrophe. - X. Ses enfants sont vraiment cochons. Marque l'arrêt.

1. Aimait bien trouver un trône ou seulement une moitié. - 2. Domestique passé chez les sauvages. A horreur des ordres. - 3. Porteur d'effluves. A été remarqué. - 4. Le bouquet. Bâtit-seur de pyramides. - 5. Dans les potins. Un dessin où l'on peut tout voir. - 6. Apportera un point final. - 7. Divise la couronne.

Elèvent la situation. - 8. Un symbole pour pascal. Passe à table quand elle n'est pas à l'écurie. - 9. Se manifeste de nouveau. - 10. Vient de la péninsule des Balkans. En doute. - 11. Poisons pour l'organisme. Arme académique. - 12. Récupérer après la sortie.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 217

HORIZONTALEMENT
I. Gros-porteurs. - II. Lô. Ouvert. Ei. - III. Ogres. CA. Apt. - IV. Uneu. Déparai. - V. Genre. Numéro. - VI. Légèreté. Nem. - VII. Osât. Ur. Féra. - VIII. It. Madison. Rééal. Xé. Tune. Egal. Ni. -

VERTICALEMENT
1. Glougloute. - 2. Rognées. Ur. (ru). - 3. Rengaine. - 4. Sœurettes. - 5. Pus. Er. - 6. Ov. Êtmes. - 7. Recentrage. - 8. Traupe. Dac. - 9. Et. Am. Fila. - 10. Arènes. - 11. Répareront. - 12. Sitiomanie.

AFFAIRE DE LOGIQUE N° 188

Jeux de cubes

ALICE assemble un certain nombre de cubes unités pour former un grand cube, dont elle peint certaines faces (complètement), les autres faces restant immaculées. Quand la peinture est sèche, elle démonte le grand cube pour retrouver les petits. Elle constate que 60 cubes n'ont pas la moindre trace de peinture.

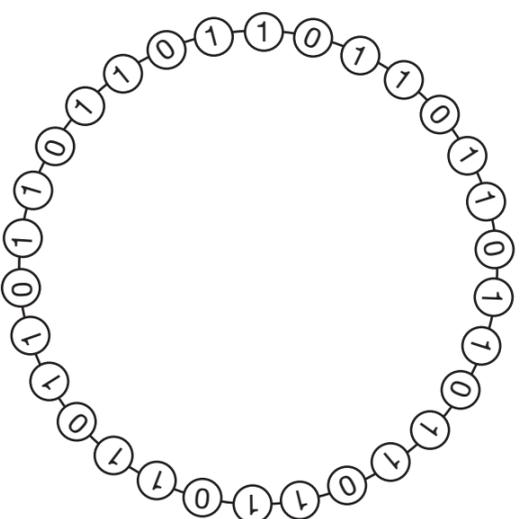
Combien de faces du grand cube a-t-elle peintes ? Amusée par l'expérience, elle recommence la même opération quelque temps plus tard. Elle confie à son créateur, le grand écrivain et logicien Lewis Carroll, le nombre (inférieur à 100) de petits cubes, dont une des faces (au moins) a été peinte. A sa grande surprise, ce dernier s'avère

incapable de trouver la taille du grand cube qu'elle a constitué. Si elle lui avait dit qu'au moins l'un des petits cubes était peint sur deux faces, il aurait trouvé. Quelle est la taille de ce grand cube, et combien de faces en a-t-elle peintes ?

Elisabeth Busser et Gilles Coh © POLE 2000

● Solution du problème 187 paru dans Le Monde du 5 septembre

La seule façon de remplir une telle roue est d'alterner des cycles 1, 1, 0. La somme étant 20, il y a 10 cycles et la roue compte 30 cases. Pour démontrer qu'il n'y a pas d'autre possibilité, on suppose que la roue commence avec (1,a). Si a était strictement supérieur à 1, la suite se poursuivrait avec : a-1, a-2. On retrouverait ainsi périodiquement des suites (1,N), où N est de plus en plus petit, jusqu'à atteindre 1 ou 0, ce qui permet d'accrocher la période (1, 1, 0...). On ne pourrait alors jamais retrouver le (1,a) du début. a vaut donc 1, ou 0.



ARTS L'exposition « L'Art dans le monde », organisée à l'initiative de la revue *Beaux Arts Magazine*, montre jusqu'au 8 novembre cent artistes de cinquante pays, choisis

par les rédacteurs en chef de trente-six revues du monde entier. ● LA CULÉE du pont Alexandre-III qui les accueille est une vaste surface scandée d'arches massives, jusqu'à

présent restée inexploitée. ● ON Y DÉCOUVRIERA un univers usant de tous les médias possibles, de l'huile au pixel, sans vergogne ni souci. Un univers varié et souvent drôle, fait

de peintures, de vidéos, de boomerangs gravés ou de patins à roulettes armés... ● FABRICE BOUSTEAU, commissaire de l'exposition, explique, dans un entretien au

Monde pourquoi il a voulu par cette manifestation « rendre la parole aux critiques ». Et que « l'important, c'est qu'il y ait une confrontation... et une vraie liberté d'échanges ».

Trente-six revues du monde entier présentent cent artistes à Paris

Dans la culée du pont Alexandre-III, un vaste espace jusqu'alors inexploité, sont exposées des œuvres venues de cinquante pays. Fabrice Bousteau, commissaire de l'exposition, explique dans un entretien au « Monde » pourquoi il a voulu par cette manifestation « rendre la parole aux critiques »

« Vous êtes rédacteur en chef de la revue *Beaux Arts Magazine*. Pourquoi organiser une telle exposition ?

— Aucun critique aujourd'hui ne peut prétendre seul avoir un regard objectif sur la création dans l'ensemble du monde. J'ai imaginé en mai 1998 une première édition de cette exposition en invitant mes homologues des revues d'art étrangères à sélectionner des artistes de leurs pays. Il s'agissait de rendre la parole aux critiques et aux revues, parce que si l'art est de l'image, c'est aussi de la pensée. Nous avons alors réuni vingt-quatre revues. Aujourd'hui, nous en sommes à trente-six.

— Certaines, qui étaient présentes à la première édition, ont été écartées. Comme celle qui représentait l'Égypte, qui nous avait amené un peintre qui n'était autre que le ministre de la culture. Peut-être un bon ministre, mais ses tableaux étaient nuls, et tout cela ne reflétait guère notre objectif, qui est aussi de montrer l'indépendance de la critique par rapport aux pouvoirs... La revue japonaise a elle aussi été remplacée : elle ne témoignait guère que des goûts de son propriétaire.

— Quel est votre budget, et d'où vient-il ?

— La première édition, en 1998, avait un budget de mi-sère : 300 000 francs. Pour gérer les transports, il avait fallu passer des accords avec les ambassades. Aujourd'hui, le budget est décuplé, avec 3 millions de francs. Dans deux ans, pour la prochaine édition, je table sur 5 millions. Mais je ne veux pas plus : cette manifestation ne doit pas devenir muséale et coûteuse.

— Nous voulons que notre biennale fonctionne avec une autre économie, celle de l'énergie ! L'énergie des artistes et des critiques, qui doivent être motivés et se mobiliser. Environ 40 % des œuvres ont été créées spécifiquement pour l'exposition, mais, contrairement à une habitude qui se répand, nous n'avons financé aucune production. Nous avons simplement payé le transport. Soit nous avons un échange avec des gens qui se sentent concernés par le projet, et là ça m'intéresse, soit nous avons une grosse organisation, et cela devient froissé. Un budget



Momoyo Torimitsu, « Miyata Jiro 1994 », 1994, lors d'une performance à New York, en 1997.

suffisant, mais limité, oblige à se rencontrer, discuter, inventer.

— Les rédacteurs en chef sont nourris et logés. Mais ils paient eux-mêmes leur billet d'avion. Il faut qu'ils soient motivés. Quant au montage financier, c'est un pacs cool entre le privé et le public : la Mairie de Paris est l'un des organisateurs et l'un des principaux financeurs, avec l'Association française d'action artistique, mais aussi avec ABN Amro, une grande banque qui depuis peu a décidé d'investir dans l'art contemporain.

— N'êtes-vous pas en train de ressusciter la biennale de Paris ?

— Ce n'est pas mon ambition. C'est vrai que Pierre Rosenberg, le directeur du Louvre, m'avait dit cela de la précédente édition, et que Suzanne Pagé, directrice du Musée d'art mo-

derne de la Ville de Paris, m'a fait la réflexion cette année. J'avais pourtant envisagé de présenter cette seconde édition ailleurs, dans un pays d'Amérique latine, mais nos partenaires n'ont pas pu trouver le financement.

— Aujourd'hui, je pense que cette manifestation doit être implantée définitivement à Paris, même si je ne désespère pas de la faire circuler. Il n'y a plus de manifestation vraiment internationale à Paris : on reste à la traîne de l'étranger, et ça m'énerve. La périodicité est certes la même, mais nous ne voulons pas qu'elle reflète, comme je crois que le faisait la biennale, un dogme, un style international de l'art contemporain.

— L'important, c'est qu'il y ait une confrontation des œuvres, des styles, et une vraie liberté

d'échanges. Cela dit, les revues, c'est moi qui les choisis. Mais il y a autant de commissaires d'exposition que de revues. Et encore plus de pays représentés, puisque certaines revues en couvrent plusieurs, comme *Asian Art News*. Malgré cela, tout le champ de l'art n'est pas exploré, la limite étant l'existence d'une revue dans la région considérée. Le Moyen-Orient est vraisemblablement sous-représenté, malgré une revue iranienne. L'Afrique l'est un peu mieux, avec la *Revue Noire*, une revue au Zimbabwe, une au Nigeria et une autre d'Afrique du Sud, sans oublier la revue *NKA*, que dirige Okwui Enwezor, le responsable de la prochaine Documenta de Kassel.

— Votre initiative a-t-elle été bien accueillie par vos confrères ?

— Nous avons eu une adhésion im-

mediate de la plupart d'entre eux. Les pays qui ont été les plus réticents sont les États-Unis et l'Angleterre. Les plus grosses revues, comme *Art in America*, ont été intéressées au départ, puis ont toutes refusé. Pour de mauvaises raisons, je pense, car elles craignent que ce type de manifestation contribue à réduire un tout petit peu leur hégémonie. Elles ont beaucoup plus le sens de la stratégie que nous. Les New-Yorkais surtout ont senti l'exposition comme un danger pour eux. C'est la raison pour laquelle nous avons invité une nouvelle revue américaine, créée en 1995, *Zing Magazine*. Elle est formidable, et bien plus expérimentale que d'autres mieux installées.

— Quelles retombées attendez-vous de cette exposition ?

— Elles peuvent être de trois

ordres. D'abord, l'ébauche d'une collaboration éditoriale : chaque revue présente la situation politique, sociale, économique et culturelle de son secteur géographique, que nous publions dans le catalogue. Vient ensuite l'exposition elle-même, qui n'est pas rien. Puis la rencontre à Paris, pendant une semaine, de tous les rédacteurs en chef de ces revues.

« La culture rend heureux parce qu'elle rend libre »

L'objectif est d'échanger des idées, de créer des collaborations internationales, éditoriales, ou artistiques, et plus simplement, de se connaître. Nous nous réunirons à la FIAC, ce qui aura en outre l'avantage de valoriser la situation française, en permettant à ces journalistes du monde entier de prendre connaissance de ce qui se passe à Paris.

— Certaines de ces réunions, sous forme de colloques, seront publiques. D'autres, privées, nous permettront de mettre au point des collaborations, d'échanger des articles ou des signatures. Il s'agit de créer un réseau, mais un réseau informel et convivial. Parce que si j'aime l'art, j'aime aussi rencontrer les gens, m'enrichir intellectuellement, être vivant.

— La culture rend heureux parce qu'elle rend libre, qu'elle procure des moyens d'inventer sa vie. La réalité que présente la télévision, c'est une fiction. L'art contemporain invente en permanence des fictions, mais qui définissent la réalité. C'est le seul moyen aujourd'hui d'être un homme heureux, vif, de jouir vraiment de la vie. Ça peut changer un peuple et sortir les gens d'une société dangereusement normée, qui gomme les aspérités, les différences. Une exposition comme celle-ci veut valoriser les différences : ce sont elles qui font la vie. »

Propos recueillis par Harry Bellet

De l'huile au pixel, un monde étrange, souvent généreux ou drôle

L'ART DANS LE MONDE. Pont Alexandre-III (quai rive droite), Paris-8^e. Du mardi au dimanche, sauf lundi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 novembre. Catalogue : numéro hors-série de *Beaux Arts Magazine*, 126 p., 79 F (12,04 €).

Au soir du 8 septembre, il faisait bon descendre la Seine en bateau-mouche. Mais, sur la berge, à l'aplomb du Grand Palais, les navigateurs pouvaient voir un spectacle

insolite : une horde d'Indiens, plutôt normalement vêtus, jouaient très fort de la musique et faisaient rôtir des bisons entiers. C'étaient les invités du vernissage de l'exposition « L'Art dans le monde », organisée, à l'initiative du mensuel *Beaux Arts Magazine*, par la Ville de Paris et l'Association française d'action artistique (AFAA).

L'idée de *Beaux Arts Magazine* consistait à demander à ses homologues du monde entier de sélectionner des représentants de l'art contemporain de leur pays (*lire l'entretien ci-dessus*). Trente-six revues ont donc exploré cinquante pays et sélectionné cent artistes. Leurs œuvres sont réunies dans la culée du pont Alexandre-III, un vaste espace qui, malgré une scénographie et une circulation intelligemment élaborées par François Payet et Marie-Laure Lievin, paraît soudain riquiqui : pourtant, il donne à voir, et à entendre, une bonne partie de la planète.

TOUS LES MÉDIAS

Dans l'ambiance mi-bourgeoise mi-techno du vernissage, où des hiérarques municipaux s'inquiétaient de la présence d'hommes engagés (des participants à l'œuvre de l'Italien Sislej Xhafa), où des invités pourtant bien mis tentaient vainement de faucher un fauteuil, où plus de quatre mille représentants du petit monde de l'art parisien s'ébattaient dans une atmosphère de rentrée des classes, les réactions étaient nombreuses et souvent acerbes. Les deux reproches les plus fréquents portaient sur la nature des

œuvres et sur leur fraîcheur. Dans le premier cas, deux camps : ceux qui trouvaient qu'il y avait trop de peinture, et ceux qui en déplorait la rarefaction, débat d'arrière-garde dans un univers usant désormais de tous les médias possibles, de l'huile au pixel, sans vergogne ni souci. Dans le second cas, les grincheux avaient beau jeu de pointer telle œuvre de Daniel Roth, déjà exposée

pas plus accessible des cartels rédigés dans un style amphigourique) mais varié et souvent généreux ou drôle. Ceux qui l'avaient le mieux compris étaient les enfants, qui ont préféré aux enjeux esthétiques le jeu tout court, comme celui consistant à triturer le parallélogramme à géométrie variable de la Vénézuélienne Magdalena Fernandez : « *Tas vu papa, la force ?* », disait

Un nouveau lieu, sous le pont Alexandre-III

L'art contemporain est dans la culée. Pas celle du zouave de l'Alma, mais celle du pont Alexandre-III, qui relie depuis juste un siècle l'esplanade des Invalides aux jardins des Champs-Élysées. Là, sur la rive droite, les responsables culturels de la Mairie de Paris, Emmanuel Daydé et Carole Prat, ont déniché un lieu étonnant et jusqu'alors inconnu. La culée est un ouvrage destiné à contenir la poussée d'un arc, ou d'un pont, celui-ci, en métal, étant d'une seule volée. Le volume creux d'une surface de 1 500 mètres carrés, est scandé d'arches massives et coiffé des entretoises de fonte qui soutiennent le tablier du pont. C'est un espace brut, aux aspects de cave, mais où les possibilités sont énormes.

Et les ennuis aussi. L'endroit, inondé régulièrement, n'est pas aux normes de sécurité. Deux jours avant l'inauguration, les responsables de l'exposition n'avaient toujours pas l'autorisation d'ouverture, heureusement accordée depuis.

lors de la dernière édition de « Janyers en Bourgogne », à Chalon-sur-Saône, ou telle vidéo spectaculairement lévitante d'Alain Declercq, montrée par la galerie Chez Valentin à la dernière foire de Bâle.

Les malheureux qui n'ont pas passé l'année à voyager de centre d'art en musée ni de biennale en foire n'auront que faire de ces critiques. Ils découvriront un monde étrange (que ne rendent malheureusement

l'un, tordant les barres d'acier, pendant qu'un autre, un peu plus loin, déchiffrait consciencieusement et à haute voix les insultes plutôt gratuites que la Costaricaine Priscilla Monge a gravées sur des boomerangs.

Devant une vidéo où un artiste se livre à une parodie de « lai do », cet art du sabre japonais, manipulant si maladroitement son *katana* qu'on s'attend à lui voir perdre une oreille,

la plupart reculaient, au risque de se percer le mollet sur les lames acérées des patins à roulettes imaginés par le Guatémaltèque Dario Escobar.

L'OUVERTURE EST LA NORME

On l'aura compris, qui veut voir cette exposition avec un peu d'empathie va se frotter à un univers parallèle. Il est à l'image de l'art d'aujourd'hui, qui s'est engagé dans une forme très élaborée et particulière de mondialisation. Les anciens habitants de Montparnasse se souviennent de l'époque où un Italien, un Russe, un Roumain, un Américain refaisaient l'art et la vie. Cela s'appelait l'école de Paris, et ses maîtres se nommaient Modigliani, Soutine, Chagall, Brancusi ou Calder.

Les responsables culturels de la mairie de Paris ont d'ailleurs, non sans courage, poursuivi dans cet esprit, en présentant régulièrement les

cultures étrangères de l'Afrique à l'Asie, ou en confiant à la sculpture les Champs-Élysées (avec Botéro), puis en 1996 avec une série de contemporains) ou le pont des Arts (avec Ousmane Sow), avec de réels succès publics. Cette ouverture est devenue une norme internationale, avec New York pour principal, mais de moins en moins unique, point de rencontre.

Une revue italienne a ainsi sélectionné pour l'exposition un artiste d'origine tchèque qui vit dans la péninsule. La revue *NKA* est dirigée par Okwui Enwezor, Américain d'origine nigérienne, ancien conservateur à l'Art Institute of Chicago, ancien directeur de la deuxième Biennale de Johannesburg, et qui prépare la Documenta de Kassel. A son image, l'art d'aujourd'hui est nomade. Quoi de plus normal que de le retrouver sous les ponts ?

Ha. B.

Théâtre de la Ville
PARIS

SAISON 2000-2001
ouverture

AU THEATRE DE LA VILLE
DU 26 SEPT. AU 28 OCT.
LES PENSIONNAIRES
JÉRÔME DESCHAMPS
ET MACHA MAKEIEFF

AUX ABBESSES
DU 28 SEPT. AU 14 OCT.
LE REFORMATEUR
THOMAS BERNHARD
mise en scène **André Engel**

2 PLACE DU CHÂTELET, 4^e
31 RUE DES ABBESSES, 18^e
01 42 74 22 77

L'Institut francilien d'ingénierie des services de l'Université de Marne la Vallée
Vous propose en 2001 deux DESS (3^e cycle, niveau 1) pour deux métiers
INFORMATION ET SÉCURITÉ, INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE
(se déroule en session annuelle et estivale).
Formation en alternance (continue et apprentissage).
Rentrée janvier 2001, Admission sur titre ou validation des acquis professionnels.
Prix : 15 000 F + droits d'inscriptions.
Candidature dès maintenant.
Secrétariat : Tél : 01 49 32 90 20 ou 91 12
Fax : 01 49 32 91 33
Mail : gerbet@univ-miv.fr david@univ-miv.fr

Venise, toujours tournée vers l'Orient

L'Asie, et notamment l'Iran, mais aussi l'homosexualité, ont été les principaux points de mire d'un festival à la fois riche et inégal

VENISE

de nos envoyés spéciaux

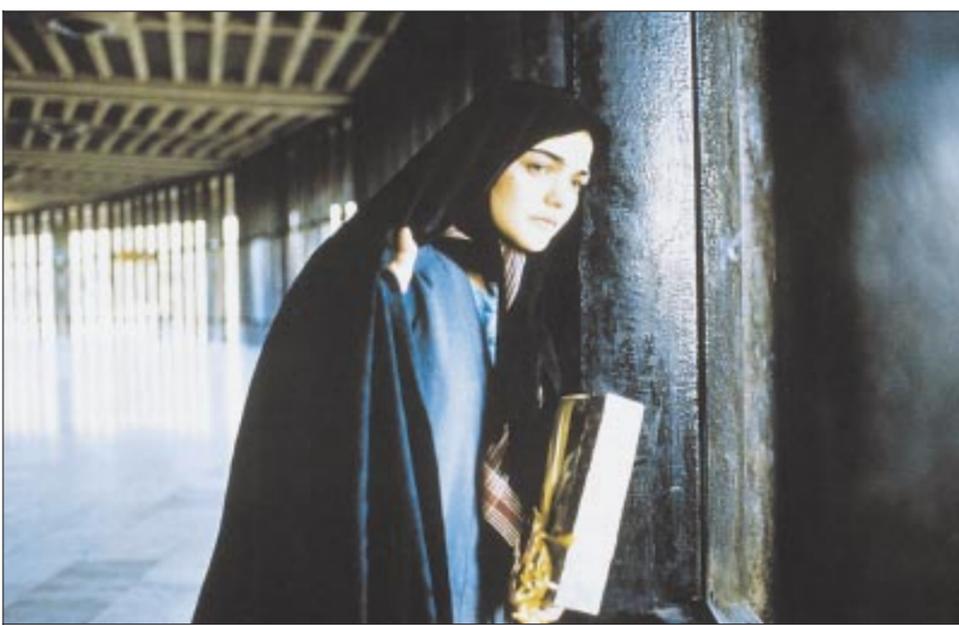
Quelque chose tourne rond à la Mostra de Venise, puisque c'est le film qui a le plus puissamment marqué professionnels et publics, *Le Cercle*, de Jafar Panahi, qui a remporté le Lion d'or, récompense suprême du festival.

Cette distinction a été accueillie avec gravité par le réalisateur iranien lors de la brève cérémonie de clôture, qui avait l'immense mérite de ne pas essayer de singer les Oscars. Avant de laisser place à la projection du puissant et émouvant *Vengo* de Tony Gatlif en clôture, Jafar Panahi a dédié son Lion d'or à tout ceux qui ont fait et qui font le cinéma iranien. Souvent récompensé dans les grands festivals internationaux, celui-ci obtient pour la première fois la consécration suprême à Venise, avec un film courageux et splendide.

Le Cercle, dont la sortie en France est annoncée début 2001, triomphe au terme d'une manifestation globalement très fournie, même si toutes ses promesses n'ont pas été tenues. Et qu'on retrouve à l'heure de la clôture ce rituel paradoxal qu'un des plus grands auteurs vivants (ô combien vivant), le nona-

généraire Manoel de Oliveira, repart les mains vides. Aussi consensuel que la récompense pour *Le Cercle* est le prix d'interprétation masculine à Javier Bardem. L'acteur espagnol incarne l'écrivain cubain Reynaldo Arenas dans *Before Night Falls* de Julian Schnabel, donnant chair et âme à cet auteur persécuté par le régime castriste pour son homosexualité, exilé aux Etats-Unis, mort du sida. Le réalisateur – qui « travaille comme peintre dans la journée », selon sa propre expression – a bénéficié de la performance de son acteur, peut-être au-delà de son vrai mérite de cinéaste, puisqu'il a reçu le Grand Prix du jury.

Celui-ci, présidé par Milos Forman, a par ailleurs procédé aux exercices d'équilibre de rigueur, récompensant au moins l'un des quatre films italiens – *I Cento Passi*,



D.R.

biographie d'un militant anti-mafia, de Marco Tullio Giordana – d'un prix du scénario, offrant une petite consolation à Barbet Schroeder avec la médaille d'or du Sénat italien (« c'est bien, on s'attendait au prix d'interprétation féminine », a répondu le réalisateur de *La Vierge des tueurs*, interprété exclusivement par des hommes). Un autre jury,

présidé par le réalisateur canadien Atom Egoyan, a décerné le prix de la première œuvre à un film français, *C'est la faute à Voltaire*, d'Abdellatif Kechiche, chronique douce et cruelle des amours d'un immigré clandestin.

Le palmarès a boudé l'Extrême-Orient, en particulier *L'île* du Coréen Kim Ki-duk et les deux beaux

films chinois découverts au Lido, *Platform* de Jia Zhangke et *Durian Durian* de Fruit Chan. Avec tout de même un prix d'interprétation pour le film australien de la Hongkongaise Clara Law, le monde chinois n'est pas tout à fait oublié à l'issue d'une manifestation largement dominée par l'Asie. Et puis, en 1999, les Chinois avaient pris l'avantage sur le chef-d'œuvre de Kiarostami... Les films européens – particulièrement en compétition – ont montré à quel point Venise était victime du monopole cannois sur les grands auteurs du Vieux Continent et les figures du cinéma indépendant américain.

La Mostra a souvent dû, cette année, présenter des films mineurs d'auteur majeurs (*La Comédie de l'innocence*, de Raoul Ruiz, *D' T and the Women*, de Robert Altman) ou des films dont l'ambition ou la réussite ne se hissent pas au niveau attendu (les trois quarts de la sélection

« *Le Cercle* », du réalisateur iranien Jafar Panahi, a remporté le Lion d'or, récompense suprême du Festival de Venise. Le film devrait sortir en France début 2001.

italienne, le très raté *The Man Who Cried*, de l'Anglaise Sally Potter). Le centre de gravité du festival se déplaçant hors d'Europe, les vestiges de la présence hollywoodienne se font encore plus incongrus. Le concours à qui sera entouré du plus grand nombre de gardes du corps, auquel se sont livrés Richard Gere et Sharon Stone, les apparitions éclair de Harrison Ford ou Michelle Pfeiffer juraient violemment avec un festival qui, dans ses meilleurs moments, s'est mis en phase avec la vraie vie du cinéma de la planète.

Le palmarès reflète les deux thématiques caractéristiques de cette édition, l'état du monde vu d'Asie et l'homosexualité masculine, que réunit *Uttara*, de l'Indien Buddhadeb Dasgupta (prix de la mise en scène). Il évite en revanche de céder aux séductions des nombreuses réalisations dont la seule ambition semble être la surenchère d'effets, croyant faire de l'outrance un garde-fou contre l'insignifiance : *Denti* de l'Italien Gabriele Torres, *Sud Side Story*, de sa compatriote Roberta Torres, *O Fantasma*, du Portugais Joao Pedro Rodrigues, *Otesanek*, du Tchèque Jan Svankmajer, ou *Scout Man* du Japonais Masato Ishioka ont rappelé la vanité d'un tel espoir.

Jean-Michel Frodon et Thomas Sotinel

Le Palmarès de la 57^e Mostra

● **Lion d'or** : *Le Cercle*, de Jafar Panahi (Iran).

● **Grand Prix du jury** : *Before Night Falls*, de Julian Schnabel (Etats-Unis).

● **Prix spécial de la mise en scène** : *Uttara* (Les Lutteurs), de Buddhadeb Dasgupta (Inde).

● **Prix du meilleur scénario** : *I cento passi* (Les Cent Pas), de Marco Tullio Giordana (Italie).

● **Coupe Volpi pour le meilleur**

acteur : l'Espagnol Javier Bardem pour *Before Night Falls*.

● **Coupe Volpi pour la meilleure actrice** : l'Australienne Rose Byrne pour *The Goddess of 1967*, de Clara Law.

● **Prix Marcello Mastroianni du meilleur jeune comédien** : la Britannique Megan Burns pour *Liam*, de Stephen Frears.

● **Médaille d'or du Sénat** : *La*

Vierge des tueurs, de Barbet Schroeder (France/Colombie).

● **Prix Venise première œuvre-Luigi de Laurentiis** : *La Faute à Voltaire*, d'Abdellatif Kechiche (France).

● **Lion d'or du meilleur court métrage** : *A Telephone Call for Genevieve Snow*, de Peter Long (Australie), avec mentions spéciales à *Trajets*, de Faouzi Bensaïdi (France/Maroc), et *Sem Movimento*, de Sandro Aguilar (Portugal).

Au festival Visa pour l'image, la Tchétchénie racontée par les photographes

PERPIGNAN

de notre envoyée spéciale

Tout le monde le sait : le travail du photographe en Tchétchénie s'est sensiblement compliqué depuis la précédente guerre (1994-1996). Le territoire est officiellement bouclé. Les autorités russes restreignent l'accès, imposent sur les lieux de massacres et de crimes de guerre un black-out complet. Moscou s'efforce en somme – et pour la première fois de façon systématique – de contrôler l'image. Une politique qui, comme le rappelle Sarah Harbutt, de *Newsweek*, s'inscrit dans le droit-fil des efforts déployés par les responsables américains lors de la guerre du Golfe en 1991 pour maîtriser toute information par l'image.

Se rendre en Tchétchénie avec une caméra ne va plus de soi. « Les autorités russes, ce coup-ci, se sont mieux préparées », dit Iouri Kosirev (prix World Press 2000), l'un des rares photographes russes à continuer à travailler dans la zone. Avec le conflit en cours, déclenché en septembre 1999, on est loin de l'époque où les photographes pouvaient circuler à leur guise, serrant au plus près l'événement, saisissant à vif les scènes de civils bombardés, suivant les affrontements entre troupes russes et combattants indépendantistes dans les rues meurtries de Grozny et les vil-



ERIC BOUVET/GAMMA

Grozny, hiver 2000. Eric Bouvet a reçu le Visa d'or News 2000.

lages de montagne. Sous Poutine, on est loin du foisonnement d'images.

La soirée consacrée, samedi 9 septembre, à la Tchétchénie par le festival Visa pour l'image a pu, un instant, donner l'impression inverse : pour la première fois, une vaste sélection d'images prises par plus de 80 photographes de différentes nationalités étaient réunies et projetées. Le résultat : une rétrospective saisissante des souffrances subies par le peuple tchétchène, ainsi qu'une évocation du désarroi des jeunes appelés russes, « *garçons perdus* », selon l'expression de la photographe américaine Heidi

Bradner. Le décalage dans le traitement par l'image des deux guerres tchétchènes a suscité, chez les photographes invités à Perpignan, des commentaires variés, chacun ayant son parcours propre.

DE LONGS DÉTOURS

Parfois, l'entrée en Tchétchénie s'est faite, comme pour Laurent Van der Stock (Gamma) par de longs détours, parfois grâce à des intermédiaires tchétchènes arborant ce « double visage » de la résistance clandestine, évoquée par Stanley Greene (agence Vu) : « Collaborant avec les Russes dans la journée, cherchant à les tuer la

nuite. » D'autres, peu nombreux, ont pu se doter d'autorisations officielles permettant de coller de près à quelques détachements de troupes russes, tel Eric Bouvet (prix du Visa d'or, « News ») qui peut témoigner de l'état d'esprit revancharde des officiers russes, si « fiers de penser qu'avec cette guerre ils lavent leur honneur » après la défaite de 1996. Iouri Kosirev raconte, pour sa part, l'acharnement déployé contre la population civile par des soldats russes retournés en Tchétchénie volontairement. Pour Patrick Chauvel (agence Boomerang), qui couvrirait son premier conflit à l'âge de dix-sept ans au Vietnam, la particularité de la Tchétchénie est d'être une guerre « où toute une zone est prise », « sans aucun moyen de communication ». La tentative de blocus de l'image par les Russes existe, mais « comme les soldats russes sont mal nourris et en quête de vodka », les barrages militaires peuvent se franchir moyennant bakchich. La différence avec la première guerre de Tchétchénie s'explique, selon lui, par « le risque des prises d'otages » (comme ce fut le cas pour le Français Brice Fleutiaux), « l'intérêt moyen manifesté par la presse en général pour ce conflit » et « l'absence d'union sacrée chez les Tchétchènes ». Plusieurs photographes, dont Iouri Kosirev, qui a couvert toute la première guerre du côté des forces tchétchènes, disent qu'il est « plus difficile maintenant d'avoir la même vision romantique » du conflit tchétchène.

C'est le tableau d'une « société déstructurée » que dressent aujourd'hui les photographes. « Les habitants n'ont plus confiance les uns envers les autres », dit Heidi Bradner (agence Sipa). Thomas Dworzak (Magnum, prix Kodak), âgé de vingt-sept ans, et qui s'était basé dès 1994 dans le Caucase, estime que toutes ces entraves empêchent de parler de « véritable couverture médiatique de l'actuel conflit ». Il constate qu'il est réduit, comme de nombreux autres journalistes, « à tourner autour de la Tchétchénie », à n'en fréquenter longuement que les pourtours.

Natalie Nougayrède

★ **Visa pour l'image, trente-trois expositions dans neuf lieux. Tous les jours, de 10 heures à 20 heures. Entrée libre. Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000 Perpignan. Tél. : 04-68-66-18-00. Jusqu'au 17 septembre.**

La victoire normande de « Girlfight » et « Memento »

Le Festival du film américain distingue les deux films les plus originaux de la compétition

DEAUVILLE

de notre envoyé spécial

Les stars américaines ne viennent pas seulement à Deauville présenter des films. Harrison Ford, vedette d'*Apparences* de Robert Zemeckis, avait profité de son escapade normande pour tourner une publicité pour une marque de voiture dans la région. Des professionnels de la restauration, au courant de ce tournage, ont interrompu le comédien pour lui demander de poser sous la banderole « Les restaurateurs oubliés de la TVA ». Harry Ford s'est soumis de bonne grâce à leur requête.

Après les présentations en grand apparat du premier week-end, le festival a ouvert sa compétition de films indépendants. Au moins trois parmi les neuf présentés – *Chuck and Buck*, de Miguel Arteta, sur deux amis d'enfance aux destins professionnels opposés, *Crime plus Punishment in Suburbia*, de Rob Schmidt, une vision noire de la vie d'un groupe d'adolescents dans une petite ville américaine, et *Panic*, de Henry Bromell, une comédie dramatique sur une famille de tueurs à gages – sont apparus comme des

négatifs de films de studio, c'est-à-dire des versions un peu plus crues, violentes et perverses que leurs homologues hollywoodiens. *Crime plus Punishment in Suburbia* apparaît ainsi comme une copie encore plus dégenérée d'*American Beauty*. *Panic* s'inscrit caricaturalement dans la lignée de *Mafias Blues* de Harold Ramis, en examinant sans originalité les tribulations d'un criminel qui confie son désarroi à son psychanalyste. Ce conformisme et ce manque d'inspiration, repérables aussi dans *Let it Snow*, d'Adam et Kipp Marcus, et *Happy Accidents*, de Brad Anderson, s'expliquent par leur mode de production, issus de majors qui ont créé à leur intention des divisions spécialisées, chargées de produire des films à petit budget et de préparer leur lancement à partir des festivals de Sundance, Cannes ou Deauville. Financé par une compagnie hollywoodienne, le réalisateur n'aspire plus qu'à réussir son examen d'entrée pour pouvoir mettre en scène un film à gros budget.

POLAR BAROQUE

Le jury de Deauville, présidé par le réalisateur Neil Jordan, a distingué les deux films les plus originaux de la section. *Girlfight*, également présenté au Festival de Cannes, a reçu le Grand Prix du jury. Il montre le parcours d'une adolescente décidée à devenir championne de boxe. L'interprétation de la jeune Michèle Rodriguez, qui réussit à maintenir une féminité troublante dans un univers masculin, et une approche rigoureuse de l'univers des salles de boxe à Brooklyn donnent tout leur intérêt à ce film. *Memento*, de Christopher Nolan, reste la révélation de ce festival. Couronné par le Prix du jury, ce polar baroque se révèle rapidement être le passionnant portrait d'un schizophrène. Un homme cherche à savoir qui a assassiné sa femme, mais un trouble de la mémoire l'oblige à recourir à tous les stratagèmes possibles pour accumuler les indices, y compris en se tatouant le corps. En adoptant le point de vue de son personnage principal, *Memento* condamne le spectateur à ne rien comprendre de son intrigue, alors que tant de films donnent la clé de leur histoire. Cette audace devrait lui permettre de trouver un public.

Samuel Blumenfeld

Tous vos livres sur un site qui fait école.

Tous les livres scolaires, parascolaires, universitaires, dictionnaires... directement chez vous.

Rentrez futé ! Participez à la Bourse aux Livres sur Internet et gagnez une année de livres scolaires.

Tous les livres, même les introuvables : 750000 livres dont 350000 livres anciens ou épuisés.

www.chapitre.com
fax : 01 55 33 60 61
3615 Chapitre (08&F(0,23)F(1))

Eric Bouvet primé

Lors des soirées-projections du festival, des reportages reçoivent des prix.

● **Visa d'or news** : Eric Bouvet pour ses reportages en Tchétchénie.

● **Visa d'or magazine** : Raphaël Gaillarde (agence Gamma), pour « Ces grands brûlés que l'on sauve ! »

● **Visa d'or presse quotidienne internationale** : Dudley M. Brooks pour son reportage sur le suicide collectif d'une secte ougandaise, publié dans *The Washington Post*.

● **Prix Kodak du jeune reporter** : Thomas Dworzak (agence Magnum)

pour « Exit to Grozny ».

● **Grand prix Care International du reportage humanitaire** : Yoav Lemmer (AFP) pour « Le Mozambique frappé par le cyclone Eline ».

● **Prix Canon du directeur photo de l'année** : Sarah Harbutt, directrice photo de *Newsweek*.

● **Visa d'or spécial** : Roger Théron, directeur de *Paris-Match* de 1976 à 1999.

La Biennale de Lyon s'élanche sur les routes de la soie

La soirée d'ouverture a présenté des compagnies de Chine, de Corée et du Japon

Le coup d'envoi de la 9^e Biennale de la danse de Lyon, consacrée aux routes de la soie, a été donné vendredi 8 septembre. Une douzaine d'extra-

its de spectacles chinois, japonais ou coréens, traditionnels et contemporains, ont été présentés au public. 107 représentations sont à l'affiche jus-

qu'au 30 septembre. La vente des billets atteint d'ores et déjà des scores étonnants pour des compagnies inconnues en France et en Europe.

COMPAGNIE HAN TANG YUEFU, Amphithéâtre de l'Opéra, jusqu'au 16 septembre. SHANGHAI SONG AND DANCE ENSEMBLE, Théâtres romains de Fourvière, jusqu'au 13 septembre. Prochains spectacles : Les Larmes de Marco Polo, de Jean-Claude Gallotta, TNP, du 12 au 14 septembre. Daniel Yeung, Salle Gérard-Philipe, du 11 au 15 septembre. Tél. : 04-72-07-70-00. De 80 F à 200 F. Biennale de la Danse, Galerie des Terreaux, 69001 Lyon. Jusqu'au 30 septembre.

LYON

de notre envoyée spéciale

Merveilleux public que celui de la Maison de la danse de Lyon ! Vendredi 8 et samedi 9 septembre, lors des soirées d'ouverture de la 9^e Biennale de la danse, consacrée aux routes de la soie, il a une fois de plus donné sa pleine mesure, une curiosité sans faille, à la douzaine d'extraits de spectacles chinois, japonais ou coréens, traditionnels et contemporains, enchaînés sans transition pendant plus de deux heures. Il faut une belle souplesse mentale pour s'accorder aux glissements évanescents des jeunes Pékinoises de la Beijing Dance Academy, puis aux incantations électri-

santes des tambours japonais du groupe Kurokawa Sansa Dance.

Ce coup d'envoi serré comme un uppercut, Guy Darnet, patron de la Biennale et de la Maison de la danse, peut se le permettre, assuré après vingt ans de militantisme à la cause de toutes les danses, que les spectateurs tiendront le coup. Et ils tiennent ! Résistant à une heure de folles percussions. A l'écoute des applaudissements, on comprend mieux l'émotion de Guy Darnet : « Je ne connais rien de plus beau que la manière dont les gens vivent la danse ici. Pour un autre public, ces routes de la soie, que je rêvais de réaliser depuis dix ans, pourraient être un pari risqué. Ici, c'est une programmation facile. »

Des chiffres d'abord : la vente des billets pour les 107 représentations à l'affiche pendant 21 jours, atteint d'ores et déjà des scores étonnants pour des compagnies inconnues en France et en Europe. Dès le début du mois de juillet, la Cloud Gate Dance Theatre de Taipei annonçait complet. Une séance supplémentaire a été dérogée. Trois autres troupes sont dans le même cas. En dépit des problèmes de carburant qui ont paralysé l'agglomération lyonnaise ces derniers jours, la Shanghai Song and Dance Ensemble, superproduction avec 500 costumes, a attiré 2 500 specta-

teurs aux Théâtres romains de Fourvière. Cette somme d'exotismes qu'est l'édition 2000, la soirée d'ouverture s'en fait l'éclatant manifeste. En tête de pont, la Beijing Dance Academy, qui est à la Chine ce qu'est le Ballet de l'Opéra de Paris à la France. Bastion d'un certain classicisme, adapté à l'air du temps, elle déploie un répertoire contrasté où le glamour acidulé (pour les femmes) le dispute à un sens guerrier de l'acrobatie (pour les hommes). Guirlandes de danseuses ondulantes dans leurs robes vert d'eau à très longues manches (pièce inspirée par une chanson populaire de l'époque 420-589) ou ballet des épées nimbé de fumigènes, la Beijing a le sens du show.

MYSTÉRIEUSE LANGUEUR

On peut mesurer la torsion opérée sur la tradition en contemplant le travail de reconstitution historique de la compagnie Han Tang Yuefu de Taipei. Œuvrant d'après des partitions, textes et images d'époque, cet ensemble fondé en 1983 par la musicologue Chen Mei-O dépose sur la scène des musiques et des danses de la dynastie Han remontant au XIII^e siècle. Tout est finesse dans ces miniatures chorégraphiques dont l'élégance en apesanteur n'exclut pas une mystérieuse langueur : têtes dodeli-

nantes, mouvements ciselés des mains, corps souples comme des roseaux, il souffle sur ce spectacle un parfum d'éternité.

Côté contemporain, le danseur Li Hong Jun de la Guangdong Modern Dance Company, première troupe de danse moderne créée en Chine en 1987, affirme dans le solo *I Want to Fly*, une présence animale, torse offert et muscles roulant sous la peau. Plus fragile, comme au bord d'un vertige, la chorégraphe Mui Cheuk Yin se met en scène dans *Awakening in a Dream* avec un éventail pour seul partenaire. Quand elle entortille une série de huit nerveux en se tapant la cuisse de son éventail fermé, on entend l'orage intérieur qui la secoue.

Dans un autre registre, les percussionnistes coréens de SamulNori Hanullim révèlent avec cocasserie comment un long ruban piqué dans un chapeau (leurs couvre-chefs à toupet blanc sont des merveilles) peut faire l'objet de variations chorégraphiques et rythmiques. Sautant d'un pied sur l'autre en battant du tambour, ils balancent la tête, entraînant le serpent dans des volutes maîtrisées. Du frémissement au claquement, un art qui vous enrubanne comme un paquet-cadeau.

Rosita Boisseau

SORTIR

PARIS

Nocturne à tête de cerf

Dans un terrain vague, sous la lune, une putain rêve une rencontre extraordinaire, improbable. Elle deviendrait riche, son maquereau deviendrait roi. C'est un cerf, animal captif, mythique, qui apparaît. La vérité émerge d'une bête sauvage perdue parmi les hommes. Avec le sentiment de pénétrer au cœur d'un secret, Claude Merlin, le metteur en scène de la compagnie A toi toujours, a été captivé à la lecture de la pièce de Pascal Mainard, première création théâtrale de l'auteur.

Nocturne à tête de cerf, Atelier du plateau, 5, rue du Plateau, Paris 19^e. Du 8 au 20 septembre, 20 heures, sf dimanche. 50 F à 70 F. Tél. : 01-42-41-28-22.

Culture et tradition tibétaines sur scène

Neuf moines de l'université monastique tibétaine de Drépoung Gomang, réimplantée en Inde du Sud après l'invasion du Tibet par la Chine en 1950, viennent pour trois mois en France. Après avoir participé au Festival du Tibet et des peuples de l'Himalaya à la Pagode de Vincennes, les 9 et 10 septembre, ils sont les invités du Forum, rue de Vaugirard. Pendant trois jours, à partir du 11 septembre, ils réaliseront un mandala de sables

de couleur, exécuteront un spectacle de danses et chants sacrés. Une exposition-vente d'objets artisanaux, un buffet tibétain, une prière pour la paix avec les Pères maristes feront pénétrer le visiteur dans la civilisation du Toit du monde. Forum, 102 bis, rue de Vaugirard, Paris 6^e. Les 11, 12 et 13 septembre. Tél. : 01-42-28-19-83.

DIEPPE (Seine-Maritime)

Festival international de cerf-volant

Pendant neuf jours, la magie et les couleurs de magnifiques cerfs-volants, aux formes étonnantes, venus de trente-quatre pays, prennent possession du ciel de Dieppe, entre ville et mer, pour le 11^e Festival international de cerf-volant de Dieppe, considéré comme l'un des trois plus grands du monde. Cette année, trois délégations sont à l'honneur : le Guatemala avec *Les Six Géants de Sumpango*, l'Indonésie, avec le *Be-bean* en forme de poisson dont les écailles flottent au vent ou le *Janggan*, tantôt oiseau, tantôt dragon, et la Corée, avec un cerf-volant messager, outil de jeu ou de guerre.

Dieppe capitale du cerf-volant, Les Tourelles, bd de Verdun, Dieppe (76). Du 9 au 17 septembre. Tél. : 02-32-90-04-95. Web : www.dieppe-cerf-volant.org

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Blood Simple (Etats-Unis, 1983, 1 h 50) MK2 Parnasse, 11, rue Jules-Chaplain, Paris 6^e. Tél. : 01-40-30-30-31 ; Grand Pavois, 364, rue Lecourbe, Paris 15^e. Tél. : 01-45-54-46-85 ; Saint-Lambert, 6, rue Péclat, Paris 15^e. Tél. : 01-45-32-91-68.

Infidélité votre de Preston Sturges (Etats-Unis, 1948, 1 h 45). Reflet Médicis, 3, rue Champollion, Paris 5^e. Tél. : 01-43-54-42-34.

Laura d'Otto Preminger (Etats-Unis, 1944, 1 h 30). Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris 5^e. Tél. : 01-43-29-79-89.

Le Temps retrouvé (franco-portugais, 1998, 2 h 40) L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Présensé, Paris 14^e. Tél. : 08-36-68-05-87.

FESTIVALS CINÉMA

Lumière sur les chefs opérateurs, du 9 au 17 septembre. Quatre séances par jour animées par les rédacteurs de *Positif*, en présence des chefs opérateurs.

Journée Kazuo Miyagawa : *Rashomon*, d'Akira Kurosawa (1950), 14 h 00 ; *L'Intendant Sansho*, de Kenji Mizoguchi (1954), 16 h 30 ; *Baby Cart : l'âme d'un père*, le cœur d'un fils, de Buichi Saito (1974), 19 heures ; *Herbes flottantes*, de Yasujiro Ozu (1959), 21 h 30.

Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris 1^{er}. Le 12 septembre. 30 F par séance (TR 25 F). Tél. : 01-44-76-62-00 ou 01-44-76-63-33 (à partir de 13 h).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places des théâtres privés vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Archie Shepp et Eric Le Lann à corps perdu

ARCHIE SHEPP QUARTET ET ÉRIC LE LANN, le 8 septembre. Prochains concerts : Maraca Orlando Valle (Cuba), le 14 ; The Legacy of Art Blakey (Benny Golson, Curtis Fuller, Valery Ponomarev, Mulgrew Miller, Buster Williams, Carl Allen), le 15 ; Monty Alexander, *Stir it Up Quintet*, le 16. NEW MORNING, 7, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris. Tél. : 01-45-23-51-41. M^e Château-d'Eau. 120 à 130 F. A 21 heures.

Archie Shepp, « passeur, musique mythique, historique issu de la grande tradition du blues, prospecteur de futur, citoyen de la liberté et militant de la conscience noire » (Lubat, fermez le ban !), fait, vendredi 8 septembre, la réouverture du New Morning. Garage sophistiqué, lumières de bouge subtil, chaleur du septième chant de l'Enfer, Madame Fari y règne depuis vingt ans. Elle descend dans la salle du pas des princesses d'Orient. Voir Madame Fari descendre l'escalier, si l'on est musicien, vraiment musicien, suppose que l'on s'accroche. Pour la réouverture, Archie Shepp et Eric Le Lann, c'est bien le moins. Rouvrir ici, c'est siffler la fin des châteaux de sable.

Foule des grands soirs, discussions sur la rue (des Petites-Ecuries), ambiance du Kansas City de la grande époque, pas mal de musiciens dans les travées, des bacheliers dont c'est la première fois, le New Morning joue parfaitement le coup. Sur scène, de gauche à droite, un frais émoulu tranchant au piano (Tom McLung), l'impavide Wayne Dockery à la basse, le compagnon de route des tambours de toujours (Steve McCraven), plus un percussionniste (Serge Marne). Rythmique qui n'est pas du genre acrobate. Pas de vieilles dentelles : de l'arsenic, du sévère.

Sur la droite, un jeune homme élégant, souvent *alter ego* du grand Archie qui partage le sien avec son : Eric Le Lann, le musicien le



MÉPHISTO

Archie Shepp, passeur mythique.

plus sous-employé de l'Hexagone, l'intelligence exacte, le souci des livres, un jeu exposé, reconnu de tous ses pairs, deux festivals dans tout l'été 2000 (gloire à Pléneuf-Val-André et à Marciaic !). Au centre, juché sur un tabouret de bar, costar croisé, doulos, air supérieur, drôle et excellent chanteur, Archie Shepp.

DE PURS EMPORTEMENTS

Répertoire : un atomique *Revolution*, poing dressé, un blues à l'ancienne, une ballade nervalienne, des éclats de *Messengers* du jazz, de purs emportements, *Song for Steve*, l'ange de Parker qui passe, un très désinvolte, très engagé, *Baisers volés*, et tout ce qui s'ensuit. Shepp ne joue plus exactement du saxophone, il joue du saxophoniste, de l'attitude, de l'exactitude, de la mise en place, compose avec sa bouche, son souffle, laisse songeur, rempli, casé.

A chacune de ses interventions, le jeune homme, Eric Le Lann, prévient, anticipe, devine et puis se lance à corps perdu. On vient pour Shepp, d'autres, pour Le Lann, pas mal pour les deux ensemble, certains pour voir enfin un club de jazz, tous pour regarder de leurs yeux, du système nerveux, la musique se faire. Servis. Du jazz, donc ? Shepp, poète, dramatique, avant d'être crooner traînant, crieur de blues, comédien du jazz : « Je dis toujours : musique africaine-américaine, musique des Amériques, îles et continents, cam-

brousses et mégapoles, l'âme du swing, polyrythmie, tout ce qui vient d'Afrique. Pourquoi ? Parce que je ne m'arrête pas à l'idée que les autres se font du jazz. » Au rappel, une sarabande syncopée : mission accomplie. On déclare le New Morning ouvert.

Francis Marmande

CONCERTS

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information

David Robertson Ensemble Intercontemporain Accentus-Axe 21

Kaoli Isshiki, soprano
Tomoko Mukaiyama, piano
Chin, Eötvös, Andriessen
22 septembre < 20h

Christoph Eschenbach, Yvonne Loriod, pianos solistes de l'Orchestre de Paris

Dalbavie, Debussy, Holliger, Messiaen, Schumann
23 septembre < 20h

Messiaen, Schumann
24 septembre < 16h30

Porte de Pantin
www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

Auditorium du Louvre

mercredi 13 septembre à 20h

Leonidas Kavakos, violon
Kim Kashkashian, alto
Miklos Perényi, violoncelle

BACH, MOZART, HINDEMITH
LOC : 01 40 20 84 00

présente en association avec City Lights Entertainment UK

LE MIME MARGEL MARCEAU

Les grands classiques et les premiers adieux de Bip

19-24 SEPTEMBRE
DU MARDI AU SAMEDI A 20 H 30
ET LE DIMANCHE A 17 H

OLYMPIA
BRUNO COQUATRIX
Direction : Paulette et Patricia Coquatix
28, bd des Capucines • 75009 PARIS

Locations : au théâtre et par téléphone au **01 47 42 25 49**
FNAC • VIRGIN MÉGASTORE • AGENCES • 3615 OLYMPIA • 3615 FNAC
Renseignements : 01 42 36 43 43

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Concession : G.M. - Photo : HOKOU/ZIFA

Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques. Autorisée par le Ministère de la Santé, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Compétence et prix calculés au plus juste sont notre recette pour votre bien-être.

Conseil gratuit et documentation au

01 53 77 26 00

Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées

AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

RÉGIONS

Les Musicades
Berg, Fourès, Chausson.
Salle Molière, 18, quai de Bondy, 69 Lyon. Le 12 septembre, 20 h 30. Tél. : 04-72-20-02-88. De 90 F à 180 F.
Denis Matsouev (piano).
Liszt, Tchaïkovski, Prokofiev.
Cloître des Jacobins, 31 Toulouse. Le 12 septembre, 20 h 30. Tél. : 05-61-22-40-05. De 100 F à 180 F.
Compagnie Mi-Octobre
Serge Ricci.
Casino, 64 Biarritz. Le 12 septembre, 21 heures. Tél. : 05-59-22-44-66. 90 F.

EN VUE

■ Malgré la présence dans les gradins des brigades anti-pipi, les supporters brésiliens, qui ne manqueraient pas une minute de jeu pour s'isoler aux toilettes publiques, ont entièrement rongé les structures d'acier du stade Maracana.

■ **José Pedro Damiani**, président du club de Penarol, ouvre une souscription pour ériger une statue à la gloire de **Pablo Bengoechea**, champion d'Uruguay, « footballeur exemplaire ».

■ Une pétition réclame le retour à la tête de la lutte anti-mafia du capitaine « **Ultimo** » qui, se sentant « abandonné sans aucune protection et sans anonymat face à une vendetta de Cosa Nostra », avait démissionné de son poste et coulait, depuis, des jours paisibles au laboratoire de la section des carabiniers chargé des délits anti-écologiques.

■ « **M. Suharto est très impatient d'assister à son procès parce qu'il est un citoyen respectueux des lois** », assurait le 29 août **Juan Felix Tampubolon**, avocat de l'ancien président jugé pour avoir détourné 571 millions de dollars de fonds publics. Le 7 septembre, après deux citations à comparaître, **Marzuki Darusman**, procureur général, déclarait : « *Si l'accusé refuse toujours de se présenter à l'audience, je ne m'opposerai pas à ce que le procès se poursuive en son absence* ».

■ **Gueorgui Broussilovski**, ancien de la marine, surveillé, sous la direction d'**Andrei Vassiliev**, ex-officier de la flotte du Nord, le recyclage des obus, torpilles et missiles balistiques rouillant dans la région de Mourmansk, pour le compte de l'entreprise Metpererobotka-Severanci, filiale d'une société privée détenue par des militaires à la retraite, financée par **Gareguine Tsaourov**, directeur de la banque Soudkombank, lui-même ancien officier.

■ Un couple britannique, égaré en plein désert saoudien, divaguant sans le savoir dans une zone militaire, a été tué, dimanche 10 septembre, par l'explosion d'un engin trouvé.

■ Depuis onze ans sur l'affaire, **Rodger Garrick-Steele**, écrivain britannique, aboutit à la conclusion que **Bertram Fletcher Robinson**, officiellement mort d'une typhoïde, aurait été empoisonné au laudanum par sa femme **Gladys**, avec l'aide de son amant **Sir Arthur Conan Doyle**, créateur de **Sherlock Holmes**. Scotland Yard enquête.

■ Le plancher du salon s'étant effondré, vingt invités à une pendaison de crémaillère ont repris leurs esprits à la cave, dimanche 3 septembre, dans une maison de Nottingham.

Christian Colombani

L'ONU version « Wall Street Journal »

Dans le grand quotidien des milieux d'affaires américains, où l'on n'aime guère les Nations unies, l'écrivain David Rieff dénonce le récent sommet du millénaire, qui a réuni quelque 150 chefs d'Etat et de gouvernement au siège de l'organisation à New York

THE WALL STREET JOURNAL.

livres sur les Cubains de Miami, les Balkans et, à paraître, sur l'aide humanitaire, le quotidien américain considère que ce sommet était voué à « ne servir à rien car, comme les Nations unies elles-mêmes, il prétendait tout englober. L'ONU est à la fois pour la mondialisation et la diversité, pour la continuité et le changement, pour les principes et le prag-

matisme. Le sommet devait promouvoir l'idée selon laquelle "le dialogue doit triompher sur la discorde". Ce sont de nobles sentiments, mais dans la pratique, cela ne veut pas dire grand-chose ».

■ **UN TRIOMPHE DU MARKETING** ■ David Rieff réserve ses flèches les plus acérées au secrétaire général Kofi Annan, dont il est

d'ailleurs un critique coutumier : il lui avait consacré il y a trois ans un portrait aussi sévère que retentissant dans l'hebdomadaire *The New Republic* et s'étonne qu'il continue à bénéficier dans la « grande presse du traitement le plus incroyablement hagiographique ». Tout en se plaçant « sur un terrain moral plus élevé que celui des dirigeants politiques avec lesquels ils doivent traiter, M. Annan et ses collègues sont en fait plus rompus à l'art de la Realpolitik que la plupart des dirigeants nationaux ». L'auteur de l'article reproche en particulier à Kofi Annan

d'avoir, à la veille du sommet du millénaire, cédé à la pression des Chinois en renonçant à inviter le dalaï-lama au sommet des dirigeants religieux organisé également à New York.

« En fait, sous le règne de M. Annan, l'ONU n'a été qu'un long exercice dans l'apparence de la réforme. C'est peut-être bien un triomphe du marketing. Mais ce n'est rien de plus que cela ; rien de réellement important n'a été réalisé (...), en dépit de l'affirmation grandiloquente de l'ambassadeur français à l'ONU, Jean-David Levitte, selon lequel Kofi Annan a mis en œuvre une "révolution tranquille". Même les efforts tardifs déployés par l'ONU pour se livrer à son autocritique semblent rarement se solder par des changements. »

Prenant l'exemple du rapport sur les échecs des missions de maintien de la paix publié par l'ONU le mois dernier, David Rieff relève que Kofi Annan avait « salué ce rapport, promettant que, bien qu'elles aient eu lieu sous son mandat à la tête du département des opérations de maintien de la paix, des hontes comme celles de la Bosnie et du Rwanda ne se reproduiraient pas. »

« Et que fait l'ONU à l'heure qu'il est ? Elle planifie une opération de maintien de la paix en République démocratique du Congo qui donne tous les signes d'une répétition des erreurs que le maintien de la paix des Nations unies a commises depuis dix ans. »

Sylvie Kauffmann

DANS LA PRESSE

RFI

Jacques Rozenblum

■ Cela fait plus d'un demi-siècle que la Palestine attend son Etat. Elle attendra encore un peu. Comme aucune date nouvelle n'a été fixée, les négociations peuvent reprendre sans être menacées par l'épée de Damoclès d'une échéance butoir, d'une date fatidique. Chacun sait pourtant que l'avènement de la Palestine est inéluctable. Les Palestiniens ont donc pris le risque de laisser le champ libre à une reprise des négociations sans cadre contraignant. Voilà une décision courageuse qui rompt fort heureusement avec l'atmosphère insensée régnant dans le camp palestinien après l'échec de Camp David : revenant les mains vides, Yasser Arafat avait été alors fêté en héros pour n'avoir rien cédé... et donc rien obtenu. Une nouvelle chance vient d'être

donnée à la paix. Il s'agit d'une bonne nouvelle. Mais ne nous faisons pas d'illusion, c'est un simple délai de grâce qui a été obtenu.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Lionel Jospin peut se féliciter d'avoir dénoué rapidement et sans casse la crise des routiers. Il ne l'a pas pour autant résolue sans fêlures. Son autorité politique en sort entamée, sa majorité plurielle fissurée, son plan de réductions fiscales brouillé et sa crédibilité européenne ébranlée. Les ministres européens des finances ont fait remarquer à Laurent Fabius que la France, qui préside actuellement l'Union européenne, serait mal placée désormais pour prôner une harmonisation des politiques économiques après avoir fait cavalier seul dans cette affaire des routiers. Le premier ministre a surtout donné le sentiment de réagir, certes

habilement, mais sans projet ni réelle vision à long terme. Sa crédibilité politique en a souffert. C'est du moins le verdict des enquêtes d'opinion.

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Il faut bien admettre que la flambée des hydrocarbures risque de durer. Or, en se prolongeant, la cherté du pétrole signifiera moins de croissance et plus d'inflation, la conjonction des deux produisant des effets rapides sur le niveau de l'emploi. Cela mettrait du gris dans les roses pronostics économiques qu'on croyait pouvoir faire jusqu'au fatidique et présidentiel printemps 2002. Chirac, lui, a la part belle : il lui suffit de persister dans le rôle d'ectoplasme qui lui convient si bien pour passer entre les gouttes. Jospin, en revanche, les rangs s'étant éclaircis autour de lui, ne manquera pas de se trouver en perpétuelle première ligne.

RTL

Alain Duhamel

■ L'ensemble des sondages publiés depuis quarante-huit heures est très négatif pour le gouvernement, et en particulier pour Lionel Jospin. Pourtant, à terme, il n'est pas sûr que son image personnelle en soit durablement détériorée ; en revanche, sa marge politique en sort substantiellement réduite. Dans l'immédiat, les Français, qui se sont sentis solidaires des transporteurs routiers dans leur colère, jugent sévèrement Lionel Jospin. Il subit le contrecoup de la grogne. Il est donc le bouc émissaire : c'est classique. Les Français se rappelleront peut-être qu'il a fait preuve de sang-froid et de caractère dans une passe difficile et que, malgré l'inévitable saupoudrage en direction de toutes les catégories concernées, il n'est pas tombé dans l'électoratisme. Cela s'intégrera petit à petit à son image personnelle.

www.405themovie.com

Un court-métrage artisanal vient bouleverser le monde des effets spéciaux

LES CASCADEURS REFUSENT D'ÊTRE DOUBLÉS DANS LES SCÈNES DANGEREUSES !



évitait l'obstacle et s'arrête enfin, tandis que des voitures de police arrivent en trombe de toutes parts...

Si cette scène, dont la qualité visuelle et le réalisme sont irréprochables, faisait partie d'un film de Hollywood, elle aurait sans doute

nécessité la construction de maquettes et de décors coûteux, et mobilisé des dizaines d'ingénieurs et de spécialistes du trucage. Or, « *405 the Movie* » est un court-métrage artisanal réalisé par deux amis, Jeremy Hunt et Bruce Branit.

Tous deux sont des professionnels de l'image numérique, mais ils ont tout fait chez eux, pendant leur temps libre, en utilisant uniquement du matériel et des logiciels grand public.

Deux jours de tournage pour obtenir des images vidéo des personnages et de l'autoroute, puis de longues séances de calculs et de retouches. La Jeep et le DC-10 n'ont pas été filmés, mais entièrement modélisés en 3D et créés en images numériques. Même la casquette de base-ball sur la tête de Jeremy est tantôt réelle tantôt virtuelle, pour résoudre un problème de raccord.

Une fois leur œuvre terminée, Jeremy et Bruce ont décidé de la diffuser gratuitement sur Internet. Le succès a dépassé leurs espérances : près de 2 millions de spectateurs en quatre mois, y compris des milliers de professionnels de Hollywood et de la télévision, éberlués par le rapport qualité-prix de ce court-métrage, qui va peut-être bouleverser l'industrie du cinéma.

Yves Eudes

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FR}/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

Politique de nuit

par Luc Rosenzweig

S'IL EXISTAIT à la télévision un « prix de persévérance », comme dans les écoles de jadis, il devrait être décerné à France 3 et Christine Ockrent pour « Trans Europe Express », désormais, et jusqu'à nouvel ordre, seule émission politique dominicale sur le réseau hertzien. Cette récompense, réservée en général à l'élève pas très doué, mais parvenant à un petit résultat par sa constance dans l'effort, était particulièrement méritée, dimanche 10 septembre. Il faut, en effet, une bonne dose d'inconscience, de culot, de suite dans les idées, de mépris de l'Audimat, d'indifférence aux sondages pour programmer à 23 heures un débat sur le quinquennat. Et cela un jour d'ouverture de la chasse !

Pourtant, côté casting, ce n'était pas mal pour ce premier duel de la campagne pour le référendum du 24 septembre : à ma gauche, pour le « oui », Elisabeth

Guigou, la postulante d'Avignon ; à ma droite, pour le « non », Charles Pasqua, le parrain des Hauts-de-Seine.

Christine Ockrent a eu raison, d'ailleurs, de tirer la première, car on ne voit pas bien quel autre poids lourd politique que Pasqua pourrait être sollicité dans le camp des opposants au mandat de cinq ans pour le président de la République. C'est peut-être pour ménaquer ses efforts pour la suite que ce dernier prit ce débat avec, disons, une agressivité modérée face à la garde des sceaux. On le sent moins sévère pour l'actuel gouvernement que pour ses anciens compagnons gaullistes qui veulent jeter aux orties le septennat, qualifié par lui de « poutre maîtresse des institutions ». En face, M^{me} Guigou tente, avec plus ou moins de bonheur mais avec une application certaine, de transformer un exposé type Sciences-Po en parole d'estrange mobilisatrice. On

retiendra surtout la poignée de main du vieux briscard et de la femme d'avenir scellant leur pacte contre l'ennemi commun, l'abstention. Et cette relation avunculaire instaurée par Pasqua avec une adversaire politique de plusieurs décennies sa cadette. Elle n'est pas, pour lui, l'enfant à qui l'on confiera un jour la gestion de son patrimoine, mais la nièce dont on apprécie le talent, même si elle travaille chez le concurrent. Cela permet un marivaudage de bon aloi, sur la question corse, par exemple. Guigou, grave : « *La Corse est une île...* » Pasqua, rigolard : « *Entourée d'eau...* » Guigou, pas dupe, et connaissant cette vieille blague de potache : « *Je dirais même plus : entourée d'eau de toutes parts !* » Souhaitons, donc, longue vie à « Trans Europe Express », sinon il ne restera plus le dimanche aux accros de la politique que la méthadone du sermon de la messe diffusée sur France 2.

LUNDI 11 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 15.10 et 22.10 Le Monde des idées. Ecole : d'Allègre à Lang. Invités : Marie Duru-Bellat ; Didier Dacunha-Castelle. LCI
- 21.55 L'Ecran témoin. Les nazis et l'argent des Juifs. RTBF 1
- 22.00 Tous les chemins mènent à la science. Forum

MAGAZINES

- 18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Luc Guyau, Emmanuelle Seigner, Niels Arestrup, Dandy Warhols. Canal +
- 20.00 Courts particuliers. Invité : Vincent Perez. Paris Première
- 20.10 et 0.10 LCA, la culture aussi. Niels Arestrup ; Emmanuelle Seigner ; Amélie Nothomb. LCI
- 21.05 Le Point. Des fonctionnaires dénonciateurs. L'art d'éviter les impôts. Retour des femmes au foyer. TV 5
- 21.05 La Route. Best of n° 3. Canal Jimmy
- 21.30 L'Invité de PLS. Michèle Alliot - Marie. LCI
- 23.05 Argent public. Portables : les lendemains qui déchangent. L'euphorie boursière. L'indemnisation des riverains. Invité : Jean-Pierre Coffe. France 2
- 0.05 Strip-tease. La soucoupe et le perroquet. Je t'aime moi non plus. Parfaites l'Chair de poule. France 3
- 1.00 C'est mon choix. France 3

TELEVISION

PLANÈTE

20.30 Souvenirs de trains et d'errance

Dans les années 30, après le krach de Wall Street, la Grande Dépression stoppe net le développement foudroyant de l'économie et tue le rêve américain. Quatre millions de personnes sont à la rue, à la route et au chemin de fer qu'ils empruntent au hasard et clandestinement. C'est une nouvelle conquête de l'Ouest, bien plus incertaine que la précédente. Alors

DOCUMENTAIRES

- 20.15 La Vie en feuilletton. Hôpital pour enfants. [1/5]. Arte
- 20.30 et 23.00 Palettes, portrait du Fayoum. Le dernier regard : « L'Européenne ». Histoire
- 21.25 Australie, le parc de Kakadu. Odyssée
- 21.45 Classe de lutte. Planète
- 22.05 Jacques Becker, la passion du cinéma. Ciné Classics
- 22.50 Danger réel. Division de sécurité mobile, des protecteurs anonymes. 13^{ème} RUE
- 23.10 Sur la piste du crime. [3/3]. Avis d'experts. France 3
- 23.40 L'Express maritime. Odyssée
- 0.05 Les Grands Parcs canadiens. Le Parc national des dinosaures. Odyssée
- 0.30 L'Actors Studio. Julia Roberts. Paris Première

SPORTS EN DIRECT

- 20.55 Football. Championnat d'Angleterre. Tottenham - Aston Villa. Canal + vert

MUSIQUE

- 21.00 « Symphonie écossaise », de Mendelssohn. Par le Gewandhausorchester de Leipzig, dir. Kurt Masur. Mezzo

- 23.00 « Les Vêpres à la Vierge », de Monteverdi. Par l'ensemble Pygmalion, dir. Helmuth Rilling. Mezzo
- 23.30 Natacha Atlas. A Montréal, en 1999. Muzzik
- 0.15 Eric Clapton and Friends in Concert. A New York, en 1999. Canal Jimmy
- 0.45 Jazz 6. Body and Soul. M 6

TÉLÉFILMS

- 20.55 Les Misérables. Josée Dayan [2/4]. TF 1
- 20.55 Rouge, traque et impair. Mark L. Lester. France 3
- 23.55 Tekwar. William Shatner. 13^{ème} RUE
- 0.05 Le Piège. Christian François. O. Téva

COURTS MÉTRAGES

- 22.20 Court-circuit. Je lui ai demandé ce qu'il avait fait pendant toutes ces années ; En attendant la mer ; Le Petit Déjeuneur. Arte

SÉRIES

- 19.30 Mission impossible. Opération cœur. O. Série Club
- 20.30 Absolutely Fabulous. Fin (v.o.). Canal Jimmy
- 21.15 3^e planète après le Soleil. The Tooth Harry (v.o.). O. Série Club
- 23.25 Cop Rock. Potts Don't Fail Me Now (v.o.). O. Canal Jimmy
- 23.30 NYPD Blues. Cœurs et armes. TSR

PARIS PREMIÈRE

21.00 Le futur est femme ■ ■ Gordon et Anna s'aiment à la folie. Mais ils ont peur de l'avenir, alors ils refusent d'avoir un enfant. Dans une boîte disco, ils font la connaissance d'une jeune femme enceinte. Une étrange relation à trois, où le désir de la femme qui n'est pas enceinte pour celle qui l'est, se noue. L'homme, finalement en trop, doit disparaître. Un film de Marco Ferreri, avec Hanna Shygula et Ornella Muti.

FILMS

- 16.25 Qiu Ju, une femme chinoise ■ ■ ■ Zhang Yimou (Chine, 1992, v.o., 100 min) O. Cinéstar 2
- 16.55 Impitoyable ■ ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1992, 125 min) O. Ciné Cinémas 2
- 20.30 La Maison du Maltais ■ ■ Pierre Chenal (France, 1938, N., 95 min) O. Ciné Classics
- 20.30 Un frisson dans la nuit ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1971, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
- 20.30 Chronique des événements amoureux ■ ■ Andrzej Wajda (Pologne, 1986, 130 min). Festival
- 20.40 Snake Eyes ■ ■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1998, 95 min) O. Canal +
- 20.45 Vivre ! ■ ■ Wang Bin, Zhang Xleochun et Zhang Yimou (Chine, 1994, 130 min) O. Cinéstar 1
- 20.45 Ça tourne à Manhattan ■ ■ Tom Di Cillo (Etats-Unis, 1995, v.o., 85 min) O. Cinéfaz
- 20.55 Baptême ■ ■ René Féret (Fr. 1989, 130 min) O. TMC



- 21.00 Le futur est femme ■ ■ Marco Ferreri. Avec Ornella Muti, Hanna Shygula (Italie - France - Allemagne, 1984, 95 min) O. Paris Première
- 22.25 Le Cercle parfait ■ ■ Admir Kenovic (Fr.-Cro.-PB.-Bos-H.-Hongr., 1996, v.o., 110 min) O. Arte
- 22.35 Rêve de singe ■ ■ Marco Ferreri (France - Italie, 1978, 115 min) O. Paris Première
- 22.55 Epouses et concubines ■ ■ Zhang Yimou (Chine - Taiwan, 1991, 120 min) O. Cinéstar 1
- 0.50 Le Château de l'araignée ■ ■ ■ Akira Kurosawa (Japon, 1957, N., v.o., 105 min). Arte

MARDI 12 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Chili, la chute d'Allende. Forum
- 22.00 L'Art de la magie. Forum
- 23.00 Cachemire, la poudrière. Forum

MAGAZINES

- 14.35 La Cinquième rencontre... L'Australie. Portrait de la société australienne de James Cook aux Jeux Olympiques. La Cinquième
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Line Renaud. Paris Première
- 17.10 LCA, la culture aussi. Elie Chouraqui, Mgr Jean-Charles Thomas, Gérard Presgurvic, Dalí Boubakeur. LCI
- 19.00 Archimède. Voir : In vitro. Pourquoi : Les couleurs du Soleil. Expérience : Atteindre la cible. Brève : Ça tourne. Sciences animées : Le mascaret. Portrait : Albert Porte-Laborde. Application : Evaluation. Arte
- 19.00 Une année de défilés. Best of Prêt-à-porter automne-hiver 2000/2001. Paris Première
- 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. TV 5
- 20.00 Courts particuliers. Invité : Julie Gayet. Paris Première
- 20.55 Hors série. Les fous de châteaux. France 3
- 21.00 Le Gai Savoir. Le bonheur. Invités : Patrice de Méritens ; Jean-Denis Bredin ; Jean-Claude Lamy ; Henri Emmanuelli ; Henry Plagnol ; Michel Déon. Paris Première
- 21.05 Temps présent. Mères au travail : La valse à mille temps. Octobre rouge. TV 5
- 21.30 L'Invité de PLS. LCI
- 22.15 Ça se discute. Autobiographies : Pourquoi choisit-on de publier sa vie ? TV 5
- 22.40 Ciel mon mardi ! Invité : Michel Boujenah. TF 1
- 22.55 Fous d'humour. Invités : Jamel ; Michèle Bernier ; Gad Elmaleh ; Daniel Russo ; Patrick Braoudé ; Tifoff ; Sandrine Alexis ; Kad et Olivier. France 2
- 23.40 Top bab. Alex Gopher. Canal Jimmy
- 0.35 Capital. Tahiti, Australie : jobs de rêve. M 6
- 0.40 Les Dossiers de l'Histoire. La Cagoule : Enquête sur une conspiration d'extrême droite. France 3

DOCUMENTAIRES

- 18.30 Le Monde des animaux. [2/13]. Les Llanos, le Venezuela oublié. La Cinquième

TELEVISION

CINÉ CLASSICS

20.30 Poker Party (Six of a Kind) ■ ■ Pinky et son épouse ont décidé, après vingt ans de mariage, de faire un second voyage de noces en Californie. Pour partager les frais, ils partent avec un second couple totalement farfelu. Le calvaire commence et Pinky se rend compte qu'il transporte, malgré lui, de l'argent volé par un collègue. Une comédie délirante dans les gags et les dialogues.

- 18.35 Les Grands Parcs canadiens. Le Parc national des dinosaures. Odyssée
- 20.00 Inde, naissance d'une nation. [2/10]. Le nationalisme. Odyssée
- 20.15 La Vie en feuilletton. Hôpital pour enfants. [2/5]. Arte
- 20.30 Jimi Hendrix. Band of Gypsies. Planète
- 20.30 et 23.00 Palettes, Manet. Le modèle au chat noir : « Olympia », 1865. Histoire
- 20.30 Chambord secret. Odyssée
- 21.00 La Face cachée de Goering. Histoire
- 21.25 Le Rêve américain. [3/5]. Des larmes de rage. Odyssée
- 21.25 L'Ambassade. Planète
- 22.10 Des marelles et des petites filles. Festival
- 22.15 Voyage en Patagonie. La terre des eaux vertes. Odyssée
- 22.20 Thema. Bad Girls. Provocation et répression. Rebelles en jupon. Arte
- 22.30 La Quête du futur. [10/22]. Partir ailleurs. Planète
- 22.50 Big Lucky Carter. Un peu de chance et beaucoup de blues. Muzzik
- 23.35 Histoires secrètes de la Deuxième Guerre mondiale. La RAF contre les missiles V. Histoire
- 23.40 Assassinés, derniers jours de Robert Kennedy et Luther King. Odyssée
- 23.50 La Vie en face. Un autre égard. TSR
- 0.15 Classe de lutte. Planète
- 0.15 L'Actors Studio. Matthew Broderick. Paris Première

SPORTS EN DIRECT

- 18.00 Football. Coupe de l'UEFA. Lierse - Bordeaux. Canal +
- 20.40 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 1^{re} journée aller) : Lyon (Fr.) - Heerenveen (PB). Canal + vert
- 20.45 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 1^{re} journée aller) Groupe D : Galatasaray Istanbul (Tur.) - Monaco (Fr.). Canal +
- 21.00 Boxe. Titre international WBC. Poids légers : Bruno Wartelle - Thembinokosi Mtyenens. Eurosport

MUSIQUE

- 19.30 Flâneries musicales de Reims. Avec Eric Speller, hautbois ; Ophélie Gaillard, violoncelle ; Olivier Peyrebrune, piano. Romances pour hautbois et piano, op. 94 ; Pièces dans le ton populaire pour violoncelle et piano, op. 102, de Schumann ; Morceau de

ARTE

20.40 Bérénice

Lors de la diffusion de ce film, de Jean-Daniel Verhaeghe, au Festival de Luchon, les spectateurs, tétanisés par les déclamations emphatiques des acteurs, la tristesse des décors et une réalisation hémiplogique, ont fini par quitter la salle. Un projet ambitieux et une brillante distribution (Carole Bouquet, Gérard Depardieu) n'ont pas réussi à sauver cette adaptation de la pièce de Racine.

PLANÈTE

21.25 L'Ambassade

Chris Marker nous présente un film (1973) difficile à cerner : on ne sait trop s'il s'agit d'un brouillon expérimental ou d'un essai sophistiqué. Documentaire, fiction ? Le réalisateur ne nomme ni le pays ni l'ambassade. En même temps qu'il observe sans compassion les intellectuels, il soulève des torpilles énigmatiques sur les trous noirs de l'image, sur le mensonge et l'opacité du cinéma.

FILMS

- 13.30 Le Hasard ■ ■ ■ Krzysztof Kieslowski (Pologne, 1982, v.o., 120 min) O. Cinéstar 2
- 14.40 Addicted to Love ■ Griffin Dunne (Etats-Unis, 1997, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
- 15.15 L'Oiseau au plumage de cristal ■ ■ ■ Dario Argento (It. - Fr. - All., 1970, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
- 15.35 Parfait amour ! ■ ■ Catherine Breillat (France, 1996, 115 min) O. Cinéfaz
- 16.40 Khartoum ■ ■ Basil Dearden (GB, 1966, 135 min) O. Cinétoile
- 17.20 Jack l'Éventreur ■ ■ ■ Robert S. Baker et Monty Berman (GB, 1959, N., 90 min) O. Ciné Classics
- 17.30 Thunderbird Six ■ ■ ■ David Lane (Grande-Bretagne, 1968, v.o., 85 min) O. Cinéfaz
- 18.35 Noël chez les Muppets ■ ■ Brian Henson (Etats-Unis, 1992, 85 min) O. Cinéstar 1
- 18.45 L'Idéaliste ■ ■ ■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, v.o., 135 min) O. Cinéstar 2
- 18.45 Un frisson dans la nuit ■ ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1971, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
- 18.50 La Femme sur la plage ■ ■ Jean Renoir (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 70 min) O. Ciné Classics
- 18.55 La Main au collet ■ ■ ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1955, 105 min) O. Cinétoile



- 20.30 Six of a Kind ■ ■ ■ Leo McCarey. Avec Charlie Ruggles, Mary Boland (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 65 min) O. Ciné Classics
- 20.30 Demolition Man ■ ■ Marco Brambilla (Etats-Unis, 1993, 115 min) O. Ciné Cinémas 2
- 21.00 Epouses et concubines ■ ■ ■ Zhang Yimou (Chine - Taiwan, 1991, 120 min) O. Cinéstar 2



- 21.35 Il bidone ■ ■ ■ Federico Fellini. Avec Broderick Crawford, Richard Basehart (Italie, 1955, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 22.15 Mad City ■ ■ ■ Costa-Gavras (Etats-Unis, 1997, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1
- 22.25 L'Expédition du Fort King ■ ■ ■ Budd Boetticher (Etats-Unis, 1953, v.o., 90 min) O. Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Sunset Beach. 18.25 Excluf. 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Misérables. Téléfilm. Josée Dayan [2/4]. 22.40 Y'a pas photo ! 0.10 Football. Magazine. 0.45 F 1 magazine.

FRANCE 2

- 16.45 Des chiffres et des lettres. 17.15 Un livre. 17.20 Jeux d'espions. 18.10 JAG. 19.05 Qui est qui ? 19.40 Un gars, une fille. 19.45 Campagne pour le Référendum. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Spéciale Les 2'amours. 23.05 Argent public. 0.40 Journal, Météo. 1.10 Musiques au cœur.

FRANCE 3

- 17.35 C'est pas sorcier. 18.00 Un livre, un jour. 18.10 Campagne pour le Référendum. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Tout le sport. 20.20 C'est mon choix pour l'éte. 20.55 Rouge, traque et impair. Téléfilm. Mark L. Lester. O. 22.28 Météo. 22.30 Campagne pour le Référendum. 22.45 Soir 3. 23.10 Sur la piste du crime. [3/3] Avis d'experts. 0.05 Strip-tease.

CANAL +

- 16.25 Mary à tout prix ■ ■ ■ Film. Bobby et Peter Farrelly O. ► En clair jusqu'à 20.40
- 18.25 Les Simpson. 18.50 Nulle part ailleurs. 20.40 Snake Eyes ■ ■ ■ Film. Brian De Palma O. 22.15 Et plus si affinités Film. Brad Anderson (v.o.). O. 0.00 Boxe hebdo.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 Les Feux de l'amour. 14.45 High Secret City. 15.45 Les Dessous de Palm Beach. 16.40 7 à la maison. 17.35 Sunset Beach. 18.25 Excluf. 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper net. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.55 Créatures féroces ■ ■ Film. Fred Schepisi et Robert Young O. 22.38 Le Temps d'un tournage. 22.40 Ciel mon mardi ! 0.55 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 14.05 Un cas pour deux. 15.10 Rex. 16.00 La Chance aux chansons. 16.50 Des chiffres et des lettres. 17.15 et 22.50 Un livre. 17.20 Jeux d'espions. 18.10 JAG. 19.05 Qui est qui ? 19.40 Un gars, une fille. 19.50 Campagne pour le Référendum. 20.00 Journal, Météo. 20.50 L'Associé ■ ■ ■ Film. Donald Petrie. 22.55 Fous d'humour. 1.00 Journal, Météo. 1.25 Au beau milieu de l'hiver Film. Kenneth Branagh.

FRANCE 3

- 15.00 Le Combat de Candy Lightner. Téléfilm. William A. Graham. 16.35 Les Minikeums. 17.35 C'est pas sorcier. 18.05 Un livre, un jour. 18.10 Campagne pour le Référendum. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Tout le sport. 20.20 C'est mon choix pour l'éte. 20.55 Hors série. Les fous de châteaux. 22.30 Météo. 22.32 Campagne pour le Référendum. 22.45 Soir 3. 23.10 Le Dix-huitième Ange. Téléfilm. William Bindley. O. 0.40 Les Dossiers de l'Histoire. La Cagoule : Enquête sur une conspiration d'extrême-droite.

CANAL +

- 13.45 The X-Files, le film Film. Rob Bowman O. 15.50 Bashung Express. 16.40 Et plus si affinités Film. Brad Anderson O. 18.00 Football. Coupe de l'UEFA. Lierse - Bordeaux. 20.15 Football. Ligue des champions. 20.45 Galatasaray - Monaco. 0.00 Lettres à un tueur Film. David Carson (v.o.). O. 1.40 Le Huitième Jour Film. Jaco Van Dormael O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
- o Accord parental souhaitable
- o Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- o Public adulte
- o Interdit aux moins de 16 ans
- o Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Nature. La Mort des récifs de corail. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 La Vie en feuilletton. Hôpital pour enfants [1/5]. 20.45 Le Trio Film. Hermine Huntgeburth. 22.20 et 0.15 Court-circuit. 22.25 Le Cercle parfait ■ ■ Film. Admir Kenovic (v.o.). O. 0.50 Le Château de l'araignée ■ ■ ■ Film. Akira Kurosawa (v.o.).

M 6

- 17.25 L'Immortelle. 18.25 La Vie à cinq. 19.20 Dharma & Greg. 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo. 20.05 Notre belle famille. 20.40 Cinésix. 20.50 Le Proviseur Film. Christopher Cain O. 22.50 Misery ■ Film. Rob Reiner. 0.45 Jazz 6. Body and Soul.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels. Métamorphoses. Invitée : Charlotte Latigrat. Jeune musicien deviendra grand. Invité : Pierre Boulez. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Raison de plus. Invité : Pierre Lecuire. 0.05 Du jour au lendemain. Emmanuelle Rousset (L'Idéal chaviré).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Les Muses en dialogue. Barthold Kuijken, flûte, Arthur Schoonderwoerd, pianoforte : Sonate op. 50, de Hummel ; Rondo en mi mineur, de Mozart ; Thème (Volkslied aus Kleinrubland et variations 1 à V), de Beethoven ; Sonate en mi mineur, de Steup. 22.30 Jazz, suivez le thème. Blue Monk. 23.00 Le Conversatoire. En direct du Bœuf sur le toit.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Société philharmonique de Londres. Œuvres de Wagner, Beethoven, Saint-Saëns, Weber, Sullivan. 22.36 Les Rendez-vous du soir... (suite). Œuvres de Rachmaninov, Tchaïkovski, Chostakovitch.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.05 100 % question. 14.35 La Cinquième rencontre... Portrait de la société australienne de James Cook aux Jeux Olympiques. 16.00 A la recherche du nouvel homme des casernes. [1/6]. 16.30 Les Ecrans du savoir. 17.25 100 % question 2^e génération. 17.55 Eléments déchainés. 18.30 Les Llanos, le Venezuela oublié. 19.00 Archimède. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Hôpital pour enfants. [2/5]. 20.40 Bérénice. Téléfilm. Jean-Daniel Verhaeghe. 22.15 Thema. Bad Girls, provocation et répression. 22.20 Rebelles en jupon. 22.50 Les provocatrices entrent en scène. 23.45 Le Fouet de Pandore.

1.20 Les Vilains.

Téléfilm. Xavier Durringer.

M 6

- 13.35 La Coupable idéale. Téléfilm. Timothy Bond. O. 15.20 Code Quantum. 16.10 M comme musique. 17.25 L'Immortelle. 18.25 La Vie à cinq. 19.20 Dharma & Greg. 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo. 20.05 Notre belle famille. 20.40 E = M 6 découverte. 20.50 Fantômes Film. André Hunebelle. O. 22.45 Meurtres sur le Net. Téléfilm. Michael Karen O. 0.35 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 In vivo. Invité : Pierre Potier. 20.30 Fiction. Un amour déraisonnable, de Marie NDiaya. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Daniel Arsand (En silence). 0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits de France Culture.

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00 Le jazz est un roman. Erroll Garner, le solitaire convivial [2/4]. 19.07 A côté de la plaque. 20.00 Un mardi idéal. Concert donné en direct du studio Charles Trenet. 22.30 Jazz, suivez le thème. But Beautiful. 23.00 Le Conversatoire. 20.40 Les Rendez-vous du soir. Saint-George et Mozart, l'improbable rencontre. Œuvres de Saint-George, Mozart, Gossec, Cambini, Gluck. 22.40 Les Rendez-vous du soir... (suite). Œuvres de Ravel, De Falla, Albeniz, Gerhard.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Saint-George et Mozart, l'improbable rencontre. Œuvres de Saint-George, Mozart, Gossec, Cambini, Gluck. 22.40 Les Rendez-vous du soir... (suite). Œuvres de Ravel, De Falla, Albeniz, Gerhard.

TELEVISION

CINÉ CLASSICS

Brut de baril

par Pierre Georges

LE PRIX du baril, voici bien notre douloureux souci de ménager de plus de cinquante ans ! Mais jusqu'où ira-t-il, ce baril de brut, cette brute de baril ? Encore faut-il, à propos de cet admirable et quasi mythologique objet, savoir de quoi l'on parle. Qu'est-ce, un baril ?

Accrochez vos ceintures étymologiques ! Le baril, de pétrole s'entend, est à la fois le contenu et le contenant. La mesure exacte et le réceptacle virtuel. Lorsqu'il a fait le plein, il contient l'exacte quoique très britannique, et donc perverse, quantité de 158,987 litres de pétrole brut. Le fameux prix du baril est chose variable selon les variations planétaires de la production, de la consommation et de la spéculation. Le volume du baril reste intangible, invariable, universel, 159 litres à quelques gouttes anglaises près, histoire de tourmenter le minutieux emplisseur de baril.

Le baril de pétrole est né, comme mesure universelle en 1913, du *barrel* anglais. Qui lui-même fut issu, comme quoi la guerre de Cent Ans ne fut pas inutile, du moyenâgeux *barril* français, né du latin médiéval *bariculus*, fils du gallo-romain *bariculus*, lui-même enfanté par le latin *barrica*. *And so long*.

De géologiques forages effectués dans les sédiments étymologiques permettent même d'affiner la recherche. Deux écoles s'affrontent qui se disputent la paternité du baril. Soit il est né sur base génétique *barr*, comme dit plus haut, partageant en cela le sort enviable de la barrique. Soit, ô délices, il est de la famille des *bar* et ancêtres latins *barus* qui, eux-mêmes, engendrèrent, en roman, l'inoubliable *barilis*, c'est-à-dire « bombé ». Et en ce

dernier cas la racine *bar* permettrait au baril, selon *Le Robert dictionnaire historique de la langue française*, de cousiner allègrement avec quelques mots prodigues, *baratin* et *barouf* notamment. Sans négliger, pour le plaisir, le verlan *barjo* !

Le prix barjo du baril étant appelé à faire du barouf ici et à provoquer du baratin là, voyez de quel côté notre étymologie envie penche ! Mais, bref, de quel côté origine qu'il soit, le baril a beaucoup servi la cause des peuples. Le baril de harengs saurs, providence des harangères particulièrement douées pour interpellier le chaland. Le baril de lessive, inoubliable symbole des génies publicitaires. Et, bien sûr, le métaphorique baril de poudre, usé jusqu'à la trame par des générations de diplomates, d'historiens et de commentateurs.

Donc, pour changer un peu de lieu commun, convenons que nous dansons tous désormais sur un baril de brut. Même si les producteurs de pétrole ont décidé d'ouvrir un peu plus, ou de serrer un peu moins, le vital robinet, et de produire 800 000 barils de plus par jour (petits enfants des écoles, 800 000 multiplié par 158,987 litres égale ?...), cela n'est pas gagné. Et même en Grande-Bretagne. Chassez le baril, le *barrel* revient au galop ! La preuve, voici, et voyez comme cela n'a pas traîné, que les routiers et agriculteurs britanniques se conduisent comme de vulgaires continentaux ! Voici que des méthodes honnies, incroyables, intolérables, françaises en somme, ont fait des émules insulaires. Opérations escargot, blocus des raffineries, baril-barrel même combat ! Qui écrivait « jamais » la semaine dernière ?

Le groupe Kirch se restructure financièrement

UNE SEMAINE après l'annonce de la cession de 3,2 % dans le bouquet britannique BSkyB pour 950 millions d'euros (6,2 milliards de francs), la filiale de télévision payante de Kirch accueille deux nouveaux actionnaires dans son tour de table. Markus Tellenbach, président de KirchPayTV, a confirmé, vendredi 8 septembre, l'arrivée à hauteur de 2,7 % du groupe américain Capital Research Management Funds et du prince saoudien Al Walid, qui acquiert 3,2 % via la société d'investissement Kingdom Holdings. Au total, ces deux investisseurs – déjà présents dans KirchMedia (télévision gratuite, production, droits audiovisuels) – apporteront 406 millions d'euros au groupe allemand, actionnaire des bouquets allemand Premiere World (à 95 %) et suisse Teleclub (à 40 %). Premiere devrait compter moins de 2,9 millions d'abonnés (numériques et analogiques) à la fin de l'année. Chapeauté par KirchHolding (codétenu par Rupert Murdoch), KirchPayTV prévoit une entrée en Bourse au plus tard en 2003.

Un demi-million de personnes ont participé aux Fêtes de la Seine à Paris

PRÈS d'un demi-million de personnes ont participé à la troisième édition des Fêtes de la Seine, à Paris, vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 septembre. Un soleil généreux a conduit de très nombreux Parisiens, qui n'avaient pu quitter la capitale par crainte de manquer de carburant, à se rendre sur les quais. Ils ont pu participer à une trentaine d'animations, du parc André-Citroën, à l'ouest, jusqu'au pont de Tolbiac, où une plage de sable fin, installée au pied des tours de la Bibliothèque François-Mitterrand, a connu une affluence digne de la Côte d'Azur. La foule était considérable pour assister aux acrobaties des artistes du carnaval vénitien ou, dimanche, à la démonstration de ski nautique de Patrice Martin. Cette opération, décidée par Jean Tiberi, le maire (RPR) de la capitale, a coûté 3 millions de francs.

Six heures dans l'espace pour deux astronautes d'Atlantis

L'AMÉRICAIN Edward Lu et le Russe Yuri Malenchenko sont sortis de la navette Atlantis, lundi 11 septembre à 6 h 55 (heure française), pour compléter les liaisons entre les trois premiers modules de la Station spatiale internationale (ISS). Les deux hommes, qui devaient rester plus de six heures dans le vide spatial, avaient pour mission d'effectuer divers branchements entre le module russe Zvezda et les deux autres éléments de l'ISS, l'américain Unity et le russe Zaria. Zvezda servira de quartier d'habitation aux futurs équipages permanents de la station. Les deux astronautes devaient également installer un magnétomètre permettant à l'ISS de s'orienter par rapport aux pôles magnétiques terrestres. Partie du centre spatial Kennedy (Floride) le 8 septembre, Atlantis s'est amarrée dans la nuit du 9 au 10 septembre à l'ISS. Elle doit regagner la Terre au terme d'une mission de onze jours. – (AFP)

■ PRESSE : Bruno Frappat, directeur de *La Croix*, a été nommé, vendredi 8 septembre, directeur général et membre du directoire du groupe Bayard Presse. Jacques Guiu, actuel directeur délégué chargé des ressources commerciales et techniques, devient secrétaire général du groupe.

L'Eglise d'Argentine demande pardon pour son silence pendant la dictature

Les associations de défense des droits de l'homme qualifient le document de l'épiscopat d'« insuffisant »

ACCUSÉE de compromissions avec la dictature qui a régné sur le pays, de 1976 à 1983, et fait quelque 30 000 victimes, l'Eglise d'Argentine a demandé pardon lors d'une assemblée, du vendredi 8 au dimanche 10 septembre, à Cordoba. « Nous nous sommes montrés indulgents à l'égard de comportements totalitaires, d'atteintes aux libertés démocratiques », rapporte le document adopté à l'unanimité et rendu public par Mgr Estanislao Karlic, président de la conférence des évêques. Ce texte ne mentionne pas explicitement les disparitions, ni l'existence d'une dictature militaire. Il fait acte de repentance pour « les silences coupables » et la participation de « fils de l'Eglise aux atteintes aux libertés, à la torture, à la délation et aux morts absurdes qui ont ensanglanté le pays ».

Le document reconnaît aussi que l'Eglise n'a pas « rejeté de façon adéquate l'antisémitisme » et a fait preuve de discrimination vis-à-vis des communautés indigènes. Elle a demandé pardon pour ne pas « avoir donné un authentique témoignage d'austérité et adopté une ac-

tion plus décisive en faveur des pauvres ». Un premier *mea culpa*, en 1996, peu après celui des commandants en chef des forces armées, avait été considéré comme trop « tiède » par les défenseurs des droits de l'homme. Leurs associations ne sont guère plus satisfaites par le nouveau document qu'elles ont encore qualifié d'« insuffisant ».

À LA DEMANDE DU PAPE

C'est en novembre 1994 que le pape avait demandé aux Eglises locales de procéder à un examen de conscience avant l'an 2000. En Argentine, une commission de cinq évêques, de théologiens et d'historiens s'était mise au travail en avril 1995. Au même moment, dans un livre mettant en cause le rôle des aumôniers militaires, le capitaine Adolfo Francisco Scilingo racontait comment la marine avait éliminé des centaines de prisonniers politiques en les jetant à la mer.

Il aura fallu l'obstination d'évêques comme Mgr Hesayne, l'un des rares à avoir élevé la voix à l'époque de la dictature du général Videla, ou Mgr Novak, pour obtenir

cette demande de « repentance ». De tous les évêques d'Amérique latine confrontés à des régimes militaires, celui d'Argentine aura été le plus compromis par sa complicité passive, et parfois active, à l'œuvre de répression.

Les cas les plus souvent cités par les familles de disparus ou les militants des droits de l'homme sont ceux de Mgr Tortolo, évêque aux armées, alors président de la conférence épiscopale, aujourd'hui décédé, et de Mgr Quarracino, ancien archevêque de Buenos Aires, qui, avant son décès en 1998, se montrait le plus hostile à toute déclaration de repentir. Mgr Tortolo a été accusé d'avoir fait des recommandations « sur la manière la plus chrétienne de se défaire des prisonniers ». Ou d'avoir « défendu la légitimité de la torture ». Ou d'avoir déclaré, en 1976, qu'il ne disposait pas « de preuve déterminante que les droits de l'homme soient effectivement violés dans notre pays ».

Quant à Mgr Quarracino, il affirmait en 1991 : « Il n'y a eu ni silence ni complicité. N'oubliez pas que ce fut une véritable guerre civile. Et une

guerre civile est toujours marquée par des excès. » Dans un livre de 1987 intitulé *L'honneur perdu de l'épiscopat argentin*, cet archevêque, créé cardinal par Jean Paul II, est cité pour l'enthousiasme avec lequel il plaida en faveur de l'oubli. Le cardinal Pio Laghi, ancien nonce apostolique à Buenos Aires, qui a occupé des fonctions éminentes à la Curie romaine, a lui-même été mis en cause pour ses silences.

Nombre de laïcs, prêtres, évêques, militants des droits de l'homme, ont pourtant payé du prix de leur vie leur dénonciation des forces de répression. Comme Mgr Angelelli, évêque de la Roja, disparu en 1977. Ou les religieuses françaises, Alice Domon et Léonie Duquet, enlevées en décembre 1977 à Buenos Aires, dont la disparition a entraîné la condamnation par contumace à perpétuité en France de l'ancien capitaine de frégate Alfredo Astiz. Mais leur cas n'est même pas cité dans le document de l'épiscopat.

Henri Tincq avec Christine Legrand à Buenos Aires

www.bonjour.fr, c'est le n°1, avec chaque jour plus de 300 000 offres en ligne*. Automobile, immobilier, brocante, collections... à prix ferme ou aux enchères : à vous de choisir. Cette offre, sans égal sur le web, est également accessible sur le portail multi-accès **vizzavi**** (via internet mais aussi via votre mobile WAP) et par simple consultation téléphonique pour les abonnés SFR (services AUTO et IMMO du kiosque). Facilité, sécurité, proximité, tout est fait pour vous aider, avec une multitude de guides, conseils et infos pratiques.

Avec **bonjour.fr**, le n°1, on ne cherche plus, on trouve !

bonjour.fr

Le Monde

ECONOMIE

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

MARDI 12 SEPTEMBRE 2000

EUROPE

Président de l'European Business Network, Derek Harris veut rendre l'Union plus innovante. Son réseau offre une palette de services aux entreprises : conseils financiers, juridiques, ainsi que des contacts avec les investisseurs (page IV)



FUTURS

La Californie estime ne plus avoir le monopole de l'innovation. Un programme de l'université de Los Angeles prospecte les jeunes entreprises de haute technologie en Australie, au Chili, en Finlande et en France (page VI)



LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DU MANAGEMENT

- Face à la pénurie de main-d'œuvre, les entreprises féminisent leurs emplois. A Saint-Nazaire, Aérospatiale Matra Airbus vient d'engager une équipe d'ajusteuses. Cette incursion des femmes dans des bastions jusque-là masculins provoque des changements dans les organisations du travail (page VIII)
- A Rouen, Plein Sud, un restaurant fondé par des femmes africaines au cœur de la cité difficile du Châtelet, vit au quotidien l'infâme casse-tête de l'économie solidaire (page IX)
- Les start-up rentrent dans le rang organisationnel. Celles qui ont survécu au coup de torchon boursier d'avril reprennent des modèles de management qui ressemblent fort à ceux de la vieille économie (page X)



OFFRES D'EMPLOI

De la page XI à la page XLVIII

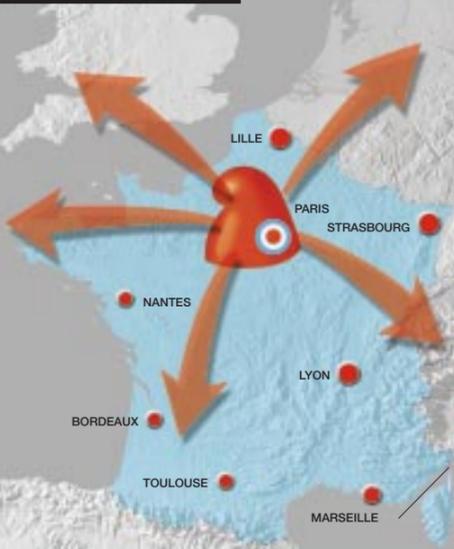


Le dossier corse ravive le défi de l'Europe des territoires. Mais la Commission de Bruxelles et les Etats recentralisent en douceur

L'autonomie régionale a-t-elle un avenir économique ?

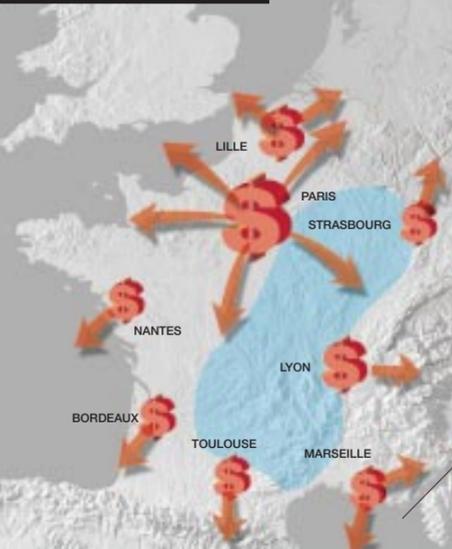
Quatre scénarios à risques

LA FRANCE JACOBINE



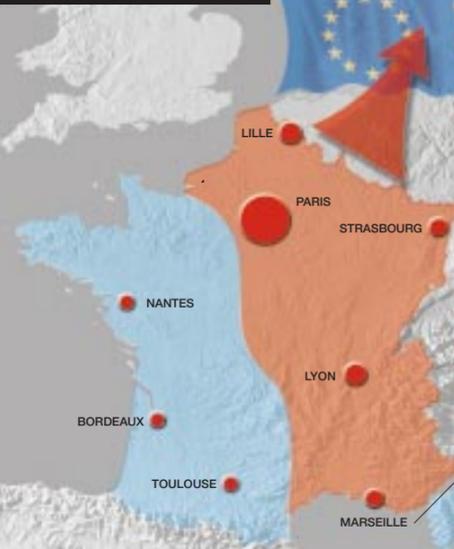
Le centralisme renforce l'attraction « naturelle » de l'agglomération parisienne, ne laissant que de faibles pôles d'activité autour des grandes villes de province.

LA FRANCE MONDIALISÉE



Les grandes agglomérations connectées sur le marché mondial se développent aux dépens des régions rurales.

LA FRANCE EUROPÉENNE



L'activité économique se concentre sur les axes de communication avec les zones développées de l'Union.

LA FRANCE DES AUTONOMIES



Le repli sur les identités culturelles conduit à un développement autocentré ou encore axé sur des métropoles étrangères

■ Zones de développement ■ Zones menacées de marginalisation ➔ Connexions aux marchés internationaux

Infographie : « Le Monde » d'après « Aménager la France de 2020 », DATAR, 2000.

Prime à la bombe », dissolution de la France dans l'Europe des autonomismes ou, au contraire, juste reconnaissance de « l'exception », que Paris revendique sur la scène internationale, mais que Marianne refuse à ses propres « pays ». Les investives succèdent aux accusations. Depuis que, le 28 juillet, l'Assemblée de Corse a approuvé, à la quasi-unanimité, l'accord-cadre élaboré par le gouvernement de Lionel Jospin prévoyant notamment l'octroi de pouvoirs législatifs et réglementaires jusque-là dévolus au seul Etat-nation, ce sont deux Républiques qui se sont déclarées la guerre. Négligeant les réalités et la marche de l'Histoire.

Avoir choisi l'île de Beauté comme première étape d'une future autonomie qui, jusqu'ici, n'a jamais été accordée à une région métropolitaine ne pouvait que faire l'effet d'un chiffon rouge à tête de Maure agité sous les nez des défenseurs de l'héritage de 1792 et d'une République « une et indivisible ». Et il ne faut pas s'étonner que la Bretagne, l'Alsace ou encore la Savoie se rêvent désormais, elles aussi, en région souveraine.

Pour autant, régionalisation ne rime pas nécessairement avec séparatisme. L'exemple britannique est là pour démontrer que l'importante réforme décentralisatrice engagée par Tony Blair en 1999, sous la forme d'une « dévolution » de pouvoirs accordée à l'Ecosse et au pays de Galles, n'a nullement signifié la décomposition du Royaume-Uni. Elle constate simplement que l'union – voire l'unité – ne passe pas nécessairement par la standardisation des territoires. De même, en Espagne, le pays sans doute le plus engagé dans la voie de l'autonomie territoriale, le fait, pour le gouvernement, de devoir dialoguer avec 17 communautés autonomes, dont certaines (le Pays basque et la Catalogne notamment) bénéficient d'une grande liberté fiscale, n'a nullement altéré son pouvoir de décision. L'Italie, elle aussi, a considérablement renforcé le pouvoir de ses régions. Sur les 20 régions qui composent le pays, cinq d'entre elles (Sardaigne, Sicile, Val d'Aoste, Frioul-Vénétie Julienne et Trentin Haut-Adige) sont déjà autonomes. A terme, l'Etat italien ne conservera que la politique extérieure, la défense, l'économie (centrale), la monnaie (bientôt transformée en euro) et la sécurité.

Voilà pour la régionalisation « organisée ». Restent les autres poussées identitaires et socio-économiques auxquelles il faut s'attendre. « L'Etat italien demeure une notion

fictive. En revanche, au regard de son histoire, il apparaît plus légitime de parler d'Etat à propos de la Vénétie », remarque un historien de la construction européenne. Dans le même temps, la démographie, la puissance économique sont devenues de vrais facteurs de légitimité. Des entités régionales comme la Bavière (12 millions d'habitants), la Catalogne (6 millions) ou l'Ecosse (5 millions) peuvent, dans l'absolu, revendiquer autant de droits que les neuf pays européens, sur les quinze qui composent l'Union, et dont la population ne dépasse pas 10 millions.

Se dirige-t-on pour autant vers une Europe de l'an mil, un continent balkanisé, soumis à « l'égoïsme sacré » des régions ? Rien n'est moins sûr. L'Etat-nation, régulièrement promis à la dissolution, a encore de beaux jours devant lui. De plus, et le cas allemand est là pour le prouver, les abandons de souveraineté qu'implique le système fédéral ne sont pas aussi étendus qu'on veut bien le dire. De son côté, le traité de Maastricht,

à travers la recentralisation à Bruxelles et à Francfort d'importantes prérogatives nationales, est plutôt défavorable à l'indépendance des régions.

Dans ce paysage multiforme et en perpétuel mouvement fait d'Etats fédéraux, de nations unitaires et de régions déguisées en Etat, la France a bien du mal à s'y retrouver, dépourvue qu'elle est de modèle unique d'organisation territoriale auquel elle pourrait se référer. La décentralisation, engagée en 1982-1983 par les « réformes Defferre », demeure. Mais les difficultés actuelles de la commission Mauroy, consacrée à l'avenir du processus et contrainte de se saisir de la question corse, soulignent l'ampleur des antagonismes. La question de la communauté de destin – de la citoyenneté et de la solidarité qu'elle implique – est clairement posée. Celle de « tribus » qui se substituerait aux territoires aussi. Toutes deux valent pour la France comme pour l'Europe de demain.

Serge Marti

ESAM



2ème CYCLE

DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ASSISTANTS DE MANAGEMENT

TITRE HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT NIVEAU II

RECRUTEMENT À BAC+2

- Formation polyvalente de haut niveau à la maîtrise des techniques de gestion, finances, marketing, ressources humaines
- 6 mois de stages en entreprise, en France ou à l'étranger
- Préparation du diplôme de l'EMA (European Management Academy)

ESAM - Ecole Supérieure d'Administration et de Management
12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris
Tél. 01 40 03 15 20

GROUPE ICS

TERRITOIRES

Questions-réponses

1 En quoi les Etats fédéraux se distinguent-ils des autres systèmes d'organisation politique en Europe ?

On a coutume de distinguer les Etats fédéraux (Allemagne, Autriche, Belgique, Russie et Suisse) des Etats dits unitaires (France, Grèce, Irlande, Portugal, Royaume-Uni, pays scandinaves et nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale). A cette classification peuvent s'ajouter un Etat régional (l'Italie) et un Etat des autonomies (l'Espagne).

En revanche, si l'on prend en compte la forme institutionnelle de chaque Etat et les aménagements consécutifs à son histoire, on peut considérer quatre catégories de pays, souligne le Sénat dans son rapport « Pour une République territoriale » : les Etats unitaires où les pouvoirs octroyés aux échelons locaux le sont par la loi et non par la Constitution (Danemark, Finlande, France, Grèce, Irlande, Luxembourg, Suède) ; les Etats unitaires décentralisés où les droits des collectivités locales sont garantis par la Constitution (Pays-Bas) ; les Etats régionalisés où la décentralisation va jusqu'à l'autonomie législative (Italie, Espagne) ; enfin, les Etats fédéraux où l'échelon intermédiaire a forme d'Etat et jouit de sa propre Constitution (Allemagne, Belgique, Autriche).

Mais, au fil des réformes décentralisatrices dans de nombreux pays et de la mise en œuvre de l'intégration économique voulue par Bruxelles, les formes étatiques se diversifient tandis que les organisations territoriales se rapprochent, et ce à l'échelle de toute l'Europe.

2 Quelles sont les formes les plus achevées de régionalisation ?

L'Allemagne est régulièrement citée comme un modèle parfait d'Etat fédéral avec un système de répartition entre le niveau fédéral et les niveaux fédérés (les seize Länder) réglés par un pacte initial constitutionnel. Les Länder bénéficient d'instruments locaux de souveraineté (gouvernement, pouvoir législatif, appareil judiciaire), de compétences exclusives (police, culture, système scolaire, organisation des collectivités locales) et de compétences partagées avec la fédération (droit civil, droit fiscal, justice, transports, gestion de la fonction publique...).

Pour ce qui est de la régionalisation, l'Italie, qui était déjà bien avancée dans ce processus, bénéficie depuis la réforme institutionnelle de 1999 d'une liberté locale accrue. Sur les vingt régions qui composent le pays, cinq sont déjà autonomes (Sardaigne, Sicile, Val d'Aoste, Frioul - Vénétie julienne, Trentin - Haut-Adige). Elle peuvent décider de leur

forme de gouvernement et bénéficier d'une large autonomie financière et fiscale.

L'Etat espagnol est fondé, depuis son retour à la démocratie, sur le principe de l'autonomie régionale. Il existe actuellement dix-sept communautés autonomes qui disposent de compétences variables et inégales. La plus en flèche, notamment au plan fiscal, est le Pays basque, suivi de la Catalogne.

Le Royaume-Uni, Etat « multinational » composé de l'Angleterre, de l'Ecosse, du pays de Galles et de l'Irlande du Nord, a procédé en 1999 à une opération de « dévolution » qui permet à l'Ecosse et au pays de Galles de bénéficier d'importants pouvoirs économiques, sociaux et culturels à travers la mise en place d'une assemblée régionale élue au suffrage universel. Selon certains spécialistes, cette forme de régionalisation place la Grande-Bretagne à la limite du fédéralisme.

3 Quelles ont été les grandes étapes de la politique régionale de l'Union européenne ?

En 1975, les Etats membres décident la création du Fonds européen de développement économique régional (Féder), dont l'objectif est de redistribuer une partie des contributions des Etats aux régions déshéritées afin d'harmoniser le développement économique à l'échelle de l'Union. Cette politique prend de l'ampleur avec l'adhésion des pays les plus pauvres, Espagne, Portugal et Grèce : 64 milliards d'euros ont été distribués entre 1989 et 1993. Les mécanismes de fonctionnement du Fedér ont été progressivement améliorés : critères d'éligibilité, contrats pluriannuels, définition des zones bénéficiaires. Toutefois, les fonds restent toujours et partout distribués par l'intermédiaire des Etats nationaux.

Le traité de Maastricht renforce les moyens de l'intégration économique des régions : 141 milliards d'euros ont été attribués aux fonds structurels régionaux entre 1993 et 1999. Il crée également une première représentation politique des territoires européens, avec le comité des régions, dont le rôle est cependant purement consultatif. Les régions ne se privent cependant pas de créer des bureaux de représentations directes à Bruxelles.

Dans le même temps, le Conseil de l'Europe a adopté en 1992 la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, qui place la défense et le développement des cultures régionales comme l'une des valeurs essentielles de la construction européenne. Cependant, huit Etats de l'Union (dont la France) sur quinze l'ont signé, et trois seulement l'ont ratifié.

Les régions françaises n'ont pas la faculté d'asseoir des politiques économiques autonomes

Le discours officiel est à la régionalisation, voire à l'autonomie, plus ou moins bien consentie. La réalité locale est tout autre qui compromet la viabilité économique du projet. Après la réforme de la taxe d'habitation et la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle, la récente disparition de la vignette, même compensée par une dotation de l'Etat, vient une nouvelle fois ôter aux collectivités territoriales les moyens de financer par elles-mêmes une politique économique autonome : 60 % des ressources des régions françaises proviennent encore des caisses de l'Etat.

L'Etat reprend en main des pans entiers des compétences sociales (couverture maladie universelle, prestation dépendance) et urbanistiques (logement social, transport) des collectivités. Même les contrats de Plan, censés appuyer les projets de développement local, « représentent plus la déclinaison des priorités de l'Etat que la volonté des collectivités », estime Jean Lachmann, directeur de l'économie de la région Alsace. « Ce que l'on dit n'est pas pris en compte », confirme Marie-Christine Blandin, ancienne présidente (Verts) de la région Nord-Pas-de-Calais : un projet de voie ferrée revient sous forme de route à quatre voies.

La politique de la Commission européenne, pourtant réputée favorable à « l'Europe des régions », a également des effets recentralisateurs. Les critères de convergence de Maastricht renforcent le contrôle des Etats sur les finances locales, tandis que la doctrine du « marché sans entraves » prive les territoires d'armes de politique économique (fiscalité, subventions), jugées « anticoncurrentielles ».

Le prix de la solidarité

Il est normal que le Limousin bénéficie plus de la solidarité, mais on ne peut pas demander à l'Alsace d'être le tiroir-caisse », affirme Jacques Lachmann, directeur des services économiques de cette dernière région. Plus ils affirment une autonomie de décision économique, plus les territoires embrassent le principe de « l'égoïsme sacré des régions ». Les mécanismes de péréquation des ressources par l'Etat sont jugés inefficaces. En quinze ans de décentralisation, les inégalités, selon la Datar, se sont accrues. Certains préconisent la fusion des systèmes de péréquation en un fonds unique mais, pour Gabriel Colletis, économiste, conseiller au Commissariat au Plan, « la péréquation peut tout juste rendre l'inégalité socialement acceptable, elle ne la supprime pas ».

C'est pourquoi la Datar préconise une accélération de la logique mise en œuvre par les lois Chevènement sur la création de communautés d'agglomération (juillet 1999) et Voynet sur la création de « pays » regroupant les communes rurales (février 1995). Il s'agirait de doter la France de territoires économiquement pertinents, « qui fassent système », selon une des expressions favorites du délégué général de la Datar, Jean-Louis Guigou : l'intercommunalité,

60 % des ressources des régions proviennent de l'Etat. Bruxelles pratique une politique recentralisatrice

« Dans le cadre actuel, les régions françaises n'ont pas les moyens de mener une politique économique conjoncturelle : leurs budgets insuffisants leur interdisent tout effet de levier – au contraire, par exemple, des Länder allemands – pour relancer tel ou tel secteur d'activité », estime Gabriel Colletis, professeur d'économie à Toulouse-I et conseiller au Commissariat au Plan.

Les régions ne peuvent donc agir qu'en investissant dans les infrastructures (transports et télécommunications), et surtout en coordonnant

Le « trou noir » de la fiscalité

La refonte de la fiscalité locale vient en tête des propositions qui seront avancées par la commission Mauroy sur la décentralisation. Pour donner un coup d'arrêt à la substitution rampante de ressources fiscales propres aux collectivités par des dotations compensatrices de l'Etat soumises à des fluctuations annuelles imprévisibles, l'idée serait de « spécialiser » l'impôt. A chaque niveau de territoire correspondrait un impôt particulier finançant des compétences spécifiques : ainsi le contribuable-électeur saurait clairement qui finance quoi avec son argent. Mais pour nombre d'observateurs, une telle spécialisation est « une fausse bonne idée » : le développement économique ne peut être le résultat de « compétences » juxtaposées ; la pratique actuelle des financements croisés permet au contraire de « faire travailler ensemble » les acteurs. « La meilleure solution serait en fait de supprimer quelques niveaux du mille-feuille institutionnel, ou au moins de désigner clairement des chefs de file pour chaque financement », observe l'économiste Pierre-Henri Derycke.

espace de la vie des citoyens (travail, loisirs, services, domicile) ; l'interrégionalité, espace de la vie des entreprises (transports, fiscalité, services matériels et immatériels). A l'échelle de six interrégions (Nord, Est, Sud-Ouest, Ouest, Sud-Est et Ile-de-France), 100 agglomérations et 400 pays, il devient possible, selon la Datar, d'organiser des politiques économiques viables et solidaires, en connectant les territoires déshérités aux têtes de réseaux des agglomérations.

MILLE-FEUILLE FRANÇAIS

Mais un tel scénario ne peut être acté qu'au prix d'une « nuit du 4 août » institutionnelle, relève Jean-Claude Thoenig, du groupe d'analyse des politiques publiques (CNRS). Pour que ces nouvelles structures soient légitimes, il faut en faire élire les dirigeants au suffrage universel direct, et les doter de moyens importants ; et, pour ne pas augmenter encore la complexité du mille-feuille français, il faut supprimer d'autres niveaux (le département ?, la région ?), interdire totalement le cumul des mandats, réorganiser l'action de l'Etat. Autant de conditions à un réaménagement solidaire du territoire qui laisse sceptiques les plus optimistes, et renvoie à une autre alternative.

l'action des acteurs qui possèdent, eux, les moyens du développement : l'Etat et les entreprises. Les districts italiens ou les technopoles américaines ont montré comment la capacité des acteurs locaux à créer des réseaux de coopération, à assurer la « gouvernance » d'un territoire, facilitait son développement. « Une région est plus une fédération de têtes de réseau qu'un espace économique, qui sera toujours soit plus petit, soit plus grand qu'elle », affirme Jean-Paul Raffarin, président de l'Association des régions de France, à la tête de Poitou-Charentes.

Depuis que le développement ne dépend plus des ressources naturelles, de la position géographique ou encore du bas coût de la main-d'œuvre, mais plutôt de ressources immatérielles telles que la formation, la recherche, les compétences, organiser l'accès à ces ressources paraît plus aisé aux moyens limités des collectivités.

Chaque territoire peut-il se croire néanmoins investi du destin de la Si-

licon Valley ? « L'efficacité économique de l'autonomie n'est démontrée que sous des conditions qui sont rarement réunies dans les Etats européens », estime Gérard Marcou (Groupe de recherches sur l'administration locale en Europe, Gralle/CNRS). « Les territoires qui se développent sont ceux qui participent aux réseaux de l'économie-monde... et qui sacrifient leur hinterland », observe quant à lui Jean-Pierre Balligand, député-maire de Vervins.

La nouvelle économie, basée sur la création de valeur par la rapidité de la circulation de l'information, n'a pas, contrairement à ce qu'espéraient ses laudateurs, aboli le local en permettant à n'importe qui de se connecter de n'importe où pour participer à la croissance. Elle a renforcé la polarisation économique autour de grandes agglomérations offrant de bonnes connexions sur les réseaux mondiaux ainsi qu'une gamme de services attractifs pour les personnels qualifiés. « Une politique économique territoriale est en fait une politique de différenciation », renforçant la concurrence entre territoires, observe Gabriel Colletis. Et donc les inégalités de développement. En fait, le concept de politique économique locale « reste flou », dit Pierre-Henri Derycke, professeur d'économie urbaine à Paris-X-Nanterre, « parce que toute action économique a inévitablement des retombées, positives comme négatives, sur des territoires voisins ». Or le cadre actuel du fonctionnement des collectivités, s'il leur permet à peine d'affirmer leurs différences, les aide encore moins à corriger les inégalités engendrées par les différences d'intégration à l'économie mondiale.

Antoine Reverchon et Laetitia Van Eckhout

Le meilleur atout du développement local n'est-il pas la proximité, la connaissance des compétences et des ressources, qu'il s'agit d'organiser pour mieux se protéger des attaques déstabilisatrices de la concurrence économique mondiale, en assurant ainsi un développement « durable », solidaire et respectueux des ressources naturelles et humaines locales ? « Le marché n'a pas le monopole de la régulation », affirme ainsi Yves Morvan, président du conseil économique et social de Bretagne.

Mais des chercheurs tels qu'Alain Faure (IEP Grenoble) ou Richard Balme (Cevipof) dénoncent le « mythe de la proximité » comme échelon de gestion pertinent : même la « vie quotidienne » de chacun d'entre nous voit se croiser les logiques d'acteurs variés – l'Etat, les entreprises, publiques ou privées. « La réponse localiste confine à l'autarcie inavouée. Or, c'est la connexion à l'économie mondiale qui crée le plus de richesses, d'emplois », estime Gabriel Colletis. Yves Morvan abonde dans le même sens : « Il est absurde d'opposer croissance endogène et exogène : pour organiser la solidarité, il faut rendre les territoires aptes à pénétrer la nouvelle économie de l'information », affirme-t-il.

A. R.

Le bilan des fonds structurels européens est mitigé

Operer un rééquilibrage au profit des territoires les moins favorisés fait partie des missions de Bruxelles. Sur ce point, Michel Barnier, commissaire européen chargé de la politique régionale, juge « insupportable l'idée d'une Europe à deux vitesses » et rend hommage à Jacques Delors, l'ancien président de la Commission, « qui, le premier, a compris que le Marché commun et la monnaie unique comportaient un risque de concentration des richesses et des hommes et qu'il fallait mettre en place des systèmes de compensation pour en protéger les régions les plus fragiles ».

Pour mener à bien cette politique de cohésion, la Commission dispose des fonds structurels, un budget réparti sur sept ans (2000-2006) et qui représente 213 milliards d'euros (1 400 milliards de francs) à répartir entre les Quinze et leurs 250 régions.

Des priorités ont été définies. Sous le vocable « Objectif 1 », on trouve les régions qui sont « en retard de développement » et dont le produit intérieur brut (PIB) par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne communautaire. Elles se

Les Quinze et leurs 250 régions disposent d'un budget de 213 milliards d'euros sur sept ans

voient attribuer 70 % de l'enveloppe budgétaire. On ne s'étonnera pas de trouver dans cette catégorie les zones périphériques : les régions septentrionales de la Finlande et de la Suède, une bonne partie de l'Irlande, des régions d'Ecosse, du Pays de Galles, les Länder orientaux de l'Allemagne, le Burgenland en Autriche, la quasi-totalité du Portugal, de l'Espagne et de la Grèce, la Sardaigne et le Mezzogiorno italiens et les quatre départements d'outre-mer de la France, soit 22 % de la population de l'Union.

Quelques régions qui figuraient dans cette catégorie entre 1994 et 1999 et dont l'enrichissement ne permet plus de les y maintenir bénéficient d'un « soutien transitoire » et dégressif. Il s'agit en France de la Corse (1 000 euros ou 6 560 francs,

toutes aides confondues par personne et par an) et du Hainaut (Walloniennes, Douai, Avesnes).

Il existe un « Objectif 2 » représentant un peu moins du tiers restant du budget et qui a pour vocation d'épauler la reconversion des zones en difficultés. Cet objectif 2 concerne 18 % de la population de l'Union. Le premier bénéficiaire de cette manne est la France et ses régions malmenées par le déclin des industries charbonnières ou textiles et par la poussée des « banlieues ». L'Allemagne et le Royaume-Uni figurent aux deuxième et troisième rangs.

Cette politique d'aide régionale a-t-elle été efficace ? Pour les Etats dont les régions ont, depuis 1989, bénéficié de l'objectif 1, à l'évidence, oui. On estime que le Portugal et l'Espagne ont gagné plus de 10 points de produit national brut en dix ans. Pour les régions elles-mêmes, le bilan est plus contrasté. Il est vrai que ces fonds ont facilité le décollage économique de la région de Lisbonne ou le rattrapage spectaculaire de l'Irlande, de même qu'ils constituent un appoint irremplaçable pour les investissements publics puisqu'ils représentent jus-

qu'à 75 % de ceux-ci, dans le cas de l'objectif 1.

En revanche, l'écart de développement entre les régions d'un même pays ne s'en est pas trouvé réduit : l'Algarve portugaise et la Castille espagnole sont plus mal placées qu'avant. Une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) publiée en avril 2000 fait apparaître que le rattrapage d'une région dépend du pays où elle se trouve. Les auteurs, Jacky Fayolle et Anne Leucuyer, concluent que ce relatif échec des fonds structurels « ne met en cause ni l'efficacité micro-économique des projets financés sur fonds structurels, ni leur efficacité macro-économique, plusieurs études confirmant au contraire l'effet significatif des fonds structurels sur la croissance et le rattrapage des pays les moins développés de l'Union européenne. [Cela] signale simplement que l'éventuelle réussite micro ou macro-économique n'équivaut pas à un bénéfice automatique en faveur du développement des régions défavorisées ».

L'effort communautaire a-t-il pour conséquence de renforcer l'autonomie des régions par rap-

port aux Etats ? Là encore, le bilan est mitigé. D'abord parce que la réalité de la région n'est pas la même dans tous les pays. Qu'y a-t-il de commun entre le Pays basque espagnol et l'Ecosse, qui lèvent l'impôt, et la Bourgogne ou l'Attique grecque, qui n'ont guère d'autonomie fiscale ? Qu'y a-t-il de comparable entre la région française la plus riche, l'Ile-de-France, qui dépensait en 1995 1 500 francs par habitant et par an et la Catalogne dont le revenu par habitant était de plus de 10 000 francs ?

MAÎTRE DU JEU

Tout dépend du pouvoir central qui est le maître du jeu. Michel Barnier explique pourquoi : « L'Europe a besoin des nations et des Etats, décentraliser ; je ne peux discuter en direct avec 250 régions qui me diront toutes qu'elles sont dans le besoin ! C'est l'échelon national qui garantit la solidarité. » C'est ainsi que l'attribution des fonds européens a été l'occasion pour deux Etats, l'Allemagne et l'Espagne, de récupérer du pouvoir au détriment de leurs régions, alors que le Royaume-Uni ou l'Autriche ont davantage coopéré avec leurs acteurs locaux.

Alain Faujas

Patrick Le Gales, sociologue et politologue au Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof)

« Il n'y a pas un niveau pertinent, ni un modèle unique de développement territorial »

« Comment est née l'idée d'ancre le développement économique dans les territoires ?

— On commence à parler d'intervention économique au niveau régional dès les années 1930, en Italie et en Angleterre notamment : la dimension territoriale de la grande crise est alors tellement forte qu'elle pousse à une intervention plus régionalisée. En France, la question ne se pose qu'après la seconde guerre mondiale, avec la reconstruction. Mais c'est véritablement après 1968 que l'on observe, en France comme dans toute l'Europe, une poussée régionaliste cherchant à articuler autonomie et développement économique. On assiste alors, au sommet, à une transformation progressive des politiques industrielles de l'Etat dans le sens de l'aide au PME et du soutien local, et, sur le terrain, à une mobilisation, sur certains territoires, d'élites politiques en faveur du développement économique.

» Ces dynamiques qui émergent dans les années 1970 sont prises en compte dans les années 1980, avec les lois de décentralisation, et montent vraiment en puissance dans les années 1990. D'autant que depuis quel temps, on voit émerger une mobilisation des entreprises qui étaient jusque-là le chaînon manquant. Au sein du réseau des chambres de commerce, du Medef, se manifeste une volonté grandissante de s'inscrire dans les territoires. La mobilisation des intérêts économiques est une variable clé du développement territorial. Une mobilisation conjuguée des réseaux culturels, politiques et économiques produit des effets.

— La réussite des régions ne dépendra-t-elle pas cependant de plus en plus de leur position géographique et économique au sein de l'Europe ?

— Certains économistes plutôt néoclassiques estiment que le développement des échanges pousse à une spécialisation économique des territoires et au développement unique des grandes métropoles. On assiste, il est vrai, dans toute l'Europe, à un renforcement de la métropolisation autour des plus grandes

villes (Paris, Londres...) mais aussi de capitales régionales. On voit également émerger des systèmes locaux de production reposant sur la coopération d'acteurs et des modes de gouvernance originaux. La région la plus prospère aujourd'hui en Europe, le Nord-Est de l'Italie, n'est pas une métropole. En Grande-Bretagne, si la croissance de Londres s'étend maintenant sur tout le sud-est, Birmingham et Manchester sont en train, à la surprise générale, de renouer avec le développement économique. On observe de tels phénomènes partout en Europe. Je ne dis pas pour autant que toutes les économies locales vont se développer. Il y a des territoires en voie de marginalisation. On va aussi vers une accentuation des disparités. « L'Europe des régions » c'est en fait, du point de vue économique, un archipel de quelques villes et quelques régions.

— Pensez-vous que l'on s'oriente vers un effacement de l'Etat au profit des régions et de l'Europe ?

— La péréquation reste assurée systématiquement par l'Etat, à travers les systèmes de retraites, de sécurité sociale, qui assurent un rôle de redistribution beaucoup plus important que les mécanismes de péréquation fiscaux. C'est vrai dans tous les pays européens.

» Des pressions s'exercent cependant pour qu'il y ait moins d'intégration et de redistribution sociale. En Italie, les petits entrepreneurs du Nord ne veulent pas, dans le cadre d'une concurrence européenne, être désavantagés en payant pour le Sud. En Espagne, les Catalans sont très opposés à une redistribution nationale. Au Royaume-Uni, les Ecossais aimeraient eux aussi être davantage autonomes, mais en même temps ils savent qu'ils sont plus dépendants de l'Etat central que les Anglais. En France, si les régions cherchent à s'affirmer sur le plan économique, aucune n'a intérêt à remettre en cause son lien avec l'Etat car toutes en tirent profit.

» Cette ambiguïté peut déboucher soit sur un modèle de type fédéraliste réduisant le rôle de l'Etat pro-

vidence, soit sur le modèle d'un Etat centralisé préservant ces mécanismes puissants. Ce qui me semble être le cas de la France.

— Une accentuation de la décentralisation n'est-elle pas nécessaire pour donner de l'élan aux dynamiques territoriales qui se développent ?

— La question institutionnelle n'est pas négligeable mais elle n'est pas centrale pour le développement économique. Le plus essentiel est que les acteurs aient la volonté de se mobiliser, de se saisir des moyens dont ils disposent et soient organisés pour. Il n'est pas évident que la gouvernance territoriale fonctionne partout. Pour que les réseaux d'acteurs produisent des effets réels, il faut des circonstances particulières. Les combinaisons et les agrégations des acteurs du marché, du politique et de la société civile sont aussi importantes que les réseaux en tant que tels. En France, l'enjeu est justement de savoir si les régions vont réussir à être véritablement un niveau de structuration, de coordination de différents types d'acteurs, ou si elles ne resteront



Patrick Le Gales

● Chercheur au Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof) et enseignant à l'IEP de Paris, Patrick Le Gales travaille sur la restructuration des territoires en Europe.

● Il est codirecteur de l'Institut des hautes études d'aménagement du territoire et de développement, créé par la Datar en 1999.

qu'un carrefour, parmi d'autres, de réseaux.

— Y-a-t-il un niveau pertinent pour l'action économique territoriale ?

— L'agglomération est un bon niveau de structuration. Mais il y a aussi le département, la région, voire l'interrégion... Cela finit par faire beaucoup. Partant de ce constat, on peut procéder à une grande réforme, faisant table rase de l'existant et définissant un niveau pertinent à qui l'on donne des compétences fortes.

On peut aussi opter pour une différenciation selon les territoires. Dans certains cas, il vaudrait mieux garder la région parce qu'elle représente un niveau fort de structuration, et favoriser un retrait du département. Dans d'autres, c'est le niveau départemental qu'il faudrait au contraire renforcer. Dans les territoires ruraux en particulier, le département joue un rôle fort. Dans d'autres cas encore, la structuration devrait davantage se faire autour de la métropole. Reste bien sûr après à définir les règles du jeu d'une telle différenciation.

Il n'y a pas un niveau optimal. Le raisonnement en termes de niveau homogène me paraît peu pertinent. J'ai plutôt une vision différenciée de l'organisation institutionnelle des territoires. C'est ce vers quoi se dirigent les Italiens et les Britanniques. Les pouvoirs écossais par exemple sont différents des pouvoirs gallois. C'est aussi ce que font les Espagnols. Mais c'est l'inverse, il est vrai, de l'idée sur laquelle notre Etat jacobin s'est construit, à savoir réduire le plus possible les différences entre les territoires. Comment imaginer des différences institutionnelles tout en gardant ce cadre étatique assez robuste qui joue un rôle important en France compte tenu de son efficacité pour réduire les inégalités : c'est dans ce sens-là que je vois avancer la réflexion. Différenciation institutionnelle ne veut pas dire éclatement de l'Etat. »

Propos recueillis par Antoine Reverchon et Laetitia Van Eeckhout

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Du mauvais emploi de la fiscalité

Contrairement aux espoirs des professionnels du secteur, il n'y avait pas de baisse de la TVA pour l'hôtellerie et la restauration dans la hotte fiscale de Laurent Fabius. A cause d'un coût jugé trop élevé, de 6,5 milliards de francs à 20 milliards, selon les estimations, le ministre de l'économie a renoncé, dans la dernière ligne droite, à une mesure qui aurait ramené le taux de 19,6 % à 5,5 %, pour l'aligner sur celui de la restauration rapide et des McDonald's.

Outre qu'elle avait le mérite de la cohérence et qu'elle supprimait une distorsion de concurrence, une telle disposition présentait pourtant de nombreux avantages. Comme si la cause était déjà entendue, André Daguin, l'ancien grand chef de l'Hôtel de France, à Auch (Gers), devenu président de

l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, ne s'était d'ailleurs pas privé d'en souligner le caractère vertueux.

En pleine croissance, avec la reprise, le secteur est confronté à une sérieuse pénurie de main-d'œuvre. Durs, peu ou mal payés, pas toujours qualifiés, les métiers n'attirent pas. Et les établissements, souvent de petite taille, redoutent le passage aux 35 heures, qu'ils ne savent comment aborder. Avec une baisse de la TVA, assurent les professionnels, il aurait été possible de revaloriser les salaires et d'entreprendre des efforts de formation qui, en donnant une meilleure image, auraient fini par convaincre des candidats à l'emploi. Cela permettait aussi d'envisager la

réduction du temps de travail sous de meilleurs auspices. Convaincu par ces arguments, le ministère de l'emploi reconnaissait pour sa part un atout supplémentaire : on peut penser que ces créations d'emploi seraient allées aux plus qualifiés, à ceux que la croissance laisse encore sur le bord de la route.

Un précédent plaide, de plus, en faveur d'une telle orientation. Depuis que le bâtiment bénéficie d'une TVA à 5,5 %, pour les travaux d'aménagement ou de rénovation de l'habitat, des particuliers, les différents corps de métiers concernés ont augmenté leurs effectifs, manquent de bras et croulent sous les commandes. En un an, toutes proportions gardées, les créations d'emploi y ont évolué au même rythme que dans le secteur tertiaire. Une référence, puisque les activités de services restent, dans la durée, les champions incontestés de la création d'emploi. Une occasion a donc sûrement été manquée. Mais le plus surprenant est que cette décision s'accompagne, parallèlement, d'un choix encore plus contestable, sur le fond, et dont les conséquences continueront de peser à l'avenir. A savoir, l'instauration d'une ristourne dégressive, sur trois ans et jusqu'à 1,3 SMIC, pour le versement de la contribution sociale généralisée (CSG) et de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS).

Quel dommage ! Mise en place par Michel Rocard en 1991, la CSG consacrait, enfin, l'idée d'un impôt proportionnel s'appliquant à tous — en théorie — et affectant tous les types de revenus. En rompant avec ce principe simple et lisible, pour favoriser le retour à l'emploi, la CSG rejoint notre maquis fiscal que, périodiquement, l'on prétend par ailleurs réformer. Et comme une erreur n'arrive jamais seule, il n'est même pas certain que l'exonération atteigne l'objectif qui lui est assigné. Au contraire, la baisse de la CSG pourrait enfermer ses bénéficiaires dans une trappe à bas salaires.

Bibliographie

● **Le Printemps des régions**, Yannick Le Bourdonnec (Calmann-Lévy, 2000, 251 p., 110 F, 16,77 €).

● **Pour une République territoriale — L'unité dans la diversité** (Rapport du Sénat n° 447, 1999, 611 p. plus auditions 273 p., 130 F, 19,82 €).

● **La Richesse des régions**, Georges Benko et Alain Lipietz (PUF, 2000, 568 p., 37,81 €).

● **Aménager la France de 2020** (Rapport de la Datar, Documentation française, 2000, 87 p., 72,16 F, 11 €).

● **Nationalismes régionaux en Europe** (Hérodote, n° 95, 1999, 115 F, 17,53 €).

La souveraineté des Länder allemands est plus limitée qu'il y paraît

BERLIN
de notre correspondant

Des fonctionnaires qui travaillent quarante heures par semaine en Bavière, mais trente-huit heures trente en Sarre ; des élections régionales tous les quatre ans en Saxe-Anhalt, tous les cinq ans dans le Bade-Wurtemberg ; un baccalauréat à dix-huit ans dans l'ex-RDA, mais à dix-neuf à l'Ouest ; l'enseignement de la religion obligatoire partout sauf à Brême, Berlin et le Brandebourg ; la Toussaint fériée dans les régions catholiques du Sud, alors que l'Est protestant fête, la veille, la Réforme ; des pitbulls pourchassés en Bavière depuis le début des années 90, alors que les autres régions ont attendu la mort d'un enfant cet été pour commencer à prendre des mesures efficaces : ces disparités s'expliquent par le fédéralisme allemand qui reflète l'histoire d'un pays longtemps morcelé et à l'unité tardive. Ancré dans la loi fondamentale de 1949, le fédéralisme est aussi une réaction à la seule expérience centralisatrice du pays, le nazisme.

Les seize Länder qui composent l'Allemagne sont de véritables petits Etats, dotés de leur gouvernement, leur parlement et leur constitution. Les régions entretiennent des ambassades auprès du gouvernement fédéral de Berlin, mais aussi à Bruxelles. Les ministres-présidents de ces régions aiment à se donner des airs de souverain : en juillet, le ministre-président du Bade-Wurtemberg a bravé l'interdit européen et reçu en grande pompe le ministre-président d'Autriche Wolfgang Schüssel.

Des domaines aussi essentiels que l'éducation, la culture ou la police sont de leur ressort. Forts de ces compétences, les Länder

La Constitution fédérale et le manque d'indépendance fiscale réduisent l'autonomie des ministres locaux

brassent des sommes considérables : le budget de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie équivaut à 300 milliards de francs, celui de Bavière à 200 milliards de francs... contre 15 milliards pour l'Ile-de-France et moitié moins pour Rhône-Alpes.

En Allemagne, il n'y a donc pas une éducation nationale et une police, mais seize, chaque Land pouvant gérer effectifs et organisation du travail comme il l'entend, ce qui est vu comme un avantage. Mais ce morcellement conduit aussi à un grand provincialisme de l'administration allemande.

Le système est d'autant plus lourd que le nombre des régions est trop élevé. L'administration politique de Brême, qui ne compte que 680 000 habitants, coûte 1 250 francs (190,5 euros) par habitant et par an, tandis que celle de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, peuplée de 18 millions d'habitants, revient à 150 francs (22,86 euros). Sur le papier chacun s'accorde à dire que la Sarre devrait rejoindre la Rhénanie-Palatinat ; Brême la Basse-Saxe ; Hambourg le Schleswig-Holstein ; Berlin le Brandebourg. Mais le processus se heurte à des contraintes techniques, nul ne souhaitant reprendre les dettes des Länder en faillite, comme la Sarre et Brême. Le processus de regroupement a pris du plomb dans l'aile depuis l'échec en 1996 du ré-

férendum prévoyant la fusion entre Berlin et le Brandebourg. La souveraineté des Länder est plus limitée qu'il y paraît. La Constitution force par exemple les ministres de l'éducation des Länder à se concerter pour respecter la liberté de travail et de mouvement des Allemands : diplômes et programmes sont harmonisés. Les salaires des fonctionnaires sont identiques, hormis la différence de 12 % environ qui subsiste entre les salaires de l'Est et de l'Ouest. La recherche obligatoire du consensus ralentit les décisions, ce qui est parfois utile : le chancelier a pu s'abriter pendant des semaines derrière les Länder qui tardaient à se mettre d'accord pour lever l'embargo sur le bœuf britannique, alors que le gouvernement français était en première ligne.

APPROBATION REQUISE

Au fil des décennies, les Länder ont perdu de leurs compétences au profit de l'Etat fédéral. En contrepartie, ils ont eu leur mot à dire au Bundesrat, la chambre représentant les Länder, dont l'approbation est désormais requise pour la plupart des lois fédérales importantes. Depuis 1949, l'Allemagne est ainsi passée, selon certains, d'une autonomie des Länder à une cogestion de la fédération. Les parlements régionaux ont perdu de leur influence, tandis que les ministres-présidents, qui votent pour leur région au Bundesrat, en ont gagné.

Toutefois, même au Bundesrat, la liberté est limitée. Les régions pauvres comme l'ex-RDA, Brême et la Sarre dépendent des subsides de l'Etat, garant de la solidarité fédérale, et peuvent difficilement s'attaquer frontalement à Berlin. Ainsi, en promettant la solidarité nationale, le chancelier Gerhard Schröder a pu « acheter » au Bundesrat les voix des régions pauvres

pour faire passer en juillet 2000 sa réforme fiscale dans ce parlement des régions pourtant dominé par l'opposition. Les promesses du Bund ont été plus convaincantes que les consignes du parti chrétien-démocrate.

La souveraineté des Länder est aussi limitée parce qu'ils n'ont pas d'indépendance fiscale, ce dernier domaine étant de facto du ressort de l'Etat fédéral. Un système de péréquation assure que les recettes fiscales par habitant dans les régions les plus pauvres atteignent 99,5 % de la moyenne du pays, au grand dam des riches régions du Sud, comme la Bavière, le Bade-Wurtemberg ou la Hesse. Las de financer leurs parents pauvres, elles ont fini par déposer plainte devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, qui leur a donné raison. D'ici à 2003, l'Allemagne devrait tempérer la force de son système de péréquation fiscale.

Mais de nombreux Länder veulent aller plus loin et demandent une refonte du fédéralisme, pour séparer clairement les domaines qui sont du ressort des Länder, du Bund et de Bruxelles. Au niveau fédéral, la manœuvre permettrait de limiter le pouvoir de nuisance du Bundesrat, souvent dominé par l'opposition — les électeurs votent contre le pouvoir fédéral aux scrutins régionaux —, qui a empêché l'Allemagne de se réformer, notamment à la fin de l'ère Kohl.

Les Länder veulent surtout rattraper un pouvoir qui leur échappe. Déjà, au début des années 90, ils avaient obtenu en contrepartie de l'adoption de la monnaie unique une modification de la Constitution pour avoir un droit de regard sur la politique européenne de l'Allemagne.

Arnaud Leparentier

futurestep™

An executive recruitment consultancy from

KORN/FERRY INTERNATIONAL THE WALL STREET JOURNAL

Pour votre carrière,
faites jouer nos relations.

Rendez-vous dès maintenant sur
www.futurestep.fr

Les eurocrates gagnent moins que les fonctionnaires expatriés en Belgique

BRUXELLES

de notre Bureau européen

Les fonctionnaires communautaires ne sont pas aussi privilégiés que l'on croit, puisque les fonctionnaires nationaux expatriés des quatre plus grands pays de l'Union (Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni) gagnent plus qu'eux : telle est la conclusion à laquelle conduisent les résultats d'une « étude comparative de la rémunération des fonctionnaires des institutions européennes », rendue publique cet été par la Commission. Ce constat a de quoi réjouir l'Anglais Neil Kinnock, commissaire en charge de la réforme administrative, qui entend « préserver de toute détérioration » la rémunération des eurofonctionnaires, pourtant vivement critiquée par certains Etats nordiques, fortement contributeurs au budget de l'Union. L'Allemagne, le Danemark et la Suède veulent ainsi la geler, sinon la revoir à la baisse, à l'occasion du réexamen de la « méthode d'adaptation des rémunérations », qui devrait intervenir prochainement.

Arrivant à échéance le 30 juin 2001, cette « méthode » de calcul des salaires, en vigueur depuis dix ans, devait être revue à l'automne. Mais M. Kinnock entend demander au Conseil qu'elle soit prolongée de deux ans : il souhaite présenter simultanément son projet de réforme de la Commission et ses propositions salariales, dans le but non avoué de marchander réforme interne contre maintien du pouvoir d'achat.

C'est donc pour mieux résister à l'offensive de certains Etats contre les salaires des eurocrates que la Commission a, en août 1999, commandé à un cabinet danois, choisi après appel d'offres, une étude censée comparer leurs revenus à ceux des employés d'organisations internationales (ONU,

Une étude commandée par la Commission souligne les écarts de salaires au sein des institutions européennes

OTAN, BEI), de sociétés multinationales implantées dans cinq pays (restées anonymes), et de représentations permanentes (ambassades auprès de l'Union). Mais les cinq Etats membres interrogés sur les salaires de leurs fonctionnaires expatriés (Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Danemark) n'ont accepté de répondre qu'à une condition : l'étude prendrait aussi en compte les revenus des fonctionnaires nationaux, inférieurs de moitié à ceux des expatriés ou des eurocrates.

Ces Etats estiment ainsi que les fonctionnaires européens, qui font toute leur carrière en Belgique ou au Luxembourg, ne sauraient être comparés à des expatriés, dont le salaire double, en raison du caractère provisoire de leur séjour à l'étranger (trois ou quatre ans). Dans les groupes de travail du Conseil, les représentants de ces Etats ont, en revanche, fait savoir qu'ils aimeraient voir les salaires des eurocrates s'aligner sur ceux des fonctionnaires des administrations centrales nationales. Tout en jugeant l'étude correcte dans ses grandes lignes, ils en contestent de nombreux points (correspondances entre grades, non prise en compte du lien entre indemnité et droit à pension...); ils regrettent qu'elle ne concerne que les quatre plus grands Etats et le Danemark, et non de plus petits pays. La

Commission, elle-même, n'exclut pas une marge d'erreur d'environ 15 %.

L'étude prend en compte les indemnités diverses qui entrent dans la composition des revenus, mais ne compare que les rémunérations nettes obtenues après déduction de l'impôt et des cotisations sociales. Elle distingue les célibataires et les personnes mariées avec deux enfants et un conjoint ne travaillant pas, qui sont mieux payées, en raison du système d'imposition et des allocations liées aux enfants.

Les fonctionnaires italiens mariés, en poste à la représentation permanente de Bruxelles, gagnent, globalement, 42 % de plus que les fonctionnaires communautaires, et les Anglais 30 %. Les Danois touchent 8 % de plus, les Français 4,5 % et les Allemands 3 %.

Le salaire des dirigeants de multinationales reste, en outre, supérieur de 9 % à celui des hauts fonctionnaires communautaires. Quant aux employés de la Banque euro-

péenne d'investissement, ils touchent 21 % de plus que ces derniers, dont ils n'ont pas le statut, leurs salaires étant calculés par référence à ceux du secteur bancaire. Le traitement des eurocrates n'est donc supérieur qu'à celui des employés de l'OTAN ou de l'ONU, dont il représente 120 %.

Avec un salaire mensuel de 74 175 francs français (135 696 euros par an), les directeurs généraux de la Commission peuvent certes se désoler de percevoir quelque 15 000 francs de moins que leurs homologues de la BEI (167 902 euros par an), des multinationales (162 732 euros par an), ou de certaines représentations permanentes (169 224 euros pour celle du Royaume-Uni)... Mais se féliciter de toucher 34 722 francs de plus qu'un directeur d'administration centrale français ou 54 619 francs de plus que le collègue italien de celui-ci...

Rafaële Rivais

Des rémunérations qui varient parfois du simple au double

Personnel célibataire : salaire annuel net en euros, salaire mensuel net en francs français

| Fonctionnaires européens | Fonctionnaires français expatriés en poste à la Représentation permanente | Fonctionnaires français en poste en France (ministère de l'agriculture) |
|--|---|--|
| DIRECTEUR GÉNÉRAL 116 494 €/an 63 679 FF / mois | REPRÉSENTANT PERMANENT ADJOINT 106 234 €/an 58 070 FF / mois | DIRECTEUR, PRÉFET, ETC... 60 638 €/an 33 146 FF / mois |
| CHEF D'UNITÉ 95 166 €/an 52 020 FF / mois | CONSEILLER DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES 99 335 €/an 54 299 FF / mois | SOUS-DIRECTEUR 50 478 €/an 27 592 FF / mois |
| ADMINISTRATEUR 58 751 €/an 33 115 FF / mois | SECRÉTAIRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES 70 835 €/an 38 720 FF / mois | ADMINISTRATEUR CIVIL 1 ^{RE} CLASSE 46 795 €/an 25 579 FF / mois |
| SECRÉTAIRE DE DIRECTION 42 212 €/an 23 074 FF / mois | SECRÉTAIRE 35 311 €/an 19 302 FF / mois | SECRÉTAIRE FIN DE CARRIÈRE 18 239 €/an 9 970 FF / mois |

Source : Commission européenne

Derek Harris veut promouvoir l'innovation chez les Quinze

Depuis le début du mois de juin, Derek Harris préside l'European Business Network (EBN), réseau des Centres européens d'entreprise et d'innovation (CEEI) dont l'objectif est de favoriser l'émergence de sociétés innovantes.

Un parcours atypique pour ce Britannique de cinquante-sept ans, qui a démarré sa vie professionnelle comme comptable après une formation acquise sur le tas. Aujourd'hui, outre ses nouvelles fonctions, il dirige l'Aston Science Park, un CEEI situé à Birmingham, et qui aide, entre autres, à la création d'entreprises par des universitaires. Soucieuse sans doute de donner quelques palmes académiques à cet autodidacte, l'université, avec qui il travaille étroitement, vient de le nommer « docteur ès sciences » : « Ils pensent que je suis un très bon scientifique généraliste, mais je suis surtout un homme d'affaires », dit-il en riant.

PALETTE DE SERVICES

Les CEEI ont été créés en 1984, à l'initiative de la direction générale XVI, chargée à la Commission de la politique régionale, afin de favoriser l'innovation, en particulier dans les régions de l'Union souffrant de difficultés économiques. Ces centres offrent aux entreprises une palette de services : hébergement

Président de l'European Business Network, son réseau offre conseils et soutiens aux entreprises

(à l'instar des technopoles), conseils financiers, marketing et juridiques, aides à la réalisation de « business plan », contacts avec les investisseurs, etc.

Les CEEI se rémunèrent en partie grâce aux fonds qu'ils perçoivent indirectement de Bruxelles, dans la mesure où les régions peuvent affecter une partie des fonds structurels à la promotion de l'innovation dans les entreprises, mais aussi grâce aux aides des Etats, des collectivités locales, des chambres de commerce, etc. « Chaque CEEI a son propre mode de financement », explique François-Louis Billon, ex-président de l'EBN et responsable des CEEI du Nord - Pas-de-Calais. Certains, comme l'Aston Park, vivent essentiellement de la location des bureaux mis à disposition par une collectivité locale. Bruxelles accorde, en principe, une aide à chaque nouveau CEEI situé dans une zone industriellement en déclin, durant les deux premières années.

Selon François-Louis Billon, l'avantage économique pour une collectivité locale qui investit dans un CEEI est évident : « 1 franc investi par le conseil général sur nos opérations a généré 6 francs en retombées économiques. » Dans les CEEI qu'il dirige (et qu'il appelle des « ruches »), 50 % du personnel sont d'anciens chômeurs ; et plus de l'ont été par des demandeurs d'emploi. « Les entreprises génèrent des richesses, paient des impôts ;

donc globalement la collectivité est gagnante », plaide-t-il. « Nous faisons de l'ingénierie de projets ; nous sommes des accélérateurs de compétences et de moyens. Grâce à notre réseau, une entreprise innovante réalise en deux ans ce qu'elle aurait sinon fait en quatre ou cinq. »

Le réseau EBN a pour vocation de favoriser les échanges entre les différents centres et de faciliter l'internationalisation des entreprises. Il aide les régions qui veulent créer des CEEI. Et vérifie que chaque centre offre effectivement un service de qualité. Son statut est celui d'une association sans but lucratif. Initialement, Bruxelles assurait plus de la moitié de son budget. Mais désormais, il ne reçoit plus de subvention directe de la Commission ; 40 % de son financement proviennent néanmoins de contrats communautaires (étude sur le coaching de nouveaux membres, par exemple) ; le reste provient des cotisations des CEEI qui reversent 2 000 euros chacun annuellement au réseau, ainsi que



Derek Harris

● Né en 1943, Derek Harris, est le PDG de l'Aston Science Park, un parc technologique situé à Birmingham et le président de l'European Business Network.
● Il a dirigé plusieurs entreprises de haute technologie.

des congrès et des séminaires qu'il organise. Depuis sa création, le rôle de l'EBN s'est élargi non seulement à l'ensemble de l'Union européenne, mais aussi aux pays en voie d'adhésion.

Pour Derek Harris, le principal objectif de l'EBN est désormais double : attirer de nouveaux membres, mais aussi faire que les anciens « en aient pour leur argent ». Il ne va pas tant chercher les nouveaux dans les zones en difficultés que dans celles, au contraire, relativement développées où, pour des raisons historiques, il existe peu de CEEI. « Le réseau compte 150 CEEI répartis dans 21 pays. Mais leur densité est beaucoup plus importante autour de la Méditerranée que dans le Nord. » Il y en a très peu en Grande-Bretagne, en particulier, alors que l'Irlande en compte six. Or « le gouvernement britannique a mis en place de nombreux fonds pour encourager la création d'entreprise. On explique aux candidats qu'en adhérant à notre réseau ils pourront faire cela sur une base internationale », précise-t-il.

Derek Harris est bien placé pour montrer à ses compatriotes l'intérêt d'adhérer au réseau. Le CEEI qu'il dirige, l'Aston Park, en a été un des tout premiers membres. Aujourd'hui, il héberge une centaine de firmes employant 1 400 personnes, dont 40 % ont désormais des représentations à l'étranger : « L'EBN les a aidées à acquérir cette dimension internationale, en cassant les barrières traditionnelles », affirme-t-il.

Cet objectif d'extension vers les pays les plus développés est évidemment en phase avec les aspirations de l'équipe des permanents de l'EBN basée à Bruxelles : « En France, on aimerait soutenir la création de CEEI en Picardie, en Auvergne, dans les Alpes-Maritimes », explique ainsi Ben Butters, chargé de mission.

Annie Kahn

EN DIRECT DE BRUXELLES

par Laurent Zecchini

L'Union, Goliath diplomatique ?

L'Europe, combien de « divisions » diplomatiques, et quelles vitaires à son actif ? La première réponse est aisée : 40 000 diplomates répartis en 1 500 missions à travers le monde. La seconde, forcément partisane, est affaire de jugement personnel. Mais posons la question autrement : pour un personnel diplomatique de 14 213 personnes, les Etats-Unis n'ont-ils pas une capacité d'influence extérieure bien supérieure à celle du Vieux Continent ? On pourrait poursuivre le jeu : avec 11 938 diplomates, le Foreign Office est-il plus efficace que le Quai d'Orsay et ses 4 366 agents ? On l'aura compris : il ressort au moins de ces chiffres que, dépit d'une mobilisation en moyens humains et financiers considérable, l'Europe fait parfois figure de Goliath diplomatique. Non que la valeur de ses diplomates soit en cause, mais les pays de l'Union européenne pourraient sans aucun doute disposer d'une influence collective bien supérieure sur la scène internationale s'ils acceptaient de mieux coordonner leurs efforts.

Les Quinze sont conscients de cette déperdition de leurs forces, qui nuit à la capacité de l'Union à être perçue comme un acteur unique. Ce constat, qui se veut roboratif, a été dressé par le biais d'un rapport de Javier Solana, le haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune (PESC). Il avait été précédé quelques mois avant par une étude tout aussi critique du commissaire européen chargé de l'aide extérieure. Chris Patten avait constaté que les aides communautaires arrivaient avec un retard considérable aux pays et populations que l'Union européenne déclare vouloir aider, ce qui contribue à miner la crédibilité des institutions européennes.

Au rythme actuel, soulignait M. Patten, les délais pour honorer les engagements financiers de l'Union seraient de plus de huit ans pour les pays de la Méditerranée, 2,52 ans pour les Balkans et 1,8 an pour l'aide alimentaire et humanitaire ! Chris Patten s'est lancé dans une vaste réforme de la gestion de l'aide extérieure de l'Union européenne, qui passe notamment par la clôture des quelque 2 000 « projets dormants » lancés avant 1995 et qui sont restés lettre morte. Il souligne que les objectifs de l'UE doivent avoir « une chance raisonnable d'être atteints », que celle-ci doit concentrer ses efforts dans les domaines où elle pourra apporter une nette « valeur ajoutée », et réclame la fin du saupoudrage des ressources communautaires.

Javier Solana dresse un constat similaire s'agissant de l'efficacité des moyens diplomatiques collectifs des Européens. Car si les ambassades sont d'abord au service des intérêts diplomatiques et commerciaux de chaque nation, il est indéniable que la dimension européenne de ceux-ci ne cesse de croître. Mieux, la plupart du temps, sur les grandes affaires du monde, les Européens ont des positions communes, et ils s'efforcent d'agir de conserve face aux dossiers les plus délicats, qu'il s'agisse des Balkans ou du Proche-Orient. Lors de la dernière Assemblée générale des nations unies, les Etats membres de l'Union ont voté de manière identique dans 95 % des cas (soit 278 résolutions sur 293), notait Javier Solana.

Or, parallèlement, que constate-t-on ? Les visites des principaux représentants des pays de l'Union européenne sont rarement coordonnées, ce qui provoque un chevauchement inutile des efforts diplomatiques. D'autre part, s'agissant du haut représentant, « l'absence de structures permettant une diplomatie directe nuit parfois à sa capacité d'entreprendre des démarches urgentes ou informelles et limite son appui logistique et protocolaire », souligne M. Solana en prêchant pour sa propre paroisse. Outre que les mécanismes de coopération et de représentation de l'UE sont « aujourd'hui dépassés », il demande que les démarches de la présidence ne soient pas « amoindries par les activités en parallèle des Etats membres ».

Bref, la « feuille de route » d'une meilleure utilisation des moyens politiques et diplomatiques dont disposent collectivement les Européens est prête : renforcer les synergies et la coopération entre les Etats et les représentations de la Commission, en vue d'accroître l'influence et la visibilité de l'Union ; améliorer la planification des visites ministérielles ; assurer une meilleure représentation des intérêts et des positions de l'Union au sein des organisations internationales ; améliorer la coordination en ce qui concerne l'assistance financière que la Communauté accorde aux pays tiers, etc. Toutes ces propositions de Javier Solana apparaissent dictées par le bon sens, mais elles se heurtent à un obstacle majeur : à qui confier l'harmonisation et la coordination politique de l'action extérieure de l'Union européenne ? M. Solana, on l'aura compris, est candidat à cette responsabilité.

C'est précisément là que le bât blesse. Quels sont en effet les Etats qui veulent se dessaisir d'une partie de leurs prérogatives diplomatiques au profit de Bruxelles ? Quels sont ceux qui veulent renforcer le niveau communautaire au détriment de cette « méthode intergouvernementale » qui préserve si bien le libre-arbitre national ? Les gouvernements – celui de la France en particulier – sont extrêmement frileux à l'idée de voir « Monsieur PESC » devenir une sorte de super-ministre des affaires étrangères de l'Union européenne. En réalité, c'est tout l'enjeu de la construction communautaire et aussi le plus vaste débat sur l'avenir de l'Europe qui est en filigrane de cette nécessaire réforme des instruments de la diplomatie européenne : les Quinze, qui seront un jour vingt-sept, auront-ils le désir commun de parler d'une seule voix, et surtout le pourront-ils ?

CONCOURS & EXAMENS

"Le hasard ne favorise que les esprits préparés" Louis Pasteur

MÉDECINE - PHARMACIE

3 majors nationaux 2000

PARAMÉDICAL

3 majors nationaux 2000

VISITEUR MEDICAL

Lyon : 90 % de réussite promotion 2000

BTS OPTICIEN LUNETIER

Lyon, Montpellier

DROIT - SCIENCES POLITIQUES

Prépa. annuelle - Prépa. d'été

PROFESSEUR DES ECOLES - CRPE

Lyon, Paris, Grenoble, Dijon



Galien Paris : 92 rue de Rennes 75 006 PARIS Métro : St Sulpice Tél : 01 53 63 00 22
Galien Lyon : 10 rue Antoine Luminère 69 008 LYON Métro : Monplaisir Tél : 04 78 00 06 20
Galien Grenoble : Ile Verte - 18 rue Aimon de Chissé 38 000 GRENOBLE Tél : 04 76 03 15 99
Galien Saint Etienne : L'Amphi - 31 rue de l'1 Novembre 42 100 ST ETIENNE Tél : 04 77 43 95 00
Galien Montpellier : Plet - Bat E - Place Mirouze 34 000 MONTPELLIER Tél : 04 67 61 95 42
Galien Dijon : 32 rue Chabot Charny 21 000 DIJON Tél : 03 80 66 26 00
Adresse email : cours.galien.fr

Direction Générale : Docteur Jean François PONCET
Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré dans le cadre de la loi du 12 juillet 1875

2^{ème} et 3^{ème} cycles commerciaux du CNAM

2 Formations diplômantes

- Niveau II Mercatique-Vente homologué (Bac+4)
- DESS Mercatique-Vente (Bac+5)
Préparatoire : "La Fondamentale"

BROCHURE ET RECRUTEMENTS :
ICSV-CNAM
292, rue St Martin
75141 PARIS Cedex 03
E-mail : doi@cnam.fr
Tél. 01 40 27 26 15
ou 27 21



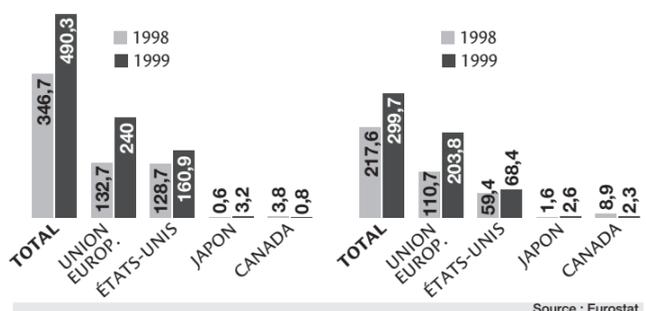
EUROPE

▼ Forte progression des investissements directs à l'étranger

Flux d'investissements directs à l'étranger de et vers l'UE en milliards d'euros

FLUX À DESTINATION DE :

FLUX EN PROVENANCE DE :



Source : Eurostat

■ **LES ENTREPRISES** européennes ont fortement augmenté l'année dernière leurs investissements directs à l'étranger (IDE) pour atteindre le montant record de 490 milliards d'euros, en hausse de 41 % par rapport à 1998. 80 % des IDE concernent les flux intracommunautaires et 16 % les investissements vers le reste du monde.

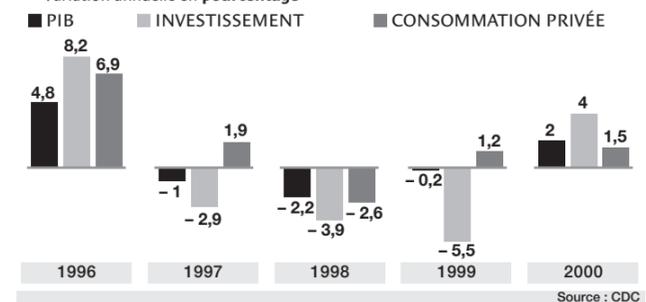
■ **LE ROYAUME-UNI** était, en 1999, le premier pays de l'Union en termes de volume d'IDE (158 milliards), suivi de la France (110 milliards) et de l'Allemagne (88 milliards).

■ **LA FORTE PROGRESSION DE 1999** s'explique principalement par le triplement des IDE de la France et par les doubléments de ceux du Royaume-Uni et de l'Espagne.

PAYS ÉMERGENTS

▼ La République tchèque sur la bonne voie

Variation annuelle en pourcentage



Source : CDC

■ **L'ACCÉLÉRATION CONJONCTURELLE** que connaît l'Allemagne est une aide supplémentaire au redémarrage qu'enregistre la République tchèque dont c'est le principal partenaire commercial. Consommation, investissement et importations ont repris.

Le déficit extérieur qui accompagne la croissance tchèque est aujourd'hui financé par des investissements directs, plus stables.

■ **EN RÉALITÉ, LA CRISE DE 1997**, qui avait plongé le pays dans une récession touchant tous les secteurs de l'économie, a forcé les autorités à engager les restructurations indispensables dans la perspective d'adhésion à l'Union européenne.

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

| | UE 15 | EURO 11 | ALLEMAGNE | BELGIQUE | ESPAGNE | FRANCE | ITALIE | PAYS-BAS | ROY.-UNI | E.-U. | JAPON |
|--|-------|---------|-----------|----------|------------|--------|--------|----------|------------|--------------|----------------|
| PRODUCTION INDUSTRIELLE (juin 00, en %) | | | | | | | | | | | |
| Sur un an | 3,7 | 3,8 | 3,8 | 2,3 | 7,7 (mai) | -0,8 | 4,6 | 5,1 | 2,6 | 6,1 (mai) | 6,4 (mai) |
| Sur un mois | -1,1 | -0,4 | -3,8 | -0,6 | 2,0 (mai) | -0,6 | -0,7 | 2,8 | 0,1 | 0,5 (mai) | 0,2 (mai) |
| PRIX À LA CONSOMMATION (juil. 00, en %) | | | | | | | | | | | |
| Sur un an | 2,2 * | 2,4 * | 2,3 | 5,1 | 3,7 | 2,0 * | 2,6 | 2,8 * | 1,0 | 3,5 | -0,7 (juin 00) |
| Sur un mois | 0,0 * | 0,2 * | 0,7 | 1,4 | 0,6 | 0,2 * | 0,2 | 0,3 | -0,5 * | 0,2 | -0,3 (juin 00) |
| PIB EN VOLUME (1^{er} trimestre 00, en %) | | | | | | | | | | | |
| Sur un an | 3,3 | 3,7 | 2,3 | 5,1 | 4,2 | 3,4 | 3,0 | 4,4 | 3,0 | 5,3 | 0,7 |
| Sur trois mois | 0,8 | 0,9 | 0,7 | 1,4 | 1,4 | 0,7 | 1,0 | 1,0 | 0,5 | 1,2 | 2,4 |
| DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %) | | | | | | | | | | | |
| 1999 | -0,7 | -1,2 | -1,2 | -0,9 | -1,1 | -1,8 | -1,9 | 0,5 | 1,2 | 1,6 (1998) | -6,1 (1998) |
| DETTE PUBLIQUE/PIB (en %) | | | | | | | | | | | |
| 1999 | 68,1 | 72,2 | 61,1 | 114,4 | 63,5 | 58,6 | 114,9 | 63,8 | 46,0 | 57,4 (1998) | 99,9 (1998) |
| SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, juin 00) | | | | | | | | | | | |
| 1999 | -5,0 | 1,5 | 3,6 (mai) | 1,6 | -4 (avril) | 0,2 | -0,7 | 0,1 | -4,2 (mai) | -36,5 (mars) | 13,2 (mars) |
| INVESTISSEMENT (FBCE) (1^{er} trimestre 00, en %) | | | | | | | | | | | |
| Sur trois mois | 1,61 | 1,87 | 2,1 | 3,1 | 1,8 | 1,7 | 1,2 | 1,7 | -1,1 | 3,6 | 1,2 |
| * provisoire ** source Commission européenne *** Luxembourg inclus | | | | | | | | | | | |

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

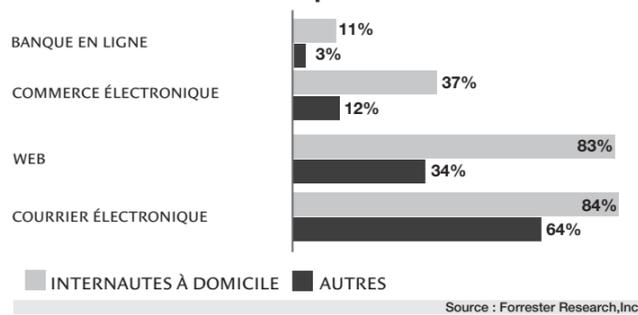
Les indicateurs français

| | DERNIER MOIS CONNU | VARIATION SUR UN AN |
|--|----------------------------------|---------------------|
| CONSUMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés) | | |
| | +0,1% (juin) | +6,2% |
| TAUX D'ÉPARGNE | | |
| | 15,5% (1 ^{er} trim. 00) | -0,9 |
| POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES | | |
| | +0,3% (1 ^{er} trim. 00) | +1,8 |
| COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (CVS, CJO) (solde cumulé sur 12 mois) | | |
| | +7,4 MdF (juin 00) | -4 MdF |
| | +86,7 MdF (00/99) | -36 MdF |
| ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES* | | |
| | +3 (juillet) | -8 ** |
| ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* (opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production) | | |
| | +40 (juillet) | +12 ** |
| CRÉATIONS D'ENTREPRISES | | |
| | 23 150 (juillet) | +2,7% |
| DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES*** | | |
| | 3 177 (juin) | +2,8% |

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

▼ Les internautes surfent peu au travail



Source : Forrester Research, Inc.

■ **AU BUREAU**, ou depuis une université, un collège ou un cyber-café, l'utilisation d'Internet est beaucoup moins intensive que depuis son domicile. Ce constat, établi par Forrester Research, à partir d'une enquête auprès de 17 500 consommateurs européens, pourrait signifier que l'on surestime globalement l'utilisation effective du réseau.

■ **CES UTILISATEURS « sans logis »** se subdivisent en deux catégories aux comportements relativement différents : ceux qui ne surfent que depuis leur bureau, et les autres. Ces derniers sont de gros amateurs de messageries ; ils sont 64 % de plus que les internautes domestiques à l'utiliser.

UN CHIFFRE

5,7%

LE TAUX DE PRODUCTIVITÉ HORAIRE DE L'INDUSTRIE AMÉRICAINE AU DEUXIÈME TRIMESTRE

Le taux de productivité horaire de l'industrie manufacturière américaine vient d'être recalculé à la hausse à 5,7 % au deuxième trimestre (contre 5,3 % pour une première estimation). Ce chiffre - impressionnant en soi - prend toute sa signification lorsqu'il est mis en relation avec l'évolution du salaire horaire qui, lui, reste au niveau de sa première estimation, soit 5,3 %. Cette hausse de la productivité jointe à la stabilité du salaire horaire indique donc une baisse du coût unitaire du travail de l'ordre de 0,4 % au second trimestre. Sur l'année, la productivité augmente légèrement de 5,1 % à 5,2 %, mais la décélération du coût unitaire du travail est de 0,4 %. Soit la baisse la plus importante depuis 1984.

Ces deux paramètres - hausse de la productivité et baisse des coûts salariaux - sont particulièrement significatifs en termes de politique monétaire. Ces données vont « convaincre plus encore les marchés financiers que le cycle de hausse des taux d'intérêt est globalement terminé », indique Evariste Lefevre, économiste au service des études et de la recherche de la Caisse des dépôts et consignations. La Réserve fédérale porte en effet une attention particulière à la hausse des coûts salariaux et au risque de dérapage inflationniste qu'ils recèlent.

Certes, l'envolée des prix du pétrole pourrait bien pousser fortement à la hausse l'indice des prix à la consommation (3,6 % à 3,7 % d'inflation en 2000), mais ce dérapage inflationniste peut largement être attribué au choc énergétique et non à la structure même de l'appareil de production.

Quel bilan pour la BCE après deux ans de fonctionnement ?

Dans l'ensemble, les risques de hausse pesant sur la stabilité des prix à moyen terme restent élevés. Tirée de l'éditorial du dernier bulletin de la Banque centrale européenne (BCE), voici la phrase qui, au milieu du mois d'août, a convaincu les observateurs de l'imminence d'une hausse des taux en Europe. De fait, le 31 août, les taux directeurs ont été relevés d'un quart de point, le principal d'entre eux, le taux de refinancement, étant porté de 4,25 % à 4,50 %. Cette décision a été critiquée pour son trop grand rigorisme : au-delà de la conjoncture, quel bilan, même provisoire, peut-on dresser de l'action et de la politique de la BCE depuis sa création ?

C'est à l'aune de sa mission qu'il convient de juger d'une institution. Constituée le 1^{er} juin 1998, et responsable unique de la politique monétaire de la zone euro depuis le 1^{er} janvier 1999, la BCE a pour « objectif principal », d'après l'article 105 du traité de Maastricht, de « maintenir la stabilité des prix » ; elle doit aussi, si cette stabilité est assurée, apporter son soutien aux politiques économiques générales dans la Communauté. Pour l'accomplissement de cette mission, la BCE a défini la stabilité comme étant une hausse des prix inférieure à 2 % (notons que, en conséquence, une baisse des prix ne serait pas la stabilité), et adopté une stratégie de moyen terme fondée sur ce qu'elle appelle les deux « piliers » : le premier est la masse monétaire M3 (ensemble des moyens de paiements, billets, pièces, dépôts à vue ou d'épargne), qui influe sur l'évolution future des prix ; le deuxième est l'ensemble des autres indicateurs pertinents pour l'analyse des prix.

On serait tenté de l'oublier aujourd'hui, mais l'euphorie de la croissance retrouvée : lors de l'introduction de l'euro il y a vingt mois, le monde vivait dans la crainte d'une déflation généralisée, à la suite de la crise russe et de la fragilité financière qu'elle avait révélée. L'écu s'était sensiblement apprécié vis-à-vis du dollar, permettant à l'euro d'être introduit au cours de 1,18 dollar - qui devait être son maximum... Certains craignaient alors de voir à la fois

On craignait le dogmatisme de l'institution de Francfort mais une grande partie de ses orientations ont plutôt été pragmatiques

l'euro trop s'apprécier et la Banque centrale être trop restrictive, combinaison qui aurait pu plonger l'Europe dans la récession.

En fait, en avril 1999, la BCE a baissé ses taux assez agressivement, d'un demi-point, prenant en compte ces risques de déflation, alors même que la masse monétaire, « premier pilier » de sa stratégie, croissait au-delà de sa valeur de référence et que l'euro avait déjà baissé de 10 %. Cette décision a donné la mesure du pragmatisme qui semble inspirer les décisions de la Banque centrale : en effet, elle a poursuivi jusqu'à la fin de 1999 la politique de taux très bas, attendant, pour ramener les taux à leur niveau précédent, la confirmation que l'économie était en bonne voie et la déflation évitée. Depuis lors, elle a relevé à cinq reprises ses taux, désormais plus élevés qu'il y a deux ans, mais dans une situation économique radicalement différente. Comparés à ceux des autres pays, comparés aussi à ceux que connaissaient par le passé les pays européens, et notamment la France, les taux ne sauraient être qualifiés de punitifs.

Surtout, la BCE ne semble pas se départir de la modération qui l'a jusqu'ici guidée. Le propos du rapport mensuel d'août, celui-là même qui a réveillé les anticipations de hausses de taux, est ferme, pas alarmiste. Certes, ce document constate que les risques sont à la hausse (avec le prix du pétrole, l'évolution du change et la croissance, le contraire surprendrait...); mais il souligne en même temps que l'essentiel de l'accélération de l'inflation (de 0,8 à 2,4 %) est liée au pétrole, puisque si l'on exclut l'énergie et l'alimentation

(composante aux fluctuations erratiques), elle est passée de 1 % à 1,3 %. De plus, en raison de l'effet de base, l'impact du renchérissement du pétrole « sortira » de l'indice et l'inflation totale sera ramenée autour de 1,5 %. Au demeurant, la politique monétaire n'a aucune influence sur le prix du baril...

INTEVENTIONS SUR LES MARCHÉS

Et le change ? L'euro a perdu depuis son introduction le quart de sa valeur contre le dollar. Là encore, le pragmatisme règne. De toute façon, une hausse de taux n'est guère à même de contrer durablement un mouvement de change de grande ampleur. Seul un changement du sentiment sur l'Europe des investisseurs le pourrait, mais ce n'est pas du ressort de la BCE, bien qu'elle rappelle régulièrement - sans grand effet pour l'instant - le « potentiel d'appréciation » de la monnaie unique. Il resterait la solution des interventions sur les marchés des changes. Jusqu'à présent, la BCE s'y est refusé : beaucoup d'économistes jugent que cela ne fonctionnerait pas. L'expérience montre pourtant qu'une intervention au bon moment peut être efficace ; l'ampleur des réserves européennes permettrait une intervention massive, dégageant de plus un profit confortable. Mais c'est une arme de dernière extrémité : un échec serait plus dommageable que le laissez-faire. Il faut dire que, sur la question des responsabilités en matière de change, le traité de Maastricht est d'une ambiguïté qui contraste avec la minutie appliquée à d'autres domaines, et les efforts des banquiers centraux pour retirer aux autorités politiques tout pouvoir en la matière n'a pas vraiment amélioré les choses !

Un des reproches adressés à la BCE porte sur sa « communication », qui serait peu lisible. Il est vrai que les conférences de presse qui suivent les réunions du conseil des gouverneurs, avec leurs incantations rituelles sur « les deux piliers de la stratégie de politique monétaire », n'apportent pas toujours autant d'information que les audi-

tions de M. Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, devant le Congrès. Il est vrai aussi que la BCE ne publie pas les minutes des réunions de ses organes de décision, ni de rapport sur l'inflation où elle ferait part de ses prévisions, comme la Banque d'Angleterre. Mais la transparence de la BCE est très supérieure à celle de la majorité des banques centrales nationales qui l'ont précédée. Ainsi, elle a tenté de préparer les observateurs et les marchés financiers à ses décisions - sans toujours réussir il est vrai. S'il fallait comparer la BCE à la banque centrale qui jouit aujourd'hui d'une réputation d'excellence peu contestée, à savoir le Système fédéral de réserve américain, que conclurait-on ? Cette comparaison serait de toute façon un peu injuste : la Réserve fédérale a quatre-vingt-sept ans, la BCE à peine plus de deux ans. La BCE est la banque centrale non pas d'un seul Etat, fût-il fédéral, mais celle de onze ; chacun a non seulement sa conjoncture économique et son taux d'inflation (cela existe aussi d'un Etat américain à l'autre), mais aussi sa politique budgétaire et économique. Plus encore, la BCE doit mener la même politique

pour des pays qui dépendent fortement des taux courts pour leur financement privé (Irlande) ou public (Italie), et pour des pays financés pour l'essentiel à taux longs (Allemagne). Autre différence : la Réserve fédérale doit, selon ses statuts, veiller à la fois à la stabilité des prix et au plein-emploi. Il est vrai que la lutte contre l'inflation y est sans doute privilégiée, qui est, de fait, plus directement du ressort de la banque centrale. Mais la notion de stabilité des prix n'y a pas été précisément définie, alors que la BCE a pris l'initiative de fixer elle-même un plafond à l'inflation acceptable - plafond qu'on est en droit de juger un peu bas. De plus, on pourrait craindre que, sur moyenne période, une orientation anti-inflationniste trop exclusive de la part de la BCE soit contre productive - mais c'est le traité de Maastricht qu'il faudrait changer ! Quoi qu'il en soit, les deux premières années de fonctionnement de la BCE, marquées par le pragmatisme plus que par le dogmatisme dont on la soupçonnait parfois a priori, sont plutôt encourageantes.

Philippe Weber, économiste à la CPR

UNIVERSITÉ PARIS-SUD XI FACULTÉ JEAN MONNET

“JURISTE EN DROIT EUROPEEN DES AFFAIRES”

Mention : Management des affaires européennes

D'octobre 2000 à Mai 2001

+ 2 mois de stage en entreprise juin-juillet

Droit Européen (fiscal, social, concurrence, douanier, contrats, nouvelles technologies). Economie et stratégie européenne des entreprises. Comptabilité, anglais.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Département de la formation Permanente

Tél. : 01.40.91.18.20 - Fax : 01.40.91.18.24

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Bernard Kapp

L'émigration européenne en équations

Plus de 60 millions d'Européens ont choisi, entre 1820 et 1914, d'émigrer vers les Amériques. Les Irlandais furent les premiers à partir en masse pour les Etats-Unis, à la suite de l'effroyable famine des années 1846-1848. Allemands et Scandinaves fournirent ensuite des contingents d'importance croissante au cours des décennies suivantes. Puis vint le tour, dans les années 1880, des Italiens, des Espagnols et des Portugais (dont une fraction importante préféra se diriger vers l'Argentine et le Brésil) ainsi que des Russes, des Polonais et des Austro-Hongrois. Résultat, le flot ne cessa de gonfler, passant de 300 000 émigrants par an au milieu du siècle à plus d'un million entre 1900 et 1913.

Ce phénomène majeur méritait d'être analysé d'un point de vue purement économique. Les historiens se sont longtemps contentés d'explications générales : les terres à cultiver étant de plus en plus rares (et chères) en Europe, les forces du marché ne pouvaient que pousser les paysans pauvres à chercher leur salut dans des contrées où les terres sont abondantes et bon marché. Quant à l'accélération du rythme des départs au fil des décennies, elle découlerait tout aussi simplement de l'abaissement progressif des coûts de voyage sur l'Atlantique. Mais une série de recherches récentes, menées pour l'essentiel par Jeffrey G. Williamson à Harvard et par Kevin O'Rourke à l'université de Dublin, permet heureusement d'aller aujourd'hui beaucoup plus loin dans l'analyse. Après avoir amassé un impressionnant corpus de données chiffrées, ils ont en effet réussi à construire un véritable modèle économétrique permettant de comprendre les mécanismes du phénomène migratoire et d'expliquer les spécificités propres à chaque pays.

Les chercheurs sont partis d'une constatation essentielle : les migrations de la seconde moitié du XIX^e siècle se développent toutes de la même façon, que ce soit entre pays européens ou entre l'Ancien et le Nouveau Monde. On observe toujours une première phase, qui peut durer jusqu'à une vingtaine d'années, pendant laquelle le phénomène reste limité. Puis une phase de croissance, de vingt à quarante ans, qui voit le nombre des départs s'accroître très rapidement. Viennent enfin une phase de saturation d'une dizaine d'années – caractérisée par une stagnation à très haut niveau – et la phase finale de régression, qui correspond à l'épuisement progressif (et parfois très rapide) du flux d'émigration. Cette évolution peut être figurée par une courbe en forme de cloche plus ou moins bombée, plus ou moins dissymétrique selon les cas.

Comment expliquer un tel cycle ? Le modèle que les deux universitaires ont peu à peu dégagé en cherchant des corrélations entre toutes les séries statistiques disponibles met en évidence quelques variables clés.

La première variable est bien sûr d'ordre démographique. Le surpeuplement des campagnes a en effet été un facteur d'émigration déterminant, tout particulièrement en Irlande et dans les pays scandinaves dès le milieu du siècle ou encore en Italie et au Portugal à partir des années 1890. Or cette pression – qui empêche les jeunes paysans d'avoir accès à la terre – est mesurable : il suffit de prendre en compte l'accroissement de la natalité vingt ans avant la date étudiée.

Le deuxième facteur déterminant concerne la différence de niveau de vie entre le pays de départ et le pays d'accueil. Il est en effet évident que les émigrants ont pour principal objectif d'échapper à la pauvreté et de mieux vivre. Même s'ils ne disposent généralement pas d'informations précises sur la situation économique et sociale de leur future nouvelle patrie, ils ont une idée globale du sort qui les attend. Et les départs sont d'autant plus nombreux que les gains prévisibles sont importants. Afin de rendre compte de cette dimension économique-sociale du phénomène, Williamson et ses collègues ont construit un outil sur mesure en calculant un « différentiel de revenus réels pour la main-d'œuvre non qualifiée » pour chaque décennie et pour chaque couple de pays émetteur-récepteur.

Troisième donnée essentielle : le nombre d'immigrés de même origine déjà installés dans le pays d'accueil. Car ces derniers, quand ils réussissent dans leur nouvelle vie, jouent un rôle d'aspirateur pour les générations suivantes. Non seulement ils encouragent les membres de leur famille, leurs amis et leurs voisins à les rejoindre mais ils participent très souvent au financement du voyage de ces derniers. Pas moins de 50 % des Suédois qui arrivent aux Etats-Unis dans les années 1880 bénéficient ainsi de billets de bateau prépayés. Mais cet effet d'entraînement a besoin de temps pour prendre effet ; c'est pourquoi les flux migratoires démarrent toujours lentement et ne connaissent de véritable accélération qu'après une vingtaine d'années.

Ce modèle très élaboré, qui fait bien entendu appel à quantité d'autres données statistiques, a par ailleurs permis de tirer quelques enseignements intéressants en ce qui concerne les interactions entre les marchés du travail européens et américains. Du côté des pays émetteurs, il s'avère que l'émigration, en allégeant le stock de main-d'œuvre disponible, engendre mécaniquement une forte progression des salaires réels. Pour la période 1870-1910, la hausse due aux seuls mouvements migratoires, se chiffre par exemple à 7 % en Suède, à 28,2 % en Italie et à 31,9 % en Irlande.

Inversement, du côté des pays récepteurs, l'afflux de main-d'œuvre étrangère a contribué à une dépréciation du facteur travail. Dans le cas des Etats-Unis, le modèle montre que, sur le long terme, chaque point d'augmentation de la masse de main-d'œuvre non qualifiée provoque une baisse de 0,4 % à 0,5 % des salaires réels. Or le stock net d'immigrés entrés dans le pays après 1870 représentait 27 % de la population active en 1910. Autre façon de présenter les choses : les salaires réels américains auraient été supérieurs de 11 % à 14 % en 1910 si le pays avait fermé ses portes en 1870.

Bref, les mouvements migratoires ont largement contribué à rapprocher les niveaux de vie de part et d'autre de l'Atlantique : le rapport entre les salaires réels danois et américains, pour ne prendre qu'un seul exemple, est ainsi passé de 35 % à 57 % entre 1870 et 1900. Un bel effet de convergence !

A Los Angeles, les gourous des start-up ouvrent de nouveaux horizons

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial
Les Américains ont perdu le leadership de l'innovation technologique au milieu des années 1960. L'esprit chagrin qui ose s'exprimer ainsi le fait pourtant à quelques encablures de la Silicon Valley, à la tribune de l'amphithéâtre d'Anderson School of Management, la prestigieuse business school de la non moins prestigieuse UCLA, université de Californie à Los Angeles, où sont nées nombre de success stories de la haute technologie américaine.

Richard Goodman, professeur d'économie, poursuivit son propos devant plusieurs dizaines d'étudiants préparant un MBA dans le cadre du GAP (Global Access Program), lancé voici trois ans par Anderson School en coopération avec quatre pays étrangers : l'Australie, le Chili, la Finlande et la France. « Aujourd'hui, la technologie d'où sortiront le prochain Microsoft, le prochain Cisco, a autant de chances d'apparaître en Europe ou en Asie qu'aux Etats-Unis. Certes, ces derniers détiennent encore 40 % de la capitalisation boursière mondiale. Mais cela aussi va changer, avec l'euro, avec la fusion des Bourses de Londres et Francfort, et d'autres à venir. » Plus tard, Alan Carsrud, responsable du programme, expliquera à ces mêmes étudiants son concept de « mondialisation territorialisée » : « Si l'économie est globale, les marchés restent locaux. Nous devons sortir de notre provincialisme californien et constater qu'il y a plein de bons projets ailleurs dans le monde. »

C'est de cette modestie inaccoutumée sur le méridien d'Hollywood qu'est né le GAP. Pour l'édition 2000 de ce programme, ce sont quatorze start-up étrangères, sélectionnées par l'UCLA à partir de candidatures présentées par ses partenaires locaux à partir de critères précis – technologie inno-

Un programme de l'université de Californie prospecte les jeunes entreprises de haute technologie en Australie, au Chili, en Finlande et en France

vante mais éprouvée, création récente, intérêt pour le marché américain –, qui seront accompagnées individuellement pendant six mois (de juin à décembre) par une équipe de quatre à six étudiants de MBA, pour élaborer un business plan, réaliser des études de marché, tisser des relations avec des partenaires ou clients américains, bref élaborer une stratégie d'implantation outre-Atlantique. Couronnement de l'opération le 8 décembre prochain : la présentation des projets au Knapp International Venture Funding Forum, l'une des plus importantes réunions annuelles d'investisseurs en Californie.

« Ils sont venus nous demander... »

Campé dans ses bottes texanes, la casquette de base-ball éternellement rivée sur la tête, Alan Carsrud avoue très simplement avoir d'abord prospecté des start-up en Australie... « parce que ma femme est de là-bas ». La Finlande fut choisie en raison du haut niveau de développement technologique du pays et du sérieux du partenaire retenu le Tekes, agence d'Etat qui soutient les entreprises issues de la recherche. Quant au Chili, il a bénéficié de liens très anciens entre l'UCLA et l'université de Santiago, et de sa bonne santé économique.

Et la France ? « Ils sont venus nous demander », sourit-il. François Thérin, responsable du Hall technologique à l'ESC Grenoble – qui mêle incubation, enseignement et recherche –, cherchait à nouer par e-mail des contacts avec les programmes d'entrepreneuriat californiens (Stanford, Berkeley, etc.) « Alan nous a répondu rapidement et gentiment, en expliquant ce qu'était le GAP : nous nous sommes rués sur l'occasion. » L'ESC Grenoble aimerait à son tour créer un GAP Europe sur le Vieux Continent.

Le « krach » d'avril n'en finit pas de secouer la Californie

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial
Nous pensons que le marché des valeurs Internet pourrait encore perdre 20 à 25 % avant d'atteindre son plancher », écrivait en juillet Anthony B. Perkins, rédacteur en chef du mensuel Red Herring (Le Hareng rouge), la bible des start-up californiennes. Le mini-krach boursier qui fait plonger depuis avril 2000 les cotes des plus grands noms de la Netéconomie n'est pas considéré ici comme un épisode malheureux, mais comme la première étape d'une normalisation dont les victimes seront nombreuses. « Sur plus de 400 entreprises entrées en Bourse depuis 1995 à la suite de Netscape, 35 % ont aujourd'hui un cours inférieur à celui de leur introduction ; surtout, 80 % d'entre elles ne font toujours pas de profit et risquent de ne plus trouver de financement sur le marché », poursuit Anthony B. Perkins. « Il y a plus d'argent que de bons projets ; nombre d'entre eux n'auraient tout simplement pas dû être financés », constate Bob Foster, directeur du Centre de gestion en économie de l'information à Anderson School of Management, l'un des gourous du phénomène start-up.

« L'entrepreneuriat émancipateur »

« Greed and fear » (la rapacité et la peur) : tels sont, pour Alfred Osborne, les deux carburants de la « fièvre des start-up », qu'il n'est pas fâché de voir retomber. Pourtant, il a fondé et dirige le Center for Entrepreneurial Studies (Centre pour les études d'entrepreneuriat) de UCLA. Il fut l'un des premiers à enseigner l'entrepreneuriat comme discipline à part entière en 1974, opposant aux fameux MBA (« où il s'agit d'administrer des ressources ») une démarche où « une idée » doit rencontrer le marché en utilisant les ressources de l'environnement. Mais Alfred Osborne ne conçoit pas son enseignement comme une couveuse de futurs Bill Gates. Ce matin-là, ses cinquante étudiants sont des responsables d'agences de Head Start, un programme fédéral qui offre à 500 000 enfants défavorisés une préscolarisation de type maternelle, incluant repas et soins médicaux. Il en a formé 600 depuis 1991. « Se comporter de façon entrepreneuriale, dit-il, crée de la valeur pour la communauté tout en accroissant sa propre autonomie : c'est un processus d'émancipation. »

La chute des valeurs Internet annonce l'émergence de nouveaux domaines technologiques

Le « bain de sang », pour reprendre l'expression de Red Herring, a atteint en premier les entreprises de « B to C », tournées vers la vente de détail aux particuliers. « Lorsque s'ouvre le sixième site de vente en ligne de produits pour animaux, la concentration devient inévitable », remarque Bob Foster, pour qui il n'y a plus guère de place à prendre dans un nombre croissant de segments de marché : voyages, immobilier, etc. « Il est absurde de se lancer sans être certain de conquérir 30 % d'un marché en peu de temps ; une fois cela accompli, il faut immédiatement passer à un autre segment où l'on peut atteindre le même objectif, et ainsi de suite ». En attendant, la concentration ne laissera qu'un à deux acteurs dominants sur chaque marché.

Le « B to B », la vente inter-entreprises, n'est pas, aux yeux des ana-

lystes californiens, la solution de rechange à laquelle on voudrait croire de ce côté de l'Atlantique. « Le bain de sang va s'étendre dans le secteur de la mode et de plus en plus encombré du « B to B », estime Anthony B. Perkins. La plupart de ces compagnies vont disparaître, ou être rachetées par les grands noms de la vieille économie qui cherchent à aborder la nouvelle ». Car, ajoute Bob Foster, « le succès dans le « B to B » exige de connaître de l'intérieur le fonctionnement d'un secteur professionnel donné, et d'identifier un problème susceptible d'être résolu par l'utilisation d'Internet. Tout ne peut pas se vendre sur le réseau des réseaux ».

RETOURNEMENT BOURSIER
Plus grave encore, le mini-krach a atteint les circuits de soutien des start-up à naître. La fièvre des incubateurs, estime Anthony B. Perkins, pourrait retomber aussi vite qu'elle s'est déclarée : il s'en est créé 100 dans les neuf derniers mois aux Etats-Unis, pour atteindre le nombre, jugé absurde, de 800. Car « la grande majorité des responsables de ces incubateurs n'ont jamais conduit une entreprise de sa création à l'introduction en Bourse », constate-t-il. L'activité d'incubation, qui n'est profitable que si le marché valorise rapidement et à un haut niveau les projets accueillis, est bien sûr la première à pâtir du retournement boursier : sur 33 introductions en Bourse prévues fin avril-début mai, 15 ont dû être annulées, et les 18 restantes ont enregistré un cours de clôture du premier jour supérieur de 23 % au prix de mise sur le marché, alors que ce chiffre était de 96 % en moyenne pour l'ensemble des introductions de 1999.

Quant aux entreprises étrangères qui bénéficient du programme, elles considèrent que les 7 500 dol-

lars d'inscription, auxquels s'ajoutent les frais des voyages (un budget total de 100 000 francs estimés-elles), représentent un investissement largement amorti. « Faire réaliser ce travail d'études par des cabinets conseils coûterait beaucoup plus cher », estime Michel Morin, vice-président d'Incam Solutions, spécialisée dans le conditionnement des tranches de silicium pour l'industrie des composants, qui applique depuis 1997 les résultats des recherches du Laboratoire d'électronique, de technologie et d'instrumentation (Léti-CEA), à Grenoble. Incam compte créer une filiale aux Etats-Unis pour prospecter les industriels américains. « Les étudiants vont nous aider à choisir une stratégie ainsi qu'une forme juridique et à élaborer une démarche qui soit lisible pour des Américains ; ils vont surtout nous apporter la légitimité d'Anderson School vis-à-vis de nos interlocuteurs. » Un raisonnement que confirme Patrice François, responsable commercial de Digimind, la seconde start-up grenobloise, créée en 1998 comme éditeur de logiciels (V-Strat, Strategic Finder) et conseil en knowledge management : veille stratégique, gestion des systèmes d'information, moteurs de recherche.

« La moitié de notre marché potentiel se trouve aux Etats-Unis », affirme de son côté Christian Hote, de PolySpace, la troisième entreprise sélectionnée, qui commercialise depuis 1999 des logiciels traqueurs de bugs sur les programmes embarqués des avions, fusées et trains, issus des recherches de l'Inria sur la panne informatique qui, en 1997, fit exploser en vol la fusée Ariane V. PolySpace a créé il y a un mois une filiale à Boston. La première commande américaine est arrivée sur le fax d'Anderson School, alors que Christian Hote travaillait avec son équipe d'étudiants...

Antoine Reverchon

autant d'argent de moins pour les start-up qui tenteraient de se lancer. « Le paradoxe, c'est que même les quelques entreprises qui dégagent du profit ne parviennent plus à trouver des capitaux frais, tant est grande la méfiance des investisseurs », regrette Bob Foster.

Mais il tempère aussitôt le pessimisme excessif que pourrait engendrer une telle description. « La Californie est le pays du surf : même si l'on tombe sur la première vague, il en vient une seconde, puis une troisième, et ainsi de suite ». Fait significatif, rapporté par Red Herring : Paul Allen, le cofondateur de Microsoft, a fermé son incubateur, Interval Research, pour concentrer tous ses moyens sur le financement de nouvelles entreprises spécialisées dans les technologies de communication à haut débit. La génération montante des start-up se cueille en effet à la sortie des écoles d'ingénieurs en informatique : haut débit, protocoles de compatibilité entre systèmes hétérogènes, sécurisation des transactions... Après s'être « égarée » dans le commerce, la Californie revient à ses savoir-faire de haute technologie. « Ce n'est même plus l'Internet de troisième génération, note Bob Foster, mais l'ensemble des technologies de communication autres qu'Internet – téléphonie mobile, satellite, télévision interactive – et les instruments de leur compatibilité qui vont drainer les investissements. » En attendant la seconde vague des biotechnologies que vont susciter les premières applications du décryptage du génome. « Mais ceux qui investissent actuellement dans Internet ne connaissent rien à ces technologies, poursuit-il : ils devront s'allier à de nouveaux acteurs financiers pour participer à cette nouvelle étape. » « The boom is dead. Long live the boom » (« Le Boom est mort, vive le boom »), titrait Red Herring. Pour les Californiens, Internet n'était qu'une étape.

A. R.

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

La mondialisation par le vide politique

par Christophe Leroy

La mondialisation économique et financière se fait de nos jours selon un libéralisme qui finit même par inquiéter ses plus ardents défenseurs. Le fait est que l'on ne voit pas actuellement les limites de cette logique financière qui recompose le monde selon la volonté de quelques grands argentiers asservis à la religion intégriste de la finance internationale : le lucre.

Le problème que pose la mondialisation économique vient de la difficile coexistence entre deux concepts juridiques aux logiques profondément divergentes. Le premier concept, sur lequel s'est édifié l'Etat-nation, est celui de souveraineté, lequel a nécessité la mise en œuvre d'un arsenal juridique très complet visant à la construction d'une économie nationale encadrée par un droit interne précis et défensif. Le deuxième concept est le libre-échange international dont l'objectif clairement affirmé est la création d'un marché mondialisé par la mise en œuvre d'un droit purement économique recherchant la perméabilisation des frontières des Etats-nations.

Ces deux concepts pourraient après tout fort bien s'articuler si l'OMC menait un travail rationnel, progressif et respectueux de l'identité des Etats-nations. Tel n'est pas le cas. Mais peut-on vraiment reprocher à l'OMC de ne pas utiliser d'autres moyens que l'économie pour fédérer ses 139 Etats membres ? Non, les peuples des Etats-nations restent encore effectivement trop différents, trop « bigarrés » pour que leur histoire, leurs religions, leurs langues ou leurs cultures respectives puissent servir de clé de voûte à la mondialisation. L'économie libérale serait ainsi la seule vraie langue universelle et intelligible par le commun des mortels.

Le « réductionnisme » des Etats signataires des accords OMC a une signification : ces Etats ne sont plus en mesure de gouverner leur pays dans le souci de défendre l'intérêt général de leur peuple. Ils ont obligation de favoriser le développement d'un marché libre de toute entrave, marché auquel est subordonnée toute leur politique nationale. Le choix apparaît en revanche fédérateur au sens où la division et la spécialisation planétaires du travail rendent les Etats-nations très dépendants les uns des autres. Il reste que cette volonté libre-échangiste engendre des phénomènes économiques dont le droit ne maîtrise plus vraiment les effets. Les problèmes nous semblent fondés sur de nombreux vides juridiques au niveau international. Ces vides juridiques faussent le droit et le système économique des Etats-nations. D'une part, l'absence d'un droit de la concurrence international dérègle le droit de la concurrence interne des Etats-nations. D'autre part, le refus de la majorité des Etats membres de l'OMC de traiter sérieusement le problème de la clause sociale crée un dumping social planétaire. Enfin, le refus de traiter de la clause monétaire fausse aussi le jeu concurrentiel au niveau mondial et le même raisonnement peut être tenu pour l'environnement.

Ces dérèglements portent atteinte au minimum d'égalité, d'équité et de loyauté nécessaires pour que les relations économiques soient acceptables sur le long terme. Or les rapports entre droit interne et droit international n'empêchent en rien ces abus de pouvoir et de dépendance économique. La logique des rapports entre droit et économie est même de favoriser ces phénomènes. C'est ainsi, par exemple, que les marchés financiers attisent le

libre-échange de la rentabilité à court terme, quel qu'en soit le coût social et environnemental. Ils favorisent souvent des projets financièrement rentables tirant parti de tous les travers du libre-échange : conditions de travail indignes, atteintes à l'environnement, recherche d'une fiscalité zéro, voire emploi de fonds douteux. Il y a dans cette logique une absence manifeste de contre-pouvoirs. Le marché juge et tranche sans qu'il soit possible de faire appel. Toutes ces opérations sont pourtant « juridiquement correctes », c'est-à-dire juridiquement valables selon le droit positif. Ce que le pouvoir politique a de plus en plus de mal à dire, c'est que ces mêmes opérations sont souvent dans les faits anti-économiques et anti-sociales pour nombre d'Etats-nations. Retranchés derrière le droit positif, les adeptes du commerce international pratiquant le « juridiquement correct » ont fait accepter un interdit moral au politique : on ne peut porter de jugements de valeur sur leurs actes juridiquement incontestables, actes de surcroît plébiscités par la démocratie de marché. Mais le marché ne peut remplir à lui seul une mission de défense de l'intérêt général des peuples, mission non réductible à la défense du simple statut de consommateur.

Quant aux marchés financiers, ils ne servent plus que les intérêts d'une minorité.

Par ailleurs, si l'Europe et la mondialisation économique sont accomplies, l'Europe de la justice et de la coopération judiciaire mondiale est très en retard. Les opérations des plus douteuses montées selon la méthode du off-shore à partir de pays financièrement opaques sont d'une efficacité redoutable et tiennent la justice en échec.

Il devient évident que ce cercle peu vertueux de l'économie internationale affecte les termes du contrat social des Etats-nations développés. Ceux-ci persistent à accomplir leur œuvre juridique en donnant valeur constitutionnelle au principe de la dignité de la personne humaine et en votant des lois sur la protection de l'environnement. Dans le même temps, la logique économique mondialisée exige dans les faits souvent le contraire au nom d'une conception absolutiste de la rentabilité. L'argument selon lequel la mondialisation aide les pays sous-développés à sortir de leur impasse économique est irrecevable. L'histoire récente des krachs monétaires retentissants du Mexique et de l'Asie montre que ces économies fonctionnaient en réalité à perte et que seule l'intervention massive du FMI pouvait les renflouer.

Le constat peut être fait que la démocratie de marché se soucie peu du gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Les récentes manifestations anti-OMC à Seattle ou en Suisse sont l'expression d'une défiance à l'encontre de cette mondialisation des marchés. Les gouvernements prennent eux aussi conscience de ces nombreuses failles et il leur apparaît clairement que l'abaissement des défenses juridiques des Etats et des zones de libre-échange était aussi prématuré qu'il est maintenant irréversible. L'exemple du développement des mégafusions de grandes entreprises est intéressant. Le comportement de ces grandes sociétés dont la nationalité est purement symbolique nous montre bien cette funeste ambiguïté selon laquelle les Etats pensent consolider leur souveraineté en favorisant le développement de leurs multinationales.

Un constat s'impose : il n'y a pas d'organisation politique exerçant une souveraineté supranationale capable aujourd'hui d'imposer un ordre juridique digne de ce nom. Il y a de ce point de vue un vide politique, une absence de projet tout à fait inquiétante. En effet, soit les puissances économiques arrivent à « standardiser » la planète et « le meilleur des mondes » est pour demain, soit la première crise financière sérieuse signalera le retour à l'Etat-nation. En cette hypothèse, le constat sera amer : renationalisation des politiques monétaires, renationalisation d'entreprises aux productions délocalisées sur fonds de crispations identitaires, etc. Certes, le pire n'est pas toujours sûr...

Les gouvernements des pays développés semblent avoir depuis deux ou trois ans bien pris conscience de ces risques. En France, la modification des textes relatifs au droit de la concurrence et aux activités financières sont autant de moyens adoptés sur le plan interne pour corriger les effets néfastes d'un monde économique et financier débridé. L'actualité législative française nous livre même un projet de loi sur « les nouvelles régulations économiques ». Mais tous ces textes ressemblent à un inventaire à la Prévert justifiant tous les discours politiques actuels dont le mot clé est « régulation ». Ce concept issu de la cybernétique suppose qu'un système soit hermétique ou un milieu homogène pour pouvoir être gouverné, contrôlé et régulé. Or le libre-échangisme actuel ne permet plus cette unité de direction et ce contrôle des échanges. La régulation appliquée au contexte actuel nous semble donc plutôt résulter d'une volonté de légitimer par le droit certaines situations en réalité économiquement profondément déséquilibrées. Un autre aspect du problème concerne les valeurs morales qui sous-tendent et gouvernent toute règle de droit. La volonté de réguler en se fixant pour objectif premier « l'effet utile » du droit sur le système économique nous semble peu préoccupée par la recherche téléologique du bon et du juste dans l'élaboration et l'application du droit aux entreprises et aux personnes. La régulation s'avère donc, pour l'essentiel, un concept employé a posteriori à des fins idéologiques pour légitimer une désorganisation économique et financière à l'échelle mondiale.

La mondialisation est en panne d'idée politique. Que retiendra l'historien de notre époque. On cherchera en vain des fondements idéologiques au droit économique contemporain. Exceptées quelques naïves prédictions comme « l'avènement de la fin de l'histoire » ou quelques incantations libérales sur les bienfaits de la liberté économique pour les pays en voie de développement, on se souviendra pour l'essentiel de la démission des politiques face à un pragmatisme économique d'une violence sans précédent, violence ennemie des droits de l'homme, de la différence, du pluralisme, de la diversité culturelle et du développement économique pour nombre de pays. Le fait est que ce droit de la globalisation économique est un monstre d'inconsistance qui verse chaque jour dans l'abus de pouvoir face auquel les dirigeants des Etats ont politiquement capitulé. Il y a bien là un vide politique manifeste, une absence de projet viable. Ce monstre d'inconsistance est pourtant bien l'enfant de l'homme politique qui n'est décidément plus ce berger de l'âme des nations, mais un simple collabo des financiers, un épicier du droit parlant le « juridiquement correct » du vide politique.

Christophe Leroy est maître de conférences en droit public à l'université Paris XII-Saint-Maur.
Site : <http://www.chrisleroy.free.fr>

LIVRES

par Daniel Urbain

Défense du salariat

LE BEL AVENIR DU CONTRAT DE TRAVAIL. ALTERNATIVES AU SOCIAL-LIBÉRALISME, Appel des économistes pour sortir de la pensée unique, Syros-Alternatives économiques, 228 p., 105 F (16 €).

Après avoir publié *La Monnaie unique en débat* et *Pour un nouveau plein-emploi*, l'« Appel des économistes pour sortir de la pensée unique » (plus de 300 économistes français) récidive. On peut s'en réjouir, car les onze contributions qui forment ce volume ne se contentent pas de dénoncer mais prennent le risque de proposer. Et plusieurs suggestions retiennent l'attention, telle l'instauration d'un système de bonus-malus en matière de cotisations d'assurance-chômage en fonction de la politique d'emploi de l'entreprise. L'axe du livre est évidemment la dénonciation du néolibéralisme et du modèle « social-libéral » qui pousseraient les entreprises à « réduire les coûts salariaux, à accroître la précarité en laissant à l'Etat le soin de préserver la cohésion sociale ». Une fois ce thème exposé, chaque auteur le module selon ses propres convictions.

C'est ainsi que le concept de tiers-secteur ou d'économie solidaire est haché menu, notamment parce qu'une « activité économique monétaire peut être qualifiée de ni marchande ni non marchande ». L'idée d'une allocation universelle versée à tous sans condition ne bénéficie pas d'un meilleur sort : elle est soupçonnée d'inciter les femmes à regagner leur foyer. Quant aux rapports Boissonnat et Supiot sur l'évolution du travail et de l'emploi, ils suscitent des appréciations diverses. Christophe Ramaux, de l'université Paris-I, leur reproche de considérer l'instabilité de l'emploi comme une fatalité, une « nécessité économique indépassable ». Une critique qui mérite examen. On est là au cœur du sujet traité : comment le lien employé-employeur va-t-il évoluer ? Les auteurs défendent avec énergie le rapport salarial et ses implications (le « droit de salaire »). Ils craignent, comme l'écrit Bernard Friot (université Nancy-I), la « vente par appartement » (à l'assurance, à la fiscalité, à l'épargne salariale, à la mutualisation locale) « de ce qui relevait jusqu'ici de la seule socialisation du salaire à l'échelle nationale ». Et ils ne croient pas en des « stratégies de substitution » (comme la participation syndicale à la gestion de fonds de pension éthiques) qui ne remettent pas en cause « le déséquilibre radical entre capital et travail » dans l'entreprise néolibérale. Pour eux, ce rapport de pouvoir inégal pervertit les innovations sociales ; par exemple, les 35 heures, « bonne idée pour l'emploi », deviennent une « bonne affaire pour les profits ».

C'est essentiellement l'Etat que ce livre charge de compenser ce déséquilibre. Il lui reviendrait par exemple de donner une garantie constitutionnelle à toutes les caractéristiques du salaire (avec, entre autres, l'interdiction de remplacer la cotisation par l'impôt), de contribuer à assurer la qualité des intermédiaires sur le marché du travail, de sanctionner plus fortement les entreprises en cas de licenciement économique abusif, de taxer la précarité de leurs emplois et donc leur taux de turn-over... Réglementation, interdictions, sanctions : cela ne serait-il pas un peu lourd ? Et ajouter une vague de textes au flot de ceux qui existent serait-il complètement efficace ? L'ouvrage évoque assez peu les champs de réflexion et d'action qui peuvent s'ouvrir devant les partenaires sociaux. Pourtant, sans passer le droit du travail à la trappe mais en acceptant évidemment de prendre des risques, une réflexion sur l'évolution du travail et des emplois en amont de décisions n'est-elle pas préférable au gonflement de systèmes assez complexes et qui répriment souvent a posteriori ?

PARUTION

● **SOCIOLOGIE DES CADRES**, de Paul Bouffartigue et Charles Gadea

La constitution et la montée d'un groupe social, avec ses caractéristiques, puis sa déstabilisation : voilà l'itinéraire de ce livre au format de poche. Les auteurs s'appuient sur des études de sociologie pour analyser cette « catégorie bien française » et son évolution : sa féminisation encore limitée, son mode de vie, son rapport au temps de travail, son modèle de carrière... Ils affirment qu'il serait imprudent de prédire la fin des cadres et qu'une partie d'entre eux va trouver « de nouvelles formes de transaction avec les employeurs ». Le sujet, traité sobriement, permet au lecteur de s'approprier aisément les données de base qui concernent l'encadrement et de comprendre les questions auxquelles il est confronté aujourd'hui. (La Découverte-Repères, 128 p., 49 F [7,47 €].) **D. U.**

ACTIVE:ESKOFOT:PMD37198-0000
does not exist

ACTIVE:ESKOFOT:PMD37199-0000
does not exist

Besoin d'espace ?

Rejoignez-nous en rubrique **Le Monde des Ingénieurs**

Plutôt que le souci de l'égalité, ce sont les contraintes ou les aubaines du marché du travail qui font entrer les femmes, en France comme au Japon, dans les métiers masculins. Mais ce peut être aussi l'amorce d'une mutation de l'organisation du travail et la reconnaissance de leur rôle croissant au sein de la société civile

Face à la pénurie de main-d'œuvre, les emplois se féminisent

Des femmes « soudeuses » aux Chantiers de l'Atlantique, d'autres « ingénieurs » chez Usinor Sollac ou Renault, des « chauffeuses routiers » chez Mousserion Transports... Les statistiques officielles manquent encore pour étayer l'évidence, mais avec le retour de la croissance et les pénuries de main-d'œuvre, nombre de postes autrefois réservés aux hommes s'ouvrent aujourd'hui aux femmes.

Ne rêvons pas toutefois. « Face aux difficultés de recrutement, les entreprises préféreraient faire appel à des Polonais. Et si elles embauchent des femmes à des postes de soudeuse ou de règleur, c'est faute de Polonais et parce qu'elles les préfèrent aux vieux », dit un observateur soucieux de son anonymat. Plus policé, Dominique Thierry, délégué général de

l'association Développement & Emploi (DE) (1), fait simplement remarquer que l'« égalité professionnelle entre les hommes et les femmes n'est pas un objectif pour les entreprises ». Trois raisons majeures ouvrent plus largement les portes des entreprises à l'« autre » sexe, explique Dominique Thierry. Primo, une entreprise qui se modernise peut trouver moins coûteux de requalifier un personnel féminin déjà en poste que de le licencier.

Secundo, les difficultés de recrutement actuelles ouvrent des opportunités aux femmes. Les soudeuses des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, les « ajusteuses » d'Aérospatiale... ne sont des innovations sociales qu'en apparence. Mieux valait embaucher des femmes à des postes traditionnellement masculins – quitte à valoriser

la chose dans une opération de communication – que de laisser ces postes vacants et des commandes non honorées.

Enfin, la troisième opportunité pour une meilleure mixité des emplois vient de la réduction du temps de travail. La réorganisation des horaires au sein d'une entreprise (sous le coup des 35 heures par exemple, mais aussi à l'initiative de l'entreprise elle-même) peut amener les femmes à réclamer des plages de travail qui intéressent une entreprise tout en favorisant la productivité. Les laboratoires Boiron ont été pilotes depuis des années en ce domaine.

Cette mixité accrue que la pénurie de main-d'œuvre favorise s'inscrit dans un processus plus ancien. Des statistiques élaborées par le Cereq (Centre de recherches sur les qualifi-

cations) à partir de données Insee montrent que la féminisation des emplois a beaucoup évolué en dix ans. Entre 1990 et 1999, la part de la main-d'œuvre féminine dans l'artisanat et le commerce a baissé, passant de 33,3 % à 29,9 %. Elle a diminué aussi légèrement chez les ouvriers (19,5 % aujourd'hui contre 19,9 %). En revanche, elle a augmenté chez les cadres et professions intellectuelles supérieures (34,4 % contre 29,8 %), dans les professions dites intermédiaires – instituteurs, clergé, administration d'entreprises – (46 % aujourd'hui contre 42,3 % il y a dix ans) et est à peu près restée stable (76 %) chez les employés.

Que tirer de ces statistiques ? Que les femmes, grâce à la percée qu'elles ont effectuée dans le système éducatif, réussissent de mieux en mieux à monnayer leurs diplômes sur le marché de l'emploi. Dans l'industrie, nombre de femmes ingénieurs ont conquis une « autorité de compétence », selon l'expression utilisée par Christine Fournier, chargée d'études au Cereq, qui « repose sur le diplôme et une bonne capacité à travailler en réseau ». L'histoire dira si ces mêmes femmes se verront proposer des carrières et des salaires équivalents à ceux de leurs collègues hommes.

Seconde certitude, si le diplôme protège relativement les femmes qualifiées – surtout lorsqu'elles effectuent des incursions professionnelles dans des bastions masculins –, il n'en va pas forcément de même pour les non-diplômées. Monique Mousserion, aujourd'hui PDG de Mousserion Transports, une PME du transport routier, a commencé comme chauffeuse voilà une vingtaine d'années. « Le comportement des chauffeuses ne posait pas de problèmes particuliers », se souvient Monique Mousserion, « sauf qu'une fois j'ai retrouvé mon camion avec les freins coupés ». Mo-

nique Mousserion vient de faire l'acquisition de deux camions neufs et a embauché une femme pour conduire l'un d'eux. « Elles sont plus méticuleuses et respectent plus le matériel. »

Troisième évidence – la plus intéressante –, quand une ou des femmes arrivent sur des postes masculins, les entreprises sont obligées d'améliorer les conditions de travail. Chez Rexam Cosmetics Closure, filiale française d'un groupe britannique de plasturgie, l'embauche d'une femme sur un poste de technicien de production a eu lieu pour la première fois voilà environ trois ans. « Les réticences masculines n'ont pas été significatives », explique Thierry Martin, directeur des ressources humaines. « En revanche, l'embauche de la deuxième femme nous a amenés à changer les conditions de travail. Grâce à une aide de l'Etat, des engins de levage ont été généralisés, ce qui a permis d'atténuer la pénibilité du travail pour tout le monde. » Du coup la productivité de l'entreprise s'est améliorée et un cycle vertueux s'est engagé.

Le vrai enjeu du travail féminin est peut-être là. Comme le faisait remarquer la philosophe Dominique Meda, dans un récent article de la revue *Droit social*, « l'entrée massive des femmes sur le marché du travail n'a absolument pas été réfléchie, accompagnée, débattue du point de vue de ses conséquences sur l'ensemble de la vie sociale ». Avec le retour de la croissance, nul doute que ce « changement » dont « les femmes sont porteuses » pourrait tracer un début de chemin.

Yves Mamou

(1) « L'emploi au féminin : de la mixité à l'égalité ». Colloque organisé le 17 octobre à la Maison de l'Europe. Paris. Tél. : 01-43-46-28-28.

La discrimination positive à la japonaise

TOKYO

de notre correspondant

Les femmes seront-elles la « botte secrète » du Japon pour se dégager de l'ornière de la crise et faire face aux défis du vieillissement qui, à partir de 2005, va se traduire par une diminution de la population active ? C'est ce que pense Kathy Matsui, analyste chez Goldman Sachs à Tokyo : 49 % des Japonaises travaillent contre 59 % des Américaines. En atteignant le niveau américain, le Japon verrait son produit intérieur brut augmenter de 0,3 %, fait-elle valoir.

Il y a encore dix ans, la courbe du taux d'activité féminin par âge prenait une forme de M : de 70 % à la sortie de l'université, il retombait à moins de 50 % de 25 à 29 ans, et se redressait entre 40 et 54 ans. En d'autres termes, les Japonaises se retireraient du marché du travail pendant une vingtaine d'années pour se consacrer à l'éducation des enfants. C'est moins vrai aujourd'hui. L'âge du mariage et de la maternité a reculé, de 24 ans il est passé à

28 ans ; davantage de femmes continuent à travailler tout en élevant leurs enfants ; d'autres préfèrent ne pas en avoir ou n'en avoir qu'un, contribuant au recul de la natalité, tombé à son niveau le plus bas depuis la guerre.

Différentes mesures ont été prises afin d'enrayer la dénatalité et favoriser la féminisation de l'emploi : une loi allonge le temps au cours duquel sont versées des allocations familiales, une autre facilite les congés de postmaternité. L'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité des chances professionnelles, en avril 1999, devrait permettre aux femmes de faire carrière, alors que la majorité d'entre elles occupe des emplois temporaires ou précaires – ce qui se traduisait par des discriminations en termes de salaires pour un travail égal. Au Japon, seulement 9 % des cadres sont des femmes, contre 44 % aux Etats-Unis.

Afin d'attirer une main-d'œuvre féminine, certaines entreprises ont pris des mesures de « discrimination positive » destinées à améliorer les conditions de travail des femmes et à fa-

voriser leur promotion : c'est le cas par exemple de la chaîne de supermarchés Izumi à Hiroshima. Ces nouvelles dispositions ont été généralement couronnées de succès, mais elles seront mises à l'épreuve lorsque les salariées qui ont en moyenne entre 25 et 30 ans devront concilier vie familiale et obligations professionnelles. Les nouvelles dispositions légales qui comportent – une nouveauté au Japon – des mesures pour lutter contre le harcèlement sexuel (9 500 plaintes en 1999 contre 1 600 trois ans plus tôt) ne sont pas exemptes de lacunes : aucune pénalité ne frappe les entreprises qui les enfreignent.

La loi sur l'égalité dans le travail suscite en outre des controverses chez les féministes nippones. Nombre d'entre elles estiment que le sort des hommes n'est guère enviable et critiquent une loi qui se traduit aussi par la disparition des protections dont bénéficiaient les femmes, en matière d'heures supplémentaires ou de travail de nuit par exemple.

Philippe Pons

Béatrice Majnoni d'Intignano, professeur d'économie

« La réalité du pouvoir des femmes n'est pas reconnue »

« Comment s'opère, selon vous, la féminisation des emplois ?

– Il y a en fait deux catégories d'emplois féminisés. Les uns perdent des effectifs : l'agriculture, le commerce, les emplois non qualifiés ; les autres sont au contraire en forte croissance – professeurs, ingénieurs, responsables de communication, magistrats, et ce sont justement vers ceux-là que les femmes se sont dirigées. Elles sont aussi plus présentes dans l'administration (où elles représentent 66 % du personnel) et dans les services au sens large. Au total, l'évolution récente de l'économie leur a été globalement favorable, même si elles ne figurent pas aux postes de commande.

– L'entrée massive des femmes sur le marché du travail à partir des années 70 n'a-t-elle pas contribué à l'accroissement du chômage ?

– Non ! Certes, les pessimistes observent que ce phénomène correspond au moment où la « bulle » du chômage a commencé à se consti-

tuer. Mais les comparaisons internationales montrent bien que les pays où les femmes figurent en bonne place dans la vie active sont aussi ceux où le taux de chômage est le plus bas. Contrairement à certaines idées reçues, les femmes sont créatrices d'emploi à trois égards : parce qu'elles créent de la valeur ajoutée, parce qu'elles suscitent des emplois induits (crèche, aide à domicile, hôtellerie/ restauration) et parce qu'elles montent des entreprises. Aux Etats-Unis, actuellement, 50 % des entreprises créées le sont par des femmes.

– Les économistes parlent volontiers de l'industrie, de la finance, du commerce international, bref des secteurs où les hommes sont encore au pouvoir. Ils font une analyse très technique, très masculine de cette situation. Mais si on suit les théoriciens du capital humain, l'économie domestique, l'éducation, la santé, les services qualifiés sont autant de secteurs au moins aussi importants et de forte création d'emplois. Or, ils sont

de plus en plus occupés par des femmes.

– Qu'entendez-vous par cette notion de pouvoir « médiateur » que vous défendez ?

– Les femmes occupent aujourd'hui des positions que je considère déterminantes dans les sociétés modernes et pacifiées. Certes pas présidente de la République ou de la Banque centrale européenne. En revanche, une femme préside l'Organisation mondiale de la santé, une autre le Parlement européen, deux femmes ont présidé le Tribunal pénal international, deux autres ont dirigé le CNRS. Ce sont bien des situations de pouvoir, qui ne semblent pas encore reconnues. Pourtant, l'Europe, la santé, la recherche, c'est là que se forme le capital humain !

– Pour moi, les femmes ont su conquérir et conserver, jusqu'ici sans grand bruit, un pouvoir que je qualifie de « médiateur » dans la mesure où il joue un rôle majeur dans la transmission des valeurs et la résolution des conflits. Ce sont les femmes qui définissent la communication des grandes entreprises, dirigent les associations, animent la société civile. A l'avenir, ce ne sera plus le capital financier ou industriel qui déterminera le véritable pouvoir, mais le capital humain. Et, dans ce domaine, les femmes occupent une position centrale. »

Propos recueillis par Serge Marti

Béatrice Majnoni d'Intignano

- Professeur d'économie, auteur du *Sexe médiateur. Femmes et hommes en procès* (Plon, 2000), Béatrice Majnoni d'Intignano est membre du Conseil d'analyse économique.
- Elle travaille sur les thèmes de la santé, de la protection sociale et des femmes.

A Saint-Nazaire, la chute d'un bastion masculin

Saint-Nazaire
correspondance

haussures renforcées, uniforme bleu tout neuf, barré d'un « Aérospatiale » dans le dos, Soizic entame sans appréhension sa première journée d'ajusteuse chez Aérospatiale Matra Airbus à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), métier exclusivement masculin jusqu'à présent. Ses missions, comme sa tenue de travail, sont en tout point semblables à celles des hommes de l'atelier : fixer, percer, usiner, toutes ces opérations participant au montage des imposants tronçons d'A 340-500 et 600, les gros porteurs de la gamme Airbus.

« J'ai fait deux ans de fac, en administration économique et sociale, mais je n'ai pas souhaité continuer. J'ai préféré passer un CAP de menuiserie, puis j'ai travaillé comme charpentier avec mon père, raconte la jeune femme qui n'a pourtant rien d'un garçon manqué. L'offre d'Aérospatiale m'a immédiatement intéressée. J'avais envie de travailler en atelier. » A 22 ans, Soizic est la benjamine d'une première équipe de treize ajusteuses sélectionnées par Aérospatiale Matra Airbus en avril. Leur embauche, autour de 8 000 francs brut, intervient à l'issue d'une formation de quatre mois (507 heures) en interne.

Pour ces premières recrues, qui revendiquent en commun une vraie passion pour le travail manuel, cette nouvelle carrière met un terme à une série d'emplois précaires et de stages sans lendemain. Ainsi, après huit ans de secrétariat et une période de cinq mois de chômage, Catherine, 42 ans, comptait rebondir en lançant une petite activité de crêpes artisanales sur les marchés. « J'ai fait un stage de six mois pour ce métier mais on m'a conseillé de laisser tomber. Je conçois le travail d'ajusteuse comme un défi, mais dans une équipe de treize femmes, il sera plus facile à relever. »

Même enthousiasme chez Béatrice, 41 ans, qui a connu sept années de chômage, une série de pe-

L'Aérospatiale Matra Airbus vient d'engager une équipe d'ajusteuses. Ces recrues affichent une vraie passion pour le travail manuel

titis boulots dans la restauration et une tentative de reconversion en tant que prothésiste dentaire : « Il est dommage que ce type de travail ne nous ait pas été proposé dès l'école. Nous aurions sans doute évité certaines galères. » « Dès le collège, je souhaitais m'orienter vers la mécanique, mais à l'époque, c'était compliqué pour une fille », raconte Vanessa, 24 ans, titulaire d'un BTS d'assistante de gestion.

GÉNÉRALISER L'EXPÉRIENCE

L'introduction de la mixité dans ce bastion masculin semble acquise. Déjà une deuxième équipe de quatorze ajusteuses débute son cycle de formation, et la direction de l'établissement envisage de généraliser l'expérience à la chaudronnerie, l'autre métier de l'usine nazairienne. « Cette fois les candidates ont été beaucoup plus nombreuses à se manifester. Le bouche-à-oreille a fonctionné dans la région », observe Bernard Hervault, de l'ANPE de Saint-Nazaire, qui aimerait faire d'Aérospatiale un exemple pour l'industrie régionale.

L'Agence pour l'emploi a validé la sélection des candidates par la méthode « des habiletés » du sociologue Georges Lemoine, professeur à l'université de Poitiers. Efficace mais coûteuse en temps, cette méthode vise à déceler parmi des candidats non qualifiés, sur la base de tests sur mesure, les plus aptes

à apprendre un métier (faculté à travailler en équipe, aptitude à retrouver un repère sur un plan, à se situer dans l'espace, etc.). « Nous cherchons en priorité des gens capables d'évoluer et de se qualifier, confirme Jacques Crusson, directeur de l'établissement. Bon nombre de candidats masculins se présentent à nous faute de n'avoir pu trouver un autre emploi ailleurs. Nous avons donc tout intérêt à nous intéresser au potentiel de main-d'œuvre féminine, culturellement écartée de ce type de métier. D'autant que 90 % des postes sont désormais accessibles physiquement aux femmes. » Depuis mi-1996, l'usine (2 100 salariés) dont les cadences ont doublé, a embauché 500 personnes et le carnet de commande d'Airbus nécessitera d'autres recrutements.

Il est vrai que la main-d'œuvre masculine a été en grande partie happée par la construction navale, en plein renouveau. En un an, le taux de chômage du bassin de Saint-Nazaire est passé de 17 % à 11,1 %, mais les femmes constituent 60 % du nombre de demandeurs d'emplois. Pionnier dans la féminisation des emplois masculins, l'établissement d'Aérospatiale Matra Airbus rencontre moins de difficultés de recrutement que ses sous-traitants. « Une femme isolée dans un environnement professionnel traditionnellement masculin déchante rapidement, explique Bernard Hervault. Aérospatiale est une grande structure, et la nature des tâches pour lesquelles elle recrute se prête bien à la féminisation, ce qui n'est pas toujours le cas dans l'industrie. Elle dispose aussi d'une véritable ingénierie de formation interne avec trois formateurs à plein temps qui ont encadré des générations d'apprentis. Le changement des mentalités, avec l'arrivée en nombre de jeunes ouvriers, a également favorisé cette intégration. Cela n'aurait pas été si facile il y a seulement deux ou trois ans. »

Emmanuel Guimard

UNIVERSITÉ PARIS-SUD XI
FACULTÉ JEAN MONNET

NOUVEAU

Préparation à l'ensemble des UV du DECF (1)
Coulée à

Un Diplôme Universitaire d'audit financier

(1) Une Préparation modulaire au DECF est possible

La Faculté Jean Monnet propose cette double formation sur 10 mois à partir d'octobre 2000. Une première sélection aura lieu en Juillet 2000.

Public concerné

Toute personne ayant un DPECF, un BTS ou un diplôme BAC + 2 au moins, et prête à s'investir dans une formation exigeante.

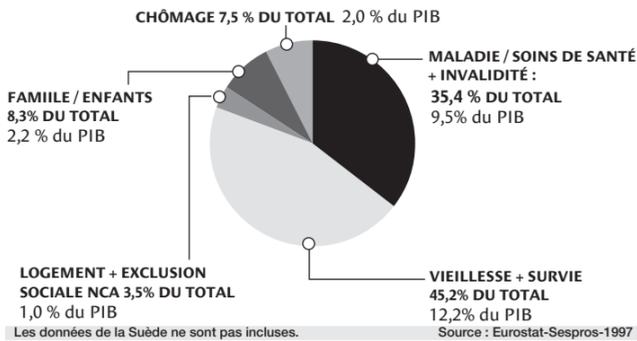
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Département de la formation Permanente
Tél. : 01.40.91.18.20 - Fax : 01.40.91.18.24

EUROPE

Le poids des prestations vieillesse et survie

En pourcentage total des prestations sociales et du PIB



DANS LA PLUPART DES ÉTATS MEMBRES, les prestations au titre des fonctions vieillesse et survie constituent le poste de dépenses de protection sociale le plus important : 45,2% du total dans l'ensemble de l'Union européenne, soit 12,2% du PIB.

CETTE PROPORTION EST TRÈS IMPORTANTE en Italie (65%), mais plus faible en Irlande (30%). Au Portugal, aux Pays-Bas, en Finlande, c'est l'ensemble des fonctions maladie/soins de santé et invalidité qui l'emporte dans le total des prestations.

DES ÉCARTS NOTABLES apparaissent entre les Etats membres concernant le poids des prestations liées au chômage. Celles-ci représentent plus de 14% du total des prestations en Irlande et en Espagne, et moins de 2% en Italie.

FLASH SYNTEC RECRUTEMENT / «LE MONDE»

Une implantation internationale qui laisse à désirer

| SIÈGE OU FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL | NOMBRE DE RÉPONSES | % |
|--|--------------------|-----|
| ASSOCIÉS EXCLUSIFS DANS PLUSIEURS PAYS | 6 | 6,5 |
| PARTICIPATION À UN RÉSEAU DE CONSULTANTS OU DE CABINETS INDÉPENDANTS | 7 | 7,5 |
| CONTACTS INFORMELS ET OCCASIONNELS AVEC DES CABINETS ÉTRANGERS | 28 | 30 |
| AUCUN LIEN AVEC LES CABINETS ÉTRANGERS | 24 | 26 |
| | 28 | 30 |

Source : Syndicat du conseil en recrutement/Syntec

44% DES ADHÉRENTS du Syndicat du conseil en recrutement/Syntec appartiennent à une organisation internationale, essentiellement au travers d'un réseau de partenaires, structure qui permet à chacun de préserver son indépendance.

CELA SIGNIFIE que plus de la moitié des cabinets français n'ont pas ou très peu les moyens de répondre à une demande internationale, ne travaillant qu'au niveau national... voire régional.

POUR LES ADHÉRENTS qui travaillent à l'international, la croissance du chiffre d'affaires à l'export est importante (+ 34% en 1999 par rapport à 1998), nettement supérieure à la progression moyenne du chiffre d'affaires de l'ensemble des adhérents (18%).

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

| | UE 15 | EURO 11 | ALLEMAGNE | BELGIQUE | ESPAGNE | FRANCE | ITALIE | PAYS-BAS | ROY.-UNI | E.-U. | JAPON |
|--|-------|---------|-----------|----------|---------|--------|--------|----------|----------|-----------|-------|
| ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 1999 (en % sur un an) | | | | | | | | | | | |
| Dont emploi salarié..... | 1,7 | 1,9 | N. D. | 1,2 | 7,1 | 2 | 2,3 | 2,9 | 1,1 | 2,2 | -0,4 |
| Dont emploi à temps partiel..... | N. D. | N. D. | N. D. | N. D. | 8,1 | N. D. | 8 | 2,8 | 2,1 | 1 | N. D. |
| TAUX D'EMPLOI 1999 (en %) | | | | | | | | | | | |
| Hommes + femmes (15-64 ans).... | 62 | 60 | 65 | 59 | 52 | 60 | 53 | 71 | 70 | 64 (1998) | N. D. |
| Hommes + femmes (50-64 ans).... | 49 | 45 | 48 | 39 | 43 | 47 | 38 | 50 | 60 | N. D. | N. D. |
| DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 1999 (h/semaine) | | | | | | | | | | | |
| | 40,4 | 39,7 | 40,1 | 38,4 | 40,6 | 39,6 | 38,5 | 39 | 43,6 | N. D. | N. D. |
| ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 1^{er} trim. 1999 | | | | | | | | | | | |
| | + 4 | + 3,6 | + 3,4 | + 1,8 | + 3,4 | + 5,3 | + 4,5 | - 0,9 | + 6,7 | + 4,6 | N. D. |
| TAUX DE CHÔMAGE JUIN 2000 (en %) | | | | | | | | | | | |
| Hommes + femmes.... | 8,4 | 9,1 | 8,4 | 8,4 | 14,1 | 9,6 | 10,7 | 2,8 | 5,7 | 4 | 4,7 |
| Moins de 25 ans..... | 16,2 | 17,2 | 9,3 | 23,2 | 26,1 | 20,2 | 30,9 | 5,5 | 12,7 | 9,3 | 9,2 |
| PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 1999 (en %) | | | | | | | | | | | |
| | 46 | 49 | 52 | 61 | 46 | 39 | 61 | 44 | 30 | 8 (1998) | N. D. |

N. D. : non disponible

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Le marché du travail français

| | DERNIER MOIS CONNU | VARIATION SUR UN AN |
|--|--------------------|---------------------|
| TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES | 17,4 % (juill.) | - 3,5 |
| PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE | 35,1 % (juill.) | - 2,9 |
| EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) : | | |
| CDD..... | 975 | + 9,2%* |
| INTÉRIM..... | 550 | + 23,1%* |
| APPRENTIS..... | 285 | + 3,2%* |
| CONTRATS AIDÉS..... | 462 | + 8,8%* |

| SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants) | | |
|---|--------------|---------|
| Femmes..... | 7 000 (mars) | + 0,9%* |
| Hommes..... | 8 666 (mars) | + 0,6%* |

| SMIC (en francs) | | |
|-------------------------|--------------|---------|
| Horaire..... | 40,72 (oct.) | + 1,2 % |
| Mensuel..... | 6 882 (oct.) | + 1,2 % |

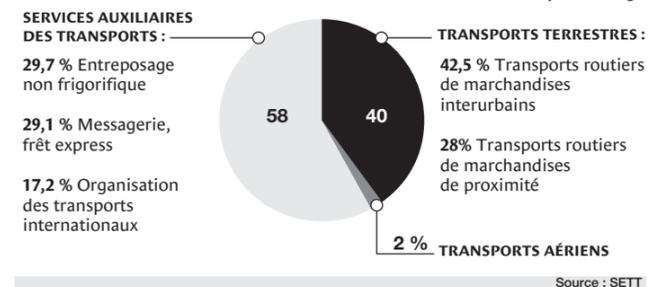
| NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers) | | |
|--|------------------|-----------|
| | 1 137,4 (juin)** | + 2,3%*** |

* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv.99) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SETT / «LE MONDE»

L'intérim se développe dans les transports

Répartition des intérimaires dans le secteur en pourcentage



Source : SETT

PRÈS DE 30 000 SALARIÉS INTÉRIMAIRES (en équivalent temps plein) travaillent dans les transports (chauffeurs, magasiniers, préparateurs de commandes, etc.). La progression de l'intérim dans ce secteur (+ 18,2% en 1999 par rapport à 1998) a été supérieure à celle constatée pour l'ensemble de l'emploi intérimaire (+ 12,5%).

CETTE CROISSANCE résulte de la dynamique que connaît ce secteur depuis quelques années avec notamment la logique d'approvisionnement en flux tendus en direction du commerce et des industries de biens intermédiaires et d'équipement, notamment automobile.

LA DURÉE MOYENNE DES MISSIONS (1,2 semaine) reflète l'extrême réactivité à laquelle est soumise ce secteur. Elle est inférieure à celle de l'ensemble des missions : 2,2 semaines.

Plein Sud vit au quotidien l'inférieur casse-tête de l'économie solidaire

ROUEN
de notre envoyée spéciale

En bas, dans le centre-ville, on en parle comme d'une curiosité vers laquelle quelques-uns osent parfois s'aventurer. En haut – sur les Hauts de Rouen –, Plein Sud est simplement le restaurant du quartier, le seul à avoir fait sa place parmi les barres de HLM de la cité du Châtelet, à côté du magasin discount Ed et des quelques boutiques encore en activité d'un petit centre commercial à moitié à l'abandon. A midi, au milieu d'une dizaine de tables coquettement dressées dans les locaux de cette ancienne droguerie aux murs tapissés d'affiches défendant les droits des femmes, Pierrette Soumbou attend ses clients, des habitués pour la plupart, et propose une cuisine maghrébo-africo-antillaise, à l'image de la population qui vit ici. Pierrette Soumbou est elle-même congolaise. Elle est arrivée à Rouen en 1985 pour retrouver son mari, qui achevait ses études à l'université. Depuis, elle n'a pas quitté les Hauts de Rouen et n'a jamais trouvé le travail auquel elle pouvait prétendre avec son diplôme supérieur en gestion.

L'expérience d'un restaurant de quartier révèle la complexité du financement des initiatives associatives

maine, aux repas de fête pour les familles de la cité, l'atelier « cuisine » se transforme progressivement en restaurant informel jusqu'à ce que les pouvoirs publics réclament un peu plus de clarté dans le statut des activités de l'Asifa. Association à but non lucratif? Restaurant subventionné grâce aux crédits publics accordés à l'Asifa? Entité économique à part entière?

Cinq ans après la création de Plein Sud, en totale indépendance par rapport à l'Asifa, cette question de statut n'est toujours pas réglée. Sans les subventions qu'elle reçoit – environ 80 000 francs par an –, Plein Sud serait aujourd'hui condamné à mettre la clé sous la porte. La quinzaine de repas à 40 francs servis en moyenne par jour ne sont pas suffisants pour assurer l'équilibre d'un lieu qui emploie cinq salariés dont trois à mi-temps. Pourtant personne ne souhaite la fermeture de Plein Sud. Ni les habitants du quartier, bien sûr, pour qui le restaurant fait partie de la vie de la cité. Ni la muni-

cipalité, qui voit au contraire dans cette expérience un « modèle qu'il faudrait essayer de reproduire ailleurs ». Mais, comme le souligne un responsable des questions d'insertion par l'économique à la mairie de Rouen, « Plein Sud est en avance sur une idée qui commence seulement à faire son chemin, du moins dans l'administration : le mixage des fonds publics et des fonds privés. Et elle pose la question des subventions à des activités qui relèvent normalement de la seule logique concurrentielle. » Madeleine Hersent, de l'Agence pour le développement de l'économie locale (ADEL), qui se bat depuis vingt ans pour imposer cette logique propre à l'économie solidaire, fait un constat inquiétant : « C'est paradoxalement plus difficile aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Les pouvoirs publics sont demandeurs de ce genre d'initiatives, qui contribuent à la fois à créer des emplois et à resserrer les liens sociaux dans des zones qui cumulent tous les handicaps. Il y a dans les quartiers des habitants désireux de faire aboutir leurs projets, mais les rigidités juridiques et administratives n'ont jamais été aussi grandes. » Adel, qui a réalisé l'étude de marché pour Plein Sud, estime qu'il faut dans le meilleur des cas au moins deux ans pour faire aboutir de tels projets et qu'ensuite, faute d'un statut adapté à ces entreprises d'un genre différent, ils sont condamnés à une fragilité financière permanente.

En attendant que le tout nouveau secrétariat d'Etat à l'économie solidaire propose – comme il s'y est engagé – une solution pour sortir de cette impasse, Pierrette Soumbou cherche de nouvelles idées pour faire grossir le chiffre d'affaires de Plein Sud. Sylvie, vingt-trois ans, qui a rejoint le restaurant il y a un an avec un contrat d'emploi-jeune, a été chargée du développement. Elle vient d'El-beuf, une ville située à quelques kilomètres de Rouen, et est diplômée d'un DUT de carrière juridique. Dès septembre, elle compte lancer un service itinérant en sillonnant avec la camionnette du restaurant toutes les fêtes de village des environs de Rouen.

ACQUIS PROFESSIONNELS

Des restaurants comme Plein Sud, il en existe moins d'une dizaine en France, tous regroupés dans Ré-actives, le réseau d'activités d'économie solidaire, que préside aussi Pierrette Soumbou. « Notre objectif est d'obtenir un label restauration de quartier pour faciliter notre implantation dans d'autres lieux. Nous voulons aussi que les femmes qui travaillent avec nous puissent faire valider cette expérience en acquis professionnels qui leur permettront ensuite de trouver plus facilement du travail », explique-t-elle tout en restant lucide sur les chances d'y parvenir rapidement. Pourtant, si l'aventure de Pierrette ressemble, vu des Hauts de Rouen, à un véritable parcours du combattant avec épreuve permanente de survie, elle a au moins une raison objective de persévérer. A l'étranger, Plein Sud et l'Asifa sont montrés en exemple. Et elle a récemment été invitée en Italie et aux Etats-Unis pour aider des femmes qui, comme elle, croient à l'avenir de leur quartier, aussi déshérité soit-il.

Contre la violence

Les femmes de Plein Sud ne défendent pas seulement leur droit à une vie professionnelle, elles veulent aussi imposer un autre rapport au travail qui n'implique pas de sacrifier l'éducation des enfants. « Si nous ne prenons pas le temps de nous occuper d'eux, nous prenons le risque de fabriquer des délinquants », explique Pierrette Soumbou, qui justifie ainsi que la plupart des femmes qui travaillent avec elle le fassent à temps partiel.

Dans les quartiers réputés difficiles, comme les Hauts de Rouen, Pierrette Soumbou plaide pour que les femmes et l'ensemble de la collectivité exercent, comme cela se fait dans son pays, un contrôle sur les enfants. C'est le meilleur moyen, dit-elle, de limiter la violence et de leur apprendre à respecter leur environnement.

Laurence Caramel

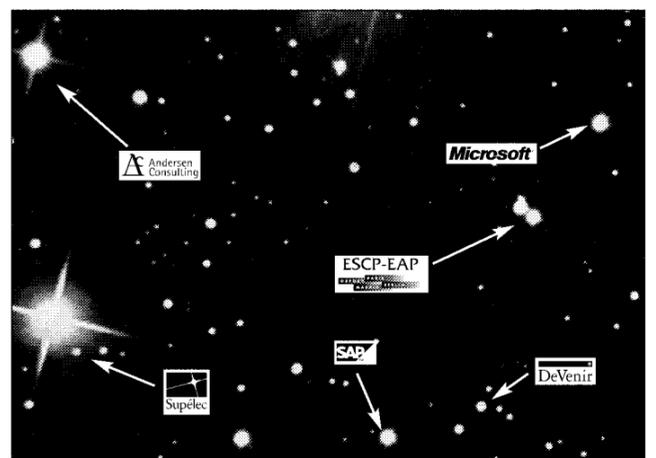
AGENDA

TRAVAIL SOCIAL. L'association c'est la qualification qu'il faut développer (CQFD) organise un colloque national, « Quel travail social pour le XXI^e siècle? Saliariat, qualifications, démocratie », les 21 et 22 septembre à l'Unesco.

La manifestation, qui proposera de nombreux ateliers, vise à analyser les enjeux actuels du débat qualification/compétence dans le secteur social. Renseignements : CQFD c/o CEDIAS : 01-45-51-66-10.

EUROPE. Depuis le 1^{er} juillet, la France est aux commandes de l'Union européenne. Dans ce cadre, Lille accueillera du 27 au 30 septembre prochains une manifestation consacrée au thème « Acteurs locaux, bâtisseurs de l'Europe sociale », organisée à l'initiative de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas), soutenue par un collectif de réseaux européens et nationaux. Renseignements : 03-20-28-07-50. E-mail : colloque-europeen@atthis.com

INNOVATION. Comment créer son entreprise, protéger son innovation, connaître les aides? Voilà les principaux thèmes qui seront abordés du 3 au 5 octobre à Reims, lors des Journées de la jeune entreprise innovante. Renseignements : 03-26-84-69-69 ou www.innovact.com



Six partenaires créent un Master of Business Consulting qui peut vous ouvrir de grands horizons.

Ce Master européen, créé par l'ESCP-EAP et SUPÉLEC à l'initiative de l'Institut du Conseil*, a pour objectif de former des cadres à fort potentiel, bénéficiant d'une expérience professionnelle de 5 à 10 années, au métier de consultant en charge de grands projets internationaux.

Ce programme est conciliable avec la vie professionnelle. 4 séminaires ponctuent l'enseignement (12 mois). Ces séminaires sont animés par de Grands Témoins issus du monde professionnel. Un projet individuel constitue le "fil rouge" du programme.

Avec autant d'atouts, vous donnerez une nouvelle dimension à votre carrière.

Renseignements : 01 49 23 27 92
www.escp-eap.net (rubrique Executive Development)

* L'Institut du Conseil a été créé par Andersen Consulting, Devenir, Microsoft et SAP.

Les start-up rentrent dans le rang organisationnel

Quand il est entré en avril chez Marketo.com, une place de marché électronique qui aide les PME à sélectionner leurs fournisseurs, Thierry Grimaux (39 ans) a bien sûr discuté salaire avec ses deux nouveaux patrons Jean-Jacques Bresson (27 ans) et Loïc Lemeur (28 ans), mais, à l'entendre, sa « fonction » a davantage donné lieu à débat. Il faut dire que l'homme quittait Arthur Andersen et son statut d'associé pour intégrer la start-up créée en janvier et où la moyenne d'âge était largement en dessous de 30 ans. « *A l'époque, les fondateurs ne voulaient pas que mon arrivée apparaisse comme celle d'un vieux sage qui vient serrer les boulons, et donc casser la dynamique jeune clan.* » Sur sa carte de visite, il fut donc convenu d'inscrire : Thierry Grimaux, « Business Development », comprenne qui voudra.

L'été a passé. Le quadragénaire est aujourd'hui devenu « directeur général France ». La métamorphose n'est pas anodine. La Netéconomie est en train de rentrer dans le rang. En matière de cours de Bourse, c'est fait depuis le coup de torchon d'avril dernier. Mais beaucoup imaginaient que l'aventure Internet donnerait naissance à un nouveau style de management. Or, voilà qu'après le recours aux formes traditionnelles du syndica-

La collégialité, la volonté d'instaurer de nouvelles relations hiérarchiques n'ont pas résisté longtemps

lisme et de représentativité – création de comités d'entreprise, etc. –, les jeunes pousses redécouvrent aussi les schémas classiques d'organisation. Cette évolution, objecteront les économistes, est celle de toute entreprise en croissance. Mais le Net avait l'intention de faire mieux et, comme le reconnaît, peut-être à contre-cœur, Youssef Chraïbi (24 ans), directeur de la stratégie de Marketo.com (23 salariés), « *les valeurs brick and mortar reviennent un peu...* ».

Elles reviennent et pas uniquement sous la pression des actionnaires qui insistent moins sur le mode d'organisation que sur la mise en place d'indicateurs de gestion, type tableaux de bord et reporting, « *qui demandent aussi de la pédagogie* », reconnaît Nicolas Véron, directeur du business development de Multimania, start-up spécialiste de l'hébergement de sites Web personnels. Le changement, en réalité, s'impose de lui-même.

« *Bien sûr que ça a son charme de pouvoir donner son avis sur tout : marketing, vente, etc.*, analyse Thierry Grimaux. *Au départ dans une start-up, on la joue : « tout le monde crée »... mais, ensuite pour savoir qui fait derrière... c'est une autre paire de manches.* »

« *L'entreprise a pris le pas sur ceux qui la composent* », estime Nicolas Véron, qui indique qu'à Multimania (110 salariés) « *l'organigramme n'est pas plus plat qu'ailleurs* ». En réalité, confirme-t-il, « *le vrai défi pour une start-up, c'est d'être une entreprise de croissance plus qu'une entreprise jeune* ».

INSTABILITÉ

Ce rappel à l'ordre organisationnel ne fait pas que des heureux. Et chez Marketo.com, comme dans d'autres jeunes pousses, il a provoqué le départ de quelques déçus qui n'y trouvaient plus leur compte. « *Il faut comprendre*, reprend Thierry Grimaux. *Ces jeunes imaginaient que la collégialité des premiers mois allait perdurer. Or ils retrouvent un rang de responsabilité identique à celui qu'ils auraient trouvé chez Procter après une première embauche... Et en plus avec un salaire inférieur...* » Certains ne supportent pas non plus l'instabilité inhérente au secteur, qui nécessite d'accepter « *des virages assez secs en matière de stratégie ou de développement* ».

Pour autant, il serait faux d'imaginer que le retour en arrière est total. Youssef Chraïbi préfère parler de situation intermédiaire, « *celle d'une mini-PME, qui n'a évidemment rien à voir avec l'univers bancaire, par exemple, où j'ai réalisé de nombreux stages lors de mes études à HEC* ».

Nicolas Véron, ancien conseiller technique au cabinet de Martine Aubry, insiste ainsi, de son côté, sur « *la transversalité du travail, le peu de cloisonnement existant, évidemment lié à l'organisation par projets* ». Thierry Grimaux évoque, lui, une meilleure circulation de l'information ainsi qu'une plus grande participation à la décision : « *Le patron est le patron, mais il discute, et la porte de son bureau est toujours ouverte.* » En réalité, Marketo.com a trouvé un mode de fonctionnement intermédiaire. La start-up fait, pour le moment, cohabiter deux mondes : d'un côté les « opérationnels » – avec des responsables tous quadragénaires – qui vont affronter les marchés commerciaux et où le *brick and mortar* reprend toute sa vigueur ; de l'autre, les « stratégiques », le coin des plus jeunes, des fous d'Internet. Entre les deux, pas de relation hiérarchique. Enfin, pour le moment.

Marie-Béatrice Baudet

VIE DES ORGANISATIONS

par Jean-Pierre Le Goff

La sous-culture managériale

Le management et la formation en entreprise portent volontiers l'accent sur les compétences opérationnelles et sur des méthodes qui entendent résoudre des problèmes pratiques. Et pourtant, lorsqu'on examine d'un peu plus près l'abondante littérature consacrée au management et aux stages de formation – tout particulièrement dans le domaine de la gestion et de la formation de la « ressource humaine » –, force est de constater que le rapport entre le discours tenu et la pratique ne va pas de soi.

Le néophyte ne peut manquer d'être quelque peu désarçonné : le vocabulaire et la construction des discours sont éloignés du langage ordinaire ; les notions employées guère définies ; la forme semble faire fi de toute rigueur ou de cohérence ; les références théoriques sont allusives et éclectiques... Les manuels de « Formation permanente aux sciences humaines à l'usage des psychologues, des animateurs et des responsables » qui exposent des séminaires proposés par des consultants, en sont un des exemples le plus frappant. En guise de connaissance et d'analyse d'un problème, on fournit un étalage éclectique de bouts de théories et de références, un bouillon de culture, caricature de la pédanterie savante. Au fil des pages, le lecteur est plongé dans un vaste panorama où se côtoient Mac Gregor, des philosophes de l'Antiquité jusqu'à nos jours, sans oublier d'autres spécialistes du management qui paraissent surtout avoir eu le mérite d'être publiés dans la même collection. Dans son sketch, « L'Esprit d'entreprise », Guy Bedos met en scène un cadre qui paraît avoir saisi l'essentiel du propos : « *Comme disaient Nietzsche et Michel Platini, tout n'explique pas tout et inversement...* »

Il existe, dans les milieux du management et de la formation, une sorte de frénésie de méthodologies, de découpage et de classement. La référence omniprésente à la notion de « compétence » en est un exemple frappant. Les compétences peuvent ainsi être « générales » ou « spécifiques », « techniques », « polyfonctionnelles », « transversales », « individuelles » ou « collectives »... Ces compétences impliquent elles-mêmes « savoirs », « savoir-faire » et « savoir-être » qui à leur tour sont décomposés en de nombreuses sous-catégories...

Ce type de discours peut être qualifié de « pensée gigogne » ou méthode des « poupées russes » : sur la base d'une première définition d'une grande généralité, la notion est ensuite découpée et sous-découpée en catégories multiples et qui se déclinent et s'emboîtent les unes dans les autres. Ce type de discours est souvent accompagné de figures géométriques diverses : pyramides, rectangles, cercles concentriques ou entrecroisés..., et de flèches en tout sens qui sont censés rendre compte des multiples actions et rétroactions. Notions floues et méthodologies variées se renvoient les unes aux autres dans une véritable logomachie qui brouille le sens commun.

Entre ce bric-à-brac et les réalités du management telles qu'elles sont appréhendées par ceux qui disposent d'une expérience pratique en matière d'encadrement, l'écart nous paraît considérable. Il existe une dimension pragmatique et expérimentale liée à la résolution des problèmes pratiques qui a sa propre dignité et, face au bric-à-brac du management, les acteurs sont souvent amenés à en prendre et à en laisser, à faire au mieux avec, sans pour autant être dupes.

Un document anonyme, intitulé le « Le Parler creux sans peine », circule au sein des entreprises publiques où cette sous-culture sévit tout particulièrement. Il se présente sous la forme d'un « formateur automatique », tableau où chaque mot d'une colonne peut être combiné avec n'importe quel autre pour former des phrases telles que « *l'excellence renforce les facteurs institutionnels de la performance* », ou encore « *l'évaluation clarifie les concepts analytiques de l'entreprise* », « *l'expérimentation modifie les concepts caractéristiques du projet* », « *la formation clarifie les savoir-faire motivationnels des bénéficiaires* »... Il est à souhaiter que de tels documents fassent école dans les entreprises, mais aussi dans les milieux de formation, dans les hôpitaux et les institutions afin de montrer l'inanité d'un discours qui entretient l'insignifiance et la confusion.

Cette sous-culture était antérieurement limitée à la périphérie des entreprises et dans les milieux de formation. Mais, à la faveur de la modernisation, elle s'est répandue dans la société et a pour effet d'accentuer un peu plus la coupure entre dirigeants et dirigés dans les différentes sphères d'activité. Elle se reproduit par l'intermédiaire de la formation des formateurs, celle des enseignants à la pédagogie, celle des professions du secteur social... Diffusée par le biais de multiples stages de formation, elle vide l'éducation permanente de toute référence à l'expérience humaine et professionnelle, de tout contenu structuré de culture générale, au profit de l'apprentissage d'un jargon faussement savant et technicien.

Il importe de rappeler à ceux qui ont des fonctions d'encadrement et de formation que l'usage correct du langage est une exigence inhérente à leur fonction. Dans la vie professionnelle comme dans la vie politique, ne plus accepter sans réagir les discours qui dissolvent les réalités et les contradictions dans un verbiage tournoyant qui masque l'inconsistance du propos. Dans les réunions interminables où sévit ce verbiage prendre la parole pour dire (si possible avec humour), « *qu'on ne comprend rien et poser simplement la question : Quel est l'objet précis du propos ?* »... Cette initiative peut paraître aisée mais ne l'est pas. Elle implique en effet un certain courage quand cette sous-culture est promue par votre propre hiérarchie ou ceux qui sont censés incarner l'institution. Mais il suffit parfois de ce genre de grain de sable pour enrayer la machinerie de l'insignifiance et du même coup redonner vie et consistance au « débat » dont on parle tant, comme pour mieux faire oublier qu'il est inséparable de la confrontation.

Jean-Pierre Le Goff est sociologue au laboratoire Georges Friedman (Paris-I, CNRS).

ACTIVE:ESKOFOT:PMDE3710-0000
does not exist

Dépassez Internet

avec les Mastères Spécialisés d'une grande école d'ingénieurs

médias numériques
management de projet et e-commerce
intelligence stratégique



Accrédités
par la Conférence
des Grandes Ecoles

Clôture des inscriptions : 22 septembre 2000
Admission : scientifiques/non scientifiques

Journée Portes Ouvertes : 19 septembre 14 h - 20 h
Tél. : 01 45 92 66 25 - www.esiee.fr